



بنك المغرب
BANK AL-MAGHRIB

◆ **RAPPORT ANNUEL** ◆
PRÉSENTÉ À SA MAJESTÉ LE ROI

EXERCICE 2005





◆ **RAPPORT ANNUEL** ◆
PRÉSENTÉ À SA MAJESTÉ LE ROI

EXERCICE 2005



◆ **GOUVERNEUR**

M. Abdellatif JOUAHRI

◆ **DIRECTEUR GENERAL**

M. Abdellatif FAOUZI

◆ **COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT**

M. Abdeltif LOUDYI

◆ **CONSEIL**

M. Le Gouverneur

M. Le Directeur Général

M. Abdellatif BELMADANI

M. Mohammed BENAMOUR

Mme Meriem BENSALAH CHAQROUN

M. Zouhair CHORFI

M. Bassim JAI-HOKIMI

M. Abdelaziz MEZIANE BELFQUIH

M. Mustapha MOUSSAOUI

JUIN 2006

RAPPORT SUR L'EXERCICE 2005

PRÉSENTÉ À SA MAJESTÉ LE ROI
PAR MONSIEUR ABDELLATIF JOUAHRI
GOUVERNEUR DE BANK AL-MAGHRIB

Sire,

En application de l'article 57 de la loi n° 76-03 portant statut de Bank Al-Maghrib promulguée par le Dahir n° 1-05-38 du 20 chaoual 1426 (23 novembre 2005), j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté le rapport concernant l'année 2005, quarante-septième exercice de l'Institut d'émission.

Sire,

L'économie mondiale a continué de croître en 2005 à un rythme soutenu malgré le niveau élevé et la volatilité des cours du pétrole. En effet, à l'exception notable de l'Union Européenne, la croissance est demeurée ferme et s'est accompagnée d'une amélioration de la situation de l'emploi et d'un accroissement rapide du commerce mondial. Dans ce contexte, les liquidités internationales et les flux de capitaux se sont amplifiés, les marchés restant favorablement orientés et le dollar marquant une appréciation. Quant à l'inflation, elle est restée dans l'ensemble maîtrisée, les principales banques centrales, tenant compte de l'apparition de prémices de tensions sur les prix, ayant procédé à des resserrements monétaires qui se sont traduits par une hausse des taux courts.

Au plan national, l'activité économique a continué de progresser, bien qu'à un rythme moins soutenu, et les équilibres macroéconomiques ont été préservés et ce, en dépit de facteurs exogènes contraignants, en particulier les conditions climatiques défavorables, le renchérissement du pétrole, ainsi que les conséquences de l'expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements.

En effet, la croissance s'est consolidée dans les différents secteurs, à l'exception de l'agriculture, la hausse des prix est demeurée modérée et le déficit budgétaire a été relativement contenu. Pour sa part, le compte courant de la balance des paiements a de nouveau dégagé un excédent et les réserves de change ont atteint des niveaux confortables, tandis que le taux de change du dirham est resté stable en moyenne. De par son ampleur, le flux de devises, conjugué à l'accroissement rapide du crédit intérieur, s'est traduit par un surcroît de création monétaire et la persistance d'excédents de liquidités. La tendance baissière des taux d'intérêt s'est poursuivie, surtout, pour les maturités longues.

Confirmant l'orientation enregistrée au cours des dernières années, les activités non-agricoles ont marqué une progression de 5,2%, alors que la valeur ajoutée du secteur primaire s'est contractée de

17,7%. La croissance globale, chiffrée à 1,7% au lieu de 4,2% l'exercice précédent, a été tirée principalement par l'investissement et les exportations de phosphates et dérivés, ainsi que par celles des services liés au tourisme, la consommation des ménages n'ayant que modérément augmenté à cause du tassement des revenus en milieu rural.

Le taux de chômage, chiffré à 11% au niveau national, s'est légèrement détérioré, du fait de la diminution des opportunités d'emploi dans les zones rurales où ce taux est passé de 3,2% à 3,6 %, celui enregistré en milieu urbain étant resté quasiment stable, à 18,3% au total et à 25,6% pour les diplômés.

S'agissant de la hausse des prix à la consommation, elle est revenue de 1,5% à 1%, en raison du ralentissement de l'augmentation des prix des produits alimentaires, qui n'a pas dépassé 0,3% en 2005, alors que celle des prix des autres biens et services s'est maintenue, avec 1,5%, à un rythme comparable à celui atteint l'exercice précédent. Le nouvel indice d'inflation sous-jacente, élaboré par Bank Al-Maghrib à l'instar d'autres banques centrales pour mesurer la tendance fondamentale des prix, a dégagé, pour sa part, une hausse de 1,6%, au lieu de 1,3% en 2004, restant ainsi en deçà de la limite de 2% retenue comme référence pour la hausse des prix à moyen terme. En plus de la politique monétaire prudente mise en œuvre et des autres facteurs favorisant la détente des prix, les interventions de la Caisse de compensation ont de nouveau atténué les effets de la flambée du cours du pétrole sur le niveau général des prix.

Dans le domaine des finances publiques, les recettes ont enregistré une progression de près de 12% qui a concerné les principaux impôts à l'exception notable de la TVA intérieure. En regard, les dépenses se sont inscrites en expansion de près de 14%, sous l'effet de l'alourdissement des charges inhérentes à l'opération de départ volontaire à la retraite et au soutien des prix des produits pétroliers, les dépenses d'équipement ayant, en revanche, accusé une légère contraction. Aussi, le déficit budgétaire s'est-il élargi, s'établissant à 4,4% du PIB et à 5,9% compte non tenu des recettes de privatisation, au lieu de 3,4% et 4,6% respectivement en 2004. En procédant à la titrisation des

arriérés à l'égard de la Caisse marocaine des retraites pour un montant de 11 milliards, le Trésor a dû lever, au total, un montant net de près de 37 milliards sur le marché des adjudications, au lieu de 18 milliards en 2004. Ainsi, les principaux indicateurs des finances publiques se sont détériorés : en plus de l'aggravation du déficit budgétaire, le ratio des dépenses de personnel au PIB est passé, d'une année à l'autre, de 12,7% à 13,6% et celui de l'endettement direct du Trésor de 66,3% à 71,6%.

Au niveau des comptes extérieurs, les importations ont augmenté de 14,2%, principalement sous l'effet du renchérissement de près de moitié de la facture énergétique et de l'accroissement des achats de produits alimentaires. Les exportations ont, quant à elles, marqué une progression de 7,4%, qui traduit en grande partie l'expansion de plus de 16% des expéditions de phosphates et dérivés, celles des autres produits s'étant inscrites en légère augmentation, voire en fléchissement, notamment les textiles. Dans ces conditions, le déficit commercial a atteint 85,9 milliards ou 18,8% du PIB, en aggravation de 22,7%, tandis que le taux de couverture des importations par les exportations est revenu de 55,7% à 52,3% en un an. Néanmoins, la poursuite de l'évolution favorable des recettes touristiques et des transferts opérés par les Marocains résidant à l'étranger, en expansion de 17,6% et de 8,8% respectivement, ainsi que la baisse du service en intérêts de la dette extérieure ont permis non seulement de couvrir le déficit commercial mais également de dégager un nouvel excédent du compte courant, équivalant à 2,4% du PIB en 2005. Compte tenu du flux de capitaux, notamment au titre des investissements directs étrangers, la balance globale des paiements a fait apparaître un surplus de 21 milliards de dirhams, ce qui a porté les réserves de change à 18 milliards de dollars ou plus de 10 mois d'importations de biens et services.

Le flux de devises, d'une part, et l'expansion du crédit intérieur, d'autre part, ont entraîné une accélération du rythme de progression des agrégats de monnaie ainsi que la persistance de la situation de sur-liquidité, à l'exception de courtes périodes, notamment vers la fin du premier semestre.

Dans ce contexte d'abondance de liquidités et de modération de la demande globale de crédit et tenant compte des incertitudes quant à l'évolution des prix, Bank Al-Maghrib a maintenu inchangé son taux directeur à 3,25%. Le maintien d'une rémunération positive de l'épargne a favorisé la consolidation des actifs liquides accumulés auprès du système bancaire et a permis ainsi de prévenir le risque de tensions sur les prix, lié à leur éventuelle affectation au financement de dépenses additionnelles. La Banque a, cependant, procédé à un nouveau réaménagement du cadre opérationnel de la politique monétaire, en vue d'en renforcer l'efficacité. Adaptant ses interventions selon l'évolution de la situation du marché, elle a ainsi injecté des liquidités en périodes de resserrement mais elle a dû, surtout, reprendre les excédents en périodes d'abondance, principalement par le biais de la facilité de dépôt à 24 heures. Le taux interbancaire s'est ainsi établi en moyenne à 2,78%, en hausse de 39 points de base, ce qui s'est traduit par une augmentation limitée des taux courts, les taux longs continuant de s'orienter à la baisse.

La masse monétaire au sens étroit, M1, a marqué une hausse de 14,8% dépassant la valeur de référence fixée pour l'exercice 2005. En plus du renforcement plus important que prévu des avoirs extérieurs nets, et contrairement aux dernières années, le surcroît de création monétaire en 2005 a résulté également d'un accroissement sensible du crédit intérieur, consécutivement à une augmentation significative des créances nettes sur l'Etat et à une progression de plus de 13% des crédits bancaires. Celle-ci est liée dans une large mesure aux financements accordés dans le cadre d'opérations financières spécifiques, ainsi qu'à la poursuite de l'essor des prêts immobiliers.

A l'instar des dépôts auprès du système bancaire, les placements sur le marché des capitaux ont fortement augmenté en 2005, tandis que le redressement de la Bourse de Casablanca s'est poursuivi, l'indice MASI s'appréciant de 22,5%.

Enfin, le taux de change nominal du dirham est resté, en moyenne, quasiment stable par rapport aux principales devises, le panier de cotation, réaménagé en avril 2001, ayant permis d'atténuer l'impact des fluctuations des monnaies qui le composent.

Des performances encourageantes ont été certes réalisées dans un contexte difficile en 2005 et ont, au demeurant, permis de consolider la confiance dans l'économie nationale, comme en témoigne l'intérêt croissant des investisseurs pour la réalisation de projets structurants, notamment dans les domaines de l'infrastructure, du tourisme, de l'industrie et des télécommunications, ainsi que la révision à la hausse de la note attribuée au Maroc par les agences de notation internationales. Il reste cependant qu'un certain nombre de fragilités persistent et appellent des solutions dans le cadre d'une stratégie d'ensemble.

La croissance, encore volatile et insuffisante, devrait être portée à un rythme à même de répondre aux attentes en matière d'emploi, d'amélioration du niveau de vie et de lutte contre la pauvreté. La réalisation de cet objectif devrait aller de pair avec la consolidation à moyen terme de la viabilité du cadre macroéconomique et le renforcement de la capacité de l'économie à faire face aux chocs, tant internes qu'externes. Ce sont là autant de défis à relever, alors même que le Maroc est appelé à réussir son intégration au sein de l'économie mondiale.

Du fait des engagements pris dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des accords de libre-échange, l'économie nationale a amorcé un processus d'ouverture irréversible. De par sa stabilité politique, sa position géographique et ses acquis au plan macroéconomique, le Maroc dispose d'atouts majeurs pour mener à bien les réformes requises et réunir ainsi les conditions préalables à une libéralisation ordonnée. Conduite avec succès, celle-ci est susceptible, tel qu'il ressort de l'expérience internationale, de favoriser la croissance de l'économie à un rythme plus en rapport avec ses potentialités.

Dans le domaine des finances publiques, il paraît urgent de poursuivre la mise en œuvre de la réforme fiscale et budgétaire, fondée essentiellement sur l'abaissement des taux d'imposition et l'élargissement de l'assiette, afin de générer les recettes suffisantes pour couvrir les dépenses de fonctionnement, lesquelles doivent être réduites à un niveau conforme aux normes admises au plan

international, et assurer le financement de projets d'infrastructure économique et sociale de base tout en ramenant le déficit budgétaire à un niveau soutenable à terme. Cette réforme s'impose d'autant plus que les finances publiques ne manqueront pas de pâtir du tarissement des recettes de privatisation et de la tendance haussière des prix du pétrole, ainsi que du nécessaire redressement financier de certains organismes publics. Au demeurant, le recours croissant au financement sur le marché intérieur risque de se traduire par des tensions sur les taux d'intérêt.

Par ailleurs, les réformes programmées en vue d'améliorer le climat des affaires devraient être accélérées, notamment celles visant à renforcer l'efficacité de l'administration publique et du système judiciaire. Il importe également d'accélérer la mise en oeuvre des actions arrêtées pour améliorer l'information financière et remédier aux insuffisances relevées au niveau des pratiques d'audit et de comptabilité. De même, les efforts devraient être poursuivis pour conférer davantage de flexibilité au marché du travail et pour assurer une meilleure adéquation entre la formation et les besoins de l'économie. Le bilan à mi-parcours de la période 2000-2010, déclarée par Sa Majesté le Roi Décennie nationale de l'éducation et de la formation, a révélé certes les avancées réalisées notamment en matière de scolarisation, de lutte contre l'analphabétisme et d'adaptation du système éducatif à son environnement économique et social et à l'évolution des nouvelles technologies. Mais, il reste que la consolidation de ces progrès requiert l'adhésion de toutes les composantes de la société et implique un suivi rigoureux et une évaluation continue des différentes étapes de mise en oeuvre des réformes.

Pour leur part, les entreprises, plus particulièrement les PME, sont appelées à accélérer la mise à niveau tant de leur outil de production et de leurs méthodes de gestion que de leur transparence et ce, afin qu'elles soient à même de tirer un meilleur profit des réformes engagées, plus particulièrement de l'assouplissement des conditions de financement, ainsi que de l'ouverture de l'économie, et participer de la sorte à la dynamique de relance de la croissance.

Les politiques sectorielles seraient d'autant plus efficaces et donneraient une meilleure visibilité aux investisseurs tant nationaux qu'étrangers dès lors qu'elles sont déclinées en programmes d'action en concertation avec les opérateurs concernés. Les exemples du secteur du tourisme, qui connaît actuellement une relance, avec la mise en œuvre du Plan Azur dans la perspective d'un objectif de 10 millions de touristes à l'horizon 2010, ainsi que de celui de l'habitat sont significatifs à cet égard. Il devrait en être de même du Plan Emergence, qui a permis d'identifier les branches porteuses offrant des avantages comparatifs, notamment dans l'industrie. Ces politiques devraient également couvrir d'autres secteurs, non moins importants, tels que l'agriculture, la pêche, l'énergie ou les mines et être intégrées dans le cadre d'une stratégie globale cohérente, tenant compte de la nécessité de réduire les disparités sociales et régionales.

Composante importante de la politique économique, la politique monétaire en luttant contre l'inflation assure les fondements d'une croissance saine et durable. A cet effet, la nouvelle loi portant statut de Bank Al-Maghrif, entrée en vigueur en février 2006, a érigé la stabilité des prix en mission fondamentale et a accordé à la Banque une large autonomie. Elle a, ainsi, habilité le Conseil de la Banque, dont la composition a été modifiée, à arrêter les objectifs quantitatifs et les instruments de la politique monétaire, la Banque étant parallèlement tenue de communiquer davantage sur les décisions prises en la matière, ainsi que sur l'évaluation de leurs résultats. Le nouveau statut a également conféré à la Banque la mission de veiller au bon fonctionnement des systèmes de paiement qui est, avec la stabilité du secteur bancaire, d'un grand apport à l'efficacité de la politique monétaire et d'une manière générale à la bonne marche de l'économie.

S'agissant du cadre stratégique de la politique monétaire, la Banque continue de mener des actions visant à renforcer ses capacités d'analyse et de recherche et à donner un meilleur éclairage sur les mécanismes de transmission de la politique monétaire. Les travaux réalisés ont notamment permis de disposer d'indicateurs de l'inflation sous-jacente, de redéfinir l'agrégat servant de valeur de référence pour la progression de la monnaie et d'adopter une approche multi-critères pour l'évaluation du risque inflationniste.

L'adaptation du cadre opérationnel de la politique monétaire devrait, par ailleurs, être renforcée à travers des mesures d'accompagnement portant sur l'approfondissement des marchés monétaire et des changes.

Au niveau des systèmes de paiement, Bank Al-Maghrib poursuit les actions engagées avec la profession bancaire en vue d'élever les conditions de sécurité et de ramener les délais des opérations au niveau des meilleures pratiques. Ainsi, le Système interbancaire marocain de télécompensation (SIMT), dédié aux paiements de masse et basé sur l'échange dématérialisé des valeurs, est en cours d'extension, tandis que le Système de règlement brut du Maroc (SRBM), réservé aux opérations interbancaires de gros montants, entrera en service au courant de l'année 2006. Il permettra de prévenir le risque systémique et de favoriser ainsi la stabilité financière tout en conférant une plus grande souplesse à la gestion des trésoreries.

De même, afin de renforcer la crédibilité des moyens de paiement, des campagnes de sensibilisation sur les chèques sans provision et les cartes bancaires ont été menées à travers les différentes régions et ont permis de formuler des recommandations en vue de l'amélioration du dispositif législatif et réglementaire en la matière. Ce dernier devrait être complété, par ailleurs, par de nouveaux textes relatifs à la lutte contre le blanchiment de fonds d'origine illicite et le faux monnayage.

D'un autre côté, la nouvelle loi bancaire, entrée en vigueur en février 2006, trace le cadre pour un système de supervision efficace et conforme aux standards internationaux.

Le processus de restructuration du pôle bancaire public s'est poursuivi avec l'accélération de l'assainissement de la situation financière du Crédit immobilier et hôtelier et la prise de décisions pour le redressement de celle du Crédit agricole du Maroc, ainsi qu'avec le retrait d'agrément à la Banque nationale pour le développement économique.

De même, l'action d'assainissement du portefeuille des banques s'est traduite par une réduction sensible des créances en souffrance, dont le ratio a été ramené à moins de 14% à fin mars 2006 et à 9,5% compte non tenu des banques publiques spécialisées.

En vue de renforcer la stabilité financière, Bank Al-Maghrib oeuvre, dans le cadre d'une démarche progressive et concertée avec la profession, pour transposer, d'une part, les nouvelles règles de fonds propres et de gestion des risques fixées par le Comité de Bâle dont l'application devrait s'effectuer par étapes à partir de 2007, et d'autre part, les récentes normes comptables internationales.

En raison de l'interpénétration entre les différentes composantes du secteur financier, le processus d'assainissement des sociétés d'assurance et des fonds de pension devrait être finalisé, de même qu'une veille globale de la stabilité financière devrait être assurée à travers le renforcement des mécanismes de concertation entre les différents partenaires. C'est à ces conditions que les prestations des différents intervenants s'amélioreraient et que les liquidités accumulées pourraient être consolidées en épargne longue pour le financement de l'investissement.

L'ensemble des réformes entreprises ou programmées permettent d'envisager une croissance plus forte et s'inscrivent dans l'approche multidimensionnelle de l'Initiative nationale de développement humain plaçant la problématique sociale au centre des préoccupations.

Partant d'un diagnostic objectif, l'Initiative Royale a été déclinée en actions d'urgence et à court terme, déjà entamées tant dans le milieu urbain que rural, ainsi qu'en programmes à moyen et long termes, tout en mettant en place des mécanismes de suivi et d'évaluation. C'est en pérennisant cette dynamique, avec l'adhésion de tous les acteurs et la mobilisation des ressources nécessaires dans une démarche participative et cohérente, que notre pays pourra concilier de manière harmonieuse croissance économique et développement social.

Rabat, Juin 2006
Abdellatif JOUAHRI

PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE⁽¹⁾

Montants en milliards de dirhams	2003	2004	2005	Variations en %	
				2004	2005
				2003	2004
Comptes nationaux					
- Produit intérieur brut à prix constants	156,1	162,8	165,6	+ 4,2	+ 1,7
. P.I.B agricole	24,4	24,9	20,5	+ 1,9	- 17,7
. P.I.B non agricole	131,7	137,9	145,1	+ 4,7	+ 5,2
- Produit intérieur brut à prix courants	419,5	443,7	457,6	+ 5,8	+ 3,1
. P.I.B agricole	70,0	70,4	64,7	+ 0,6	- 8,1
. P.I.B non agricole	349,5	373,3	392,9	+ 6,8	+ 5,3
- Revenu national brut disponible	452,1	481,8	503,5	+ 6,6	+ 4,5
- Consommation nationale	335,8	362,1	373,6	+ 7,8	+ 3,2
- Formation brute de capital fixe	100,5	109,1	115,9	+ 8,5	+ 6,3
- Epargne nationale	116,3	119,6	130,0	+ 2,9	+ 8,6
-Taux d'investissement	24,0	24,6	25,3		
-Taux d'épargne (en % du PIB)	27,7	27,0	28,4		
Taux de chômage en %	11,9	10,8	11,0		
Prix					
- Indice du coût de la vie (base 100 en 1989) ⁽²⁾	164,6	167,1	168,7	+ 1,5	+ 1,0
.Produits alimentaires	166,4	169,0	169,5	+ 1,6	+ 0,3
.Produits non alimentaires et services	162,9	165,3	167,8	+ 1,5	+ 1,5
- Inflation sous-jacente	160,6	162,7	165,3	+ 1,3	+ 1,6
Comptes extérieurs					
- Exportations globales	83,9	87,9	94,4	+ 4,8	+ 7,4
- Importations globales	136,1	157,9	180,3	+16,6	+14,2
- Déficit commercial global	- 52,2	- 70,0	- 85,9	+34,2	+22,7
- Balance des voyages	+25,6	+29,7	+35,5	+15,9	+19,4
- Excédent des transferts courants	+39,2	+43,1	+47,7	+ 9,9	+10,7
- Solde du compte courant	+15,5	+ 8,5	+11,1	- 43,9	+30,3
- Solde du compte courant en % du PIB	3,6	1,9	2,4	-	-
- Service global de la dette extérieure	29,8	22,7	20,3	-	-
- Encours de la dette publique extérieure	126,0	115,3	115,8	- 8,5	+ 0,4
- Dette publique extérieure en % du PIB	30,0	26,0	25,3	-	-
Taux de change (moyenne de l'année)					
- Dirhams pour 1 euro	11,081	11,021	11,022	- 1,9	-
- Dirhams pour 1 dollar EU	9,574	8,868	8,865	+ 8,0	-
Finances publiques					
- Solde ordinaire	+11,8	+ 12,4	+ 4,7	+4,6	- 62,1
- Dépenses d'investissement	19,8	21,4	20,1	+8,0	- 6,2
- Solde budgétaire	- 13,8	- 15,1	- 20,3	+9,2	+34,0
- Solde budgétaire en % du PIB	- 3,3	- 3,4	- 4,4	-	-
Monnaie					
- Agrégat M1	251,1	275,8	316,5	+ 9,8	+14,8
- Masse monétaire (M3)	386,3	416,4	474,8	+ 7,8	+14,0
- Avoirs extérieurs nets	127,2	144,4	165,9	+13,5	+14,9
- Créances sur l'Etat	78,5	72,7	77,4	- 7,5	+ 6,5
- Concours à l'économie	246,0	262,7	292,0	+ 6,8	+11,2

(1) Les variations et les ratios ont été calculés à partir des montants exprimés en millions de dirhams

(2) Moyenne annuelle.

◆ L'environnement international

En 2005, la croissance économique mondiale, chiffrée à 4,8%, est restée soutenue à la faveur du regain de confiance des consommateurs et ce, en dépit des incertitudes liées à la hausse persistante du prix du pétrole. Cette évolution globale reflète la vigueur de l'activité aux Etats-Unis et au Japon, ainsi que l'expansion des économies émergentes d'Asie, particulièrement rapide en Chine et en Inde. Quant à la croissance dans la zone euro, elle s'est établie à un niveau relativement faible.

Sous l'effet de la fermeté de la demande et du développement des échanges, le commerce mondial a continué de croître nettement plus vite que la production. Cette évolution s'est accompagnée d'une vive remontée des cours des principaux produits de base, en particulier ceux du pétrole qui ont presque doublé en deux ans. Les tensions inflationnistes sont néanmoins restées relativement contenues du fait de politiques monétaires prudentes et de la hausse modérée des prix des produits manufacturés, dans un contexte d'intensification de la concurrence.

Dans cet environnement globalement favorable, les marchés boursiers ont connu un net regain de dynamisme, parallèlement à l'accroissement des bénéfices des entreprises et des opérations de fusion-acquisition. Les investissements ont, quant à eux, progressé modérément dans l'ensemble, ce qui s'est traduit par des créations d'emplois relativement modestes. Par ailleurs, les déséquilibres extérieurs mondiaux ont continué de se creuser. En particulier, le déficit de la balance courante des Etats-Unis a atteint un niveau inégalé, tandis que d'importants excédents courants ont été réalisés par le Japon, les pays émergents d'Asie et les principaux pays exportateurs de pétrole. Enfin, sur les marchés des changes internationaux, l'évolution du dollar s'est caractérisée, en 2005, par une sensible appréciation par rapport aux principales devises.

Aux Etats-Unis, malgré les conséquences des cyclones survenus en été et l'envolée des prix des produits pétroliers, le produit intérieur brut a enregistré une progression de 3,5%, après celle de 4,2% de l'année précédente. Cette tendance a reflété la bonne tenue de la consommation des ménages, qui s'est accompagnée d'un recul du taux de chômage revenu de 5,5% à 5,1% d'une année à l'autre. Pour sa part, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 3,4%, au lieu de 2,7% un an auparavant. La Réserve fédérale a ainsi poursuivi le processus de resserrement des conditions monétaires entamé en juin 2004, en relevant son taux directeur d'un quart de point à huit reprises en 2005 pour le porter à 4,25% en décembre.

Dans la zone euro, le PIB s'est accru de 1,3% au lieu de 2,1% en 2004, du fait de l'atonie de la consommation des ménages, maintenant le taux de chômage à un niveau élevé, autour de 8,6%. La croissance s'est ainsi chiffrée à 1,4% en France, tandis qu'en Allemagne elle n'a guère excédé 0,9% malgré la performance des exportations qui ont bénéficié du dynamisme de la demande mondiale et de la dépréciation de l'euro. De même, après avoir augmenté de 0,9% en 2004, le PIB a quasiment stagné en Italie. La faiblesse de l'activité a réduit au niveau de la zone euro les marges de manœuvre en matière de maîtrise du déficit budgétaire, qui a dépassé dans certains pays la limite de 3% prévue par le Pacte de Stabilité. Pour sa part, l'inflation estimée à 2,2% pour l'ensemble de la zone a légèrement dépassé le taux maximum de 2% fixé par la Banque centrale européenne (BCE). Dans ces conditions et compte tenu de l'amélioration des indicateurs de conjoncture économique à partir de la mi-2005, la BCE a procédé en décembre au premier relèvement depuis juin 2003 de son principal taux de refinancement, en le portant de 2% à 2,25%.

Au Royaume-Uni, la croissance s'est établie à 1,8% au lieu de 3,1% l'année précédente, consécutivement à la décélération de la consommation privée. Dans ce contexte, la Banque d'Angleterre a réduit d'un quart de point son principal taux d'intervention, ramené à 4,5% en août 2005. Quant à la croissance dans les dix nouveaux pays membres de l'Union européenne, elle s'est globalement maintenue aux alentours de 5,4%.

L'économie japonaise, qui semble sortir de la situation déflationniste, a enregistré une croissance de 2,7%, attribuable à la progression soutenue tant des exportations que de la demande interne. De même, le taux de chômage s'est réduit en passant de 4,7% à 4,4%. Aussi, la Banque centrale du Japon a-t-elle entrepris, en mars 2006, de mettre fin à la politique monétaire d'assouplissement en vigueur depuis 2001.

S'agissant des pays nouvellement industrialisés tels que la Corée et Singapour, la croissance a au total atteint 4,6% à la faveur notamment du dynamisme du commerce avec la Chine.

En ce qui concerne les pays émergents d'Asie, la croissance économique a conservé un rythme élevé, principalement en Chine où elle a de nouveau avoisiné 10% grâce aussi bien à la vigueur des exportations et de l'investissement, en particulier étranger, qu'à l'accroissement de la consommation des ménages. Ce résultat s'est accompagné d'une décélération de la hausse des prix à la consommation, qui ont progressé de 1,8% au lieu de 3,9% un an plus tôt. En juillet 2005, la Chine a réaménagé son régime de change, rattachant sa monnaie non plus seulement au dollar mais à un panier de devises. En dépit de cet ajustement, le cours de change du yuan s'est maintenu à un niveau relativement bas. Cette évolution, conjuguée aux conséquences de l'expiration en janvier 2005 de l'Accord sur les textiles et les vêtements, n'a pas manqué de donner une nouvelle impulsion aux exportations chinoises. Le démantèlement total des quotas au titre des produits textiles a eu également une incidence positive sur le secteur manufacturier de l'Inde dont l'économie, qui a en outre bénéficié du développement rapide des services, a affiché, comme en 2004, une expansion de plus de 8%.

En Amérique Latine, la croissance est revenue de 5,6% à 4,3%, tout en demeurant dans l'ensemble bien orientée. Cette tendance au ralentissement a été particulièrement marquée au Brésil et au Mexique où le taux de croissance s'est chiffré respectivement à 2,3% et à 3%, au lieu de 4,9% et 4,2% l'an passé. Sous l'effet de la progression des investissements étrangers et des exportations, le

Chili, qui a signé un accord de libre-échange avec la Chine en octobre 2005, et l'Argentine ont réalisé des taux de croissance respectivement de 6,3% et de 9,2%.

Le PIB du continent africain a enregistré une progression de 5,2%, comparable à celle de 2004. Dans les pays du Maghreb, la croissance a atteint 4,1%, au lieu de 5,1%. Cette orientation globale recouvre notamment une croissance de 5,3% de l'économie algérienne qui a bénéficié de la fermeté des prix mondiaux des hydrocarbures et des taux d'accroissement de 4,2% en Tunisie et de 1,7% au Maroc, inférieurs à ceux de l'année précédente.

Bénéficiant d'une conjoncture favorable aux produits de base, la croissance s'est améliorée dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, notamment en Angola et au Nigeria, où elle s'est élevée à 15,7% et à 6,9% respectivement. De même, en Afrique du Sud, le PIB a augmenté de 4,9%, en relation avec la bonne tenue tant de la demande interne que des exportations.

Au Moyen-orient, la croissance s'est sensiblement raffermie dans les pays exportateurs de pétrole, particulièrement en Arabie Saoudite et au Koweït qui ont enregistré des taux respectifs de 6,5% et de 8,5%, ainsi qu'en Iran, à 5,9%. D'autres économies de la région ont également connu une évolution favorable, notamment en Jordanie et en Egypte où le PIB s'est accru de 7,2% et de 5%, parallèlement à la progression de leurs exportations.

A l'exception notable de l'Ukraine, où la progression du PIB, passée de 12,1% à 2,6%, s'est nettement ralentie dans un climat d'incertitudes politiques, les principaux pays de la Communauté des Etats Indépendants (CEI) ont enregistré une forte croissance, atteignant en particulier en Russie 6,4%, sous l'effet de la bonne tenue des revenus pétroliers et de la consommation des ménages. Au sein des pays de l'Europe centrale et orientale, la Turquie a réalisé une expansion de 7,4%, après celle de 8,9% observée un an plus tôt.

Le volume du commerce mondial, qui avait fait apparaître en 2004 une hausse exceptionnelle de 10,4%, a progressé cette année de 7,3%. Quant à la valeur des échanges, elle a augmenté de 12,9% pour atteindre 12.641 milliards de dollars, dont plus de 80% au titre des marchandises. Le raffermissement des prix mondiaux est principalement imputable au rebond des cours du pétrole qui sont en moyenne passés, d'une année à l'autre, de 37,8 dollars à 53,3 dollars le baril et ont ainsi marqué une augmentation de 41,3%, après celle de 30,7% de l'exercice précédent. Elle est également due au renchérissement des matières premières minérales dont les prix, en hausse de 36,1% en 2004, se sont accrus de plus d'un quart. Quant aux prix des biens manufacturés, ils ont globalement augmenté de 4,4%, au lieu de 9,7%.

Dans ce contexte, le déficit courant des Etats-Unis, chiffré à 805 milliards de dollars ou 6,4% du PIB américain, s'est aggravé de 20,5%, tandis que les excédents courants du Japon et de la zone euro sont revenus respectivement de 172 milliards à 164 milliards et de 75,2 milliards à 2,5 milliards de dollars.

Dans le même temps, le solde excédentaire du compte courant des pays émergents et en développement, d'un montant de 423 milliards de dollars, a pratiquement doublé en un an, sous l'effet principalement du renforcement de l'excédent courant de la Chine et de la Russie, atteignant respectivement 159 milliards et 87 milliards de dollars au lieu de 69 milliards et 59 milliards de dollars en 2004, ainsi que de celui des pays du Moyen-Orient, passé de 103 milliards à 196 milliards de dollars.

Sur les marchés internationaux des capitaux, l'abondance des liquidités, liée au niveau élevé de l'épargne par rapport à l'investissement, a contribué au maintien des taux longs à des niveaux relativement bas et, par là même, à l'aplatissement de la courbe de rendement. Aux Etats-Unis, le rendement des bons du Trésor à 10 ans a terminé l'année à 4,4% au lieu de 4,2% en 2004, tandis

que dans la zone euro et au Royaume-Uni, il s'est infléchi pour revenir respectivement de 3,7% à 3,3% et de 4,5% à 4,1% d'une fin d'exercice à l'autre.

Au total, les émissions internationales d'obligations se sont accrues de 16,4% pour s'élever à 3 836 milliards de dollars. Cette évolution est notamment attribuable à la progression sensible des fonds mobilisés par les institutions financières privées, qui sont intervenues à hauteur de près de 72%. Les obligations ont été émises, comme en 2004, à concurrence de près de 48% dans le compartiment de l'euro et de 35% dans celui du dollar, tandis que celles libellées en yens ont continué de représenter 3%.

Favorisés par la vigueur des bénéfices et l'amélioration des bilans des entreprises, les marchés boursiers ont affiché des hausses substantielles, tout particulièrement en Europe et au Japon. Ainsi, le CAC 40 et le DAX, qui avaient enregistré une progression de près de 7,5% l'année précédente, ont augmenté respectivement de 23,4% et de 27,1%. Il en est de même pour le Footsie qui s'est accru de 16,7% en 2005. Pour sa part, l'indice Nikkei a clôturé l'année sur une hausse de 40,2%, nettement supérieure à celle de 2004. En revanche, sur les marchés américains le Nasdaq a progressé de près de 2%, au lieu de 8,6% un an auparavant, tandis que le Dow Jones a retrouvé son niveau de fin 2004. Quant aux marchés émergents, ils ont de nouveau laissé apparaître des performances notables.

Les pays émergents et en développement ont, pour la deuxième année consécutive, drainé d'importants flux nets d'investissements directs étrangers, chiffrés à 212 milliards de dollars, en accroissement de 16,4%. Dans ce total, plus du tiers ont bénéficié aux pays émergents d'Asie, pour un montant global de 71,8 milliards de dollars, en hausse de 19,7%. Pour leur part, les entrées nettes au profit de l'Amérique Latine et de l'Europe centrale et orientale, d'une valeur respectivement de 51,2 milliards et de 41,3 milliards de dollars, se sont accrues de 6,4% et de 21,5%, tandis que celles enregistrées au Moyen-Orient et en Afrique se sont inscrites en hausse de 47,4% et de 53,6%, pour

des montants respectifs de 19,6 milliards et de 23,2 milliards de dollars. S'agissant des pays de la Communauté des Etats Indépendants, les investissements directs se sont réduits de 62%, à 5,2 milliards de dollars.

A la faveur de l'amélioration des performances macroéconomiques des pays en développement et à marché émergent, les tirages sur le Fonds monétaire international, en forte baisse au cours de l'exercice précédent, ont reculé de moitié en 2005 pour atteindre 2,7 milliards de DTS. Compte tenu des remboursements, l'encours des crédits du Fonds est revenu de 62,1 milliards de DTS en 2004 à 34,7 milliards cette année. Quant aux nouveaux prêts accordés par le Fonds dans le cadre de six accords de confirmation, ils ont sensiblement augmenté en 2005 pour passer de 1,7 milliard de DTS à 8,9 milliards, dont plus de 75% au profit de la Turquie. Pour sa part, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement a porté ses prêts de 11 milliards à 13,6 milliards de dollars au terme de l'exercice arrêté à fin juin 2005. Dans le même temps, les décaissements de l'Association internationale pour le développement sont passés de 6,9 milliards à 9 milliards de dollars tandis que les déboursements effectués par la Société financière internationale, sous forme de prêts et de participations, se sont établis à 3,5 milliards de dollars, en légère hausse par rapport au niveau enregistré à l'issue de l'exercice arrêté à fin juin 2004.

L'évolution des marchés des changes internationaux, en 2005, a été marquée par le redressement du dollar par rapport aux principales devises. En effet, à l'exception de quelques phases de repli, suite notamment aux inquiétudes des marchés sur l'ampleur des déséquilibres extérieurs américains, le billet vert a connu tout au long de l'année un mouvement haussier, lié à la vigueur de la croissance économique des Etats-Unis et au différentiel de rendement favorisant l'afflux de capitaux vers ce pays. En effet, si le dollar est resté, en moyenne annuelle, pratiquement stable par rapport à l'euro, d'une fin d'année à l'autre, il s'est apprécié de 15,5% à l'égard de la monnaie unique et a augmenté de 12,2% et de 13,3% vis-à-vis respectivement de la livre sterling et du yen.

A l'inverse, en liaison avec les perspectives incertaines, tant au niveau économique que sur le plan politique avec la non approbation du traité constitutionnel européen par la France et les Pays-Bas, les investisseurs ont adopté une attitude plus prudente à l'égard de l'euro. Ainsi, après avoir profité au début de l'année de l'affaiblissement du dollar, s'échangeant à plus de 1,34 dollar en mars, l'euro a par la suite observé un mouvement de repli pour s'établir en novembre à son plus bas niveau depuis deux ans, autour de 1,17 dollar.

En dépit de la reprise de l'économie japonaise, le yen a accusé une baisse quasi continue face au dollar et à l'euro, en relation notamment avec le maintien des taux d'intérêt à des niveaux proches de zéro en 2005. Sous l'effet du ralentissement de la croissance économique au Royaume-Uni, la livre s'est également repliée à l'égard du dollar, s'établissant en novembre à 1,71 dollar, soit son plus bas niveau depuis 2003.

Par ailleurs, l'année 2005 a été marquée par la tenue à Hong Kong, du 13 au 18 décembre, de la sixième Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui a relancé le programme pour le Développement initié à Doha en novembre 2001. Les travaux de cette conférence ont en effet abouti à l'adoption d'une Déclaration ministérielle qui a entériné les décisions prises par le Conseil général de l'OMC en juillet 2004 et a doté d'une nouvelle feuille de route le programme du cycle de Doha, en vue de son aboutissement en 2006.

Dans le domaine de l'agriculture, qui est restée au centre des négociations, cette réunion s'est traduite par la conclusion d'un accord visant l'élimination de toutes les formes de subventions aux exportations, en 2006, en ce qui concerne le coton et au plus tard en 2013 pour l'ensemble des produits agricoles. En matière de subvention à la production ayant des effets de distorsion sur le commerce agricole, une réduction générale a été convenue, sans toutefois en fixer les seuils. Dans ce volet des négociations, les pays en développement ont bénéficié de flexibilités qui consistent à exempter des réductions tarifaires un certain nombre de produits agricoles dits «produits spéciaux»

compte tenu de leur impact sur la sécurité alimentaire et le développement rural. Ils ont également obtenu le droit de recourir à un Mécanisme de sauvegarde spéciale basé sur des seuils de déclenchement fondés sur les quantités importées et les prix. Il reste cependant à définir les modalités de mise en oeuvre.

◆ La production nationale

La croissance économique s'est établie en 2005 à 1,7% au lieu de 4,2% un an auparavant, à la suite de la contraction de 17,7% de la valeur ajoutée du secteur primaire, consécutive à la baisse sensible de la production agricole, affectée par de mauvaises conditions climatiques. Aussi, la part de la valeur ajoutée du secteur primaire dans le PIB s'est-elle établie à 12,4% au lieu de 15,3% en 2004. En revanche, le PIB non agricole a progressé de 5,2%, au lieu de 4,7% l'année précédente, sous l'effet de la bonne orientation de l'activité dans la quasi-totalité des branches, en particulier l'énergie, le bâtiment et travaux publics, les transports et communications et le tourisme⁽¹⁾.

Dans le secteur primaire, la production des quatre principales céréales s'est établie à 42 millions de quintaux et a diminué de moitié par rapport à la campagne précédente et de 29% au regard de la moyenne des cinq dernières années. De même, la récolte des légumineuses a baissé de plus de 38%, eu égard principalement à la contraction des rendements. Parallèlement, les productions des cultures maraîchères, de tournesol et de canne à sucre ont accusé un repli. En revanche, celles d'agrumes, d'olives, de betterave à sucre et de raisins se sont inscrites en hausse. Quant à l'activité de l'élevage, qui a bénéficié des mesures prises par les pouvoirs publics en vue de limiter les effets de la sécheresse, notamment à travers la suspension des droits et taxes à l'importation des aliments de bétail, elle a été globalement bien orientée. S'agissant de la production de la pêche, elle s'est accrue de 4,2%, du fait du doublement des prises de la pêche hauturière, celles de la pêche côtière ayant pratiquement stagné d'une année à l'autre.

En ce qui concerne la valeur ajoutée du secteur secondaire, qui représente 31% du PIB, elle s'est renforcée en 2005, en augmentant de 6% au lieu de 4,9% un an auparavant, à la faveur du raffermissement de l'activité dans la plupart des branches. Ainsi, la production des industries

(1) Voir annexes statistiques I-1 à I-4

manufacturières a enregistré globalement une hausse de 2,6% et a contribué à hauteur de 0,5 point de pourcentage à la croissance économique. Ce résultat recouvre cependant des évolutions divergentes. En effet, l'activité des industries métalliques, mécaniques et électroniques, de la chimie et la parachimie et de la transformation des minerais de carrières a été bien orientée, tandis que celle des industries agroalimentaires a quasiment stagné, du fait de l'insuffisance de l'approvisionnement en produits agricoles. En revanche, l'activité de l'industrie textile a pâti tant du démantèlement de l'Accord sur les textiles et les vêtements qui a ravivé la concurrence des produits asiatiques, que de l'augmentation des coûts des facteurs, en particulier le relèvement en janvier 2005 du salaire minimum interprofessionnel garanti.

L'activité du bâtiment et des travaux publics a, pour sa part, marqué une augmentation de 5,9% après celle de 3,5% observée un an auparavant, en liaison avec la poursuite de la réalisation des travaux d'infrastructure de base, de construction de logements et d'aménagement des zones industrielles et des stations balnéaires dans le cadre du Plan Azur.

Parallèlement, la production d'énergie a augmenté de 18,3% au lieu de 11,2% en 2004, à la faveur principalement du raffermissement de l'activité économique hors agriculture et à la poursuite du programme d'électrification rurale. De même, l'activité de l'extraction minière, en progression de 9,5% en 2004, s'est consolidée cette année, enregistrant une hausse de 5,2%, par suite de la bonne orientation de la demande étrangère, notamment de phosphate brut.

L'activité dans le secteur tertiaire, y compris l'administration publique, a enregistré une progression de 4,8%, légèrement supérieure à celle de 4,5% observée l'année précédente. En particulier, la valeur ajoutée de la branche des transports et des communications a augmenté de 7,1%, au lieu de 4,8% en 2004, suite au bon comportement de l'activité des communications et au raffermissement des activités de transport tant de marchandises que de voyageurs. De même, les activités du commerce ont progressé de 4,7% au lieu de 7,2% en 2004. Parallèlement, le secteur du tourisme a

continué de faire preuve de dynamisme, sous l'effet de la mise en place, en 2004, de plusieurs mesures incitatives portant notamment sur la libéralisation du transport aérien, le renforcement du partenariat avec les tours opérateurs étrangers et les professionnels. Pour l'ensemble de l'année, les nuitées enregistrées par les hôtels classés ont ainsi marqué une hausse de près de 16%, attribuable essentiellement à la progression de 19% des nuitées réalisées par les touristes étrangers.

Évalué à prix courants à 457,6 milliards, le produit intérieur brut s'est inscrit en hausse de 3,1%, au lieu de 5,8% en 2004. Cette décélération recouvre une baisse de 8,1% du PIB agricole et un ralentissement du rythme de progression du PIB non agricole, revenu de 6,8% à 5,3%.

◆ L'agriculture, l'élevage et la pêche

Après les bonnes performances réalisées au cours des deux dernières années, le secteur agricole a pâti en 2005 de conditions climatiques défavorables qui ont affecté principalement les céréales et les légumineuses. En revanche, les cultures industrielles pratiquées en zones irriguées ont bénéficié des réserves en eau des barrages, dont le taux de remplissage est revenu de 74% à 53%. Dans ce contexte, la situation sociale s'est détériorée en milieu rural avec une perte d'emploi estimée à 110.000 et le taux de chômage rural s'est établi à 3,6%, en légère hausse d'une année à l'autre. Quant à l'activité dans le secteur de la pêche, en baisse continue depuis 2002, elle a enregistré cette année un redressement à la faveur de la réduction des périodes du repos biologique, ramenées de 8 à 5 mois. Ainsi, la valeur ajoutée du secteur primaire, calculée à prix constants, s'est contractée de 17,7% et sa part dans le produit intérieur brut est revenue, en un an, de 15,3% à 12,4%⁽¹⁾.

L'agriculture

Au début de la campagne agricole 2004-2005, les pouvoirs publics ont pris un certain nombre de mesures au profit du monde rural. Ainsi, la subvention du quintal de semences certifiées de céréales a été relevée de 45 dirhams à 100 dirhams pour le blé tendre, de 50 dirhams à 80 dirhams pour le blé dur et de 60 dirhams à 95 dirhams pour l'orge. De même, l'aide aux agriculteurs pour l'acquisition de tracteurs agricoles, prévue précédemment pour une durée de 5 ans, a été renouvelée pour la même période à partir de juillet 2004 et son taux a été porté au début de 2005 de 25% à 40% du coût du matériel. Toutefois, un plafond a été fixé à 70.000 dirhams pour les coopératives et à 40.000 dirhams pour les individus au lieu de 5.000 et 20.000 dirhams respectivement. En outre, le soutien de l'Etat à la création de vergers a été fixé à 80% du prix d'achat des plants fruitiers. S'agissant du système de garantie de la production céréalière contre la sécheresse, il a été reconduit cette année sur la même superficie de 300.000 hectares, mais seulement 121.000 hectares

(1) Voir annexes statistiques II-1 à II-14

ont été, comme l'année précédente, assurés au profit de 10.353 agriculteurs. Enfin, l'opération de concession des terres gérées par la Société de gestion des terres agricoles (SOGETA) et la Société de développement agricole (SODEA) a permis la location de 44.000 hectares, confiés surtout à des investisseurs nationaux.

Par ailleurs, soucieux d'atténuer l'impact négatif de la sécheresse, l'Etat et le Crédit Agricole du Maroc ont consacré une enveloppe d'environ 3 milliards de dirhams au financement de l'opération d'annulation des crédits contractés par 100.000 petits exploitants auprès de cet organisme.

Céréales et légumineuses

La campagne céréalière a été marquée par des précipitations irrégulières et mal réparties dans le temps, accompagnées de surcroît de gelée en hiver et de températures élevées au printemps, qui ont fortement affecté le rythme de croissance des céréales, pratiquées sur 5,4 millions d'hectares, en contraction de 4,3% d'une campagne à l'autre. En effet, le cumul pluviométrique moyen national dont la moitié a été enregistrée durant les dernières décades d'octobre 2004 et de février 2005, s'est limité à 228 mm, s'inscrivant en baisse de plus de 37% par rapport à la moyenne de la campagne précédente. Ce déficit hydrique s'est davantage creusé au cours des mois d'avril et de mai, période cruciale pour l'épiaison des céréales. Dans ces conditions, la récolte des quatre principales céréales, chiffrée à 42 millions de quintaux, a accusé une chute de moitié, consécutive à la détérioration de même ampleur des rendements. Ainsi, les productions de blé tendre et de blé dur, limitées respectivement à 21 millions de quintaux et à 9,4 millions, ont régressé de 40,2% et de 53,5%. De même, les récoltes d'orge et de maïs ont chuté de 60% et de 78%, pour revenir respectivement à 11 millions de quintaux et à 501.000 quintaux.

En conséquence, les quantités de céréales commercialisées de juin à décembre 2005 par les intermédiaires agréés sur le marché local n'ont pas dépassé 14,8 millions de quintaux, en baisse de 14%. En vue de protéger la production nationale, les pouvoirs publics ont procédé au relèvement des

droits de douane applicables à l'importation de céréales, de 100% à 115% à partir de juillet 2005 pour le blé tendre et de 95% à 170%, au cours des mois de juin et de juillet, pour le blé dur. Ces mesures concernent uniquement la tranche de prix inférieure ou égale à 2.000 dirhams la tonne, la tranche supérieure étant restée soumise au taux unique de 2,5%. Dans ce contexte, les importations de céréales constituées de 32% de blé tendre et dans la même proportion de maïs, se sont élevées à 28,7 millions de quintaux, en accroissement de plus de moitié, du fait essentiellement du triplement des achats d'orge, portés à 6,4 millions de quintaux.

A l'instar des céréales, les cultures de légumineuses se sont vivement ressenties des conditions climatiques défavorables, ce qui s'est traduit par une chute des rendements de 8,2 à 4,2 quintaux à l'hectare. Aussi, la production, limitée à 1,5 million de quintaux, a-t-elle accusé une régression, de 38,3 %, qui a caractérisé l'ensemble des variétés.

Cultures maraîchères

Constituée de 4,8 millions de tonnes de légumes de saison et de 1,3 million de tonnes de primeurs, la production maraîchère s'est établie à 6,1 millions de tonnes et s'est inscrite en baisse de 4% d'une campagne à l'autre, suite au repli des rendements. A l'inverse, les exportations, qui ont bénéficié de prix plus rémunérateurs, se sont élevées à 537.700 tonnes, en progression de 7,7%. Cette orientation favorable résulte de l'amélioration de 7,3% des ventes de tomates, estimées à 236.700 tonnes, dont 220.000 tonnes ont été destinées à l'Union européenne.

Cultures oléicoles

La production d'olives, dont la récolte a débuté fin 2005, a atteint 700.000 tonnes, volume en expansion de 40% par rapport à celui de la campagne précédente. De même, les quantités d'huile extraites ont progressé à un rythme comparable, en s'élevant à 70.000 tonnes. Dans ces conditions, les exportations d'huiles se sont accrues de 32%, en totalisant 31.537 tonnes.

Cultures oléagineuses

L'insuffisance des pluies conjuguée à la hausse des températures, à partir de fin mars 2005, s'est traduite par des baisses tant des superficies que des rendements de tournesol. Au total, la production a chuté de moitié en revenant, en un an, de 350.000 quintaux à 182.000 quintaux. En revanche, la culture d'arachide, pratiquée en totalité en zones irriguées, a atteint 487.000 tonnes, en hausse de 8,2%, attribuable à l'amélioration de 11,1% des rendements, les superficies ayant stagné d'une campagne à l'autre.

Cultures sucrières

La récolte de la betterave à sucre, provenant pour près des sept dixièmes des périmètres des Doukkalas et de Tadla, a progressé de 12,4%, pour s'élever à 3,6 millions de tonnes, grâce à l'élargissement de près de 17% des superficies. En revanche, la production de la canne à sucre s'est établie à 786.254 tonnes et a régressé de 9,8%, du fait de la contraction de 7,8 % des superficies.

Dans ces conditions, la production totale de sucre s'est établie à près de 475.400 tonnes et a accusé un recul de 6,4%. Aussi, les importations de sucre effectuées de juin à décembre 2005, à des prix en hausse d'environ 19 %, ont-elles progressé de 13,3 % en un an pour atteindre 331.600 tonnes, nécessitant une dépense de 815 millions de dirhams, en expansion de 48,4%.

Arboriculture fruitière

La production agrumicole, constituée de plus de 66% de clémentine et de Maroc-Late, a atteint 1,3 million de tonnes, en accroissement de 16% par rapport à la campagne précédente. Parallèlement, les exportations, chiffrées à 490.000 tonnes, se sont révélées supérieures de 12% à celles effectuées au terme de la campagne précédente. Cette évolution favorable recouvre une augmentation d'environ un cinquième des ventes de clémentine, portées à 170.000 tonnes et un léger fléchissement des livraisons d'oranges, limitées à 227.000 tonnes, en raison des gelées qui ont prévalu en hiver.

Après avoir enregistré une diminution de 8% en 2004, la récolte de raisins s'est accrue de 6% pour atteindre 334.000 tonnes, dont 231.000 tonnes de raisins de table et 103.000 tonnes de raisins de cuve.

En forte hausse au cours des deux dernières campagnes, la production de dattes s'est par contre inscrite en baisse de 8,6%, pour s'établir à 64.000 tonnes.

L'élevage

Selon l'enquête effectuée par le Ministère de l'Agriculture en mars et avril 2005, l'effectif du cheptel, constitué à hauteur des sept dixièmes d'ovins, a pratiquement stagné à 24,9 millions de têtes d'une année à l'autre. Pour soutenir ce secteur, les pouvoirs publics ont renforcé les mesures destinées à limiter les effets de la sécheresse. C'est ainsi qu'ils ont suspendu, de juin à décembre 2005, la perception des droits et taxes sur les importations d'orge, pris en charge les frais de transport de cet aliment au profit des zones sinistrées et réduit les droits applicables à l'acquisition de certains autres aliments d'appoint.

S'agissant de la production de viande rouge, elle a nettement progressé, pour s'élever à 400.000 tonnes et celle de viande blanche a atteint 360.000 tonnes, en accroissement de 6% d'une année à l'autre.

La pêche

La production de la pêche côtière, constituée de plus des sept dixièmes de sardines, s'est établie à 865.400 tonnes, volume comparable à celui enregistré au cours des deux dernières années, pour une valeur de 3,4 milliards de dirhams. Les apports de la pêche ont été destinés à hauteur de 39% à la consommation de poisson frais et dans la même proportion aux unités

de fabrication de la farine et de l'huile de poisson, le reste ayant été livré aux conserveries et aux usines de congélation.

En baisse continue depuis 2001, du fait des mesures prises pour permettre la reconstitution du stock halieutique, les apports de la pêche hauturière ont plus que doublé cette année tant en volume qu'en valeur, pour s'élever respectivement à 64.500 tonnes et à 3 milliards de dirhams, les périodes de repos biologique ayant été réduites de 8 à 5 mois.

Au total, la production du secteur de la pêche a avoisiné 930.000 tonnes, pour une valeur de 6,4 milliards de dirhams, en progression respectivement de 4,2% et de plus de moitié par rapport à 2004.

Constituées essentiellement de conserves de poissons, les exportations de produits de la pêche se sont élevées à 352.000 tonnes et ont progressé de plus d'un quart en un an. Parallèlement, les recettes procurées, évaluées à 9,4 milliards de dirhams, ont enregistré une augmentation de 26%, attribuable principalement à l'élargissement sensible des ventes de crustacés, mollusques et coquillages.

Par ailleurs, le Maroc et l'Union européenne ont signé, en juillet 2005, un nouvel accord de pêche de quatre ans au terme desquels 119 navires européens ont été autorisés à reprendre la pêche de poisson pélagique exclusivement sur le littoral atlantique et pour des quotas déterminés. La contribution financière annuelle de l'Union européenne a été fixée à près de 41 millions d'euros. Parallèlement, l'accord entre le Maroc et la Russie, signé en octobre 2002 pour une durée de 3 ans et entré en vigueur en 2003, a été prorogé d'une année à partir de septembre 2005. En outre, le nombre de navires russes autorisés à pêcher dans les eaux territoriales nationales, initialement fixé à 12, a été porté à 28 et les quotas de poisson pélagique accordés ont été relevés de 120.000 à 200.000 tonnes.

◆ Les mines

L'activité minière

A la faveur de la consolidation de la demande extérieure et des prix, surtout des phosphates et des dérivés, l'activité d'extraction⁽¹⁾ a marqué cette année une hausse de 6,6% après celle de 8,1%, observée en 2004. De même, les recettes des exportations, chiffrées à 6 milliards de dirhams, ont enregistré une augmentation de près d'un quart, du fait notamment de l'appréciation des cours mondiaux.

Les phosphates

Le raffermissement de la demande des phosphates et des dérivés, a permis au groupe de l'Office chérifien des phosphates (OCP) de développer pour la deuxième année consécutive ses livraisons à l'étranger tant de phosphates bruts que d'acide phosphorique.

La production marchande de phosphates a atteint 27,3 millions de tonnes et a enregistré une hausse de 7,4% qui succède à celle de 10,9% réalisée l'année précédente. Parallèlement, les exportations se sont chiffrées à 13,3 millions de tonnes, en accroissement de 12,5%, dû pour une large part à la progression des achats du Pakistan et de l'Indonésie. Les recettes correspondantes ont totalisé 4,6 milliards de dirhams et ont augmenté de plus de 22%. Quant à la répartition géographique des exportations de l'OCP, elle demeure caractérisée par la prépondérance de la part des Etats-Unis qui ont acquis un cinquième des quantités livrées suivis de l'Espagne, de l'Inde, du Mexique et du Brésil, qui ensemble, ont reçu comme l'année précédente près de la moitié des exportations totales.

(1) Voir annexes statistiques III-1 et III-2

Atteignant 13,9 millions de tonnes, les livraisons de phosphates bruts aux unités locales de transformation, en augmentation de 11,6% l'année précédente, ont progressé de 3,6% en 2005. La fabrication d'acide phosphorique a été portée à 3,4 millions de tonnes, en hausse de 4,2% tandis que celle d'engrais est restée stable, à 2,4 millions de tonnes. A l'exportation, les ventes d'acide ont stagné, à 2,2 millions de tonnes tandis que celles d'engrais ont diminué de 6%, à 1,9 million de tonnes. Ensemble, elles ont rapporté 11,6 milliards de dirhams, montant en essor de 14% d'une année à l'autre.

En définitive, les recettes du groupe OCP se sont améliorées de plus de 16% pour atteindre 16,1 milliards de dirhams, dont plus des sept dixièmes au titre des produits dérivés, reflétant ainsi l'importance de la politique de valorisation des ressources locales. A cet effet, l'année 2005 a été marquée par la conclusion de nouveaux accords en joint-venture entre l'OCP et des investisseurs du Brésil et de l'Inde pour la construction à Jorf Lasfar de nouvelles usines de fabrication d'acide phosphorique et d'engrais.

Les autres minerais

Le mouvement de hausse des cotations des autres produits miniers, amorcé précédemment, s'est poursuivi cette année, stimulant ainsi de façon significative l'activité minière. Ainsi, la production totale de minerais a atteint 1,2 million de tonnes et a progressé de plus de 17% grâce au redressement de l'extraction de la plupart des substances.

La même orientation a caractérisé les exportations qui se sont accrues de 6,8% en volume et de près d'un tiers en valeur pour atteindre 1,4 milliard de dirhams, dont 39% au titre des livraisons de zinc.

◆ L'énergie

L'accroissement soutenu de la demande d'énergie a de nouveau nécessité en 2005 un très large recours aux importations dans un contexte de renchérissement des prix internationaux du pétrole qui ont atteint en moyenne 53,3 dollars le baril, en expansion de 41,5% par rapport à 2004. Aussi, la facture énergétique a-t-elle augmenté de près de moitié pour atteindre 39,3 milliards de dirhams, les quantités importées ayant été accrues de 11,5% et portées à 13,2 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP).

La consommation finale d'énergie⁽¹⁾, estimée à 11,8 millions de TEP, a progressé de 6,6% au lieu de 3,9% un an auparavant. Cette accélération a concerné surtout la consommation de charbon et d'électricité, celle de produits pétroliers, au demeurant prépondérante, ayant progressé à un rythme moins élevé que précédemment.

Parallèlement, la production d'énergie s'est élevée à 11,2 millions de TEP et s'est inscrite en hausse de 12,8% au lieu de plus d'un cinquième l'année précédente.

Les produits pétroliers

Stimulée par l'expansion de l'utilisation du fuel par les centrales thermiques, l'activité de raffinage, assurée exclusivement par la SAMIR, s'est accrue de près de 12% pour s'élever à 6,4 millions de tonnes, extraites à partir de 7,1 millions de tonnes de pétrole brut importé. L'alourdissement de 54% du coût des acquisitions de pétrole brut et de produits raffinés, chiffré à 35,5 milliards de dirhams, a amené les pouvoirs publics à relever à deux reprises les tarifs intérieurs de vente. Ainsi, durant l'année 2005, les tarifs ont été augmentés en moyenne de 10,7% pour le super, de 16,8% pour le gasoil

(1) Voir annexes statistiques III-3 à III-7

et le pétrole lampant et de 38,4% pour le fuel. Ces mesures qui n'ont pas concerné le gaz butane se sont traduites par des hausses modérées des prix n'ayant qu'un impact limité sur la consommation. En effet, la progression des ventes de produits pétroliers s'est accélérée, passant en un an de 4,5% à 6,7%, en rapport notamment avec l'expansion de 42% de l'utilisation du fuel par les centrales thermiques.

L'électricité

La production nette d'électricité, assurée à raison des deux tiers par les concessionnaires et d'un tiers par l'Office national de l'électricité (ONE), a atteint 18,7 milliards de kwh et a enregistré une expansion de 14% au lieu de 7% un an plus tôt. Une telle évolution s'explique par le renforcement du potentiel productif avec la mise en service, au début de 2005, de la centrale à cycle combiné de Tahaddart d'une puissance de 463 MW. Utilisant essentiellement du gaz naturel, cette unité a fourni plus d'un dixième de la production totale d'électricité, permettant ainsi de faire face à l'accroissement des besoins et de combler la régression tant des apports des usines hydroélectriques que des importations, chiffrés respectivement à 1,4 milliard et à 815 millions de kwh.

Quant à la consommation d'électricité, elle a été estimée à 17 milliards de kwh, en augmentation de 8,2% au lieu de 7,9% un an auparavant. Ce mouvement soutenu de la demande émanant tant des industries que des ménages a nécessité cette année un investissement global de 4,8 milliards de dirhams au lieu de 4,5 milliards en 2004. Il a été consacré à l'augmentation, de 72% à 81%, du taux de réalisation du programme d'électrification rurale et à l'installation des parcs éoliens d'Essaouira et de Tanger. Parallèlement, des appels d'offres pour la construction des centrales de Ain Beni Mathar et d'Al Wahda, ont été lancés et le renforcement des interconnexions avec les pays voisins a été poursuivi grâce au doublement de la capacité de transit avec l'Espagne.

Dans le domaine pétrolier, l'Office national des hydrocarbures et des mines a multiplié les

actions de promotion auprès des investisseurs étrangers. C'est ainsi que de nouveaux accords ont été signés, portant ainsi à 26 le nombre de sociétés opérant au Maroc à la recherche d'hydrocarbures sur des superficies estimées à 107.000 km² en offshore et à 23.000 km² en on-shore.

◆ Les industries de transformation

En 2005, l'activité industrielle a évolué dans un contexte international marqué, notamment, par la faiblesse de la croissance dans la zone euro, principal partenaire du Maroc, ainsi que par l'accentuation de la concurrence, consécutivement à la fin de l'accord sur les textiles et les vêtements et à la poursuite du processus de démantèlement tarifaire. Sur le plan interne, la conjoncture a été marquée par la hausse des coûts de l'énergie, le relèvement du SMIG dans les secteurs du textile, du cuir et de l'agro-alimentaire qui a pâti, de surcroît, de la chute de la production agricole.

Dans ces conditions, la croissance du secteur industriel s'est limitée à 2,5% au lieu de 3,1% un an auparavant⁽¹⁾ et sa part dans le PIB est restée stable à 16,6%. Cette évolution recouvre une baisse de l'activité du textile et de l'habillement et une hausse de celles des autres branches.

En vue d'accélérer le processus de mise à niveau du tissu industriel et d'améliorer sa compétitivité dans un contexte marqué par l'ouverture accrue de l'économie nationale sur l'extérieur et l'accentuation de la concurrence, les pouvoirs publics ont mis en place, en 2005, une nouvelle stratégie industrielle appelée le "Plan Emergence". Celui-ci prévoit le développement de certains secteurs porteurs, notamment, l'offshoring, l'industrie automobile, l'électronique et l'aéronautique, ainsi que la création de zones franches dédiées aux industries orientées vers l'exportation. Parallèlement, la modernisation des branches de l'agro-alimentaire, de la transformation des produits de la mer et du textile, grands pourvoyeurs d'emplois, sera renforcée.

(1) Voir annexe statistique IV-1

A cet égard, l'Etat a signé cette année avec les professionnels du textile et de l'habillement un accord de relance du secteur prévoyant, d'une part, des facilitations douanières, assorties d'une baisse des droits de douane sur les importations de matières premières, d'accessoires et de fournitures et, d'autre part, la mise en place d'instruments appropriés de financement et de restructuration financière, à travers, notamment, les concours du Fonds Hassan II pour le développement économique et social et le Fonds de promotion des investissements. Au demeurant, l'industrie du textile devrait bénéficier à la fois de la réinstauration des quotas par l'Union Européenne sur des produits chinois et des avantages de l'accord du cumul pan-euromediterraneen des règles d'origine. En outre, l'entrée en vigueur, en 2006 de l'accord de libre échange avec les Etats-Unis, devrait entraîner le développement des exportations et partant des investissements dans le secteur.

Groupes de branches industrielles	Pondérations	Variations en % des indices de la production industrielle		
		2003	2004	2005
• Industries alimentaires, boissons et tabacs	249	+ 3,7	+ 5,3	+2,4
• Textile, habillement et cuir	223	- 3,7	- 0,5	-2,1
• Chimie et parachimie	218	+ 4,9	+ 2,7	+3,0
• Industries métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques	181	+ 5,8	+ 1,9	+3,4
• Bois et matériaux de construction	129	+ 8,6	+ 5,3	+7,0
Ensemble des industries de transformation	1.000	+ 3,5	+ 3,1	+2,5

Industries alimentaires, boissons et tabacs

Les industries agro-alimentaires ont enregistré cette année une progression de 2,4% au lieu de 5,3% un an auparavant, du fait des évolutions divergentes des différentes branches.

Ainsi, les branches du sucre et des boissons et tabacs ont régressé respectivement de 1,3% et de 2,3%, en liaison avec la baisse de la production agricole.

En revanche, l'activité des minoteries s'est redressée de 5% et celle d'aliments pour animaux a progressé de 16,7%, suite à l'intensification des importations de céréales, en particulier d'orge, dont les droits de douane ont été réduits. Parallèlement, la transformation de poissons en conserves a enregistré une hausse de 11,4%, à la faveur de l'amélioration des ressources halieutiques consécutivement à la réduction de la période du repos biologique de 8 à 5 mois.

Stimulée essentiellement par la demande locale, la fabrication de conserves de fruits et de légumes a marqué une progression de 4,6%, après la forte baisse de 9,3% enregistrée un an auparavant.

Industries du textile, de l'habillement et du cuir

Les industries du textile, de l'habillement et du cuir ont continué en 2005 à faire face à une conjoncture difficile, marquée par la fin de l'accord sur les textiles et les vêtements et l'accentuation de la concurrence asiatique.

Dans ces conditions, l'activité du secteur a poursuivi la tendance baissière entamée depuis 2003, en enregistrant une régression de 2,1% qui recouvre une contraction des cadences de fabrication de la branche de la confection et une quasi-stagnation de celles du textile et du cuir.

L'activité de la confection a ainsi fléchi de 4%, sous l'effet d'une diminution de 5,6% de la fabrication d'articles de lingerie et de chemises et de 3,6% des vêtements de dessous.

En revanche, la branche textile a enregistré une quasi-stagnation qui recouvre des hausses de 11,3% et de 3,8% respectivement de l'industrie de la soie et des fibres et de la fabrication d'ouvrages simples en tissu et une contraction de 6,4% de la production de tapis et de 4,8% de l'industrie cotonnière. Quant à l'activité dans la branche de la bonneterie, elle est demeurée stable.

Dans le secteur du cuir, la fabrication de chaussures a progressé de 9,5%, à la faveur de l'augmentation sensible de la demande étrangère, ce qui n'a pas manqué de stimuler l'activité des tanneries, en accroissement de 3,7%. A l'inverse, la production des autres articles en cuir a régressé de 16,1% d'une année sur l'autre.

Industries chimiques et parachimiques

Les industries chimiques et parachimiques ont affiché en 2005 une croissance de 3%, légèrement supérieure à celle réalisée l'année précédente. Cette évolution traduit une hausse de la production de dérivés de phosphates, de peintures et de papier et carton, une stagnation de l'industrie pharmaceutique et une baisse de la fabrication d'articles en caoutchouc.

Bénéficiant de l'accroissement de la demande mondiale, la production d'acide phosphorique a enregistré une hausse de 4,2%, s'établissant à 3,4 millions de tonnes, tandis que celle d'engrais a pratiquement stagné, à 2,4 millions de tonnes.

Dans le même temps, la fabrication de peintures s'est accrue de 9,8% en liaison, notamment, avec la poursuite de la réalisation des programmes de construction de logements. La même évolution a concerné la fabrication de matières plastiques et de détergents qui ont progressé respectivement de 3,5% et de 2,8%.

L'activité de la branche du papier et carton s'est renforcée de 10,4%, en relation avec la progression d'un quart des exportations de la pâte à papier, portées à 123.000 tonnes et le raffermissement de la demande émanant de la branche de l'imprimerie et de l'édition.

A l'inverse, la fabrication de médicaments, en baisse de 10,2% en 2004, a stagné cette année, tandis que celle d'articles en caoutchouc, affectée par la chute des exportations de pneus, a régressé pour la deuxième année consécutive.

Industries mécaniques, métallurgiques, électriques et électroniques

Les industries mécaniques, métallurgiques, électriques et électroniques ont poursuivi la tendance haussière observée au cours des dernières années. En effet, l'indice de ce secteur a progressé de 3,4% au lieu de 1,9% un an auparavant. Cette orientation d'ensemble recouvre des évolutions divergentes des différentes branches.

Ainsi, l'indice des industries métalliques de base, en diminution de 2,1% en 2004, a enregistré une forte reprise, de 14,3%, due à l'accroissement de 40,4% de la transformation des métaux non ferreux et de 11,5% de l'activité dans la sidérurgie.

De même, la fabrication de matériel électrique et électronique s'est accrue de 4,3% en 2005 au lieu de 1,8% un an auparavant, à la faveur de la progression sensible de la production de matériels d'éclairage qui a plus que compensé la baisse enregistrée par la fabrication de câbles et fils électriques et d'appareils et matériels électroniques.

La production d'ouvrages en métaux a augmenté de 1,6% au lieu de 2% l'année précédente. Cette décélération résulte d'une hausse de la fabrication de machines et ressorts, d'articles métalliques et de tuyauterie et d'une baisse de celle d'emballages et d'ustensiles de ménages.

Quant à la production de matériel de transport, en hausse de 4% en 2004, elle a affiché cette année une quasi-stagnation qui recouvre une chute des activités de montage de véhicules utilitaires et de matériel ferroviaire et une progression de la fabrication de cyclomoteurs et voitures particulières. Ainsi, le montage de ces dernières s'est accru de 14,3% au lieu de 5,1%

en 2004 en liaison essentiellement avec la fabrication de la nouvelle voiture économique, commercialisée à partir de juillet 2005. En regard, les importations de voitures ont progressé de 23% pour atteindre 41.561 unités, ce qui porte les ventes totales de voitures de tourisme à 56.183 unités.

Matériaux de construction

Bénéficiant de la poursuite de la réalisation de programmes de construction de logements, de l'accélération des travaux d'infrastructures de base et du renforcement des investissements dans le secteur du tourisme, la branche des matériaux de construction et de bois a enregistré une hausse de 7% qui succède à celle de 5,3% affichée l'année précédente. Cette orientation favorable est reflétée par la progression de 5% des ventes de ciments, chiffrées à 10,3 millions de tonnes, ainsi que par l'augmentation de près d'un quart de la fabrication d'agglomérés et de 41% de la menuiserie de bâtiment.

◆ Le tourisme

La nette reprise du tourisme mondial, amorcée en 2004, s'est confirmée en 2005 et ce en dépit d'une conjoncture internationale peu favorable marquée notamment par l'instabilité géopolitique, la propagation de la grippe aviaire, les catastrophes naturelles en Asie et en Amérique et, enfin, l'impact du renchérissement des cours de pétrole. Ainsi, l'effectif des touristes a atteint 808 millions et a enregistré une progression de 5,5%, après celle de 10% réalisée un an auparavant. En accueillant 443,9 millions de visiteurs, nombre en hausse de 4,3%, l'Europe a maintenu sa part dans le tourisme mondial aux environs de 55%. Elle est suivie successivement par la zone Asie et pacifique et par le continent américain qui ont reçu respectivement 156 millions et 133,1 millions, effectifs en accroissement de 7,4%. De même,

l'Afrique a légèrement amélioré sa part, passée en un an de 5,3% à 5,6% grâce au développement de 9,4% du flux touristique, porté à 45,3 millions. Sur ce total, le nombre de personnes ayant visité l'Afrique du Nord a atteint 13,6 millions, en hausse de 6,3%.

A l'échelle nationale, l'activité touristique s'est consolidée également cette année à la faveur notamment du raffermissement de la demande des marchés émetteurs et de l'ouverture de l'espace aérien entre le Maroc et l'Union européenne. En effet, le flux touristique à destination du Maroc a atteint 6,1 millions de visiteurs et a enregistré une progression de 5,6%, qui recouvre un accroissement de 10,1% du nombre des touristes étrangers et une stabilité de l'effectif des Marocains résidant à l'étranger. De même, les nuitées totales recensées dans les hôtels classés, chiffrées à 15,2 millions, ont augmenté de 15,6% portant ainsi le taux d'occupation à 47% au lieu de 43% l'année précédente. Parallèlement, les recettes de voyages, évaluées à 41 milliards de dirhams, se sont renforcées, en un an, de près de 18%.

Ces évolutions positives confirment la tendance observée auparavant et confortent la stratégie de développement du secteur touristique qui, appuyée par des programmes et des mesures d'encouragement prévus à cet effet, s'est fixée comme objectifs de porter la capacité d'accueil à 230.000 lits et de drainer 10 millions de touristes à l'horizon 2010.

Dans ce cadre, les investissements opérés dans ce secteur en 2005 ont porté sur la création de 22 nouveaux établissements hôteliers et la rénovation de 150 autres unités, renforçant ainsi de 8.206 nouveaux lits la capacité totale d'accueil portée à 122.556 lits, dont près du quart est localisé à Marrakech et plus du cinquième est installé à Agadir. De même, 58 conventions, visant la réalisation de 57.779 lits supplémentaires d'une enveloppe globale estimée à 27,2 milliards de dirhams, ont été signées entre l'Etat et les opérateurs privés nationaux et étrangers.

Dans le même temps, les travaux d'aménagement des stations balnéaires de Saidia, d'El Jadida, de Larache et d'Essaouira ont été poursuivis. Ces programmes ont été, au demeurant, renforcés au début de 2006, par la concession du site de Taghazout et par le démarrage des travaux d'aménagement de la vallée de Bouregreg à Rabat avec des investisseurs des Emirats Arabes Unis.

S'agissant du tourisme rural, la politique de développement arrêtée en 2003 et déclinée en plusieurs actions, a été poursuivie en collaboration avec les acteurs locaux, au niveau principalement des villes d'Immouzer et de Chefchaouen en vue de mettre en place un plan promotionnel pour ces régions et de développer des partenariats avec les Tours Opérateurs.

De même, la nouvelle stratégie pour le développement du tourisme interne, élaborée cette année, prévoit la mise en place d'un réseau de distribution moderne et l'émergence de Tours Opérateurs spécialisés.

Dans le domaine du transport aérien, l'année 2005 a enregistré une croissance du trafic qui s'explique par l'ouverture progressive de l'espace aérien à partir de 2004, ainsi que par le dynamisme de Royal Air Maroc et de sa filiale "Atlas Blue" qui ont ouvert de nouvelles dessertes à destination de l'Europe et de l'Afrique. Cette évolution a incité les opérateurs touristiques nationaux à créer à la fin de 2005 une nouvelle compagnie privée à bas prix "Jet4you", dont le capital est détenu à hauteur de 40% par des investisseurs étrangers. Cette libéralisation a été confirmée après la signature à la fin de l'année 2005 de l'accord global aérien "Open Sky" entre le Maroc et l'Union européenne. Cet accord prévoit la suppression des contraintes relatives à la nationalité, à la capacité et à la fréquence du trafic, le développement des investissements dans ce domaine, le rapprochement des législations aériennes et l'autorisation des compagnies européennes à bas prix à exploiter les destinations touristiques du Maroc.

Le flux touristique⁽¹⁾

Constitué à hauteur de plus des neuf dixièmes de touristes de séjour, l'effectif des étrangers qui ont visité le Maroc en 2005, a progressé de 10,1% et a atteint 3,3 millions de personnes, dont près de 76% en provenance de l'Union européenne. A l'exception des visiteurs allemands et de ceux des pays scandinaves, en baisse respectivement de 1,4% et de 12,5%, les principaux marchés émetteurs de l'Europe ont évolué favorablement. Ainsi, le nombre des ressortissants français, chiffré à 1,3 million de personnes, a augmenté de 14,6% et a représenté près de 41% du total des touristes étrangers. De même, l'effectif des espagnols et des anglais a atteint respectivement 367.811 et 193.552 visiteurs, en accroissement annuel de 16 % et de 14,4%, confirmant ainsi le mouvement de reprise observé déjà en 2004. Cette évolution favorable a concerné aussi le flux en provenance du continent américain, qui s'est élevé à 140.194, en progression de 9,5%. De même, les arrivées des ressortissants du Maghreb et du Moyen Orient, chiffrées respectivement à 93.549 et à 81.376, ont augmenté en un an de 14,1% et de 8,7 %, consolidant ainsi l'évolution positive observée l'année précédente.

Le transport aérien demeure la voie la plus empruntée, avec plus des trois quarts du total de touristes étrangers de séjour, dont 39 % et 32% ont été enregistrés respectivement par les aéroports de Marrakech et de Casablanca, ceux ayant transité par Agadir ont représenté 19%. Quant au nombre des arrivées par les voies maritime et terrestre, il a représenté respectivement 14% et 10% du flux global.

L'activité hôtelière

Les nuitées recensées par les hôtels classés ont atteint 15,2 millions et ont progressé en un an de 15,6%, à la faveur de l'expansion de près de 19% des nuitées effectuées par les touristes étrangers, notamment les français qui ont réalisé à eux seuls 51% du total des nuitées. Cette évolution est due

(1) Voir annexe statistique V-1

principalement à la densité du réseau aérien avec la France et aux tarifs promotionnels pratiqués par les opérateurs du secteur. De même, le tourisme interne a contribué pour près de 3 millions de nuitées, enregistrant un accroissement de 3,4%, au lieu de 7,5% en 2004. La fréquentation hôtelière a bénéficié surtout aux hôtels classés dans la catégorie 4 étoiles accueillant plus du tiers et aux villes de Marrakech et d'Agadir, qui ont reçu respectivement 38% et 32% du total.

S'agissant du taux d'occupation, qui avait augmenté de 4 points en 2004, il s'est de nouveau amélioré cette année, en passant de 43% à 47%, avec des taux nettement supérieurs à la moyenne nationale dans les villes de Marrakech et d'Agadir et nettement inférieurs à Tétouan et à Oujda.

◆ La demande

La demande finale des résidents a atteint 492,4 milliards de dirhams et a marqué une hausse de 4,1% au lieu de 8,3% l'année précédente, faisant apparaître au regard du produit intérieur brut, un déficit en ressources de 34,8 milliards de dirhams, représentant 7,6% du PIB au lieu de 6,7%. En effet, les importations de biens et services non facteurs ont totalisé 180,6 milliards dirhams et ont augmenté de 15%, sous l'effet de la nette progression des achats de marchandises, notamment de produits pétroliers et de demi-produits. Parallèlement, les exportations de biens et services non facteurs ont atteint 145,8 milliards et ont progressé de 14,4%, grâce principalement à l'accroissement sensible des recettes procurées par les services et, dans une moindre mesure, à l'augmentation des ventes de marchandises, en particulier de produits alimentaires, de demi-produits et de produits bruts⁽¹⁾.

◆ La consommation

La consommation finale nationale, estimée à 373,6 milliards, soit 81,6% du PIB, s'est accrue de 3,2% au lieu de 7,8% un an auparavant. Cette décélération est imputable au repli prononcé de la demande des ménages ruraux, en raison de la mauvaise campagne agricole. Les dépenses des ménages en biens et services n'ont de ce fait augmenté que de 1,2%, rythme nettement inférieur à celui de 4,5% enregistré par le revenu national brut disponible. Quant à la consommation des services non marchands fournis par les administrations publiques, elle a enregistré une hausse de 8,8% au lieu de 5,6% une année plus tôt.

(1) Voir annexes statistiques I-5 à I-7

◆ L'investissement

Compte tenu d'une hausse des stocks de 2,9 milliards de dirhams, l'investissement a été estimé à 118,8 milliards de dirhams, montant en progression de 7% par rapport à l'année précédente. La formation brute de capital fixe s'est élevée à 115,9 milliards et a marqué une hausse de 6,3% au lieu de 8,5% en 2004, laissant apparaître un taux d'investissement de 25,3% au lieu de 24,6%, à la faveur de la poursuite de la réalisation des grands projets d'infrastructure, de construction de logements et de l'accroissement des acquisitions en matériels et outillages des unités industrielles engagées dans la mise à niveau de leur appareil de production.

Les acquisitions de matériel et outillage, dont la part dans la FBCF s'est établie à 53%, ont affiché une augmentation de 5%, après celle de 10,3% observée en 2004, traduisant ainsi la poursuite de l'effort d'équipement dans la quasi-totalité des secteurs. En particulier, la Société anonyme marocaine de l'industrie de raffinage (SAMIR) a alloué, en 2005, un montant de plus d'un milliard de dirhams à la modernisation de la raffinerie de Mohammedia pour la ramener aux standards européens. De même, la Compagnie aérienne nationale (Royal Air Maroc) a renforcé sa flotte par l'acquisition de deux nouveaux avions.

(en millions de dirhams)

Composantes de la formation brute de capital fixe	2002	2003	2004	2005	Variations en %	
					2004	2005
					2003	2004
Matériel et outillage	45.650	52.452	57.854	60.747	+10,3	+5,0
Bâtiment	24.971	28.792	30.807	32.347	+7,0	+5,0
Travaux publics	16.550	15.171	16.229	18.663	+ 7,0	+15,0
Aménagement et plantations	2.761	2.832	2.866	2.860	+1,2	-0,2
Bétail	1.210	1.252	1.327	1.301	+6,0	-2,0
Formation brute de capital fixe (FBCF)	91.142	100.498	109.083	115.918	+ 8,5	+ 6,3
Taux d'investissement FBCF/PIB (en %)	22,9	24,0	24,6	25,3		

Quant à l'investissement dans le secteur du bâtiment, il s'est consolidé, enregistrant une augmentation de 5% au lieu de 7% en 2004. Les principales réalisations ont porté notamment sur la poursuite de la construction de logements et le renforcement de l'infrastructure hôtelière dans le cadre du Plan Azur. Parallèlement, l'activité des travaux publics, en hausse de 7% en 2004, s'est accrue cette année de 15%, en liaison avec la poursuite du programme autoroutier et de l'extension du réseau ferroviaire et des infrastructures aéroportuaires et portuaires.

Par ailleurs, la Commission des Investissements a approuvé cette année 47 projets de conventions d'investissement pour un montant global de 20 milliards DH au lieu de 14 milliards en 2004. Ces projets devraient permettre la création de 15.443 nouveaux emplois directs.

◆ L'épargne nationale

Suite à une hausse de 20,5% des revenus et des transferts nets reçus de l'extérieur, estimés à 45,9 milliards de dirhams, du fait du renforcement des transferts des Marocains résidant à l'étranger, le revenu national brut disponible s'est accru de 4,5%, pour atteindre 503,5 milliards de dirhams. Aussi, l'épargne nationale brute a-t-elle atteint 130 milliards de dirhams, montant en accroissement de 8,6% au lieu de 2,9% une année auparavant, faisant apparaître un taux d'épargne de 28,4% du PIB au lieu de 27% en 2004. Cette épargne a permis de couvrir la totalité des dépenses d'investissement et de dégager, pour la cinquième année consécutive, une capacité de financement estimée à plus de 11 milliards de dirhams, représentant 2,4% du PIB au lieu de 1,9% en 2004.

◆ Les prix

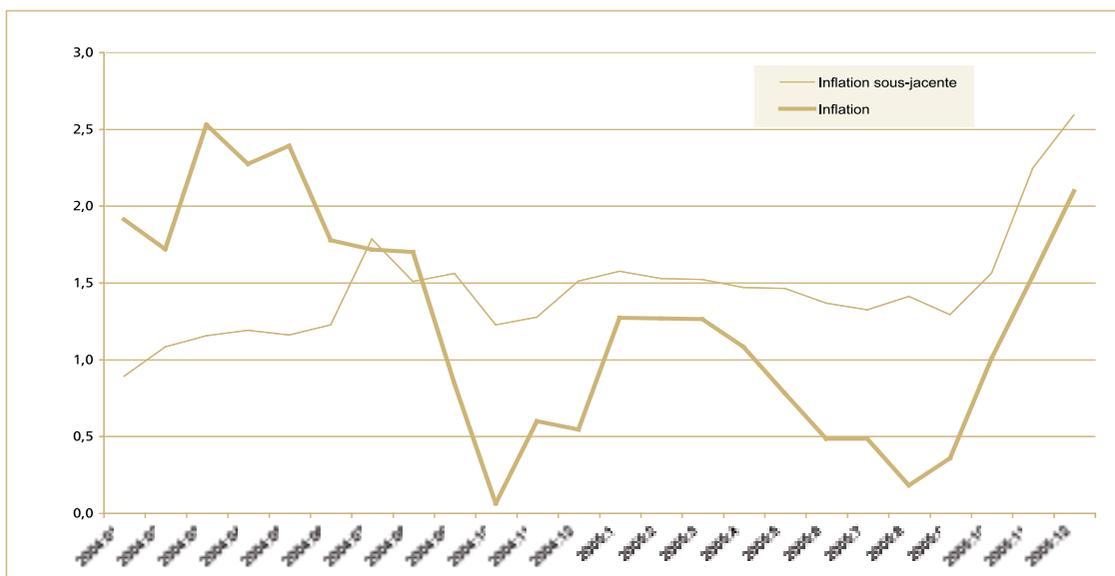
L'inflation en 2005 est restée maîtrisée, comme en témoignent les indicateurs des prix, aussi bien au niveau de la consommation que de la production manufacturière hors énergie. En effet, après l'augmentation de 1,5% observée en 2004, l'indice du coût de la vie a fait apparaître une hausse qui n'a pas dépassé 1% du fait du net ralentissement des prix des produits alimentaires, dont la hausse s'est chiffrée à 0,3%, au lieu de 1,6% en 2004. Ces derniers ont été marqués, à l'instar des années antérieures, par les fortes fluctuations que connaissent les prix des produits agricoles frais et qui influencent la variation de l'indice général. Les prix des produits non alimentaires ont enregistré dans l'ensemble une progression de 1,5%, comparable à celle de l'année précédente, avec des augmentations des prix des services relativement plus rapides que celles des prix des autres articles, notamment les produits industriels⁽¹⁾.

Pour sa part, l'indicateur de l'inflation sous-jacente (voir encadré 1), qui traduit mieux la tendance fondamentale des prix en excluant de l'indice du coût de la vie les produits dont les prix sont administrés ou connaissent une forte volatilité, a fait ressortir une hausse de 1,6% au lieu de 1,3% en 2004.

L'évolution des prix en 2005 confirme ainsi la tendance modérée enregistrée durant la dernière décennie, avec une augmentation moyenne inférieure à 2%, à la faveur d'une politique monétaire prudente et d'un régime de change fixe. Le niveau bas de l'inflation s'explique également par la détente tant des prix à la production des industries manufacturières hors énergie, que de ceux des biens importés, en liaison avec le démantèlement tarifaire et le développement de la concurrence. Au demeurant, l'impact de la flambée des cours mondiaux du pétrole en 2005 a été atténué par la poursuite du soutien des prix intérieurs des produits pétroliers par l'Etat à travers la Caisse de compensation. De fait, les relèvements des prix de ces produits, opérés en mai et en août, ont été limités et leurs effets indirects ne semblent pas avoir affecté, de manière notable, le niveau général des prix.

(1) Voir annexes statistiques VI-1 et VI-2

EVOLUTION DES PRIX EN GLISSEMENT ANNUEL

**Encadré 1 : L'indicateur de l'inflation sous-jacente**

L'évolution des prix à la consommation est suivie au Maroc à l'aide d'un indice du coût de la vie qui est très sensible aux fluctuations des prix des produits alimentaires. Dans le cadre de l'affinement de ses instruments d'analyse des prix pour les besoins de la politique monétaire, Bank Al-Maghrib, à l'instar des autres banques centrales, a élaboré un indicateur de l'inflation sous-jacente. Le principe de construction de cet indicateur consiste à confectionner à partir de l'indice des prix à la consommation un autre indice qui ne tient pas compte des chocs transitoires sur les prix et retrace de ce fait la tendance fondamentale de l'inflation.

L'indicateur de l'inflation sous-jacente a été choisi sur la base d'une étude comparative en tenant compte d'un ensemble de critères (robustesse et absence de biais, disponibilité de cet indicateur en même temps que l'ICV, crédibilité et vérifiabilité). Il est calculé selon la méthode de l'exclusion. Ainsi, ont été exclus de l'indice du coût de la vie calculé par le Haut Commissariat au Plan, les prix des viandes, des poissons frais, des légumes et fruits frais, ainsi que ceux du sucre, des tabacs et des transports privés.

Vis-à-vis de nos principaux partenaires et de certains pays émergents, le différentiel d'inflation est demeuré, au cours des dernières années, favorable au Maroc, comme il ressort du tableau ci-après:

Evolution de l'inflation (en %)

PAYS	2003	2004	2005
Maroc	+ 1,2	+ 1,5	+ 1,0
Zone euro	+ 2,1	+ 2,1	+ 2,2
USA	+ 2,3	+ 2,7	+ 3,4
Tunisie	+ 2,8	+ 3,6	+ 2,0
Egypte	+ 3,2	+ 10,3	+ 11,4
Turquie	+ 25,2	+ 8,6	+ 8,2
Chine	+ 1,2	+ 3,9	+ 1,8

◆ L'indice du coût de la vie

Conformément à son profil saisonnier habituel, l'évolution de l'indice du coût de la vie durant l'année 2005 a été marquée par une hausse de janvier à mars, due essentiellement au renchérissement des légumes frais, causé par la vague de froid qui a sévi pendant cette période. L'orientation à la baisse entamée à partir du mois d'avril, en liaison avec le repli des prix des viandes et la disponibilité de l'offre de produits frais, s'est poursuivie jusqu'en juillet, à l'exception du mois de mai qui a connu un relèvement des prix internes des produits pétroliers raffinés. Le mouvement ascendant a repris en août, suite au deuxième relèvement des prix des pétroliers raffinés, et a été soutenu par les pressions qui s'exercent habituellement sur les prix durant la période estivale et s'est maintenu jusqu'en novembre,

du fait du raffermissement de la consommation à l'occasion du mois de Ramadan. En revanche, l'indice a accusé une baisse sensible en décembre, sous l'effet du fléchissement saisonnier des prix des produits alimentaires.

Groupes de produits	Pondérations (en %)	Variations en % des indices moyens du coût de la vie		
		2003	2004	2005
Produits alimentaires	44,82	+1,3	+1,6	+0,3
dont : Viandes	11,90	+ 3,8	+ 3,1	- 2,6
Légumes frais	4,84	+ 0,5	- 4,9	+ 0,8
Légumes secs	0,63	- 13,3	+ 2,8	+12,7
Fruits frais	1,96	- 3,2	+11,0	- 5,9
Produits non alimentaires et services	55,18	+ 1,0	+ 1,5	+ 1,5
- Habillement	6,34	+ 0,8	+ 0,9	+ 0,7
- Habitation	14,29	+ 1,2	+ 1,7	+ 1,3
- Equipements ménagers	5,00	+ 0,4	+ 0,6	+ 1,0
- Soins médicaux	5,44	+ 1,8	+ 1,8	+ 1,1
- Transport et communications	7,79	+ 0,2	+ 0,9	+ 4,5
- Loisirs et culture	5,67	+ 2,0	+ 2,6	+ 0,9
- Autres biens et services	10,76	+ 1,1	+ 1,5	+ 0,9
Indice général	100	+ 1,2	+ 1,5	+ 1,0
Inflation sous-jacente	72,5	+ 0,8	+ 1,3	+ 1,6

Après la hausse de 1,6% observée en 2004, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,3% en 2005, sous l'effet essentiellement du recul des prix de certains produits frais. En particulier, les prix des viandes ont diminué de 2,6%, après avoir progressé de 3,1% un an auparavant. De même, ceux des fruits frais ont enregistré une baisse de 5,9% qui fait suite à la forte hausse de 11% observée un an plus tôt. Les principales hausses ont concerné les prix des légumes secs qui ont augmenté de 12,7% au lieu de 2,8%, suite essentiellement à la baisse de plus de 38% de la

production des légumineuses, ainsi que ceux des corps gras, en accroissement de 5%. Les prix des tabacs et cigarettes ont pour leur part été relevés, consécutivement au renchérissement des prix des intrants. De même, les prix des produits laitiers et des boissons ont augmenté respectivement de 1,7% et 1,1% et ceux des poissons frais ont progressé de 2,3%.

Quant à l'indice des prix des produits non alimentaires, il a augmenté, comme l'année précédente, de 1,5% et a participé cette année pour plus de 0,8 point de pourcentage à l'inflation globale. Cette évolution reflète principalement une accélération, de 0,9% à 4,5%, des prix du transport et communications, qui ont contribué pour près de moitié à la progression de l'indice des produits non alimentaires. Ainsi, les prix du transport privé ont progressé de 5,1% et ceux du transport en commun de 3,1%, consécutivement aux ajustements des prix intérieures des produits pétroliers raffinés opérés par les pouvoirs publics en mai et août 2005. De même, le coût des communications s'est accru de 6,1%, en raison de l'augmentation du prix moyen de la communication téléphonique. Les prix des autres services se sont également orientés à la hausse, notamment le loyer, en augmentation de 1,5% et surtout les tarifs d'hospitalisation, qui ont augmenté de 9,5%. Pour leur part, les prix des produits industriels ont connu dans l'ensemble des hausses modérées, voire des baisses, en relation notamment avec le tassement des prix à la production et l'accroissement de la concurrence.

◆ L'indice des prix à la production des industries manufacturières

L'indice des prix à la production des industries manufacturières, calculé sur la base des prix sortie usine hors taxes et subventions, a augmenté globalement de 9,1% au lieu de 4,9% un an auparavant. Cette évolution est imputable essentiellement à la forte hausse des prix dans les industries du raffinage, qui a atteint 39,4%, suite au renchérissement de 41,5% du pétrole.

En effet, les prix à la production des industries manufacturières hors raffinage du pétrole ont augmenté de 2,3% au lieu de 3% une année auparavant. En particulier, les prix dans les industries alimentaires ont enregistré une diminution de 0,5%, après la hausse de 1,8% observée en 2004. De même, les prix à la production de l'industrie de l'habillement, globalement stables en 2004, ont accusé cette année une baisse de 0,7% et ceux de l'industrie textile ont marqué, pour la troisième année consécutive, un léger repli, de 0,3%, sous l'effet de la concurrence des produits asiatiques.

Groupes de produits	Pondérations (en %)	Variations en % des indices moyens des prix à la production industrielle		
		2003	2004	2005
Industries manufacturières hors raffinage du pétrole	86,7	+ 1,0	+ 3,0	+ 2,3
dont :				
Industries alimentaires	28,9	+ 2,1	+ 1,7	- 0,5
Industries chimiques	13,1	+ 1,3	+ 13,5	+ 9,5
Industrie textile	6,5	- 0,4	- 0,4	- 0,3
Industrie de l'habillement	6,7	+ 0,2	-	- 0,7
Raffinage du pétrole	13,3	+ 3,3	+ 15,0	+ 39,5
Indice général	100	+ 1,3	+ 4,9	+ 9,1

Les plus fortes augmentations ont concerné notamment les prix de l'industrie chimique qui ont accusé une hausse de 9,5%, du fait du renchérissement continu des matières premières dérivées du pétrole. De même, les prix de la métallurgie et du travail des métaux se sont accrus respectivement de 10,4% et de 2,8%, sous l'effet tant de l'expansion des cours mondiaux des métaux, que du raffermissement de la demande interne. Pour leur part, les prix à la production du tabac ont été relevés de 2,2%, suite au renchérissement de ce produit sur le marché international.

◆ La population et l'emploi

◆ La population

En 2005, la population totale du Maroc a augmenté de 367.000 personnes pour atteindre près de 30.189.000 individus, dont plus de 55% vivent en milieu urbain⁽¹⁾.

Par ailleurs, les résultats du recensement général de la population de 2004 publiés en 2005, relatifs à certaines données démographiques et socio-économiques de la population, ont permis de dégager les évolutions intervenues au niveau de la pyramide des âges, de l'éducation, de l'habitat, de l'équipement de base et de la pauvreté.

Ainsi, durant la période intercensitaire 1994–2004, la structure par âge de la population a été caractérisée par une diminution de la part des jeunes de moins de 15 ans, passée de 37% à 31,3% et un élargissement de celle des personnes âgées de 60 ans et plus, de 7,1% à 8%. Quant à la part des actifs âgés de 15 ans à 59 ans, elle a augmenté de 55,9% à 60,7%. Cette évolution de la structure par âge de la population trouve son explication dans l'amélioration de l'espérance de vie à la naissance de 67,9 ans en 1994 à 70,5 ans en 2003, mais surtout dans la baisse du taux de fécondité, suite au recul de l'âge au premier mariage.

S'agissant de la répartition de la population active occupée par statut professionnel, elle se caractérise par la prédominance des salariés du secteur privé qui en représentent 40,3%, suivis par les salariés du secteur public avec 11,1%, tandis que le statut «employeur» ne concerne que 1,8% des actifs.

(1) Voir annexes VI-3 et VI-4

Quant au taux d'analphabétisme, il s'est établi au niveau national à 43% en 2004 au lieu de 54% en 1994, avec un taux de 30,8% pour les hommes et de 54,7% pour les femmes. En outre, les écarts selon le milieu de résidence restent assez élevés puisque le taux d'analphabétisme en milieu rural est de 60,5% contre 29,4% en milieu urbain.

En ce qui concerne les conditions de vie de la population, elles ont été cernées à travers notamment le type d'habitat, l'accès aux équipements de base et les indicateurs de la pauvreté. Ainsi le type de logement le plus dominant est celui des maisons dites « de type marocain » dont la part a atteint 50,1%, suivies du logement de type rural avec 29%, les appartements et les villas ne constituant respectivement que 7,6% et 2,2%. Pour leur part, les logements sommaires et bidonvilles représentent une proportion de 7,2% au niveau national et 8,2% en milieu urbain au lieu de 9,2% en 1994. S'agissant de l'accès aux équipements de base, près de 90% des logements urbains sont reliés au réseau électrique national et 83% disposent de l'eau courante contre respectivement 43,2% et 18,1% en milieu rural. Cette évolution reflète une amélioration de l'équipement des ménages par rapport à la situation qui prévalait lors du recensement de 1994 où 80,7% des logements urbains étaient reliés au réseau électrique national et 74,2% disposaient de l'eau courante contre respectivement 9,7% et 4% en milieu rural.

Le taux de pauvreté, qui mesure la part des individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté relative, fixé à un revenu mensuel de 1.687 dirhams par ménage en milieu urbain et à 1.745 dirhams en milieu rural, est revenu de 16,5% en 1994 à 14,2% en 2004. Cette amélioration relative des conditions de vie de la population, recouvre de larges disparités selon le milieu de résidence, le taux de pauvreté s'étant établi à 7,9% en milieu urbain et à 22% en milieu rural.

◆ L'emploi

En 2005, la population active âgée de 15 ans et plus a atteint 11.140.000, s'inscrivant en hausse de 1,1% d'une année à l'autre. La population active occupée, chiffrée à 9.913.000 personnes, a enregistré un accroissement de 91.000, nettement inférieur à celui de 338.000 observé en 2004, du fait principalement de la conjoncture défavorable qui a marqué tant le secteur agricole que certaines branches de l'industrie, en particulier l'agro-alimentaire et le textile qui a pâti du démantèlement de l'Accord sur les textiles et les vêtements. Ainsi, les créations nettes d'emplois dans l'agriculture se sont limitées à 8.000 au lieu de 118.000 en 2004. Parallèlement, le secteur industriel a accusé une perte nette de 22.000 emplois au lieu d'un gain de 31.000 postes un an auparavant. En outre, l'opération de départ volontaire à la retraite et les recrutements au titre de l'année 2005 se sont traduits par une diminution nette de 20.000 postes dans l'administration publique. En revanche, des créations nettes d'emplois ont été enregistrées dans les «services» et le «bâtiment et travaux publics» à hauteur respectivement de 83.000 et de 43.000 emplois.

Le nombre de personnes à la recherche d'un emploi a atteint 1.227.000 en 2005 et a enregistré une augmentation de 34.000, dont plus des trois quarts en milieu rural. Aussi, le taux de chômage au niveau national a-t-il atteint 11% au lieu de 10,8% en 2004, avec un taux passé de 3,2% à 3,6% en milieu rural et un taux de 18,3% en milieu urbain, comparable à celui de l'année antérieure. Les catégories les plus touchées par le phénomène du chômage en 2005 ont été les actifs ruraux. Celles qui ont vu leur situation s'améliorer sont plus particulièrement les citadins, notamment, les hommes, les actifs âgés de 15 à 24 ans et ceux de 45 ans et plus, ainsi que les actifs non diplômés.

Dans le cadre de la mise en application des mesures prévues par le dialogue social, les entreprises du secteur du tourisme et des branches du textile, du cuir et de l'agro-alimentaire ont procédé, en janvier 2005, à une revalorisation de 5% du salaire minimum interprofessionnel garanti, programmée pour juillet 2004, puis reportée en raison des difficultés que connaissaient ces secteurs.

Dans le domaine de la promotion de l'emploi, les pouvoirs publics ont organisé, en septembre 2005, les journées « initiatives-emploi », en vue d'examiner la situation du marché du travail au niveau national et de discuter des mesures adéquates pour l'encouragement de l'emploi et la résorption du chômage. Ainsi, un certain nombre de recommandations ont été formulées au terme de ces journées, dont les principales ont trait à la promotion de l'emploi salarié, à l'appui à la création d'entreprises, à l'adéquation formation-emploi et à la modernisation de la gouvernance du marché de l'emploi.

Certaines des recommandations ont été mises en application dès janvier 2006. C'est le cas des contrats d'insertion qui ont remplacé les anciens contrats de formation-insertion. Ainsi, la liste des bénéficiaires a été étendue aux diplômés de la formation professionnelle inscrits à l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC). En outre, la durée de ces contrats a été portée de 18 à 24 mois et le seuil de l'indemnité de stage exonéré des cotisations salariales et patronales dues à la Caisse nationale de sécurité sociale, de l'impôt général sur le revenu et de la taxe de la formation professionnelle, a été relevé de 4.500 à 6.000 dirhams. Concernant les mesures d'adéquation Formation-Emploi, un système de formation à la carte a été lancé en avril 2006 par l'ANAPEC, afin de faciliter l'emploi des diplômés. Enfin, le capital minimum des sociétés à responsabilité limitée, a été réduit de 100.000 à 10.000 dirhams à partir de mars 2006.

Dans la fonction publique, l'année 2005 a été marquée par l'opération «Intilaka» de départ volontaire des fonctionnaires à la retraite. Cette opération qui a coûté 11,4 milliards de dirhams au budget de l'Etat, s'inscrit dans le cadre de la réforme globale de la fonction publique et vise une meilleure répartition territoriale des effectifs et la réduction de la masse salariale qui a représenté 13,6% du PIB en 2005. Ainsi, 38.591 demandes de départ sur 50.561 demandes formulées ont été acceptées, soit 7,5% de l'effectif des fonctionnaires civils, titulaires et en activité.

Dans le domaine de la prévoyance sociale, le système d'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) est entré en vigueur en septembre 2005. Il est régulé par l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie et géré, conjointement, par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour les personnes relevant du secteur privé et par la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS) pour les salariés du secteur public. Dans sa première phase, l'AMO concernera tous les salariés et titulaires de pensions des deux secteurs public et privé, représentant pas moins de 18% de la population totale, pour s'étendre, par la suite, à d'autres catégories, notamment, les travailleurs indépendants, les personnes exerçant une profession libérale et toutes autres personnes n'exerçant pas une activité salariale.

◆ Les échanges commerciaux avec l'extérieur

En 2005, les échanges commerciaux avec l'étranger se sont effectués dans un environnement international marqué par le renchérissement des cours de l'énergie, les conséquences de la suppression des restrictions quantitatives sur les exportations de textiles et de vêtements et le ralentissement de la croissance et des importations de l'Union européenne, notre principal partenaire commercial.

Dans ces conditions, la valeur totale des transactions commerciales avec l'étranger a progressé de 11,7%, pour atteindre 274,7 milliards de dirhams, représentant 60% du PIB, taux qui reflète le degré d'ouverture de l'économie nationale sur le reste du monde. En effet, les importations, chiffrées à 180,3 milliards de dirhams ont enregistré une progression de 14,2%, qui s'explique notamment par la flambée des prix du pétrole et par la hausse des achats de produits alimentaires. En regard, les exportations, de l'ordre de 94,4 milliards de dirhams, ont affiché une hausse de 7,4%, grâce en particulier à l'essor des ventes du groupe OCP et au redressement des recettes procurées par les livraisons de produits de la pêche.

Au total, le déficit commercial a atteint 85,9 milliards de dirhams, soit 18,8% du PIB, et s'est alourdi de 22,7%. Pour sa part, le taux de couverture des importations par les exportations est revenu, en un an, de 55,7% à 52,3%⁽¹⁾.

En millions de dirhams	2004	2005	Variations en %
Importations C.A.F.	157.921	180.294	+14,2
Exportations F.O.B	87.896	94.358	+ 7,4
Solde	-70.025	-85.936	+22,7
Taux de couverture (en %)	55,7	52,3	-

(1) Voir annexes statistiques VII-1 à VII-4

◆ Les importations

Les importations, d'une valeur de 180,3 milliards de dirhams, ont enregistré une expansion de 14,2% ou 22,4 milliards de dirhams, attribuable pour 58,4% au renchérissement de la facture énergétique, qui a représenté 21,8% du montant global des achats à l'étranger au lieu de 16,6% en 2004. Hors énergie, les dépenses d'importations ont marqué une progression de 7,1%, du fait principalement de la hausse des quantités importées de l'ensemble des groupes de produits.

Importations par catégorie de produits (en millions de dirhams)	2004	2005	Variations	
			Montants	En %
Alimentation, boissons et tabacs	13.606	15.479	+ 1.873	+13,8
Energie et lubrifiants	26.214	39.269	+13.055	+49,8
Produits bruts	10.794	11.437	+ 643	+ 6,0
Demi-produits (*)	37.000	40.083	+ 3.083	+ 8,3
Produits finis d'équipement	34.907	36.784	+ 1.877	+ 5,4
Produits finis de consommation	35.400	37.242	+ 1.842	+ 5,2
Total	157.921	180.294	+22.373	+14,2
(*) Y compris l'or industriel				

Les produits alimentaires

Après avoir augmenté de près d'un cinquième l'année précédente, les dépenses au titre des approvisionnements en denrées alimentaires, inscrites pour 15,5 milliards de dirhams, se sont élargies de 13,8%, du fait principalement de l'accroissement des achats de céréales. En effet, la facture céréalière, d'un montant de 7,3 milliards de dirhams a enregistré une progression limitée à

4,5% pour des quantités en expansion de 23,4%, et ce, en raison d'une diminution des prix du maïs et du blé. De même, le coût des importations de sucre, de thé et de café, chiffré à 2,4 milliards de dirhams, a marqué une hausse de 19,4% imputable à la flambée des prix sur le marché international. Enfin, les achats de produits laitiers sont passés d'une année à l'autre, de 950 millions à 1,2 milliard de dirhams.

Les produits énergétiques

Les acquisitions de produits énergétiques se sont élevées à près de 39,3 milliards de dirhams et ont affiché une augmentation de 49,8% ou 13,1 milliards de dirhams due principalement au renchérissement des prix des combustibles sur les marchés internationaux. A elles seules, les importations de pétrole brut ont avoisiné 24 milliards de dirhams au lieu de 14,5 milliards une année auparavant, sous l'effet conjoint de l'accroissement de 42,4% du prix moyen de la tonne importée, passé en un an de 2.384 à 3.394 dirhams, et de la hausse de 16% des tonnages. De même, les achats de produits pétroliers raffinés se sont élevés à 11,5 milliards de dirhams et ceux de charbon ont atteint 3,8 milliards de dirhams, montants en progression de 35,2% et de 20,6% respectivement.

Les produits bruts

Comptabilisées pour 11,4 milliards de dirhams, les dépenses d'importations de produits bruts ont marqué une augmentation de 6% qui recouvre des évolutions divergentes selon les produits. Ainsi, les acquisitions d'huiles végétales et de soufre brut qui se sont établies à un même niveau de 1,8 milliard de dirhams, ont régressé de 5,1% et de 5,7% respectivement. A l'inverse, les achats de bois et de graines oléagineuses, chiffrés à 2,3 milliards et à 1,6 milliard de dirhams, se sont accrus de 12,5% et de 21,8%.

Les demi-produits

Etroitement liés au dynamisme du secteur industriel et à l'activité de construction, les approvisionnements en demi-produits ont coûté 40,1 milliards de dirhams, montant en augmentation de 8,3%, du fait notamment de la progression des acquisitions de fer, de produits métallurgiques et sidérurgiques, de matières plastiques et de produits chimiques. Cette évolution a toutefois été atténuée par la diminution des importations de matières colorantes, de fils de fibres et de coton et surtout d'engrais.

Les biens d'équipement

La hausse des investissements dans les secteurs de l'industrie et des travaux publics a entraîné un accroissement de 5,4% des dépenses portées à 36,8 milliards de dirhams. Dans ce total, les équipements industriels, chiffrés à 35,4 milliards de dirhams, ont marqué une augmentation de 5,3% résultant essentiellement d'acquisitions de machines et appareils divers, de voitures industrielles et de fils et câbles pour l'électricité.

Quant aux importations de matériels destinés à l'agriculture, elles ont augmenté de 8,7%, pour atteindre 1,3 milliard de dirhams. Les acquisitions de tracteurs qui ont constitué 58,8% de l'équipement agricole ont enregistré une progression de 9,2%. Cette évolution s'explique par le relèvement de 25% à 40% du taux de la subvention accordée par l'Etat pour l'acquisition de ce matériel.

Les biens de consommation

Les achats de biens finis de consommation ont nécessité en 2005 une dépense de 37,2 milliards de dirhams, montant en accroissement de 5,2 %, attribuable pour l'essentiel à la hausse des importations de voitures de tourisme, d'appareils récepteurs de télécommunications et de médicaments. En revanche, les importations de produits textiles, effectuées en presque totalité sous

le régime de l'admission temporaire, établies à 7,1 milliards de dirhams, se sont inscrites en baisse pour la deuxième année consécutive.

◆ Les exportations

Les recettes d'exportations, chiffrées à 94,4 milliards de dirhams, ont enregistré d'une année à l'autre, une hausse de 7,4%, consolidant ainsi la reprise de 4,8% observée en 2004. Cette évolution est imputable pour l'essentiel à l'accroissement des livraisons du groupe OCP et de produits de la pêche.

Exportations par catégorie de produits (en millions de dirhams)	2004	2005	Variations	
			Montants	En %
Alimentation, boissons et tabacs	15.582	18.669	+3.087	+19,8
Energie et lubrifiants	1.762	2.316	+ 554	+31,4
Produits bruts	8.632	10.447	+1.815	+21,0
Demi-produits(*)	23.286	26.269	+2.983	+12,8
Produits finis d'équipement	6.649	6.098	- 551	- 8,3
Produits finis de consommation	31.985	30.559	- 1.426	- 4,5
Total	87.896	94.358	+6.462	+7,4
(*) Y compris l'or industriel				

Les produits alimentaires

Constituées pour près de moitié des recettes procurées par les ventes de produits de la pêche, les exportations de produits alimentaires se sont élevées à 18,7 milliards de dirhams et ont enregistré

une progression de près d'un cinquième qui fait place à une chute de 10,8% observée l'année précédente. En effet, les envois du secteur de la pêche, chiffrés à 9,3 milliards de dirhams, ont marqué une reprise de 27,1%. Cette tendance à la hausse a également concerné les autres livraisons à l'exception de celles de primeurs et de conserves de légumes et de fruits.

Les produits bruts

Les recettes générées par la commercialisation de produits bruts, qui avaient progressé de près d'un quart en 2004, se sont accrues cette année de 21% pour atteindre 10,4 milliards de dirhams, dont près de 44% au titre des livraisons de phosphates. Ces dernières ont procuré 4,6 milliards de dirhams et ont marqué une expansion de 22,1%, sous l'effet conjugué d'un élargissement de 12,5% des quantités, en relation avec une demande mondiale élevée et une légère hausse des cours qui ont atteint 42 dollars la tonne. De même, la valeur procurée par les autres produits miniers et les déchets de ferraille a enregistré globalement une hausse de 10,1%, grâce notamment à l'amélioration des envois de zinc et de cuivre.

Pour leur part, les exportations de produits bruts d'origine animale et végétale se sont élevées à 3,3 milliards de dirhams et ont enregistré une expansion de 29,4%, à la faveur d'une reprise des exportations de la pâte à papier et surtout d'un nouvel essor de celles d'huile d'olives, dont les prix ont atteint 32.200 dirhams la tonne, en progression de 60%.

Les demi-produits

En expansion de 17,8% en 2004, les ventes de demi-produits se sont élargies en 2005 de près de 13%, pour s'établir à 26,3 milliards de dirhams. Les dérivés de phosphates qui en ont constitué 44% ont procuré des recettes en hausse de 14%, grâce à l'amélioration des

prix. Cette évolution a également caractérisé les exportations d'argent et de plomb, qui ont procuré un montant global de 872 millions de dirhams, en augmentation de près de 79%. En revanche, les recettes au titre des ventes de composants électroniques ont stagné à 5,5 milliards de dirhams.

Les biens d'équipement

Après avoir augmenté l'année précédente de 2,7%, les ventes de biens d'équipement ont diminué de 8,3% pour s'établir à 6,1 milliards de dirhams. Dans ce total, les recettes au titre des livraisons de fils et de câbles pour l'électricité, chiffrées à 3,3 milliards de dirhams, ont régressé de 9,2%. De même, les livraisons des autres produits classés dans cette catégorie se sont limitées à 2,8 milliards de dirhams et ont fléchi de 7,2% d'une année à l'autre.

Les biens de consommation

Comptabilisées pour 30,6 milliards de dirhams, les exportations de biens de consommation ont poursuivi le mouvement de baisse enregistré en 2004 en régressant cette année de 4,5% en liaison avec l'évolution défavorable des ventes de produits textiles. Confrontées en effet à une accentuation de la concurrence asiatique, suite à l'expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements, les ventes de ce secteur ont accusé une forte baisse en début d'année, qui s'est toutefois atténuée après la réinstauration des quotas en juin par l'Union européenne sur des produits chinois et la mise en place par les pouvoirs publics et les professionnels d'un plan de relance du secteur textile. Aussi, les exportations de vêtements confectionnés ont-elles chuté de 5,6% et celles d'articles de bonneterie de 11,1%. Cette évolution a également caractérisé les livraisons de tissus de fibres et de coton qui se sont repliées de 2,4%. A l'inverse, les ventes de chaussures, évaluées à 1,7 milliard de dirhams, ont enregistré un accroissement de 13,6% et celles des autres produits, de l'ordre de 4 milliards de dirhams, ont progressé de 7,4%.

Encadré 2 : Parts de marché du Maroc dans l'Union européenne

En 2005, les exportations mondiales de marchandises ont augmenté de 13% en termes nominaux, pour atteindre 10,1 billions de dollars. Les exportations vers l'Union européenne ont progressé à un rythme moins rapide, chiffré à 8%.

La part de marché du Maroc dans l'Union européenne, mesurée par le rapport entre les exportations marocaines à destination de cette zone et les exportations globales vers cette zone, a fléchi en 2005 en passant de 0,21% à 0,18% reflétant notamment les pertes enregistrées sur les marchés français, espagnol et anglais.

◆ Répartition géographique des échanges

En 2005, les échanges commerciaux du Maroc avec l'étranger se sont établis à 274,7 milliards de dirhams, réalisés pour près de 59% avec les pays de l'Union européenne. Par rapport à cet ensemble qui a reçu 71,4% des exportations du Maroc et a fourni plus de la moitié de nos importations, le solde structurellement déficitaire s'est aggravé de 13,9% relativement à celui de 2004. A l'exception de l'excédent à l'égard de la Grande-Bretagne, chiffré à 1,8 milliard de dirhams, les échanges avec les membres de l'Union ont dégagé des déficits commerciaux élevés surtout envers l'Italie de 6,1 milliards de dirhams, l'Allemagne de 5,7 milliards de dirhams et la France de 4,3 milliards de dirhams.

Vis-à-vis des autres pays d'Europe, le déficit commercial s'est aggravé globalement de 15,2% pour atteindre 17,2 milliards de dirhams dont près de 11 milliards de dirhams à l'égard de la Russie, en relation avec l'accroissement des achats d'hydrocarbures.

Ces derniers expliquent également le creusement des déficits vis-à-vis de l'Arabie Saoudite pour un montant de 11,5 milliards de dirhams et de l'Iran pour 4,7 milliards de dirhams. De même, les transactions avec les autres pays d'Asie ont fait apparaître un solde négatif de 11,7 milliards de dirhams dont 8,8 milliards de dirhams à l'égard de la Chine, en aggravation de 42,3% et de 2,2 milliards de dirhams vis-à-vis du Japon, montant toutefois en baisse de 13,7% par rapport à l'année précédente. A l'égard de l'Inde, premier client de l'OCP pour l'acide phosphorique avec 949.000 tonnes et troisième pour les phosphates bruts avec 1,1 million de tonnes, l'excédent commercial s'est amélioré de 31,3% pour atteindre 2,5 milliards de dirhams.

Au niveau des flux commerciaux avec le continent américain, le solde négatif a enregistré un accroissement de 6,9% pour s'établir à 9,3 milliards de dirhams, par suite de son élargissement essentiellement vis-à-vis des Etats-Unis.

Enfin, les transactions commerciales avec les pays de l'Union du Maghreb Arabe ont porté sur 6 milliards de dirhams et ont dégagé un déficit de 3,6 milliards de dirhams, dont 2,6 milliards à l'égard de l'Algérie.

En vue de maximiser les débouchés d'exportations dans un environnement de plus en plus concurrentiel au plan international, les pouvoirs publics ont élaboré une stratégie, visant à favoriser les exportations de produits à forte valeur ajoutée, à travers la mise en place d'un programme de développement du tissu industriel et l'identification de secteurs à fort potentiel de croissance, ainsi

qu'une nouvelle stratégie de promotion des exportations. Cette stratégie qui privilégie la promotion de proximité auprès de 21 pays, prévoit la constitution d'une commission mixte des secteurs public et privé en assurant le suivi, la mise en place de canaux de communication dans certaines capitales dans le cadre de la dynamisation de la diplomatie économique et la révision du rôle des organismes de promotion des exportations avec la consolidation de leurs ressources.

◆ Les relations financières avec l'étranger

En 2005, les comptes extérieurs ont dégagé des résultats globalement favorables comme en témoigne la réalisation, pour la cinquième année consécutive, d'un excédent du compte courant de la balance des paiements, de l'ordre de 2,4% du PIB, et le net renforcement des réserves de change. Cette évolution positive, en dépit de l'accentuation marquée du déséquilibre commercial, est attribuable à l'essor des recettes touristiques et des transferts effectués par les Marocains résidant à l'étranger, ainsi qu'aux flux substantiels d'investissements directs étrangers.

Dans ces conditions, compte tenu des nouveaux engagements au titre des investissements et d'une quasi-stabilité de l'encours de la dette publique, la position extérieure globale pour l'année 2005 devrait connaître une nouvelle amélioration.

Sur le plan des changes, en dépit d'une sensible appréciation du dollar par rapport en particulier à l'euro sur les marchés internationaux, la monnaie nationale est demeurée en moyenne pratiquement stable.

Dans la voie de la consolidation de l'ouverture de l'économie nationale sur l'extérieur, la mise en œuvre de l'Accord de libre échange avec l'Union européenne s'est poursuivie en 2005, avec la libéralisation du transport aérien et l'abaissement des droits de douane sur les importations de produits industriels fabriqués localement.

◆ La balance des paiements

Le compte des transactions courantes a dégagé un surplus de 11,1 milliards de dirhams, au lieu de 8,5 milliards en 2004. Compte tenu de l'excédent notable résultant des opérations financières, le solde positif de la balance des paiements a atteint 20,9 milliards de dirhams, au lieu de 16,8 milliards l'exercice précédent⁽¹⁾. Les avoirs extérieurs nets se sont ainsi renforcés de 14,9% pour s'établir à un montant de 165,9 milliards de dirhams à fin décembre 2005, représentant 10 mois d'importations de biens et services.

Soldes en millions de dirhams	2002	2003	2004	2005
A. Transactions courantes	+ 16.276	+15.238	+8.551	+11.139
• Biens dont marchandises générales.	- 33.739 - 45.780	- 41.493 - 54.616	-57.506 -69.568	-71.685 -82.806
• Services dont voyages	+21.452 +24.263	+25.053 +25.637	+28.920 +29.716	+37.917 +35.480
• Revenus	- 8.137	- 7.559	-5.998	-2.850
• Transferts courants	+36.700	+39.237	+43.135	+47.757
B. Compte de capital et d'opérations financières	- 7.166	+ 3.479	+10.732	+12.954
• Capital	- 67	- 97	-71	-42
• Opérations financières	- 7.099	+ 3.576	+10.802	+12.996
Secteur privé	+7.041	+14.375	+20.938	+14.538
Secteur public	- 13.970	- 10.799	-10.136	-1.542
Autres	- 170	-	-	-
C. Ecart statistique	- 2.082	- 2.985	- 2.493	-3.161
Solde final	+ 7.028	+15.732	+16.790	+20.932

(1) Voir annexe statistique VIII-1

Les opérations courantes

Les biens

S'élevant à 71,7 milliards de dirhams, le solde négatif des échanges commerciaux, comptabilisés à la valeur FOB, s'est accru de près d'un quart et ce, malgré la progression de 7,3% des exportations, les importations ayant de leur côté marqué une hausse de 14,2%, due en grande partie au renchérissement de la facture pétrolière. Cette évolution recouvre, d'une part, un creusement de 19% du déficit structurel de la balance commerciale au titre des marchandises générales, qui a porté sur 82,8 milliards de dirhams et, d'autre part, une contraction de 9,8% de la valeur ajoutée, chiffrée à 10,4 milliards de dirhams, des transactions effectuées sous le régime de l'admission temporaire sans paiement.

Les services

Les recettes de voyages, d'un montant de 40,9 milliards de dirhams, ont laissé apparaître une expansion de 17,6%, qui reflète l'évolution favorable du secteur du tourisme. Aussi, ont-elle donné lieu à un excédent de 35,5 milliards de dirhams, en augmentation de 19,4%, compte tenu des dotations en devises accordées aux résidents se rendant à l'étranger qui se sont accrues de 7,3%, à 5,4 milliards de dirhams.

Les services se rapportant aux administrations publiques, qui interviennent principalement dans le cadre de la représentation diplomatique, se sont soldés par des sorties nettes de 1,9 milliard, au lieu de 2,1 milliards de dirhams l'année précédente.

Pour leur part, les autres services ont au total dégagé un surplus de 4,3 milliards, au lieu de 1,3 milliard de dirhams. Cette amélioration sensible a concerné en particulier le transport, les services de communication et la rubrique des « autres services aux entreprises » qui a affiché un excédent de 3,6 milliards, au lieu de 1,9 milliard de dirhams en 2004, attribuable à l'augmentation de plus d'un quart des recettes à ce titre.

Les revenus

Le solde négatif des transferts liés à la rémunération du capital s'est réduit de plus de moitié, pour s'établir à 2,8 milliards de dirhams, du fait notamment de la contraction de 18,8% des dépenses afférentes aux revenus des investissements étrangers réalisés au Maroc, comptabilisées pour 4,9 milliards de dirhams. Par ailleurs, les charges relatives aux paiements des intérêts de la dette publique, en baisse continue au cours de ces dernières années, se sont allégées de 7,4% en se chiffrant à 4,1 milliards de dirhams, tandis que les produits des placements publics à l'extérieur, d'un montant de 5,2 milliards, ont progressé de 30,8%, en liaison avec l'accroissement à la fois des avoirs extérieurs et des taux d'intérêt sur le dollar.

Les transferts courants

Les transferts de fonds effectués par les Marocains résidant à l'étranger (MRE) se sont renforcés de 8,8% pour atteindre 40,7 milliards de dirhams, soit l'équivalent de 18,4% des recettes courantes et de 8,9% du PIB. Plus des deux tiers de ces rapatriements ont été acheminés par voie de virements bancaires alimentant les comptes des MRE, dont le stock a représenté en 2005 près d'un quart du montant global des dépôts auprès des banques. Pour leur part, les opérations sur billets de banques et les transferts réalisés par le biais de la poste sont intervenus à hauteur respectivement de 27,7% et de 3,6%. Ces ressources proviennent à concurrence de 78,8% de la zone euro, de 7,2% des Etats-Unis et de 6% des pays du Moyen-Orient. Compte tenu des entrées au titre des pensions et autres allocations, d'un montant global de 6 milliards de dirhams en hausse de 11%, le solde excédentaire des transferts courants privés s'est accru de 9% pour atteindre 45,7 milliards de dirhams.

En relation essentiellement avec la progression des dons reçus, l'excédent des transferts publics est passé de 1,2 milliard à 2,1 milliards de dirhams, ce qui a porté le surplus de l'ensemble des transferts courants à 47,8 milliards, en hausse de 10,7%.

Le compte de capital et d'opérations financières

Le compte de capital et d'opérations financières s'est soldé par un excédent de 12,9 milliards de dirhams, qui a augmenté de 20,7% par rapport à son niveau de l'année précédente, du fait principalement de l'accroissement des emprunts publics et des prêts et investissements privés étrangers.

Les recettes au titre des prêts et investissements privés étrangers sont passées de 15,7 milliards à 28 milliards de dirhams, dont 6,4 milliards imputables à la cession de 16% du capital de Maroc Telecom au groupe Vivendi Universal. Les investissements de portefeuille se sont établis à 1,2 milliard contre 5,5 milliards en 2004, tandis que les investissements directs, en provenance pour plus des deux tiers de la France et orientés principalement vers les secteurs des télécommunications, du tourisme, de l'immobilier et de l'industrie, ont atteint 26 milliards de dirhams, au lieu de 9,5 milliards une année auparavant. En regard, les dépenses relatives aux prêts et investissements étrangers se sont élevées à 14,3 milliards, au lieu de 3,9 milliards en 2004, sous l'effet essentiellement de la cession de titres par Vivendi à sa filiale opérant au Maroc. Quant aux opérations de prêts et investissements réalisés à l'étranger par les résidents marocains, elles se sont traduites par des sorties nettes d'un montant de 2,3 milliards de dirhams, au lieu de 274 millions l'année précédente. S'agissant des crédits commerciaux du secteur privé, ils sont revenus de 11,2 milliards à 6,1 milliards de dirhams d'une année à l'autre.

Les emprunts extérieurs mobilisés par le Trésor et les établissements publics, d'un montant de 14,7 milliards, ont enregistré une progression de 6,5 milliards de dirhams, attribuable tant aux prêts en devises, qui sont passés de 8,2 milliards à 11,9 milliards de dirhams, qu'aux crédits commerciaux chiffrés à 2,8 milliards, au lieu de 868 millions de dirhams en 2004. Cette évolution s'est accompagnée d'un net renforcement des concours multilatéraux, destinés essentiellement à la poursuite des réformes de l'Administration publique ainsi que des secteurs du transport et financier.

La Banque africaine de développement a contribué à hauteur de 3,9 milliards, tandis que la part de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de la Banque européenne d'investissement et du Fonds arabe pour le développement économique et social a porté sur un montant respectivement de 2,4 milliards, de 1,8 milliard et de 1,1 milliard de dirhams.

Compte tenu des dépenses d'amortissement, qui se sont réduites de 11,4% en s'établissant à 16,2 milliards, les opérations de prêts et de remboursements du secteur public ont engendré des sorties nettes de 1,5 milliard de dirhams, au lieu de 10,1 milliards l'exercice précédent. Dans ces conditions, l'encours de la dette extérieure publique, qui est resté quasiment stable à 115,8 milliards de dirhams, s'est établi à 25,3% du PIB, au lieu de 26% l'année précédente. Quant aux paiements au titre du principal et des intérêts de la dette publique, ils ont totalisé 20,3 milliards et ont représenté 9,2% des recettes courantes, au lieu de 11,6% un an auparavant.

◆ La position extérieure globale

En complément de la balance des paiements qui fait ressortir les flux annuels, la position extérieure globale retrace les stocks des avoirs et des engagements financiers à l'égard du reste du monde.

La position extérieure globale a fait apparaître, au terme de l'année 2004⁽¹⁾, une situation nette débitrice de 150,7 milliards de dirhams au lieu de 154,5 milliards l'année précédente, représentant 34% du PIB au lieu de 36,8% en 2003 et 42% en 2002⁽²⁾.

Les avoirs

Le stock des avoirs des résidents, a totalisé 166,4 milliards de dirhams et a progressé de 17 milliards ou 11,5% par rapport à l'année 2003 à la suite essentiellement de l'augmentation des réserves de change, qui représentent près de 90% du total.

(1) Les données de la position extérieure globale élaborée par l'Office des changes sont diffusées six mois après la date d'arrêt de l'exercice.

(2) Voir annexe statistique VIII-2

En effet, les avoirs de réserve se sont renforcés de 17,6 milliards ou 13,3%, en s'établissant à 149,6 milliards parallèlement à la hausse de 17,6 milliards ou 13,8% des avoirs en devises convertibles, évalués à 145,3 milliards.

L'encours des investissements directs marocains à l'étranger a, pour sa part, augmenté de 649 millions ou 13,2% pour atteindre 5,6 milliards, en liaison principalement avec les prêts accordés par les banques marocaines à leurs filiales Off-Shore de Tanger.

Le stock des investissements de portefeuille, constitué des actions des sociétés étrangères détenues principalement par les banques et organismes financiers, s'est établi à 1,3 milliard et a progressé de 265,6 millions ou 26%.

L'encours des autres investissements, chiffré à 10 milliards de dirhams, a reculé de 1,4 milliard ou 12% en raison essentiellement de la restitution du dépôt constitué dans le cadre de la candidature du Maroc à l'organisation de la coupe du monde de football et dans une moindre mesure au repli des prêts accordés par le système bancaire aux non résidents, notamment dans le cadre des opérations de privatisation, revenus de 5,3 milliards à 5 milliards. Les crédits commerciaux, constitués par les facilités à court terme accordées par les exportateurs de marchandises à leurs clients étrangers ont, quant à eux, augmenté de 291,6 millions ou 8,6% pour atteindre 3,7 milliards. Les autres avoirs, comprenant essentiellement les participations du Maroc au capital de certains organismes internationaux, sont restés quasiment stables à 686,3 millions de dirhams.

Les engagements

Chiffrés à 317 milliards de dirhams, les engagements ont progressé de 13,3 milliards ou 4,4%, recouvrant une hausse des engagements relatifs aux investissements étrangers directs et de portefeuille, et une baisse de l'endettement extérieur.

Les investissements directs étrangers au Maroc, réalisés essentiellement dans les secteurs de l'industrie et des télécommunications, se sont accrus de 13,7 milliards ou 9,2%, s'établissant à 163,4 milliards, soit 51,5% de l'ensemble des engagements. Cette hausse recouvre un renforcement des participations passées de 140,3 milliards à 153,5 milliards et un fléchissement des prêts entre entreprises apparentées et des avances aux associés de 571,2 millions ou 6,1%.

Concentrés dans les secteurs de télécommunications, de banques, de holding et de cimenterie, les investissements de portefeuille, ont quasiment doublé pour atteindre 14,1 milliards à la suite principalement de la cession d'une partie du capital de Maroc Telecom sur les Bourses de Casablanca et de Paris. Sur ce total, la part des valeurs cotées, d'un montant de 12,3 milliards est passée de 75,3% à 87%.

Pour sa part, le stock des engagements au titre des autres investissements, d'un montant de 139,6 milliards de dirhams a diminué de 4,9 %, sous l'effet du fléchissement de l'encours de la dette extérieure publique de 126 milliards à 115,3 milliards. S'agissant des dettes du secteur privé, les crédits commerciaux ont enregistré une hausse de 3 milliards ou 93,3% pour se situer à 6,1 milliards, tandis que les crédits à moyen et long termes ont augmenté de 117,2 millions pour atteindre 12,6 milliards, les engagements du secteur bancaire, s'établissant à 5,5 milliards au lieu de 5,1 milliards.

◆ Réglementation des relations commerciales et financières avec l'étranger

L'ouverture de l'économie nationale sur l'extérieur s'est poursuivie en 2005 à travers le démantèlement tarifaire progressif prévu par l'accord de libre-échange avec l'Union européenne, avec une troisième baisse de 10% des droits de douane à l'importation de biens industriels produits localement et dont la suppression totale est prévue en 2012.

L'année 2005 a été caractérisée sur le plan de la réglementation des changes par de nouvelles mesures de libéralisation.

En matière commerciale, un nouveau régime applicable aux exportations de légumes, de fruits frais, d'agrumes, de fleurs et de produits d'artisanat, réalisées dans le cadre des ventes en consignation à l'étranger, est entré en vigueur à compter de juillet 2005. Par cette mesure, les exportateurs ont la possibilité de déduire, par prélèvement sur le prix de vente, les frais engagés par le consignataire étranger pour la commercialisation desdites marchandises.

Des facilités ont également été adoptées en vue d'améliorer le dispositif des zones franches d'exportation. Ainsi, les opérateurs installés dans la zone de Tanger ont été autorisés à partir du début de l'année 2006, à procéder à des règlements en dirhams au profit de résidents. A ce titre, les dépenses de salaires et d'autres rémunérations salariales ne sont soumises à aucune limitation de montant alors que celles relatives au transport, aux réparations, aux travaux et à la fourniture de produits en provenance du territoire sont permises dans la limite de 3000 dirhams par opération et pour un plafond annuel de 120.000 dirhams par opérateur.

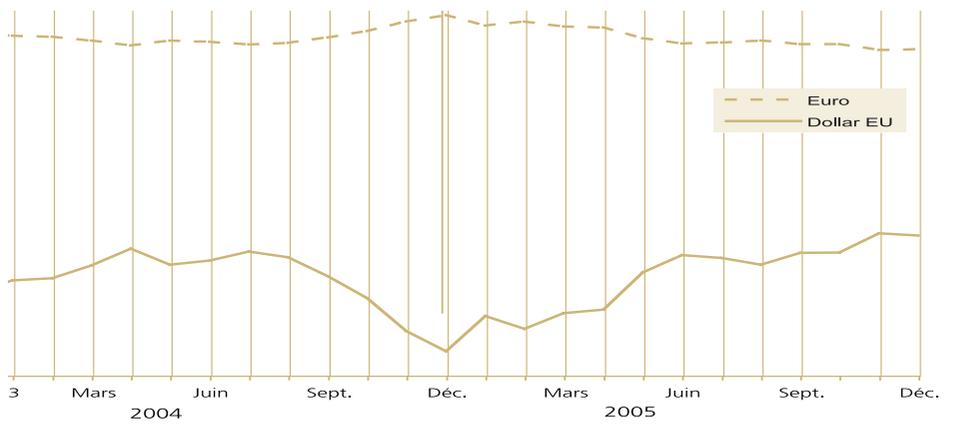
Sur le plan du change manuel, la cotation du Rial omanais a été introduite en juillet 2005.

◆ **Marché des changes**

Cotation des devises

Les marchés des changes internationaux ont été marqués en 2005 par une appréciation du dollar américain et un léger affaiblissement de l'euro et de la livre sterling. Ainsi, l'évolution d'une fin d'année à l'autre telle qu'elle ressort du graphe ci-après laisse apparaître une appréciation du dirham de 2,8% vis-à-vis de l'Euro et une dépréciation de 11,2% par rapport au dollar.

Exprimée en DTS, la valeur externe du dirham a accusé d'une fin d'année à l'autre une baisse de 3,5%.



Le système de cotation du dirham, fondé sur un panier de devises a permis d'atténuer l'impact sur la monnaie nationale des variations des monnaies enregistrées à l'échelle internationale.

En moyenne annuelle, la monnaie nationale est demeurée pratiquement stable à l'égard de l'euro et du dollar et s'est appréciée de 1,8% par rapport au yen japonais, de 0,8% face à la livre sterling et de 0,3% vis-à-vis du franc suisse⁽¹⁾.

Le taux de change effectif du dirham, calculé sur la base des cours moyens annuels, est demeuré stable en valeur nominale et s'est déprécié de 1,4 % en termes réels.

Opérations de change

Le marché des changes a connu durant l'année 2005 une évolution caractérisée par une hausse aussi bien au niveau des transactions interbancaires devises contre dirhams au comptant qu'au niveau des

(1) Voir annexe statistique IX-1

achats et ventes de devises effectués par les banques auprès de notre Institut. En outre, l'encours moyen des prélèvements à terme de devises de la clientèle des banques qui représentent la quasi-totalité des opérations de change à terme a augmenté par rapport à l'année précédente.

A l'inverse, les opérations d'arbitrage devises contre devises auprès de correspondants étrangers ont légèrement baissé, alors que les placements en devises à l'étranger ont enregistré une nette progression.

Quant aux positions de change globales des banques, elles se sont relativement améliorées en ce qui concerne les positions longues, tandis que les positions courtes ont été quasiment nulles.

Ainsi, les échanges interbancaires contre dirhams au comptant ont porté sur une valeur mensuelle moyenne de 10,5 milliards de dirhams au lieu de 9,9 milliards l'année précédente.

Au niveau des opérations avec Bank Al Maghrib, les achats de devises par les banques ont atteint en moyenne mensuelle, 1,8 milliard de dirhams, montant en progression de 22,7%. Cette variation a pour origine les importantes opérations d'achat de devises observées en avril au titre du transfert d'une partie de la participation de Vivendi Universal dans Maroc Telecom, et en mai et juin à la suite de la constitution par les opérateurs d'importantes positions longues en devises. Pour leur part, les cessions de devises par les banques ont totalisé en moyenne mensuelle 394,2 millions contre 185,8 millions de dirhams, mouvement qui reflète particulièrement les ventes de 4,3 milliards de dirhams, réalisées en janvier en liaison avec l'opération de cession de 16% du capital de Maroc Telecom.

De leur côté, les opérations de change à terme, d'un volume mensuel moyen de 8,6 milliards de dirhams ont enregistré une hausse de 3,2%, attribuable au développement des achats à terme des banques pour le compte de la clientèle importatrice, tandis que les ventes à terme initiées par les

exportateurs sont demeurées relativement dérisoires et ont accusé un net repli.

Les opérations de prêts et emprunts en devises entre banques marocaines ont atteint, sur la base de la moyenne des encours de fin de mois, 3,7 milliards au lieu de 4,5 milliards de dirhams en 2004.

De leur côté, les opérations d'achats et de ventes de devises effectuées par les banques auprès de leurs correspondants étrangers, sont revenues en un an de 18,4 milliards à 18,2 milliards de dirhams, tandis que les placements des banques à l'étranger se sont fortement accrus, passant en moyenne mensuelle de 6,4 milliards en 2004 à plus de 9,1 milliards de dirhams en 2005. Cette tendance à la hausse reflète un développement plus important des opérations de placement auprès d'institutions étrangères, notamment au cours des mois de mai et juin durant lesquels les achats de devises de banques marocaines auprès de l'Institut d'émission étaient importants.

◆ **Coopération internationale**

Les pouvoirs publics ont poursuivi leurs efforts en matière de libéralisation des échanges sur le plan tant bilatéral que multilatéral.

A cet égard, les accords de libre échange, signés en 2004 avec les Etats –Unis et la Turquie et dont la mise en application devrait contribuer à l'accroissement aussi bien des investissements directs étrangers que des exportations, sont entrés en vigueur en janvier 2006. En ce qui concerne l'accord quadrilatéral issu de la déclaration d'Agadir, prévoyant une zone de libre échange entre le Maroc, La Tunisie, l'Egypte et la Jordanie, le processus de son adoption et de sa mise en oeuvre par le Maroc est en cours. A ce titre, en plus de la libéralisation intégrale des échanges des produits industriels, les échanges de produits agricoles et agro-industriels seront également libéralisés.

Au niveau de la mise en oeuvre de l'accord de libre échange avec l'Union européenne, des développements importants ont marqué l'année 2005, notamment la libéralisation du transport aérien et l'accès du Maroc aux avantages de l'accord du cumul pan-euroméditerranéen des règles

d'origine. En vertu de cet accord, les opérateurs économiques nationaux peuvent bénéficier du cumul diagonal en matière de règles d'origine des pays du pourtour méditerranéen liés par les accords d'association ou d'union douanière avec les 25 pays de l'Union européenne. Enfin, le renouvellement de l'accord de pêche avec l'Union européenne en juillet, axé sur la modernisation du secteur et la préservation des ressources halieutiques devrait ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat avec cet ensemble.

En vue de promouvoir l'intégration économique régionale des pays de l'Union du Maghreb Arabe, le Maroc a contribué activement au processus de facilitation des échanges des pays de la région initié par la conférence tenue en novembre 2005 à Alger. La conférence a eu principalement pour objet de faire progresser le dialogue sur le renforcement de la coopération régionale dans le domaine de la facilitation du commerce et d'identifier les obstacles en la matière. Les fondements d'une coopération étroite sont ainsi lancés pour harmoniser les réglementations régissant les échanges commerciaux, supprimer les distorsions au commerce, définir les procédures régissant le commerce et le dédouanement des marchandises et assouplir les mécanismes de règlements entre ces pays. Ce processus dynamique sera poursuivi et consolidé par la tenue en novembre 2006 d'une conférence similaire au Maroc portant sur l'intégration du secteur financier des pays de l'UMA.

◆ Les finances publiques

En 2005, la situation des finances publiques s'est caractérisée par une forte expansion des dépenses liée au renchérissement des produits pétroliers et à l'opération de départ volontaire à la retraite. Néanmoins, le déficit budgétaire, bien qu'en aggravation, a pu être contenu dans les limites de 4,4% du PIB et de 5,9% hors recettes de privatisation⁽¹⁾, et ce, à la faveur du renforcement des recettes aussi bien fiscales que de privatisation. Du fait de l'apurement des arriérés à l'égard de la Caisse marocaine des retraites et des paiements des échéances de la dette extérieure, le besoin de financement sur le marché interne a atteint 30 milliards de dirhams, entraînant un nouvel accroissement de la dette intérieure.

Dans un tel contexte, la poursuite du processus d'assainissement des finances publiques a marqué le pas comme en témoigne notamment le taux d'endettement du Trésor, passé de 66,3% à 71,6% ainsi que le poids de la masse salariale qui a atteint 13,6% au lieu de 12,7% du PIB en 2004. Par ailleurs, la réforme fiscale a été de nouveau différée, la loi de finances pour 2005 n'ayant prévu que de légers aménagements.

◆ Loi de Finances 2005

L'élaboration de la loi de finances pour l'année 2005 a été fondée sur un taux de croissance de 3% et un prix du pétrole de 35 dollars le baril. Le déficit budgétaire prévisionnel devait s'établir à 3,2% du PIB au lieu de 3% dans la loi de finances précédente, les charges globales étant inscrites en hausse plus rapide que les recettes ordinaires. En effet, compte non tenu de l'apurement des arriérés de l'Etat vis-à-vis de la Caisse marocaine des retraites, par l'émission de

(1) Voir annexes statistiques X-1 à X-4

titres à long terme, à hauteur de 11 milliards de dirhams au profit de cet organisme, les charges globales devaient augmenter de 6,9%. Cette orientation résulterait essentiellement de l'accroissement des dépenses afférentes à la compensation des prix des denrées de base et des produits pétroliers, ainsi que de celles relatives au personnel en raison, à la fois, des répercussions du dialogue social, de l'avancement normal des fonctionnaires et du relèvement de 8% à 9% de la contribution de l'Etat à la Caisse marocaine des retraites au titre des pensions civiles. En regard, les recettes ordinaires, y compris le produit des privatisations prévu pour un montant de 12 milliards, similaire à celui de la loi de finances 2004, devaient progresser de 6,4% sous l'effet de l'amélioration des recettes fiscales.

En outre, la loi de finances pour l'année 2005 a comporté un certain nombre d'aménagements fiscaux qui ont visé à élargir la base imposable. Ainsi, il a été décidé d'assujettir à la taxe sur la valeur ajoutée un certain nombre de produits et de prestations, notamment les opérations revêtant un caractère industriel et commercial et celles de prestations de services effectuées par les associations à but non lucratif. De même, les coopératives exerçant des activités commerciales et industrielles, qui réalisent un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 5 millions de dirhams ont été soumises à l'impôt sur les sociétés et à la taxe sur la valeur ajoutée.

Toutefois, en vue d'encourager les petites et moyennes entreprises à se recapitaliser, une réduction de l'IS de 10% du montant des augmentations de capital social réalisées entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2006 a été accordée aux entreprises dont le chiffre d'affaires des quatre derniers exercices clos avant le 1er janvier 2005 est inférieur à 50 millions de dirhams hors TVA, à condition que le capital ainsi augmenté soit entièrement libéré avant le 1er janvier 2007.

Afin d'harmoniser la fiscalité douanière des différents combustibles utilisés pour la production de l'électricité, il a été décidé de réduire à 2,5% le droit de douane applicable au gaz naturel. En outre, en prévision du démarrage de la centrale thermique de Tahadart, le gaz naturel utilisé par

l'ONE et les sociétés concessionnaires pour la production de l'énergie électrique d'une puissance supérieure à 10 MW, a été exonéré de la taxe intérieure de consommation.

Enfin, il fut procédé dans le cadre de la préparation du Code Général des Impôts, à l'élaboration du livre des procédures fiscales (voir encadré 3). De même, il a été décidé d'insérer dans les textes fiscaux relatifs à l'IS et à la TVA l'exonération des opérations et activités à caractère non lucratif de Bank Al-Maghrib afin de regrouper les exonérations fiscales prévues par les textes particuliers.

Encadré 3 : Le livre des procédures fiscales

La loi de finances pour l'année 2005 comporte le livre des procédures fiscales qui constitue une première étape dans la conception du Code Général des Impôts. Le livre des procédures fiscales finalise l'ensemble des mesures d'harmonisation et de simplification des textes fiscaux introduites à l'occasion des précédentes lois de finances. Il a permis de regrouper et de codifier l'ensemble des dispositions concernant les procédures fiscales prévues dans les textes de lois relatifs aux taxes, impôts et droits en vigueur.

◆ L'exécution de la loi de finances 2005

L'exécution de la loi de finances 2005 s'est soldée par un déficit budgétaire de 20,3 milliards de dirhams au lieu de 15 milliards un an auparavant. Cette détérioration est imputable à une hausse de plus d'un cinquième des dépenses ordinaires, qui se sont ainsi élevées à 126,7 milliards, face à une progression de près de 12% des recettes de même nature, chiffrées à 131,4 milliards, ce qui s'est traduit par un recul du solde ordinaire, revenu à 4,7 milliards. A ce niveau, il n'a permis de couvrir que 23,4% des dépenses d'équipement, par ailleurs en baisse de 6,2% par rapport à l'année précédente.

Les ressources ordinaires du Trésor

Chiffrées à 131,4 milliards, les ressources ordinaires du Trésor, y compris la part de la TVA transférée aux collectivités locales et le produit des privatisations, ont enregistré une hausse de 12%, attribuable essentiellement à l'accroissement de 13% des recettes fiscales, pour atteindre 110,3 milliards, la pression fiscale passant de 22% à 24% du PIB.

Les impôts directs ont rapporté un total de 43,2 milliards en progression de 18,8%. Les rentrées au titre de l'IGR, lesquelles représentent plus de la moitié des impôts directs, ont augmenté de 15,6%, s'élevant à 22,7 milliards consécutivement à la hausse des retenues sur salaires, dans les secteurs public et privé. De même, l'IS a procuré un montant de 19,3 milliards, en accroissement de 22%, suite à l'amélioration des résultats des entreprises notamment dans les secteurs financier et des télécommunications.

Pour leur part, les impôts indirects ont augmenté de 9% pour atteindre 48,2 milliards. Le produit de la TVA, qui en constitue plus des deux tiers et dont 30% sont affectés aux collectivités locales, a enregistré une hausse de près de 11% attribuable principalement à la progression de 17,9% des recettes de la TVA extérieure, qui ont atteint 19,8 milliards parallèlement à l'accroissement sensible des importations. Les recettes de la TVA intérieure, chiffrées à 12,8 milliards n'ont enregistré, quant à elles, qu'une hausse limitée à 1,5%. Les rentrées générées par les taxes intérieures de consommation d'un montant de 15,6 milliards se sont légèrement accrues, en liaison avec la hausse de 5,8% et de 4% respectivement des recettes au titre des produits énergétiques et des tabacs.

Malgré le démantèlement tarifaire dans le cadre des accords de libre échange, les droits de douane se sont améliorés de 8,7% pour s'établir à 12,4 milliards, en relation avec l'augmentation des importations.

Concernant les rentrées au titre des droits d'enregistrement et de timbre, elles ont augmenté de 15,9% parallèlement à l'essor des transactions immobilières.

S'agissant des recettes non fiscales, La cession de 16% du capital de Maroc Telecom et de 4 sucreries a procuré une recette de 13,8 milliards, dont la moitié a été affectée au Fonds Hassan II pour le développement économique et social. Les autres recettes ont reculé de 7,5%, s'établissant à 10,4 milliards en liaison avec la baisse du produit des monopoles, qui avaient connu en 2004 des versements non renouvelables.

Les dépenses du Trésor

Les dépenses ordinaires du Trésor ont atteint 126,7 milliards, en accroissement d'un cinquième par rapport à leur niveau de l'année précédente. Cette augmentation est imputable essentiellement aux dépenses exceptionnelles au titre des indemnités liées au départ volontaire à la retraite et aux charges de la compensation des produits pétroliers.

Les dépenses de personnel se sont élevées à 62 milliards, au lieu de 56,6 milliards en 2004, et ont représenté à ce niveau 13,6% au lieu de 12,7% du PIB en 2004. La hausse de ces dépenses découle de la mise en oeuvre de la mesure de promotion exceptionnelle qui s'est traduite par le règlement de 1,2 milliard, ainsi que de l'avancement normal et de la revalorisation de certains régimes indemnitaires. Quant aux dépenses des autres biens et services, elles se sont alourdies de 56,7%, en relation avec les primes allouées aux fonctionnaires dans le cadre de l'opération de départ volontaire à la retraite, qui ont totalisé 11,4 milliards de dirhams (voir encadré 4). Pour leur part, les dépenses relatives à la compensation des denrées de base et des produits pétroliers ont augmenté de 42,7% pour atteindre 11,3 milliards, dont 6,8 milliards pour les produits pétroliers. A l'inverse, les charges en intérêts de la dette, d'un montant de 17,3 milliards, se sont inscrites en léger repli consécutivement à la baisse du coût moyen de la dette intérieure et à la réduction de l'encours de la dette extérieure. Pour ce qui est des dépenses d'équipement, elles ont porté sur un montant de 20,1 milliards, en baisse de 6,2% par rapport à l'année 2004. Compte tenu du solde négatif des comptes spéciaux du Trésor, de 4,9 milliards, le déficit budgétaire est passé de 15 milliards à 20,3 milliards. Hors recettes de privatisation, il ressort à 27,2 milliards.

Encadré 4 : Opération de départ volontaire à la retraite

Le coût de l'opération au titre des indemnités allouées aux partants est de 11,4 milliards de dirhams, montant qui devrait être amorti en moins de 26 mois de salaires bruts.

L'opération de départ volontaire à la retraite a concerné près de 39.000 fonctionnaires dont plus de la moitié appartiennent aux échelles 10, 11 et hors échelle.

Les agents de l'Education nationale ont représenté 34% du total, suivis par ceux de l'Intérieur et de l'Agriculture avec respectivement 17% et 9%.

La réduction des effectifs devrait se traduire par une économie de salaire représentant 1% du PIB en 2006 compte non tenu des nouveaux recrutements.

Toutefois, cette opération a engendré, pour la Caisse marocaine des retraites, un manque à gagner de 7,5 milliards sur les cotisations et les allocations familiales que le Trésor a pris en charge en l'étalant sur plusieurs années dont 2 milliards en 2006.

Les arriérés de paiements ont enregistré une baisse de 8,4 milliards à la suite d'une part de règlements de 13,2 milliards, dont 11 milliards par émission de titres en faveur de la CMR et d'autre part, de la constitution de nouveaux arriérés à l'égard des sociétés de distribution des carburants. Aussi, le besoin de financement a-t-il atteint 28,7 milliards de dirhams.

◆ Le financement du déficit du Trésor

Pour couvrir le besoin de financement et les sorties nettes de capitaux au titre de la dette extérieure, le Trésor a fait appel au marché des adjudications, dans un contexte d'abondance de l'offre et de baisse des taux longs.

En millions de dirhams	Année (*) 2004	Année 2005
Recettes ordinaires	117.481	131.436
Recettes fiscales	97.563	110.253
Recettes non fiscales	16.427	17.272
Recettes de certains comptes spéciaux du Trésor	3.491	3.911
Dépenses ordinaires	105.098	126.739
dont intérêts de la dette publique	(17.586)	(17.319)
Solde ordinaire	+12.384	+4.698
Dépenses d'équipement	21.403	20.084
Solde des comptes spéciaux	-6.097	-4.870
Excédent ou déficit global	-15.116	-20.257
Variation des arriérés	2.087	- 8.403
Déficit de caisse	-13.029	-28.660
Financement net	13.029	28.660
Financement extérieur	-6.417	-1.428
Tirages	4.691	9.313
Remboursements	-11.108	-10.741
Financement intérieur	19.446	30.088
Financement bancaire	-5.882	4.473
- Bank Al-Maghrif	(-792)	(1.104)
- Banques	(-5.090)	(3.369)
Financement non bancaire	25.328	25.615
- Marché des capitaux	17.287	33.930
- Dépôts à caractère monétaire	9	703
- Autres dépôts	8.082	-9.018

(*) Chiffres révisés.

Le financement extérieur

Le Trésor a bénéficié de concours extérieurs d'un montant de 9,3 milliards, soit près du double des fonds mobilisés en 2004. Destinées essentiellement à l'appui aux réformes structurelles et au financement de projets d'investissement, ces ressources proviennent principalement de la Banque africaine de développement, pour un montant de 3,2 milliards, de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, à hauteur de 2,2 milliards, et de l'Union européenne pour 1,9 milliard. En regard, les remboursements en capital de la dette extérieure ont enregistré une baisse de 3,3% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 10,7 milliards. Les flux de capitaux étrangers ont, ainsi, donné lieu à des sorties nettes de 1,4 milliard, montant nettement inférieur à celui de 6,4 milliards de l'année précédente.

Le financement intérieur

Le recours net du Trésor aux ressources intérieures s'est accru de moitié, s'élevant à 30 milliards de dirhams. Le financement bancaire qui avait baissé en 2004 de 5,9 milliards a enregistré cette année une hausse de 4,5 milliards, recouvrant une augmentation du recours du Trésor aux banques de 3,4 milliards et une diminution de sa position auprès de Bank Al-Maghrib de 1,1 milliard. Les émissions nettes sur le marché des adjudications, principale source de financement, ont plus que doublé en totalisant 36,7 milliards au lieu de 17,7 milliards en 2004. Les souscriptions nettes des compagnies d'assurance et organismes de prévoyance se sont élevées à 6,2 milliards et celles des banques et des OPCVM à 4,7 et 3,9 milliards respectivement. Les acquisitions nettes des autres souscripteurs ont, pour leur part, atteint près de 22 milliards. Les autres instruments de la dette ont, en revanche, donné lieu à des remboursements nets globaux de 2,1 milliards.

◆ La dette publique directe

L'ampleur des besoins de financement du Trésor en 2005, s'est traduite par un alourdissement de la dette publique directe, dont l'encours global s'est chiffré à 327,4 milliards et a augmenté de 11,3%, portant le taux d'endettement à 71,6% du PIB au lieu de 66,3% en 2004. Cette orientation est imputable à l'élargissement de 15,5% de la dette intérieure, qui a atteint 258,5 milliards, suite notamment à l'apurement des arriérés de l'Etat vis-à-vis de la CMR. L'encours des bons du Trésor levés sur le marché des adjudications s'est ainsi établi à 251,5 milliards et a progressé de 17%. Les principaux créanciers sont les assurances et organismes de prévoyance et les banques qui détiennent respectivement 31% et 28% du total, suivis par les OPCVM avec 20%.

Concernant l'encours de la dette extérieure, il a de nouveau baissé, revenant de 70,5 milliards de dirhams ou 8,5 milliards de dollars à 68,9 milliards de dirhams ou 7,4 milliards de dollars. Il représente à ce niveau, près de 21% de l'endettement global et 15,1% du PIB au lieu de 23,9% et 15,9% respectivement en 2004.

Les efforts déployés en matière de gestion active de la dette se sont poursuivis en 2005 et ont porté sur des opérations de conversion de dettes en investissements privés pour un montant de 45,8 millions de dollars, et en investissements publics à l'égard de l'Italie et de l'Espagne à hauteur de 20 millions et de 17,5 millions d'euros respectivement. Par ailleurs, le Trésor a recouru à des opérations de swaps de taux pour deux prêts d'un montant global de 180 millions de dollars.

◆ La monnaie

◆ La politique monétaire

Dans le cadre de la mission que lui confèrent ses statuts, Bank Al-Maghrib a œuvré au cours de l'année 2005 à travers ses interventions sur le marché monétaire à favoriser l'assouplissement des conditions de financement en vue de conforter la stabilité des prix.

Conformément à ces orientations, une valeur de référence pour la progression de l'agrégat M1 a été fixée, en début d'année, dans une fourchette de 6,5% à 7,5%, sur la base de prévisions de croissance du PIB non agricole de 3,6% et d'une hausse des prix ne dépassant pas 2%, la vitesse de circulation de la monnaie étant prévue en légère baisse. La création monétaire devait résulter d'un accroissement des avoirs extérieurs nets de 10 milliards ou 6,9%, correspondant à l'excédent projeté de la balance des paiements, et d'une progression des concours à l'économie de l'ordre de 23 milliards ou près de 9% permettant de soutenir la croissance de l'activité économique, le financement monétaire du Trésor s'inscrivant en baisse.

Compte tenu des incertitudes qui pesaient au niveau de l'évolution de ces données et dans un contexte qui devait se caractériser par l'abondance des liquidités et la modération de la demande, Bank Al-Maghrib a maintenu son taux directeur inchangé à 3,25%. Elle s'est, en outre, abstenue de relever le ratio de la réserve monétaire afin de ne pas entraver la tendance baissière des taux d'intérêt. Elle a, par ailleurs, procédé, en début d'année, à un réaménagement de son dispositif opérationnel en vue de conférer davantage de souplesse à la gestion des trésoreries bancaires. La banque centrale a, en conséquence, assuré l'équilibre du marché par le biais d'interventions adaptées, injectant ou retirant des liquidités en fonction de l'évolution de la situation du marché⁽¹⁾.

(1) Voir annexes statistiques XI-1 à XI-13

Reflétant l'impact des périodes de resserrement, le taux sur le marché interbancaire s'est inscrit en hausse, s'établissant en moyenne à 2,78% au titre de l'année 2005. Bien que la valeur de référence fixée ait été largement dépassée, l'affectation en large partie des liquidités créées à la constitution d'actifs liquides a contribué, cependant, à maintenir l'inflation à un niveau modéré.

Les instruments de la politique monétaire

Les efforts d'adaptation du cadre opérationnel de la politique monétaire se sont poursuivis en 2005, en vue d'harmoniser les procédures d'intervention sur le marché monétaire et de conférer davantage de souplesse à la gestion des trésoreries bancaires. Ainsi, Bank Al-Maghrib a procédé, en début d'année, à un réaménagement de son dispositif d'intervention qui a consisté en la suppression des avances à 5 jours et leur remplacement par une facilité d'avance permanente à 24 heures au taux de 4,25%.

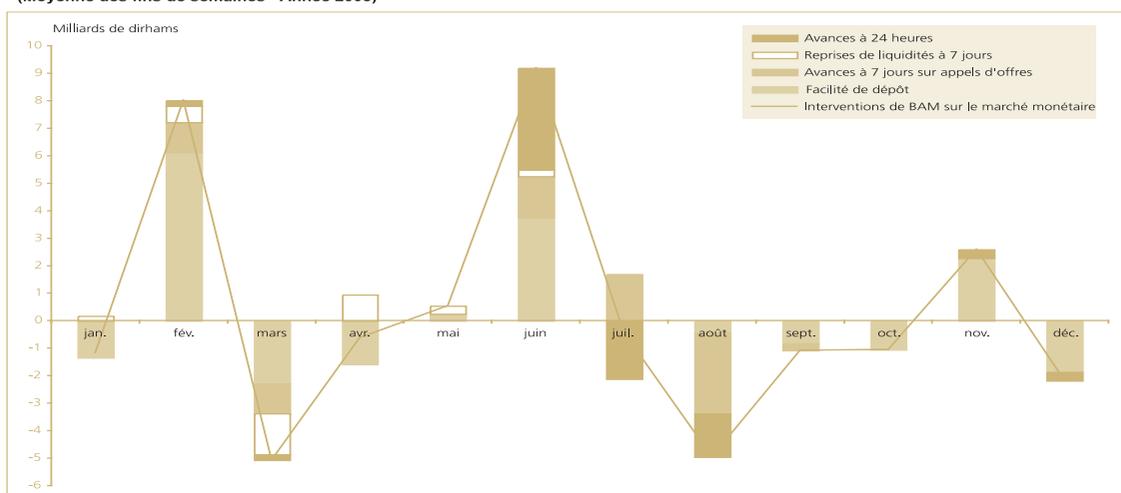
Le nouveau cadre opérationnel est ainsi articulé autour d'un taux directeur de 3,25%, correspondant au taux des avances à 7 jours sur appels d'offres. Il comprend des opérations hebdomadaires de reprise de liquidités à l'initiative de Bank Al-Maghrib, ainsi que des facilités permanentes d'avance et de dépôt à 24 heures à l'initiative des banques, dont les taux respectifs (taux directeur majoré de 100 points de base et taux directeur minoré de 100 points de base) représentent les limites de la bande de fluctuation à l'intérieur de laquelle le taux interbancaire doit être maintenu. Il englobe également au niveau des instruments, les opérations d'open market et de swaps de change, la réserve monétaire, ainsi que la possibilité donnée à la banque centrale par le nouveau statut de procéder à l'émission ou au rachat de ses propres titres d'emprunt.

La mise en oeuvre de la politique monétaire

La conduite de la politique monétaire, dans le cadre ainsi rénové, a eu pour objectif de stabiliser les anticipations des opérateurs dans un contexte marqué par d'amples variations de la situation des trésoreries bancaires. Dans ces conditions, Bank Al-Maghrib a modulé ses interventions, procédant à des retraits de liquidités lors des phases d'augmentation des excédents et à des injections pendant

les périodes de resserrement et ce, en vue de maintenir le taux du marché interbancaire à l'intérieur du corridor délimité par les facilités permanentes.

INTERVENTIONS MENSUELLES DE BANK AL-MAGHRIB SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE
(Moyenne des fins de semaines - Année 2005)



De fait, l'évolution de la situation de liquidité du marché a été caractérisée, au cours de l'année 2005, par trois phases distinctes. Ainsi, une phase d'aisance a prévalu durant la période allant de janvier à avril, à l'exception notable de février. En effet, l'augmentation des réserves nettes de change de Bank Al-Maghrib, à la suite de la cession, en janvier, de 16% du capital de Maroc Telecom s'est traduite par l'amplification des excédents et ce, en dépit de l'affectation de la moitié des recettes de cette opération au compte du Fonds Hassan II pour le développement économique et social et de l'accroissement saisonnier de la circulation fiduciaire, en relation avec la célébration de l'Aïd Al Adha. Aussi, Bank Al-Maghrib est-elle intervenue sur le marché monétaire pour éponger les liquidités excédentaires principalement par le biais de la facilité de dépôt à 24 heures dont le montant a atteint un niveau maximum de 10,5 milliards de dirhams, le taux du marché interbancaire étant resté proche de celui de cette facilité.

Cependant, les trésoreries bancaires ont subi un resserrement en février, sous l'effet de la constitution par le Trésor de soldes créditeurs auprès de la banque centrale. Compte tenu des tensions qu'a connues le taux du marché interbancaire notamment vers la fin de la période de

constitution de la réserve monétaire où il a atteint 3,82%, Bank Al-Maghrib a injecté des liquidités par le biais des avances à 7 jours sur appels d'offres pour un montant moyen de 2,2 milliards de dirhams. Des excédents de liquidités additionnels sont apparus en mars, avant de s'atténuer en avril, en liaison avec des sorties de devises de l'ordre de 4 milliards de dirhams dans le cadre du transfert d'une partie des participations de Vivendi dans Maroc Telecom à sa filiale au Maroc, ce qui a amené Bank Al-Maghrib à réduire ses interventions de retrait de liquidités les ramenant, en moyenne, de 5,8 milliards à 4,1 milliards de dirhams.

Les trésoreries bancaires se sont ressenties en mai et, surtout, en juin de l'incidence restrictive de la constitution par les opérateurs de positions longues sur les devises et de l'augmentation des disponibilités du Trésor auprès de la banque centrale. Dans ces conditions, des tensions se sont exercées sur le taux interbancaire qui a été orienté à la hausse tout au long du mois de juin pour atteindre à la fin de la période de constitution de la réserve monétaire 4,96%, soit un niveau supérieur au taux plafond des avances à 24 heures. La banque centrale s'étant abstenue d'injecter des liquidités par le biais des avances à 7 jours sur appels d'offres, les banques ont dû recourir aux avances à 24 heures dont le montant maximum a atteint à la mi-juin 8,5 milliards de dirhams.

Au cours du second semestre, les excédents de liquidités se sont élargis, à l'exception du mois de novembre. En effet, les liquidités excédentaires se sont amplifiées au cours de la saison estivale, à la faveur du développement des opérations de change de billets de banque étrangers et de l'utilisation des disponibilités au titre des comptes du Trésor auprès de la banque centrale. Cette situation s'est prolongée jusqu'au mois d'octobre, parallèlement au reflux des billets et monnaies en circulation. De ce fait, Bank Al-Maghrib a procédé au retrait des excédents de liquidités par le biais de la facilité de dépôt à 24 heures, le montant maximum ayant atteint plus de 8 milliards de dirhams vers la fin des périodes de constitution de la réserve monétaire, le taux du marché interbancaire s'étant, en général, maintenu à un niveau proche de celui de la facilité de dépôt à 24 heures.

Cependant, au cours du mois de novembre, les trésoreries bancaires ont, de nouveau, pâti de l'élargissement de la circulation fiduciaire et de la baisse des avoirs de change de la banque

centrale, consécutivement à la poursuite des achats de devises, amenant Bank Al-Maghrib à accorder aux banques des avances à 24 heures vers la mi-novembre, le taux du marché interbancaire ayant atteint un niveau maximum de 4,10%.

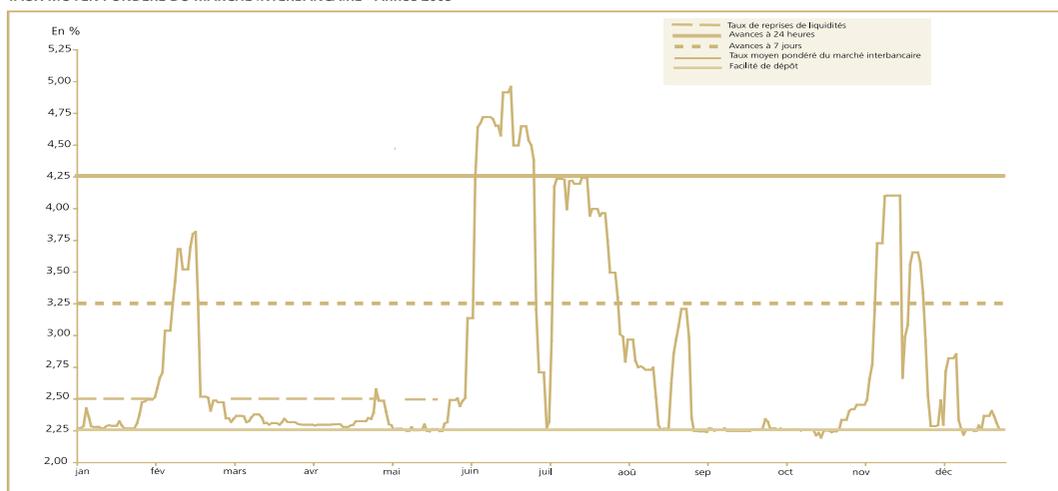
Les tensions exercées sur le taux interbancaire se sont progressivement atténuées en décembre, parallèlement à l'amélioration de la situation des trésoreries bancaires. Cette évolution est attribuable principalement à l'accroissement des rentrées de devises générées notamment par les opérations de change de billets de banque étrangers et les tirages effectués sur l'extérieur.

Bank Al-Maghrib a ainsi épongé, durant les périodes d'aisance des trésoreries bancaires, un montant global moyen de 5 milliards de dirhams, dont plus de 80% par le biais de la facilité de dépôt à 24 heures, et a accordé, au cours des périodes de resserrement, des facilités aux banques de l'ordre de 3,7 milliards en moyenne, dont plus de la moitié au titre des avances à 24 heures.

Les résultats de la politique monétaire

En raison des fluctuations importantes qu'il a enregistrées en cours d'année, le taux du marché interbancaire s'est établi, en moyenne, sur l'ensemble de l'année 2005 à 2,78%, marquant ainsi une hausse de 39 points de base par rapport à l'année précédente.

TAUX MOYEN PONDÉRÉ DU MARCHÉ INTERBANCAIRE - Année 2005



Dans ces conditions, l'orientation quoiqu'à la baisse du niveau général des taux d'intérêt a été moins nette, le repli des taux longs s'étant poursuivi tandis que les taux courts se sont inscrits en légère hausse. Ainsi, le taux moyen des dépôts à 6 mois auprès des banques est resté inchangé à 3,29%, tandis que celui des dépôts à 12 mois a enregistré une hausse de 13 points de base par rapport à décembre 2004 pour atteindre 3,61%. Quant aux taux des émissions de bons du Trésor par adjudication, ils ont connu un repli allant de 9 points de base pour les bons à 5 ans à 23 points de base pour les titres à 15 ans, alors que le taux des bons à 52 semaines a marqué une hausse de 23 points de base. Pour leur part, les taux des émissions des autres titres de créances négociables ont accusé dans l'ensemble un recul, abstraction faite de la différenciation des primes de risque.

Parallèlement, la rémunération servie sur les comptes sur livrets de la Caisse d'épargne nationale, indexée sur le taux des bons du Trésor à 5 ans, s'est inscrite en baisse de 60 points de base pour s'établir à 1,50%. Le taux appliqué aux comptes sur carnets auprès des banques n'a, quant à lui, marqué qu'un repli de 7 points de base, revenant à 2,28%, à la suite de la modification de son mode d'indexation en janvier, le taux moyen pondéré des bons à 52 semaines n'étant plus minoré que de 50 points de base au lieu de 100 points auparavant.

Concernant les conditions débitrices, le coût moyen de crédit bancaire s'est inscrit, d'une année à l'autre, en recul de 25 points de base et celui des concours des sociétés de financement de 70 points de base, revenant ainsi respectivement à 7,58% et à 11,40%.

S'agissant de l'évolution des agrégats de monnaie à l'issue de l'année 2005, le rythme de progression de l'agrégat M1 a atteint 14,8%, soit un niveau supérieur à la valeur de référence fixée dans une fourchette de 6,5% à 7,5%. Contrairement aux dernières années, cette évolution est imputable au renforcement tant des avoirs extérieurs que du crédit intérieur. En effet, le dépassement de la norme monétaire s'explique par le renforcement des réserves nettes de change d'environ 21 milliards de dirhams, soit un accroissement de plus du double du montant escompté. En outre, les crédits bancaires se sont accrus de près de 33 milliards

ou 13%, rythme plus rapide que prévu. Pour leur part, les créances nettes sur l'Etat ont augmenté de 4,7 milliards ou 6,5% alors qu'elles devaient s'inscrire en baisse.

Au cours de l'année 2005, les liquidités de l'économie, constituées de l'agrégat M3 et de l'ensemble des placements liquides, se sont élargies, en moyenne, de 10,1% après avoir augmenté de 8,1% en 2004, tandis que la croissance du PIB à prix courants, s'est chiffrée à 3,1%. Cependant, les liquidités créées ayant été affectées, dans une large mesure à la constitution d'actifs liquides, la vitesse de circulation de la monnaie a connu, de nouveau, un fléchissement, s'établissant à 1,04 au lieu de 1,12 en 2004. Dans ces conditions, la hausse des prix a été modérée, la progression de l'indice du coût de la vie s'étant limitée à 1%, tandis que le compte extérieur s'est soldé par un nouvel excédent au niveau des opérations courantes.



Le cadre institutionnel de la politique monétaire a connu, au début de l'année 2006, une profonde réforme avec l'entrée en vigueur de la loi portant statut de Bank Al-Maghrib. La nouvelle loi a érigé en mission fondamentale la sauvegarde de la stabilité des prix et a conféré, à cet effet, à la banque centrale une grande autonomie en matière de politique monétaire, redéfinissant ses prérogatives et les attributions de son Conseil dont la composition a été modifiée.

Le nouveau texte a confié à la Banque la responsabilité de définir l'objectif de stabilité des prix, en concertation avec le Ministère des finances, et d'arrêter les objectifs quantitatifs et les instruments de la politique monétaire. A cet égard, le Conseil a été habilité à fixer les taux d'intérêt applicables aux interventions de la Banque et à arrêter le ratio et le mode de calcul de la réserve monétaire. Les

nouveaux statuts ont, par ailleurs, permis de renforcer le dispositif opérationnel de la Banque en lui donnant la possibilité d'émettre et de racheter ses propres titres de créances.

Consacrant l'autonomie de Bank Al-Maghrib, la représentation de l'administration au sein du conseil a été limitée au Directeur du Trésor qui, comme le commissaire du gouvernement, ne participe pas au vote des décisions de politique monétaire. En outre, les nouveaux statuts ont prohibé l'octroi de concours financiers à l'Etat, à l'exception de la facilité de caisse dont l'utilisation est assortie de conditions restrictives.

Cette large autonomie a été assortie d'une plus grande exigence en matière de transparence, la Banque étant tenue de communiquer davantage sur les décisions de politique monétaire ainsi que sur l'évaluation de leurs résultats.

L'adoption des nouveaux statuts ainsi que les perspectives imposées par l'intégration croissante du Maroc au sein de l'économie mondiale ont conduit la banque centrale à reconsidérer le cadre stratégique de la politique monétaire. A cet effet, elle a procédé à une réflexion sur le choix de la valeur de référence (voir encadré 5) pour la progression des agrégats de monnaie et a entrepris d'améliorer le diagnostic servant de base à la fixation des orientations de la politique monétaire.

Dans ce sens, la banque centrale a décidé de retenir, pour l'année 2006, la masse monétaire au sens large, soit l'agrégat M3, en tant que valeur de référence. Elle s'est, également, dotée d'un indicateur de l'inflation sous jacente et a engagé des études en vue de l'amélioration de la connaissance du processus de transmission des impulsions de la politique monétaire, tout en initiant les travaux visant à renforcer le dispositif de suivi de la conjoncture économique et financière afin de disposer d'indicateurs synthétiques dans le cadre d'une stratégie d'évaluation du risque inflationniste.

Encadré 5 : Choix de la valeur de référence

Il convient de rappeler que jusqu'en 1998, Bank Al-Maghrib fixait une norme de progression monétaire par référence à l'agrégat M3. Cependant, l'apparition, au milieu des années quatre-vingt-dix, de nouveaux instruments financiers, qui se sont avérés comme des placements alternatifs aux dépôts à terme, s'était traduite par un fléchissement du rythme d'accroissement de cette catégorie de dépôts, mettant ainsi l'agrégat M3 sur un sentier de croissance sensiblement différent de celui de l'activité économique.

Aussi, Bank Al-Maghrib avait-elle décidé de fixer à partir de 1999 une norme de progression monétaire par référence à l'agrégat étroit M1 au lieu de l'agrégat large M3. Cependant, les flux de devises, générées notamment par les opérations de privatisation et le développement des recettes du tourisme et des transferts privés, se sont traduits, dans un contexte de régime de change fixe, par une création monétaire dépassant la norme fixée en début d'année et l'accumulation d'excédents de liquidités. Dans ces conditions, le coût de détention d'encaisses a fortement baissé et des arbitrages ont été opérés entre les placements à terme auprès des banques et sur les marchés de capitaux, d'une part, et les avoirs à vue d'autre part. Cette évolution a eu pour conséquence d'accroître l'instabilité de l'agrégat M1 et de réduire son contenu informationnel sur la demande agrégée et les tensions inflationnistes.

L'étude de la fonction de demande de monnaie menée par Bank Al-Maghrib, a dans un premier temps, à travers l'analyse de cointégration, identifié deux relations de long terme, la première entre M3 et le PIB et la deuxième entre M1, d'un côté, et de l'autre le PIB et les taux d'intérêt créditeur, représentés par le taux des bons du Trésor à 6 mois. Les tests de stabilité des coefficients et les tests de prévision ont révélé que la relation de demande de monnaie, en ce qui concerne M1, est devenue plus instable au cours de la période récente. En effet, la décline des taux d'intérêt, accompagnée d'une réduction du taux d'inflation, a favorisé l'arbitrage au profit d'actifs liquides sous forme de dépôts à vue inclus dans M1. En revanche, la relation de l'agrégat M3 avec le PIB, qui a été moins perturbée par les variations du taux d'intérêt, s'est avérée moins instable, les arbitrages s'étant effectués, en partie, entre les composantes de cet agrégat. En conséquence, Bank Al-Maghrib a décidé de retenir l'agrégat M3, en tant que valeur de référence pour la progression monétaire pour l'année 2006.

◆ les agrégats de monnaie⁽¹⁾

Les agrégats de monnaie ont marqué en 2005 des progressions chiffrées à 14% pour M3 et à 14,8% pour M1, nettement plus rapides que celles de 7,8% et 9,8% constatées à l'issue de 2004. L'accélération du rythme de croissance a concerné l'ensemble des composantes, toutefois de manière différenciée. En effet, le taux d'accroissement de la circulation fiduciaire est passé de 6,4% à 12%, celui de la monnaie scripturale de 11,2% à 15,9% et celui des comptes d'épargne de 10,6% à 11,8%. Pour leur part, les dépôts à terme, se sont accrus de 12,9% après une stagnation en 2004, rapprochant ainsi le rythme de progression de l'agrégat large M3 de celui de l'agrégat étroit M1.

Parallèlement, l'accroissement annuel des agrégats de placements liquides s'est ralenti, revenant de 13% à 0,1% et ce, en raison du recul des titres des OPCVM monétaires de 18,4% et du tassement des titres des OPCVM obligataires, dont l'accroissement s'est limité à 4,3%.

L'évolution des agrégats de monnaie a résulté, au niveau des sources de création monétaire, du renforcement des avoirs extérieurs nets de 14,9% et de l'augmentation du crédit intérieur à caractère monétaire de 12%. En effet, les concours à l'économie ont enregistré un accroissement de 11,1% au lieu de 6,8% en 2004, tandis que les créances nettes sur l'Etat, après deux années de baisse, se sont accrues de 6,5%.

(1) Voir annexes statistiques XII-1 à XII-15

Encours en millions de dirhams	Fin décembre 2003	Fin décembre 2004		Fin décembre 2005	
	Montants	Montants	Variations en %	Montants	Variations en %
- Monnaie fiduciaire	74.890	79.715	+ 6,4	89.304	+12,0
- Monnaie scripturale	176.247	196.056	+11,2	227.212	+15,9
Agrégat M1	251.137	275.771	+ 9,8	316.516	+14,8
- Placements à vue (M2-M1)	47.843	52.918	+10,6	59.147	+11,8
Agrégat M2	298.980	328.689	+ 9,9	375.663	+14,3
- Placements à terme (M3-M2)	87.360	87.741	+ 0,4	99.094	+12,9
Agrégat M3	386.340	416.430	+ 7,8	474.757	+14,0

Source : Bank Al-Maghrib

L'agrégat M1

Constitué de la circulation fiduciaire et de la monnaie scripturale, l'agrégat M1 s'est accru tout au long de l'année, à l'exception de février et octobre, pour s'établir à 316,5 milliards de dirhams à fin décembre, en hausse de 14,8% d'une fin d'année à l'autre. Sa part dans la masse monétaire est passée de 66,2% à 66,7%.

La monnaie fiduciaire est passée, d'une fin d'année à l'autre, de 79,7 milliards de dirhams à 89,3 milliards, en augmentation de 12%, largement supérieure à celle de 6,4%, constatée en 2004. L'évolution des billets et monnaies en circulation a été conforme au profil saisonnier habituel. Ainsi, la hausse de 3,2% en janvier, en liaison avec la célébration de Aid Al-Adha, a été suivie d'une contraction en février. Après une

relative stabilité, la circulation fiduciaire a augmenté de près de 5 milliards pendant l'été, en raison de l'importance des dépenses liées au flux touristique, ainsi qu'à l'afflux des Marocains résidant à l'étranger. Par la suite, elle a fluctué autour du niveau atteint en août avant de marquer une expansion de 2,3 milliards en décembre. Compte tenu de cette évolution, la circulation fiduciaire moyenne s'est établie à 84,4 milliards de dirhams, marquant une hausse de 8% comparable à celle de 2004.

Par ailleurs, parallèlement au ralentissement de l'activité économique, et plus particulièrement au recul de la production agricole, la croissance de la monnaie fiduciaire s'est accompagnée d'un recul de son taux de rotation⁽¹⁾, revenu à 17,5% au lieu de 17,8% en 2004.

L'encours de la monnaie scripturale à fin décembre 2005 s'est élevé à 227,2 milliards de dirhams, en progression de 31,2 milliards ou 15,9% contre 11,2% en 2004. Les avoirs en comptes de chèques auprès des banques, d'un montant de 145,8 milliards, dont 35% détenus par les Marocains résidant à l'étranger, ont augmenté de 17,9%. Pour leur part, les dépôts en comptes courants, chiffrés à 58,2 milliards, se sont inscrits en hausse de 16,8% au lieu de 8,2% seulement un an auparavant. Quant aux soldes créditeurs des comptes à vue auprès du Trésor et du Service des chèques postaux, ils se sont élevés à 9,3 milliards, en augmentation de plus de 700 millions ou 8,2%.

Le taux de rotation de la monnaie scripturale⁽²⁾, qui traduit l'intensité d'utilisation des dépôts à vue, a marqué une nouvelle hausse en 2005, atteignant 50,7% au lieu de 49,6% en 2004. Cependant, l'examen de son évolution mensuelle montre que cette hausse ne traduit pas une intensification des flux de paiements relatifs à des échanges de biens et services. La progression annuelle est, en effet, largement attribuable à l'expansion observée en mai, en liaison avec le règlement d'une importante transaction financière puis en décembre, parallèlement à la nette progression du volume des transactions sur le marché boursier.

(1) Le rapport entre la valeur mensuelle moyenne des entrées et des sorties de billets et pièces de monnaie aux guichets de Bank Al-Maghrib et celle des encours de fin de mois de la monnaie fiduciaire.

(2) Le rapport entre la valeur mensuelle moyenne des opérations traitées aussi bien au niveau des chambres de compensation que du Système Interbancaire Marocain de Télécompensation (SIMT), et celle des encours de fin de mois de la monnaie scripturale.

L'agrégat M2

Les placements à vue se sont inscrits en hausse continue tout au long de l'année 2005, pour enregistrer en fin d'année une croissance de 11,8% au lieu de 10,6% en 2004. Les comptes sur carnets auprès des banques, qui en représentent plus de 80%, se sont accrus, d'une fin d'année à l'autre, de 11,5%, tandis que les avoirs en comptes sur livrets auprès de la Caisse d'épargne nationale ont progressé de 13,1%.

Au total, l'agrégat M2, constitué de M1 et des placements à vue, a atteint 375,7 milliards de dirhams, marquant une hausse de 14,3% supérieure à la moyenne des trois dernières années.

L'agrégat M3

Les dépôts à terme, dont la reprise s'était amorcée au dernier trimestre de l'exercice écoulé, ont connu un tassement au cours du premier trimestre, puis se sont inscrits en hausse en avril et mai avant d'accuser un repli pendant la période estivale. Par la suite, ces dépôts se sont accrus de 8,9 milliards de dirhams entre septembre et décembre, pour atteindre 99,1 milliards, soit une progression de 11,4 milliards ou 12,9% par rapport à décembre 2004.

L'agrégat de monnaie M3, recensant l'ensemble M2 et les placements à terme, s'est inscrit en hausse tout au long de 2005, s'établissant à 474,8 milliards de dirhams à fin décembre. Son rythme de croissance, d'une fin d'année à l'autre, s'est élevé à 14% au lieu de 7,8% un an auparavant, tandis qu'en moyenne mensuelle, ce rythme s'est établi à 11,7 % contre 8,4 %.

◆ Les agrégats de placements liquides

Composé des titres de créances négociables, autres que les certificats de dépôt, et des actifs des OPCVM détenus par les agents non financiers, le total des agrégats de placements liquides s'est établi

à 41 milliards, marquant une quasi-stagnation au lieu d'une hausse de 13% en 2004. Ce tassement est imputable essentiellement aux titres des OPCVM monétaires, en baisse de 18,4%, ainsi qu'aux titres des OPCVM obligataires dont la croissance s'est limitée à 4,3%.

Il convient de noter que l'analyse des placements liquides est menée désormais sur la base de la nouvelle présentation (voir encadré 6) qui les classent en quatre agrégats au lieu de trois précédemment.

Encadré 6 : Classification des agrégats de placements liquides

La classification des agrégats de placements liquides a fait l'objet d'un réaménagement dans un double souci d'amélioration du suivi des placements liquides et d'harmonisation avec les dispositions réglementaires. En effet, en application de l'arrêté du Ministre des finances et de la privatisation n°2062-04 relatif à la classification des organismes de placement collectif en valeurs mobilières, la classification des titres d'OPCVM par types d'actifs, a été enrichie par l'introduction du critère de maturité. En conséquence, les titres d'OPCVM obligations qui étaient recensés dans l'agrégat PL2 ont été scindés en deux catégories correspondant à deux agrégats. L'agrégat PL2 englobe les titres d'OPCVM monétaires dont 50% des actifs, au moins, sont investis dans des titres de créances de durée initiale ou résiduelle inférieure à un an et l'agrégat PL3 comprend les titres d'OPCVM obligataires. Le nouvel agrégat PL4 recense les titres d'OPCVM actions et diversifiés, précédemment inclus dans l'ancien agrégat PL3.

Encours en millions de dirhams	Fin décembre 2004	Fin décembre 2005	
	Montants	Montants	Variations en %
Agrégat PL 1	5.000	5.539	+ 10,8
Agrégat PL 2	11.478	9.369	- 18,4
Agrégat PL 3	22.110	23.065	+ 4,3
Agrégat PL 4	2.408	3.069	+ 27,5
Total des agrégats PL	40.996	41.042	+ 0,1

L'agrégat PL1

L'agrégat PL1, chiffré à 5,5 milliards de dirhams, s'est inscrit, d'une fin d'année à l'autre, en augmentation de 10,8% au lieu d'une baisse de 38,2% en 2004. Cette évolution recouvre un accroissement de l'encours des bons du Trésor négociables et des billets de trésorerie respectivement de 947 millions et de 65 millions et une baisse des bons du Trésor à six mois de 455 millions et des bons des sociétés de financement de 18 millions.

L'agrégat PL2

L'agrégat PL2 s'est infléchi de 2,1 milliards ou 18,4% pour revenir à 9,4 milliards de dirhams à fin décembre 2005. En effet, les titres d'OPCVM monétaires détenus par les personnes physiques et les Marocains résidant à l'étranger ont augmenté de 700 millions, ceux détenus par les entreprises non financières ayant marqué une baisse de 2,8 milliards.

L'agrégat PL3

Les titres des OPCVM obligataires ont enregistré une hausse de près de 1 milliard de dirhams ou 4,3%, pour atteindre 23,1 milliards à fin décembre 2005. Le repli des souscriptions nettes des entreprises non financières et des Marocains résidant à l'étranger a été plus que compensé par la hausse du portefeuille des personnes physiques de 3,1 milliards ainsi que par l'appréciation des valeurs liquidatives des OPCVM obligataires, induite par la baisse des taux offerts sur les nouvelles émissions de bons du Trésor à moyen et long termes.

L'agrégat PL4

Parallèlement à la poursuite de l'appréciation des cours sur le marché boursier, l'agrégat PL4 a atteint 3,1 milliards de dirhams, marquant une hausse de 661 millions ou 27,5% après celle de 656 millions ou 37,4% réalisée en 2004.

◆ La liquidité de l'économie

Regroupant l'ensemble des actifs monétaires et des placements liquides, les liquidités de l'économie se sont élevées, en moyenne mensuelle, à 485,3 milliards de dirhams, en accroissement de 10,1% au lieu de 8% en 2004. Cette évolution est attribuable à l'accélération du rythme d'accroissement de la masse monétaire, les actifs recensés dans les agrégats de placements liquides ayant accusé une contraction.

En millions de dirhams ⁽¹⁾	2003	2004		2005	
	Montants	Montants	Variations en %	Montants	Variations en %
I- Agrégat M3	366.488	397.121	+ 8,4	443.697	+ 11,7
M1	237.883	261.953	+10,1	295.810	+ 12,9
M3-M1	128.605	135.168	+ 5,1	147.886	+ 9,4
II- Agrégats PL	41.569	43.664	+ 5,0	41.553	- 4,8
Liquidités totales (I + II)	408.057	440.785	+ 8,0	485.250	+10,1

(1) En moyenne des encours de fin de mois

En regard, la croissance du produit intérieur brut à prix courants s'est établie à 3,1% et celle du revenu national disponible brut à 4,5%. Dans ces conditions, le taux de liquidité de l'économie s'est nettement élargi en 2005, la vitesse de circulation de la monnaie revenant de 1,12 en 2004 à 1,03.

Taux de liquidité de l'économie (en pourcentage)	2003	2004	2005
$\frac{M1}{\text{PIB hors agriculture}}$	68,1	70,2	75,3
$\frac{M3}{\text{PIB hors agriculture}}$	104,9	106,4	112,9
$\frac{M3}{\text{PIB}}$	92,1	89,5	97,0
$\frac{M3}{\text{RND}}$	81,1	82,4	88,1
$\frac{\text{Liquidités totales}}{\text{PIB hors agriculture}}$	116,8	118,1	123,5
$\frac{\text{Liquidités totales}}{\text{PIB}}$	102,6	99,3	106,0
$\frac{\text{Liquidités totales}}{\text{RND}}$	90,2	91,5	96,4

◆ Les contreparties de M3

En 2005, la création monétaire a résulté du renforcement des avoirs extérieurs nets de 14,9% et de l'élargissement du crédit intérieur de 10,2%. En effet, les créances nettes sur l'État ont marqué une hausse de 6,5% après deux années de baisse, tandis que les concours à l'économie ont augmenté de 11,1% contre 6,8% en 2004.

Encours en millions de dirhams	Fin décembre 2003	Fin décembre 2004		Fin décembre 2005	
	Montants	Montants	Variations en %	Montants	Variations en %
Avoirs extérieurs nets (I)	127.193	144.441	+13,6	165.899	+14,9
Crédit intérieur global					
A. Créances sur l'Etat	78.537	72.665	- 7,5	77.414	+ 6,5
B. Concours à l'économie	246.008	262.743	+ 6,8	292.030	+11,1
C. Contrepartie des avoirs auprès de la C.E.N.	8.196	9.349	+14,1	10.572	+13,1
Total (A + B + C)	332.741	344.757	+ 3,6	380.016	+10,2
à déduire : Ressources à caractère non monétaire	58.506	57.114	- 2,4	57.801	+ 1,2
Crédit intérieur à caractère monétaire (II)	274.235	287.643	+ 4,9	322.215	+12,0
Total des contreparties (I+II)	401.428	432.084	+ 7,6	488.114	+13,0
Solde des éléments divers	- 15.088	- 15.654	+ 3,8	-13.357	-14,8
P.M : Agrégat M3	386.340	416.430	+ 7,8	474.757	+14,0

Les avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets du système bancaire, d'un montant de 165,9 milliards de dirhams, ont marqué, d'une fin d'année à l'autre, une expansion de 21,5 milliards ou 14,9% contre 17,2 milliards

ou 13,6% en 2004. De fortes hausses ont été enregistrées en janvier, consécutivement au financement en devises de la cession d'une partie du capital de Maroc télécom puis en août, suite à l'expansion des opérations de change de billets de banque étrangers et enfin en décembre, en raison des tirages sur l'extérieur effectués par L'Etat. L'encours des avoirs extérieurs nets des banques a connu d'importantes variations, notamment en janvier et juin puis en décembre, pour atteindre 15,7 milliards au terme de l'année 2005 contre 9 milliards en décembre 2004. Les réserves de change de Bank Al-Maghrib se sont, pour leur part, élargies de 14,8 milliards ou 10,9%, s'élevant à 150 milliards.

Les créances nettes sur l'Etat

Les créances nettes sur l'Etat, d'un montant de 77,4 milliards à fin décembre 2005, ont augmenté de 4,8 milliards ou 6,5%, après avoir baissé de 7,5% en 2004 et de 2,7% en 2003. Cette progression traduit l'accroissement des recours du Trésor aux banques de 3,4 milliards ou 4,7% et la baisse de sa position nette auprès de Bank Al-Maghrib de 688 millions ou 9,2%, les créances des particuliers et des entreprises non financières s'étant accrues de 8,2%.

Les concours à l'économie

Les concours à l'économie, d'un encours de 292 milliards de dirhams à fin décembre 2005, ont marqué une progression de 29,3 milliards ou 11,1%, malgré la forte baisse accusée en décembre en relation avec le dénouement d'une opération financière spécifique, ainsi qu'avec le repli des créances en souffrance. Cette évolution annuelle reflète une accélération du taux d'accroissement des crédits accordés aux entreprises, passé à 13,1% au lieu de 5,8% en 2004, et une augmentation des concours aux sociétés de financement de l'ordre de 14,4%.

La ventilation par objet économique fait ressortir une évolution convergente de la plupart des catégories de crédit avec, notamment, une forte progression des prêts immobiliers, des facilités de

trésorerie et des crédits à l'équipement respectivement de 24,9%, de 17,5% et de 13,9%. Les crédits directs à la consommation ont, pour leur part, marqué une hausse plus modérée de 8,7%.

Au total, l'évolution en 2005 des concours à l'économie et des créances nettes sur l'Etat a donné lieu à une progression du crédit intérieur global de 35,3 milliards de dirhams ou 10,2%, en nette accélération par rapport à celle de 12 milliards ou 3,6% enregistrée en 2004. Compte tenu de la quasi-stagnation des ressources à caractère non monétaire du système bancaire, le crédit intérieur à caractère monétaire a enregistré une expansion de 34,6 milliards ou 12% au lieu de 13,4 milliards ou 4,9% seulement en 2004.



Le Maroc a adhéré le 15 décembre 2005 à la norme spéciale de diffusion des données (NSDD) du Fonds monétaire international. Il s'est ainsi engagé à fournir des statistiques monétaires, économiques et financières élaborées et diffusées conformément aux normes internationales (voir encadré 7).

Encadré 7 : La norme spéciale de diffusion des données

La norme spéciale de diffusion des données (NSDD), qui constitue une référence pour l'évaluation des processus de production et de diffusion des données, a été établie par le FMI en mars 1996. Elle prévoit la publication de méta-données et fixe des règles à respecter par les adhérents, notamment en ce qui concerne la couverture, l'intégrité, la périodicité et l'accessibilité des données.

Outre les données relatives au secteur réel, aux finances publiques et aux comptes extérieurs, la NSDD couvre les comptes analytiques du secteur bancaire et de la banque centrale, les taux d'intérêt, le taux de change et le tableau des réserves et liquidités internationales ainsi que les indicateurs du marché boursier.

◆ Les systèmes et instruments de paiement

Le système de paiement marocain demeure caractérisé par la persistance d'un volume important de règlements de transactions en espèces dont la part dans les moyens de paiement immédiats a continué à s'inscrire dans une tendance baissière, s'établissant à 28,2% à l'issue de l'année 2005. Parallèlement, le développement des instruments de paiement scripturaux s'est poursuivi et s'est accompagné d'une diminution des taux de rejet, tant en nombre qu'en montant des valeurs présentées à la compensation.

En vue de renforcer la confiance dans les moyens de paiement scripturaux et électroniques, la banque centrale a lancé, à travers différentes régions du royaume et en partenariat avec d'autres institutions, des campagnes de sensibilisation, d'abord en mars 2005, pour la lutte contre les chèques sans provision et, ensuite en novembre, pour une meilleure utilisation de la carte bancaire qui, au demeurant, connaît un grand essor.

Par ailleurs, le processus engagé au cours des dernières années en vue de l'alignement des systèmes de paiement sur les normes internationales s'est poursuivi en 2005. Ainsi, l'interopérabilité des retraits au niveau des guichets automatiques bancaires a débuté en juillet 2005, tandis que l'échange des avis de prélèvement via le Système interbancaire marocain de télécompensation (SIMT) est effectif à l'échelle nationale depuis septembre de cette même année. En outre, les actions menées en vue de l'introduction, au cours de l'année 2006, d'un système de transferts de gros montants, dénommé Système de règlement brut du Maroc (SRBM) ont été réalisées.

Les billets et monnaies

L'analyse de l'évolution de la circulation fiduciaire, d'une fin d'année à l'autre, fait ressortir une forte augmentation tant en nombre qu'en valeur, le taux de rotation demeurant quasiment inchangé à 0,175 en 2005.

Chiffres à fin décembre	Nombre en milliers d'unités			Valeur en millions de dirhams		
	Année 2003	Année 2004	Année 2005	Année 2003	Année 2004	Année 2005
Billets en circulation						
5 dirhams	4.175	0	0	20,9	0,0	0,0
10 dirhams	16.684	9.915	9.578	166,8	99,2	95,8
20 dirhams	51.899	54.196	59.301	1.038,0	1.083,9	1.186,0
50 dirhams	36.451	35.927	39.195	1.822,6	1.796,4	1.959,7
100 dirhams	322.357	344.108	372.568	32.235,7	34.410,8	37.256,8
200 dirhams	208.675	221.586	256.571	41.735,0	44.317,3	51.314,1
Total des billets	640.241	665.732	737.214	77.019,0	81.707,6	91.812,5
Total des pièces	1.630.847	1.693.220	1.765.987	1.486,2	1.581,5	1.692,6

D'un montant global de 93,5 milliards de dirhams, les billets et monnaies en circulation ont enregistré, au terme de l'année 2005, une hausse de 10,2 milliards ou 12,3%, largement supérieure à celle de 4,8 milliards ou 6,1% réalisée une année auparavant. Cette accélération a concerné

l'ensemble des coupures, en particulier celles de 200 dirhams qui ont contribué pour plus des deux tiers à l'augmentation des billets en circulation et en ont représenté près de 56% au lieu de 54,2% un an auparavant. Quant à la part des billets de 100 dirhams, elle est revenue de 42,1% à 40,6%, celle des autres coupures étant restée globalement stable. Pour ce qui est de la monnaie métallique, elle est passée de 1,6 milliard à 1,7 milliard de dirhams.

La structure en nombre reste caractérisée par la prédominance de la part des coupures de 100 dirhams qui est, toutefois, revenue de 51,7% à 50,5%. Les billets de 200 dirhams ont vu leur part passer de 33,3% à 34,8%, tandis que ceux de 20 et de 50 dirhams ont représenté respectivement 8% et 5,3% du total des billets en circulation.

Les opérations de versement et de retrait de fonds, effectuées principalement par les établissements bancaires et les comptables publics auprès des guichets de Bank Al-Maghrib, se sont soldées, à l'issue de l'année 2005, par des sorties nettes de l'ordre de 10 milliards de dirhams, soit le double du montant enregistré en 2004⁽¹⁾, les banques ayant continué d'opérer des retraits auprès des guichets de Bank Al-Maghrib au même rythme que l'année précédente tout en réduisant celui de leurs versements.

En millions de dirhams	Année 2003	Année 2004	Année 2005
Sorties de fonds	78.609	86.149	94.309
Entrées de fonds	73.368	81.116	84.098
Sorties nettes	5.241	5.033	10.211

D'une valeur totale de 94,3 milliards de dirhams, les sorties de fonds ont enregistré une hausse de 8,2 milliards ou 9,5%, similaire à celle de l'année précédente. Les retraits des comptables publics ont marqué une augmentation limitée à 1,1%, tandis que ceux effectués par les banques ont progressé

(1) Voir annexe statistique XIII-1

de 12,9%, leur part dans le total s'élevant à 73,5%. Les opérations de change et d'échange ont, quant à elles, représenté 0,4% et 0,5% du total des sorties.

En regard, les entrées de fonds, d'un montant global de 84,1 milliards de dirhams, ont marqué une progression de 3 milliards ou 3,7% au lieu de 10,6% en 2004, à la suite du ralentissement du rythme d'accroissement des remises des banques de 11,2% à 3,1%, leur part revenant à 91,2%. Les versements des comptes publics se sont, en revanche, accrus de 630,3 millions ou 11,3% pour s'élever à 6,2 milliards en 2005.

Le nombre de billets versés auprès des guichets de Bank Al-Maghrib s'est élevé en 2005 à 658,5 millions de billets, en accroissement limité de 1,7% et ce, après avoir enregistré des hausses respectives de 18% et de 8,9% en 2003 et en 2004. Dans le cadre des efforts déployés par la banque centrale pour améliorer la qualité de la circulation fiduciaire, les opérations de tri ont porté cette année sur 822,7 millions de billets, nombre en hausse de 27,8% par rapport à l'année précédente. Elles se sont soldées par le retrait de près de la moitié des billets, jugés non conformes aux critères de remise en circulation, contre 37% un an auparavant.

En milliers de billets	Année 2003		Année 2004		Année 2005	
	Nombre	Variations en %	Nombre	Variations en %	Nombre	Variations en %
Versements aux guichets de Bank Al-Maghrib	594.969		647.749	+8,9	658.456	+ 1,7
Billets triés	486.550		643.478	+32,3	822.679	+ 27,8
Billets annulés	199.776		238.291	+19,3	388.553	+ 63,1

En outre, Bank Al-Maghrib a décidé en 2005 d'externaliser, en partie, l'activité de tri. A cet effet, elle a émis, en avril 2005, une instruction qui a précisé, conformément à un cahier des charges, les règles

devant être respectées par les sociétés gestionnaires, en matière de tri, de conditionnement, de recyclage et de versement de fonds aux guichets de Bank Al-Maghrib. De même, elle a autorisé des sociétés à effectuer des opérations de tri et de transport de fonds.

Les paiements scripturaux

Les opérations de compensation manuelles et électroniques

Après avoir assuré le traitement automatisé des chèques échangés sur la place de Casablanca, en février 2003, et des virements à l'échelle nationale, en septembre 2004, le Système interbancaire marocain de télécompensation (SIMT) a vu s'élargir, en septembre 2005, son champ de couverture à l'échange des avis de prélèvement. Parallèlement, la part des opérations traitées au niveau des chambres de compensation a continué de s'inscrire en baisse, revenant à près de la moitié du total compensé.

Années	Nombre d'opérations (en milliers)			Montant brut des opérations (en millions de dirhams)			
	Effets	Chèques	Total	Effets	Chèques	Virements	Total
2003	2.214	20.440	22.654	74.714	459.868	420.618	955.200
2004	1.511	21.673	23.184	80.989	509.337	526.804	1.117.130
2005	1.350	22.043	23.393	86.616	580.834	636.014	1.303.464

Le nombre de chèques et d'effets reçus et traités par les chambres de compensation et le SIMT s'est élevé, en 2005, à 23,4 millions, enregistrant ainsi une progression de 0,9%, au lieu de 2,3% l'exercice précédent. Cette évolution recouvre une augmentation de 1,7% du nombre de chèques échangés qui a atteint 22 millions et une diminution de 10,7% de celui des effets qui s'est établi à 1,4 million.

Les valeurs échangées au niveau des chambres de compensation et par le biais du SIMT, d'un montant de 1.303,5 milliards de dirhams, ont enregistré une progression de 186,3 milliards ou 16,7%, comparable à celle de l'année précédente. Les virements ont marqué un accroissement de 20,7% et leur part est passée à 48,8% au lieu de 47,2%. Parallèlement, les chèques se sont inscrits en hausse de 14% et les effets de 6,9% et leurs parts sont revenues respectivement à 44,6% et à 6,6%⁽¹⁾.

Le Système interbancaire marocain de télécompensation (SIMT)

Le SIMT permet le traitement automatisé et centralisé des opérations de compensation. Il facilite l'échange des moyens de paiement scripturaux entre les adhérents, le règlement s'effectuant sur la base des positions nettes multilatérales des participants.

Dans le cadre de la modernisation et de la sécurisation du système de paiement de masse, l'Association pour un système interbancaire marocain de télécompensation (ASIMT), présidée par Bank Al-Maghrib, a initié, en 2005, des actions en vue de la généralisation de la dématérialisation aux différents moyens de paiement scripturaux.

Ainsi, en plus du déploiement de l'échange électronique des prélèvements en 2005, l'ASIMT a engagé des actions d'ordre technique et opérationnel consistant en l'élaboration des procédures pour l'échange dématérialisé des valeurs. À cet effet, une solution informatique adaptée aux transferts de fichiers informatiques entre les divers participants a été mise en place.

En outre, Bank Al-Maghrib a lancé un projet de normalisation de la formule de chèque et de la lettre de change notamment au niveau des caractéristiques techniques et ce, en vue de répondre aux exigences que requièrent les échanges électroniques des images numérisées des valeurs précitées.

(1) Voir annexe statistique XIII-2

Le Système de règlements bruts du Maroc (SRBM)

Le SRBM assure les transferts interbancaires sur une base brute et en temps réel. Ainsi, il permet d'améliorer la gestion des trésoreries tout en renforçant la prévention du risque systémique (voir encadré 8).

Les spécifications fonctionnelles du SRBM ont été arrêtées en avril 2005. Elles ont défini tant les critères et les différents modes de participation que les principales opérations éligibles à ce système.

Ainsi, le SRBM offre aux adhérents d'opter soit pour le statut de participant direct, nécessitant d'avoir un compte central de règlement auprès de Bank Al-Maghrib et de disposer de moyens techniques appropriés, soit pour un statut de sous-participant via un participant direct.

Le SRBM, basé sur le principe d'irrévocabilité, traite en premier lieu les ordres de paiement relatifs aux opérations de la banque centrale, ensuite, les soldes des systèmes nets de paiement et, enfin, ceux entre participants tant pour leur propre compte que pour le compte de la clientèle.

En 2005, la phase d'implémentation du SRBM a été amorcée, de même que ses modalités opérationnelles ont été définies.

Encadré 8 : Aspects fonctionnels du SRBM

L'architecture adoptée pour le SRBM offre aux participants une connexion via le réseau SWIFT à un serveur central permettant le traitement de leurs opérations et le suivi en continu de l'évolution de leur position auprès de la banque centrale.

Initiés par les participants, les ordres de paiement sont d'abord transmis au serveur central du SRBM où ils sont traités selon l'ordre de réception et le niveau de priorité. Le bénéficiaire reçoit, ensuite, une notification relative au crédit de son compte lorsque la provision nécessaire est disponible au niveau du compte de l'émetteur. Dans le cas de l'indisponibilité ou de l'insuffisance de la provision, le SRBM place les ordres de paiement dans une file d'attente et avise les participants concernés pour qu'ils approvisionnent leurs comptes, Bank Al-Maghrib leur octroyant, le cas échéant, des pensions intrajournalières qui doivent préalablement être garanties.

La centralisation des incidents de paiement

Le taux de rejet des chèques pour différents motifs a poursuivi sa tendance baissière en 2005 revenant de 2,20% à 2,03% en nombre, et de 1,8% à 1,6% en valeur.

En 2005, les établissements habilités à tenir des comptes de chèques ont adressé au Service central des incidents de paiement (SCIP) 268.399 déclarations de non-paiement de chèques pour absence ou insuffisance de provision, en fléchissement de 12,7%. Les déclarations de régularisation, ont quant à elles, totalisé 89.820 contre 91.828 en 2004.

En terme d'encours, les incidents de paiement non encore régularisés ont totalisé à fin 2005 un montant supérieur à 30 milliards pour 1,8 million de chèques au lieu de 27 milliards pour 1,6 million une année auparavant. Par montant d'impayés, les chèques de moins de 10.000 dirhams représentent 69% en nombre et seulement 12% en valeur, alors que ceux de plus de 100.000 dirhams ne dépassent pas 2,6% en nombre et atteignent 43% en valeur.

Préalablement à la délivrance du premier chèque, les banques adressent au SCIP des demandes de renseignements, lesquelles se sont établies, en 2005, à 707.924, en repli de 11,1% par rapport à l'année écoulée. Quant aux réclamations émanant de la clientèle bancaire, elles ont atteint 1.368 au lieu de 772.

Encadré 9 : Campagne nationale de sensibilisation pour le renforcement de la crédibilité du chèque

En vue de renforcer la crédibilité du chèque et de sensibiliser les professionnels, les opérateurs économiques et le public sur les répercussions négatives sur l'économie nationale de l'émission de chèques sans provision, Bank Al-Maghrib a organisé du 7 mars au 11 juillet 2005, en collaboration avec le GPBM et le Ministère de la Justice, une campagne nationale de sensibilisation dans différentes régions du royaume.

Les interventions ont porté notamment sur les problèmes liés à la centralisation et à la diffusion des déclarations des incidents de paiement et sur les conséquences juridiques et pénales de l'émission de chèques sans provision ou de son utilisation comme instrument de crédit ou de garantie. De même, elles ont souligné la nécessité d'une stricte application de la législation existante en la matière, tout en recommandant aux banques une plus grande vigilance au niveau de l'identification et du suivi de leur clientèle en privilégiant autant que possible l'utilisation d'autres instruments de paiement, notamment la carte bancaire.

Les cartes bancaires

A l'issue de l'année 2005, le nombre de cartes bancaires a totalisé 2,5 millions et a marqué une hausse de 14,4% après celle de 20,7% enregistrée en 2004, tandis que ceux des guichets automatiques bancaires et des Terminaux de paiement électroniques (TPE) sont restés quasiment inchangés respectivement à 1.852 et à 10.433 unités par rapport à l'année précédente.

Les retraits d'espèces continuent de représenter l'essentiel des opérations effectuées par le biais des cartes bancaires. En effet, le nombre de retraits effectués au Maroc par des cartes émises ou gérées par les établissements de crédit marocains a atteint 55 millions pour une valeur dépassant 40 milliards de dirhams, contre 47,5 millions d'opérations pour une valeur de 34,2 milliards en 2004. En regard, le nombre de paiements par cartes s'est établi à 4 millions et a enregistré une progression de 2,1%, après celle de 36,4% observée en 2004 et leur montant s'est accru de 3,5% pour atteindre 2,4 milliards de dirhams à fin 2005. Quant aux opérations effectuées à l'étranger par des détenteurs de cartes délivrées au Maroc, dont le nombre s'est élevé à près d'un million d'opérations, elles ont porté sur 175,1 millions de dirhams.

Parallèlement, le nombre de retraits réalisés au Maroc par le biais de cartes émises par des organismes étrangers a atteint 3,5 millions pour une valeur de 5,5 milliards de dirhams, en progression de 15% contre 30% en 2004. Quant aux paiements effectués par ces cartes, au nombre de 2,3 millions, ils ont donné lieu à des règlements de 4,4 milliards au lieu de 2,9 milliards de dirhams.

Encadré 10 : Campagne nationale de sensibilisation pour une meilleure utilisation de la carte bancaire

Bank Al-Maghrib a organisé, en coordination avec le GPBM et le Centre monétique interbancaire (CMI), du 29 novembre 2005 au 28 février 2006, une campagne de sensibilisation pour une meilleure utilisation de la carte bancaire à travers différentes régions du royaume. Cette dernière a visé à sensibiliser les commerçants adhérents au système de paiement par carte et le public sur les avantages qu'offre ce moyen de paiement, ainsi que sur les risques qui lui sont inhérents afin de mieux prévenir et de lutter contre la fraude monétique.

Les interventions ont porté notamment sur l'action de la banque centrale pour renforcer la crédibilité de la carte bancaire, le cadre juridique régissant cet instrument de paiement, les mesures prises par les banques pour promouvoir l'activité monétique au Maroc, ainsi que sur le CMI et les efforts qu'il déploie pour élargir le réseau des commerçants et moderniser les équipements.

Par ailleurs, les participants ont manifesté le souhait de renforcer les dispositifs juridique et technique, d'examiner la possibilité de réduire les commissions appliquées et de voir adhérer les administrations publiques au système.

Le Centre monétique interbancaire (CMI)

Le CMI, qui a pour principal objectif d'opérer la compensation de l'ensemble des flux monétiques interbancaires au Maroc, assure, depuis avril 2004, l'interopérabilité des transactions de paiement auprès des commerçants au niveau national et l'a élargie, en juillet 2005, aux retraits au niveau des guichets automatiques bancaires.

En vue de se conformer à la nouvelle norme Europay Mastercard Visa (EMV) et de prévenir ainsi la fraude monétique, le CMI a entrepris une mise à niveau des TPE qui a concerné, à fin 2005, les quatre cinquièmes du parc, les banques étant appelées à adopter cette norme pour l'émission de cartes à puces.



Le processus de mise à niveau des systèmes et moyens de paiement sera renforcé à l'avenir par l'extension de la télécompensation aux chèques en dehors de Casablanca et aux effets de commerce et par la généralisation de la dématérialisation à l'ensemble des valeurs, ainsi que par la mise en production du SRBM.

Le dispositif législatif et réglementaire devrait être complété par l'adoption de nouveaux textes relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le faux monnayage, ainsi que par des amendements du code du commerce et du code pénal et par la création d'un organe consultatif qui aura notamment pour mission d'examiner toutes les questions se rapportant aux systèmes et moyens de paiement.

◆ Le crédit

En 2005, les concours des établissements de crédit ont marqué une hausse de 34,2 milliards ou 12,8%, au lieu de 6,6%, pour s'élever à 302 milliards de dirhams⁽¹⁾ et représenter près des deux tiers du PIB.

Les crédits octroyés par les banques qui ont constitué 85,2% de l'ensemble des concours, se sont inscrits en progression de 13,1% contre 5,8% en 2004. Les concours des sociétés de financement se sont, quant à eux, accrus de 10,8%, rythme quasiment similaire à celui de l'exercice précédent.

Pour ce qui est des prêts distribués par les associations de micro-crédit, leur encours s'est élevé, à fin décembre 2005, à 1,6 milliard de dirhams, en expansion de 75,3%, après celle de 64% observée en 2004.

◆ Les crédits distribués par les banques

En s'élevant à 279,8 milliards de dirhams, les prêts bancaires ont marqué une hausse de 32,5 milliards ou 13,2%, plus forte que celle de 6,9% observée en 2004, en relation notamment avec l'essor des prêts immobiliers et des facilités accordées dans le cadre d'opérations financières.

(1) Non compris les crédits accordés par les banques aux sociétés de financement.

Répartition des crédits bancaires selon leur objet

En millions de dirhams	2003	2004		2005			
	Montants	Montants	Variations en %	en % du total	Montants	Variations en %	en % du total
Comptes débiteurs et crédits de trésorerie	64.560	67.311	+ 4,3	27,2	78.326	+ 16,4	28,0
Crédits à l'équipement	55.529	56.671	+ 2,1	22,9	65.166	+ 15,0	23,3
Crédits immobiliers	40.179	45.869	+14,2	18,6	57.215	+ 24,7	20,4
Crédits à la consommation	21.635	23.725	+ 9,7	9,6	26.699	+ 12,5	9,5
Créances diverses sur la clientèle	6.143	5.644	- 8,1	2,3	7.121	+26,2	2,5
Créances en souffrance	43.224	48.070	+11,2	19,4	45.291	- 5,8	16,2
Total des crédits des banques⁽¹⁾	231.270	247.290	+6,9	100,0	279.818	+13,2	100,0

(1) Y compris le total des financements accordés par les banques aux sociétés de financement.

L'encours des comptes débiteurs et des crédits de trésorerie, d'un montant de 78,3 milliards de dirhams, soit 28% de l'ensemble des crédits bancaires, s'est accru de 11 milliards ou 16,4%, au lieu de 4,3% en 2004. Cette évolution tient notamment au financement d'opérations financières exceptionnelles et à l'incidence des arriérés de paiement de l'Etat sur la trésorerie des distributeurs d'hydrocarbures.

Pour leur part, les prêts à l'équipement ont fortement augmenté, passant de 56,7 milliards à 65,2 milliards ou 23,3% du total des crédits distribués par les banques. Ils ont ainsi marqué une hausse de 15% contre 2,1% en 2004 du fait du financement par crédit bancaire d'une partie de l'opération de privatisation de Maroc Telecom.

Parallèlement, l'expansion des crédits immobiliers s'est poursuivie. Ils se sont ainsi élevés à 57,2 milliards, soit 20,4% de l'ensemble des crédits bancaires, marquant un accroissement de 11,3 milliards ou 24,7%, après celui de 14,2% observé un an auparavant et ce, à la faveur des mesures d'encouragement à l'acquisition de logements et de la baisse continue du coût du crédit.

Quant aux crédits à la consommation, ils ont atteint 26,7 milliards, en hausse de près de 3 milliards ou 12,5% contre 9,7% en 2004.

S'agissant des créances en souffrance, elles ont accusé une baisse de 2,8 milliards ou 5,8% pour s'établir à 45,3 milliards de dirhams, consécutivement à la radiation d'anciennes créances en souffrance totalement provisionnées. Toutefois, sur la base de l'arrêté définitif des bilans, le volume de ces créances a fléchi de 4,5 milliards, s'établissant à 43,6 milliards de dirhams, représentant ainsi 15,7% du portefeuille des crédits bancaires au lieu de 19,4% un an auparavant. Compte non tenu des banques spécialisées, ce taux est de 9,6%. A fin mars 2006, ces ratios ont été ramenés respectivement à moins de 14% et à 9,5%.

Répartition des crédits bancaires par terme

En millions de dirhams	2003	2004		2005			
	Montants	Montants	Variations en %	en % du total	Montants	Variations en %	en % du total
Crédits à court terme	95.578	103.252	+ 8,0	41,8	114.993	+ 11,4	41,1
Crédits à moyen et long termes	92.468	95.968	+ 3,8	38,8	119.534	+ 24,6	42,7
Crédits à moyen terme	47.092	43.354	- 7,9	17,5	59.688	+ 37,7	21,3
Crédits à long terme	45.376	52.614	+16,0	21,3	59.846	+13,7	21,4
Créances en souffrance	43.224	48.070	+11,2	19,4	45.291	- 5,8	16,2
Total des crédits des banques	231.270	247.290	+ 6,9	100,0	279.818	+ 13,2	100,0

En 2005, l'évolution des crédits s'est caractérisée par une progression des prêts à moyen et long termes plus rapide que celle des crédits à court terme.

En effet, l'encours des crédits à moyen et long termes s'est élevé à 119,5 milliards et s'est accru de 23,6 milliards ou 24,6%, rythme nettement plus rapide que celui de 3,8% réalisé en 2004. Cette évolution a concerné aussi bien les crédits à moyen terme que les crédits à long terme qui ont augmenté respectivement de 37,7% et de 13,7%.

Pour leur part, les crédits à court terme, chiffrés à près de 115 milliards, ont marqué une hausse de 11,7 milliards ou 11,4%, au lieu de 8% l'exercice précédent.

Répartition des crédits bancaires par secteur d'activité

En millions de dirhams	2003	2004		2005			
	Montants	Montants	Variations en %	en % du total	Montants	Variations en %	en % du total
Secteur primaire	20.816	20.259	-2,7	8,2	17.971	-11,3	6,4
Agriculture	17.631	17.799	+1,0	7,2	15.805	-11,2	5,6
Pêche	3.185	2.460	-22,8	1,0	2.166	-12,0	0,8
Secteur secondaire	64.838	66.341	+2,3	26,8	81.032	+22,1	29,0
Industries extractives	3.391	2.473	-27,1	1,0	2.346	- 5,1	0,8
Energie et eau	4.607	5.249	+13,9	2,1	6.692	+27,5	2,4
Industries manufacturières	40.826	41.212	+0,9	16,7	50.725	+23,1	18,1
Bâtiment et travaux publics	16.014	17.407	+8,7	7,0	21.269	+22,2	7,6
Secteur tertiaire	145.616	160.690	+ 10,4	65,0	180.815	+12,5	64,6
Hôtellerie	11.103	9.163	-17,5	3,7	8.332	- 9,1	3,0
Transport et communications	7.382	8.088	+9,6	3,3	12.966	+60,3	4,6
Commerce	19.100	19.051	-0,3	7,7	21.677	+13,8	7,7
Activités financières	19.275	26.406	+37,0	10,7	28.158	+6,6	10,1
Ménages	57.490	68.316	+18,8	27,6	77.548	+13,5	27,7
Autres services	31.266	29.666	- 5,1	12,0	32.134	+8,3	11,5
Total des crédits des banques	231.270	247.290	+6,9	100,0	279.818	+13,2	100,0

En 2005, à l'instar de l'année précédente, les crédits en faveur du secteur tertiaire ont été plus importants que ceux dont ont bénéficié les secteurs primaire et secondaire.

Ainsi, les facilités accordées au secteur tertiaire ont atteint 180,8 milliards et ont enregistré une hausse de 20,1 milliards ou 12,5%, qui fait suite à celle de 10,4% constatée à l'issue de l'année

précédente. Les principales augmentations ont concerné les ménages et la branche du transport et communication.

Pour leur part, les crédits consentis au secteur secondaire se sont élevés à 81 milliards et ont marqué une progression de près de 15 milliards ou 22,1% contre 2,3% en 2004. Cet accroissement a bénéficié à l'ensemble des branches, à l'exception des industries extractives.

Chiffré à près de 18 milliards, l'encours des crédits bénéficiant au secteur primaire a diminué de 2,3 milliards ou 11,3%. Ce repli a concerné les crédits accordés aussi bien aux activités agricoles qu'à la pêche qui ont fléchi respectivement de 11,2% et de 12%.

◆ Les crédits distribués par les sociétés de financement

En millions de dirhams	2003		2004		2005		
	Montants	Montants	Variations en %	en % du total	Montants	Variations en %	en % du total
Sociétés de crédit à la consommation	21.623	23.300	+7,8	57,8	24.921	+ 7,0	55,9
Sociétés de crédit-bail	12.541	15.458	+23,3	38,4	18.036	+16,7	40,4
Sociétés de crédit immobilier	1.162	448	- 61,4	1,1	415	- 7,4	0,9
Sociétés d'affacturage	596	793	+33,1	2,0	988	+24,6	2,2
Sociétés de cautionnement*	352	271	- 23,0	0,7	248	- 8,5	0,6
Total des crédits des sociétés de financement	36.274	40.270	+11,0	100,0	44.608	+10,8	100,0

(*) Les sociétés de cautionnement ont accordé en outre des crédits par signature d'un montant de 500 millions de dirhams.

En s'établissant à 10,8%, le rythme de progression des crédits distribués par les sociétés de financement est pratiquement resté inchangé à son niveau de l'exercice précédent. Les facilités consenties par les sociétés de crédit à la consommation et celles de crédit-bail demeurent prédominantes avec respectivement 56% et 40,4% du total.

Les prêts accordés par les sociétés de crédit à la consommation, chiffrés à près de 25 milliards, ont enregistré une augmentation de 1,6 milliard ou 7%, après celle de 7,8% observée en 2004.

Pour leur part, les crédits accordés par les sociétés de crédit –bail ont atteint 18 milliards en 2005, en progression de 16,7%, après celle de 23,3% enregistrée à l'issue de l'année précédente. Ils ont été affectés à l'acquisition de biens mobiliers à hauteur de 76,8% et de biens immobiliers pour 23,2%.

Quant aux concours des sociétés d'affacturage, ils se sont élevés à 988 millions, en hausse de 24,6% contre 33,1% en 2004.

S'agissant des prêts octroyés par les sociétés de crédit immobilier, ils se sont, de nouveau, inscrits en baisse de 33 millions ou 7,4%, leur encours revenant à 415 millions.

Enfin, les facilités des sociétés de cautionnement se sont établies à 748 millions, en forte baisse de plus de 40%, qui fait suite à celle de 24% enregistrée en 2004. Les engagements par signature qui constituent l'essentiel de l'activité de ces sociétés, ont accusé une contraction de près de 49% et leurs facilités par décaissement ont diminué de 8,5%.

Répartition des concours des établissements de crédit par agent économique

En millions de dirhams	2003	2004			2005		
	Montants	Montants	Variations en %	en % du total	Montants	Variations en %	en % du total
Sociétés	140.991	147.262	+4,4	55	172.050	+16,8	57,0
Entrepreneurs individuels	25.830	23.050	-10,8	8,6	18.096	-21,5	6,0
Particuliers	76.036	87.916	+15,6	32,8	100.915	+14,8	33,4
Collectivités locales	8.385	9.565	+14,1	3,6	10.980	+14,8	3,6
Total des crédits des établissements de crédit	251.242	267.793	+6,6	100,0	302.041	+12,8	100,0

Les prêts accordés aux sociétés, d'un montant de 172,1 milliards, soit 57% du total des concours des établissements de crédit, ont augmenté de 24,8 milliards ou 16,8%, soit à un rythme plus rapide que celui de 4,4% constaté l'année précédente.

Les crédits bénéficiant aux particuliers se sont, pour leur part, élevés à 100,9 milliards, en hausse de 12,9 milliards ou 14,8% contre 15,6% en 2004, tandis que ceux consentis aux collectivités locales ont été chiffrés à près de 11 milliards. En revanche, les facilités allouées aux entrepreneurs individuels se sont établies à 18,1 milliards, en baisse de 21,5% d'une année à l'autre.

◆ Le micro-crédit

L'activité du micro-crédit au Maroc a continué de connaître un grand essor. Le nombre d'associations étant passé de 12 à 13, dont trois opèrent à l'échelle nationale et dix à l'échelle régionale ou locale.

Pour sa part, le montant cumulé de leurs prêts a atteint 9 milliards de dirhams et a bénéficié à 3,1 millions de personnes.

A fin décembre 2005, l'encours des prêts distribués par les associations de micro-crédit s'est élevé à 1,6 milliard, marquant une progression de 670 millions ou 75,3%, après celle de 64% observée en 2004. En outre, le nombre de bénéficiaires a atteint 632.000 clients actifs, dont 65% de femmes, contre 460.000 l'année précédente. Ces prêts ont contribué à l'emploi permanent de 2.562 personnes au lieu de 1800 en 2004.

Le micro-crédit, qui a pour objectif de lutter contre la pauvreté et l'exclusion, a vu son champ d'action s'élargir à d'autres activités. A cet égard, il convient de rappeler que la loi n°58-03 du 6 mai 2004 a modifié la loi n°18-97 relative au micro-crédit dans le sens de l'extension de son domaine d'intervention au financement du logement social au profit de personnes démunies ainsi qu'à l'électrification et à l'approvisionnement en eau potable.

Afin de renforcer les capacités opérationnelles et de financement des associations de micro-crédit, d'élargir leurs activités et de les étendre à l'ensemble du territoire national, une convention cadre entre le gouvernement et la Fédération nationale des associations de micro-crédit, prévoyant un soutien financier de 200 millions de dirhams sur cinq ans, a été signée en décembre 2005.

En vue d'accompagner cette évolution, l'activité des associations de micro-crédit a été intégrée par la nouvelle loi bancaire dans le périmètre de supervision de la banque centrale.

◆ Les établissements de crédit

Le processus de renforcement de la solidité du système financier s'est poursuivi en 2005, avec la radiation par les établissements de crédit d'anciennes créances en souffrance et la préparation de la transposition des dispositions de Bâle II au Maroc (voir encadré 11), ainsi qu'avec l'assainissement de la situation des institutions financières publiques.

Encadré 11 : Les trois piliers de Bâle II

Le nouveau dispositif des fonds propres ou Bâle II repose sur trois piliers :

- Pilier I : les établissements de crédit sont tenus de respecter un niveau minimum de fonds propres pour couvrir leurs risques de crédit, opérationnels et de marché.
- Pilier II : la Banque centrale doit s'assurer que les établissements de crédit disposent d'instruments leur permettant de maîtriser les risques et de respecter en permanence un niveau adéquat de fonds propres.
- Pilier III : les établissements de crédit sont tenus de publier des informations fiables et régulières sur les risques encourus, ainsi que sur les dispositifs mis en place pour leur maîtrise et l'adéquation de leurs fonds propres.

La réglementation des établissements de crédit a également été renforcée en 2005, en vue notamment de la maîtrise de l'exposition aux risques. Ainsi, Bank Al-Maghrib a fixé, en avril, les éléments d'informations minimales devant être requis par les établissements de crédit pour l'instruction des dossiers de crédit. En outre, les banques ayant été autorisées, en août 2005, à effectuer pour leur propre compte et celui de leur clientèle des opérations d'options de change sur le marché interbancaire local ou international, Bank Al-Maghrib a décidé d'inclure le portefeuille d'options de change dans la détermination des positions de change.

Arrêtée à fin décembre 2005, la liste des établissements de crédit comprend 16 banques⁽¹⁾ au lieu de 17, suite à une opération de fusion-absorption⁽²⁾, et 36 sociétés de financement au lieu de 40 en 2004. La baisse du nombre de ces dernières découle de la fusion de deux sociétés de crédit à la consommation ainsi que du retrait d'agrément à trois autres sociétés et à une société de crédit-bail, un nouvel agrément ayant été attribué à une société de crédit à la consommation. Quant au réseau bancaire, il s'est élargi, par suite de l'ouverture de 190 guichets permanents, à 2.233 unités à fin 2005, ce qui a permis d'améliorer la densité bancaire, passée de 15.000 habitants par guichet en 2004 à 14.000 en 2005 et de 8.069 à 7.729 habitants respectivement, compte tenu du réseau de la poste.

S'agissant des banques offshore, installées à Tanger, les six établissements agréés étaient effectivement opérationnels à fin décembre 2005, contre cinq en 2004. Le total de leur bilan cumulé a atteint 833,8 millions de dollars, niveau comparable à celui observé à l'issue de l'année 2004.

◆ L'activité des banques

L'activité bancaire en 2005 est demeurée caractérisée par une forte concentration. En effet, sur un total de la situation comptable cumulée des 16 banques agréées, de près de 462 milliards de dirhams, la part des trois grandes banques est restée quasiment stable à 63,8% et celle des cinq établissements moyens est passée de 31,3% à 32%, tandis que celle des huit autres s'est établie à 4,2%.

(1) Y compris le Crédit populaire dont le réseau comprend la Banque centrale populaire et 11 banques populaires régionales

(2) Crédit Agricole du Maroc et Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient

	Nombre de banques		Total de la situation comptable cumulée			
			En milliards de dirhams		En %	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
40 et plus	3	3	263,6	294,5	63,7	63,8
De 20 à moins de 40	5	5	129,6	147,7	31,3	32,0
Moins de 20	9	8	20,6	19,3	5,0	4,2
Total	17	16	413,8	461,5	100,0	100,0

Les emplois des banques

Les emplois des banques se sont élevés, à fin décembre 2005, à 472,7 milliards de dirhams⁽¹⁾ et ont enregistré une hausse de 48,5 milliards ou 11,4%, nettement supérieure à celle de 6,7% observée à l'issue de l'exercice précédent. Cette progression est liée principalement à l'accroissement des crédits à l'économie ainsi que des avoirs des banques chez les correspondants et, dans une moindre mesure, à l'augmentation de leur portefeuille de bons du Trésor⁽²⁾.

Les crédits à l'économie ont atteint 279,8 milliards de dirhams et représenté 59,2% des emplois des banques, marquant ainsi un accroissement de 32,5 milliards ou 13,2%, au lieu de 16 milliards ou 6,9% un an auparavant. L'accélération du rythme de croissance des crédits est attribuable aux prêts accordés par les banques à certains opérateurs pour le financement d'opérations exceptionnelles et à l'expansion des crédits immobiliers.

(1) Les emplois divers et les ressources diverses ont fait l'objet de compensation

(2) Voir annexe statistique XIV-1

Sur la base de l'arrêté définitif des bilans, le volume des créances en souffrance a fléchi de 4,5 milliards s'établissant à 43,6 milliards de dirhams, représentant ainsi 15,7% du portefeuille des crédits bancaires au lieu de 19,4% un an auparavant. Compte non tenu des banques spécialisées, ce taux est de 9,6%. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est en conséquence amélioré, passant de 59,3% à 67,2% pour l'ensemble des banques et de 72,3% à 74% pour les seules banques commerciales.

En s'élevant à 19,8 milliards de dirhams, les avoirs des banques auprès des correspondants étrangers ont marqué une hausse de 7,7 milliards ou 64,2%, faisant suite à celle de 44% constatée au terme de l'exercice 2004 et ce, à la faveur de la poursuite de l'assouplissement de la réglementation des changes.

Le portefeuille de bons du Trésor, détenu par les banques au terme de l'exercice 2005, a totalisé 75,1 milliards et a augmenté de 3,3 milliards ou 4,6% alors qu'il avait accusé une baisse de 4,7 milliards ou 6,1% en 2004. Cette progression a concerné essentiellement les bons du Trésor souscrits par adjudication, dont l'encours s'est accru de 3,4 milliards ou 5,8% pour atteindre 62,5 milliards de dirhams, les acquisitions de bons du Trésor à un an destinées au financement de programmes socio-économiques ayant augmenté de 281 millions pour s'établir à 2,3 milliards.

S'agissant des autres titres en portefeuille, chiffrés à 27,4 milliards, ils ont accusé une baisse de 2,4%. Cette évolution recouvre une hausse de 10,3% des titres de placement, dont l'encours s'est élevé à 13,5 milliards, et un fléchissement de 12,1% des titres de participation, revenus à près de 14 milliards.

Le montant global des valeurs en caisse et des avoirs liquides s'est accru de 1,8 milliard ou 3,6%, pour atteindre près de 60 milliards et ce, en liaison essentiellement avec la constitution par les banques, de dépôts auprès de Bank Al-Maghrib, dépassant largement le montant requis au titre de la réserve monétaire.

Enfin, les opérations interbancaires ont plus que doublé, passant d'une fin d'année à l'autre, de 3,1 milliards à 6,5 milliards de dirhams.

Les ressources des banques

En 2005, l'évolution des ressources des banques fait ressortir un nouveau renforcement des dépôts de la clientèle et une diminution des emprunts aussi bien intérieurs qu'extérieurs.

Les dépôts collectés par les banques ont progressé, en un an, de 45,9 milliards ou 14,5%, pour atteindre près de 363 milliards, soit 76,8% de l'ensemble des ressources. Ce renforcement a été plus prononcé au niveau des comptes créditeurs à vue non rémunérés, qui ont augmenté de 29,8 milliards ou 16% pour s'élever à 215,5 milliards. Pour leur part, les dépôts rémunérés ont totalisé 147,3 milliards et ont marqué un accroissement de 16,1 milliards ou 12,3%, par suite de l'augmentation des dépôts à terme et des comptes sur carnets respectivement de 11,1 milliards ou 12,7% et de 5 milliards ou 11,5%.

Dans ces conditions, le recours des banques aux ressources d'emprunt a globalement fléchi en 2005. En effet, à l'exception des certificats de dépôt dont l'encours est passé, d'une année à l'autre, de 1,2 milliard à 1,5 milliard, les emprunts obligataires en dirhams et les emprunts extérieurs sont revenus respectivement de 5,4 à 4,4 milliards et de 6,1 à 4,4 milliards de dirhams.

Les fonds propres des banques, compte non tenu des résultats de l'exercice, ont marqué une hausse de 5,7% ou près de 2 milliards, au lieu de 1,4 milliard en 2004, s'établissant à 35,9 milliards, soit 7,6% des ressources totales.

Enfin, les provisions, chiffrées à 34,8 milliards ont été accrues de 1,3 milliard ou 3,8% en 2005, contre 4,3 milliards ou 14,8% en 2004.

◆ L'activité des sociétés de financement

A fin décembre 2005, le total des bilans cumulés des sociétés de financement s'est élevé à près de 49 milliards et s'est inscrit en hausse de 4,6 milliards ou 10,5%, après celle de 12,3% observée un an auparavant. Cette progression est attribuable, pour l'essentiel, à l'activité du crédit-bail qui a augmenté de 16,1%, ainsi qu'à celle des sociétés de crédit à la consommation en accroissement de 7,6%.⁽¹⁾.

Les sociétés de crédit à la consommation

Chiffré à 27 milliards de dirhams à fin décembre 2005, le total des bilans des 19 sociétés de crédit à la consommation a marqué une hausse de près de 2 milliards ou 7,6%, qui succède à celle de 10,5% enregistrée en 2004. Cet accroissement découle de l'augmentation de 1,8 milliard ou 7,7% de l'encours des crédits qui a atteint plus de 25 milliards et représenté cette année encore près de 93% de leur actif.

Les créances en souffrance, d'un montant de 4,5 milliards, ont diminué de 4,1%, ne représentant plus que 17,9% de l'encours des prêts au lieu de 20,1% en 2004. Dans ces conditions, les provisions constituées sont revenues de 4 milliards à 3,8 milliards, soit un taux de couverture de 84,5% au lieu de 85,8% un an auparavant.

Les sociétés de crédit-bail

Le total des bilans des 7 sociétés de crédit bail en activité s'est élevé à 18,4 milliards de dirhams, en accroissement de 2,5 milliards ou 16,1%, supérieur à celui de 12,4% enregistré en 2004. Cette évolution reflète une augmentation de même ampleur des crédits, lesquels ont atteint 18 milliards.

(1) Voir annexes statistiques XIV-2 et XIV-3

S'agissant des créances en souffrance, elles ont accusé une baisse de 6,9% pour s'établir à 1,6 milliard. Les provisions correspondantes sont, quant à elles, restées inchangées d'une année à l'autre à 1,4 milliard, permettant ainsi de couvrir près de 90% des créances en souffrance, au lieu de 84% en 2004.

Les autres sociétés de financement

L'encours, à fin décembre 2005, des crédits par décaissement octroyés par les autres sociétés de financement a atteint 1,7 milliard de dirhams et a marqué une hausse de 86,2 millions ou 5,2%. Cette évolution est attribuable exclusivement à l'accroissement de 24,4% des facilités consenties par les sociétés d'affacturage qui ont atteint 988 millions, les concours des sociétés de cautionnement et les prêts accordés par les sociétés de crédit immobilier étant revenus respectivement de 271 à 247 millions et de 448 à 415 millions.

◆ Les coefficients prudentiels

Les banques ont globalement continué à se conformer aux différentes règles prudentielles. Ainsi, le coefficient de solvabilité, calculé pour l'ensemble des banques, s'est établi, en moyenne, à 11,5% en 2005, dépassant le taux minimum réglementaire de 8% que les banques doivent maintenir entre, d'une part, leurs fonds propres et, d'autre part, les éléments de leur actif et de leurs engagements par signature, pondérés en fonction de leur degré de risque. Parallèlement, le coefficient de liquidité pour les banques commerciales a atteint 101,3% en moyenne en 2005, dépassant légèrement le rapport minimum de 100% que les banques doivent respecter entre, d'une part, les actifs liquides et réalisables à court terme et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme.

Enfin, pour ce qui est des positions de change globales des banques, lesquelles doivent être limitées à 20% de leurs fonds propres nets, elles sont passées, en moyenne, de 3,5% à 7,8% pour les positions longues, alors qu'elles sont revenues de 1,3% à 0,1% pour les positions courtes. Calculées par devise,

les positions de change longues se sont établies à 5,4% pour l'euro et à 1,3% pour le dollar, niveaux en deçà du ratio maximum, à 10% des fonds propres nets.



Le processus de consolidation du système bancaire s'est poursuivi avec la promulgation d'une nouvelle loi bancaire en février 2006, répondant à l'impératif d'alignement sur les meilleurs standards internationaux, les attributions de la banque centrale en matière de supervision et de contrôle ayant été renforcées (voir encadré 12).

Encadré 12 : Nouvelle loi bancaire

La nouvelle loi bancaire publiée en février 2006 au Bulletin Officiel a élargi le périmètre de supervision et renforcé les attributions et l'autonomie de la banque centrale en matière de contrôle, en lui attribuant notamment le monopole en matière d'octroi d'agrément et en l'habilitant à édicter la réglementation comptable et prudentielle, ainsi qu'à assurer la gestion des difficultés des établissements de crédit.

Par ailleurs, la composition et les attributions des organes consultatifs ont fait l'objet de remaniements, notamment au niveau du Comité des établissements de crédit au sein duquel les représentants des associations professionnelles ne siègent plus lorsque son avis est sollicité sur des questions à caractère individuel. Pour sa part, la Commission de discipline, qui a vu sa composition renforcée avec l'adjonction d'un deuxième magistrat, est consultée sur toutes infractions passibles de sanctions autres que pécuniaires.

D'autre part, des mécanismes de concertation ont été institués entre Bank Al-Maghrib et les commissaires aux comptes, qui ont vu s'élargir leur domaine d'intervention.

Par ailleurs, pour accroître l'efficacité du contrôle consolidé des groupes bancaires, une commission de coordination des organes de supervision du secteur financier marocain a été instituée et Bank Al-Maghrib a été habilitée à conclure des accords de coopération et d'échange d'informations avec les autorités de supervision bancaire étrangères.

Enfin, Bank Al-Maghrib, dans le cadre d'une plus grande transparence, procédera à la publication d'un rapport annuel sur ses activités de supervision.

En prévision de l'application de cette loi, Bank Al Maghrib a engagé avec les institutions concernées par l'élargissement de son périmètre de supervision un processus de concertation, en vue d'examiner les dispositions réglementaires qui leur sont applicables et de faciliter l'adoption des mesures requises en matière de comptabilité, de contrôle interne et de reporting. Elle a, par ailleurs, arrêté un programme de travail avec les banques en vue de la mise en place des dispositions de Bâle II. Celui-ci prévoit la finalisation du cadre réglementaire au cours de l'année 2006 et son entrée en vigueur progressive à partir de 2007.

◆ Le marché des capitaux

L'année 2005 a été caractérisée par le renforcement du dispositif réglementaire et, au niveau de l'activité des marchés, par la poursuite du redressement des indicateurs boursiers et du développement du compartiment des bons du Trésor émis par adjudication. Les émissions des autres titres de créances négociables sont restées, quant à elles, quasiment stables d'une année à l'autre, tandis que celles d'obligations ont accusé un fléchissement.

◆ Cadre réglementaire

Le pouvoir réglementaire de supervision du Conseil déontologique des valeurs mobilières (CDVM) a été élargi en 2005, en lui conférant la prérogative d'octroi d'agrément aux Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), dont la classification a été réaménagée avec notamment l'introduction de la catégorie des OPCVM monétaires.

En outre, les règles de transparence imposées aux sociétés cotées ont été renforcées par l'obligation qui leur a été faite de publier toute information ou changement significatif susceptible d'affecter la valeur de leurs titres, ainsi qu'à travers la définition des règles déontologiques minimales régissant l'utilisation et la communication d'informations privilégiées.

Par ailleurs, le CDVM a défini le cadre global de réalisation des opérations à dénouement triangulaire qui correspondent à des transactions boursières sur des valeurs marocaines cotées, exécutées sur ordre d'un intermédiaire non résident pour le compte d'un client non résident.

Enfin, Bank Al Maghrib, a précisé, en août 2005, les règles d'organisation et de fonctionnement régissant les opérations de pension telles qu'elles ont été définies par la décision du Ministre des Finances et de la Privatisation portant approbation du modèle type de convention-cadre régissant ces opérations.

◆ Le marché interbancaire

Traduisant la situation de liquidité du marché, le volume des échanges au jour le jour sur le compartiment interbancaire est passé, en moyenne des encours de fin de mois, de 1,3 milliard en 2004 à 2,6 milliards de dirhams en 2005⁽¹⁾. En revanche, les opérations à terme sont revenues de 2,6 milliards à 614 millions. Représentant l'impact des périodes de resserrement des trésoreries bancaires au cours de l'année, le taux interbancaire s'est inscrit, en moyenne annuelle, en hausse de 38 points de base pour atteindre 2,78%.

◆ Le marché des bons du Trésor

Le Trésor a augmenté ses recours au marché des adjudications en 2005 pour faire face à l'accroissement de son besoin de financement. Parallèlement, les transactions sur le marché secondaire se sont inscrites en hausse. S'agissant des taux d'intérêt, ils ont continué d'être orientés à la baisse, surtout, pour les maturités longues.

Les émissions de bons du Trésor

Les soumissions, chiffrées à 213,2 milliards de dirhams, ont été satisfaites à hauteur de 79,6 milliards de dirhams ou 37,3%, au lieu de 75,2 milliards et 24,4% en 2004. En plus de l'émission d'un montant de 11 milliards au profit de la Caisse Marocaine des Retraites dans le cadre de

(1) Voir annexe statistique de XV-1

l'apurement des arriérés du Trésor à son égard, les émissions de bons du Trésor ont été souscrites en 2005 par les banques aussi bien pour leur propre compte que pour le compte de leur clientèle, pour 41,6 milliards, par la CDG, à hauteur de 14,7 milliards, et par les sociétés d'assurances et les autres organismes de prévoyance à concurrence de 2 milliards.

En relation avec le niveau de rémunération demandé par les soumissionnaires sur les émissions à court terme, du fait des tensions passagères qu'a connues le taux interbancaire, la structure des levées du Trésor a été caractérisée par la prédominance des maturités longues. Aussi, les émissions à court et moyen termes ont-elles accusé un net repli pour s'établir à 24,5 milliards au lieu de 48,8 milliards en 2004. Les remboursements s'étant chiffrés globalement à 41,6 milliards, l'encours des bons à court et moyen termes est revenu, d'une fin d'année à l'autre, de 114,5 milliards à 97,3 milliards.

La tendance baissière des taux des émissions à court et moyen termes a connu un tassement en 2005. En effet, le taux d'intérêt appliqué aux émissions de bons du Trésor à 13 semaines a marqué, en moyenne, une hausse de 6 points de base pour atteindre 2,48%, tandis que la baisse s'est limitée à 4 points de base pour les bons à 26 semaines dont la rémunération s'est établie à 2,61%. Les taux des titres à 2 ans et à 5 ans ont, en revanche, enregistré des décrues de 22 et de 53 points de base, s'établissant respectivement à 3,22% et à 3,97%.

Pour leur part, les taux de rémunération des bons à long terme ont enregistré, en moyenne, des baisses allant de 9 points de base pour les bons à 20 ans à 34 points de base pour ceux à 15 ans, revenant respectivement à 5,99% et à 5,34%⁽¹⁾.

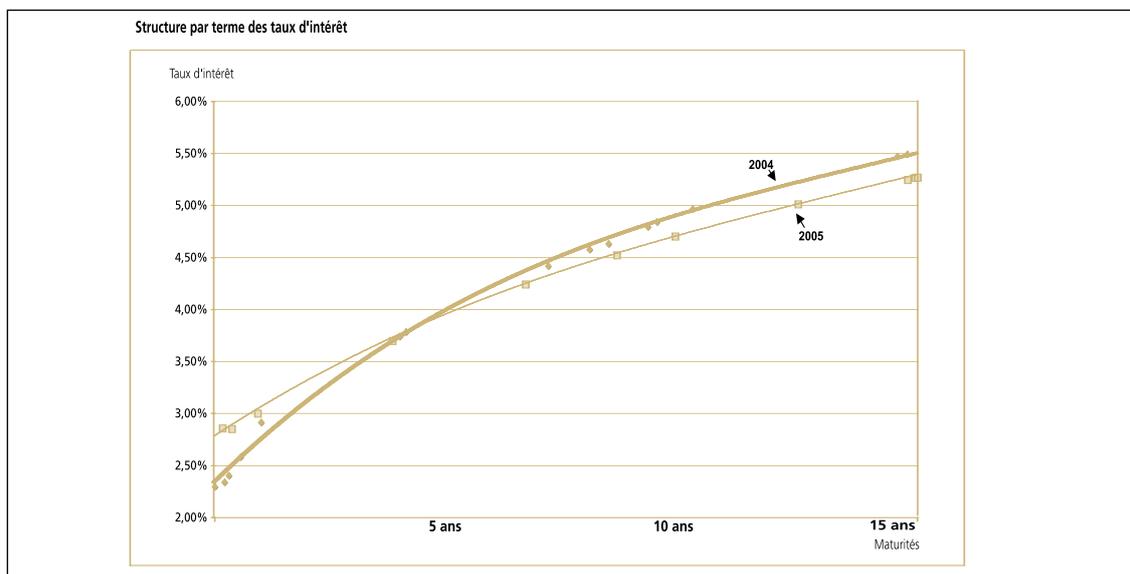
Dans ces conditions, le Trésor a poursuivi le rallongement de la durée moyenne de son endettement portant de 26,4 milliards à 55,1 milliards les émissions de bons à long terme, soit près de 70% du volume total levé. Compte tenu de remboursements, d'un montant de 1,2 milliard, l'encours des bons à long terme est passé de 100,3 milliards à 154,2 milliards de dirhams, soit 61% de l'encours global. Aussi, la durée de vie moyenne des bons du Trésor par adjudication est-elle passée de 4 ans et 11 mois à 6 ans et 7 mois.

(1) Voir annexes statistiques de XV-2 à XV-4

Le marché secondaire des bons du Trésor

Le contexte d'abondance de liquidités au cours de l'année 2005 a favorisé la poursuite du développement des transactions sur le marché secondaire des bons du Trésor qui consistent pour l'essentiel en des opérations temporaires de prêt et d'emprunt. En effet, les transactions sur ce marché sont passées, en moyenne mensuelle, de 368,6 milliards à 382,9 milliards de dirhams, soit un taux de rotation mensuel du stock⁽¹⁾ des bons du Trésor de 165%. Cette évolution recouvre une quasi stagnation des opérations de cession ferme, lesquelles se sont établies à 8,2 milliards au lieu de 8,3 milliards l'année précédente.

A fin 2005, les taux sur le marché secondaire des bons du Trésor ont connu une évolution différenciée, les taux à court terme ayant enregistré une hausse, alors que ceux des bons à moyen et long terme se sont inscrits en baisse. C'est ainsi que les bons d'une échéance allant de 13 semaines à 2 ans ont marqué des augmentations variant entre 7 et 50 points de base. En revanche, les titres à 5, à 10, à 15 et à 20 ans ont accusé un repli allant de 4 à 24 points de base. Le graphique ci-après retrace l'évolution d'une fin d'année à l'autre des taux sur ce compartiment :



(1) Volume moyen mensuel des transactions sur le marché secondaire des bons du Trésor rapporté à l'encours moyen des fins de mois

◆ Les autres titres de créances négociables

Les émissions brutes de titres de créances négociables ont atteint 6 milliards de dirhams, niveau comparable à celui de l'année précédente. Cette stabilité recouvre une baisse de près de 10% des émissions de billets de trésorerie, lesquelles se sont chiffrées à près de 4 milliards et une légère hausse de celles des bons des sociétés de financement qui se sont élevées à 1,5 milliard. Bien qu'étant passées de 275 millions à 537 millions, les émissions de certificats de dépôt sont restées faibles, en raison de la persistance des excédents des trésoreries bancaires en 2005. Compte tenu de remboursements d'un montant de 6 milliards de dirhams, l'encours des titres de créances négociables est resté inchangé à 9,5 milliards de dirhams⁽¹⁾ d'une fin d'année à l'autre.

S'agissant des taux de rémunération des titres de créances négociables, ils ont été de nouveau, orientés à la baisse en 2005. Ainsi, les taux assortissant les maturités les plus fréquentes, en l'occurrence celle de 3 mois pour les billets de trésorerie se sont situés dans une fourchette de 2,95% à 3,40% au lieu de 3% à 3,95% l'année précédente et celle de 4 ans pour les bons des sociétés de financement, ont varié entre 4,38% et 4,80% au lieu de 5% à 5,55%.

◆ Les émissions obligataires

En 2005, les émissions d'obligations ont nettement diminué, revenant de 5,6 milliards à 3,2 milliards. L'opération la plus importante de l'année a été le fait de la Société Financière Internationale avec un emprunt de 1 milliard pour une durée de 7 ans, au taux de 4,54%. Pour sa part, l'émission de 500 millions de la Banque Marocaine pour le Commerce Extérieur, pour une maturité de 5 ans a été assortie d'un taux de 3,76%. Enfin, la Société des Autoroutes du Maroc a effectué un emprunt pour une durée de 25 ans, d'un montant de 500 millions, garanti par l'Etat, à un taux de 4,16%.

(1) Voir annexe statistique XV-5

◆ La Bourse des valeurs

La tendance haussière des cours de la Bourse des valeurs de Casablanca durant les deux dernières années s'est poursuivie en 2005, l'indice MASI s'étant apprécié de 22,5%⁽¹⁾ et le MADEX de 23,8%. En effet, à l'exception d'une correction à la baisse en février et mars, les indices ont marqué une hausse continue durant le reste de l'année.

Parallèlement, la capitalisation boursière a enregistré une progression de 22,2%, pour atteindre 252,3 milliards de dirhams, représentant à ce niveau 54,7% du PIB contre 46,2% un an auparavant. L'introduction en bourse de trois sociétés, qui a contribué à cette évolution à hauteur de 3,7 milliards, a porté le nombre des sociétés inscrites à la cote à 54, deux sociétés ayant été radiées en 2005.

Le chiffre d'affaires a, pour sa part, plus que doublé pour atteindre 148,5 milliards et a été réalisé à hauteur de 70% en avril et décembre, en liaison respectivement avec des opérations de transfert de titres effectuées par la filiale marocaine de Vivendi pour le rachat des participations de sa maison mère dans Maroc Télécom, ainsi qu'avec les opérations de revalorisation de portefeuille effectuées sur le marché des blocs, amplifiées cette année par la perspective de la taxation des plus-values, prévue par la Loi de Finances 2006.

A l'instar des années précédentes, ce chiffre d'affaires a été réalisé principalement sur le compartiment des actions, les opérations sur obligations n'ayant porté que sur 3,6 milliards, soit moins de 3% des transactions. La répartition du chiffre d'affaires selon les compartiments fait ressortir la prépondérance des échanges sur le marché des blocs, qui sont passés en un an de 19,5 milliards à 60,9 milliards, représentant respectivement 27% et 41% du volume global.

Les dividendes distribués par les sociétés cotées ont progressé de 75,3% pour atteindre 10,5 milliards et le taux de rendement moyen général est passé de 2,9% à 4,2%, marquant ainsi un accroissement de 43,3%.

(1) Voir annexe statistique XV-6

◆ L'épargne financière

Au terme de l'année 2005, les placements des entreprises non financières et des particuliers se sont accrus de 109,5 milliards de dirhams au lieu de 56,2 milliards en 2004⁽¹⁾. Ce net renforcement de l'épargne, qui intervient dans un contexte marqué par la persistance de la surliquidité bancaire et le tassement des taux d'intérêt, a concerné principalement les avoirs à vue et à terme auprès du système bancaire. Pour leur part, les placements à moyen terme ont enregistré une reprise après la baisse observée un an auparavant. En revanche, les titres d'OPCVM, en augmentation sensible en 2004, ont accusé globalement une baisse qui recouvre un net repli des OPCVM monétaires et un accroissement des autres catégories d'OPCVM.

S'agissant de l'épargne longue, elle s'est également renforcée à la faveur de l'augmentation des provisions techniques des sociétés d'assurance et des organismes de retraite et de prévoyance. De même, les acquisitions de titres de sociétés ont enregistré cette année un flux net, largement supérieur à celui réalisé au terme de l'année précédente.

L'évolution des placements des particuliers et des entreprises non financières au cours des trois dernières années est présentée dans le tableau ci-après:

(1) Voir annexes statistiques XVI-1 à XVI-3

En millions de dirhams	2003	2004	2005	Flux nets	
				2004	2005
Avoirs liquides	257.851	282.504	324.252	24.653	41.748
Placements à vue et à court terme	138.498	143.405	158.049	4.907	14.644
Placements à moyen terme	2.863	1.816	3.075	-1.047	1.259
Titres d'OPCVM	28.175	35.995	35.503	7.820	- 492
Épargne institutionnelle	114.546	127.525	142.617	12.979	15.092
Sous-total	541.933	591.245	663.496	49.312	72.251
Titres de sociétés				11.674	36.443
dont : • Titres nouvellement émis				11.674	36.443
• Actions de sociétés privatisées				-	-
Total brut				60.986	108.694
Ajustement				- 4.769	+ 791
Total net				56.217	109.485

◆ Les avoires liquides

Les avoires liquides se sont accrus de 14,8%, enregistrant un flux net de 41,7 milliards de dirhams au lieu de 24,7 milliards en 2004. Cette évolution s'explique par l'augmentation des avoires en billets et monnaies de 9,6 milliards de dirhams et, surtout par l'expansion des dépôts à vue auprès du système bancaire de 30,3 milliards, à laquelle ont contribué, d'une part, les comptes chèques à hauteur de 22,1 milliards, dont 5,4 milliards de dirhams au titre des dépôts des Marocains résidant à l'étranger et, d'autre part, les comptes courants des entreprises, en accroissement de 8,2 milliards de dirhams d'une fin d'exercice à l'autre.

◆ Les placements à vue et à terme

Les placements à vue et à terme ont globalement augmenté de 15,9 milliards de dirhams au lieu de 3,9 milliards en 2004, suite essentiellement à la hausse de 14,6 milliards des placements à vue et à court terme.

Ainsi, les dépôts en comptes sur carnets se sont accrus cette année de 6,2 milliards de dirhams au lieu de 5,1 milliards, du fait principalement de la progression des avoirs auprès du système bancaire de 5 milliards, à la faveur de la révision du mode de calcul de leur taux de rémunération. Les dépôts gérés par la Caisse d'épargne nationale, ont pour leur part augmenté de 1,2 milliard de dirhams d'une année à l'autre.

Les dépôts à terme ont, pour leur part, enregistré une hausse de 10,5 milliards de dirhams au lieu de 1,9 milliard observée en 2004. Cette accélération sensible est attribuable à l'expansion des comptes et bons à échéance fixe auprès des banques, qui ont progressé de 10,4 milliards de dirhams au lieu de 1,9 milliard un an auparavant, suite essentiellement au renforcement de 9,9 milliards de dirhams des dépôts des entreprises non financières. Le taux moyen pondéré servi sur les comptes à terme et bons de caisse à 6 mois est demeuré d'une fin d'année à l'autre inchangé à 3,29%, alors que celui rémunérant les placements à un an s'est élevé à 3,61%, en hausse de 13 points de base par rapport au niveau atteint au terme de l'exercice précédent.

Les placements des agents non financiers en valeurs d'Etat se sont soldés à la fin de l'année 2005 par un flux net négatif de 973 millions de dirhams et ce, pour la deuxième année consécutive. Cette évolution reflète une baisse de 510 millions de dirhams des souscriptions nettes en bons du Trésor émis par adjudication et une diminution de 455 millions de celles de bons du Trésor à six mois émis dans le public, dont le taux de rémunération est revenu de 2,90% à 2,70% d'une fin d'année à l'autre.

◆ Les titres d'OPCVM

L'encours des titres d'OPCVM détenus par les entreprises non financières et les particuliers, en augmentation de 7,8 milliards en 2004, a enregistré cette année un flux net négatif de 492 millions de dirhams en liaison avec la baisse de 2,1 milliards des avoirs en titres d'OPCVM monétaires. Ces derniers, institués par un arrêté du ministre des finances et de la privatisation du 6 décembre 2004, doivent être investis en permanence, en titres de créances d'une durée initiale ou résiduelle inférieure à une année.

En revanche, les placements en titres d'OPCVM actions et d'OPCVM diversifiés se sont accrus respectivement de 170 millions et de 491 millions de dirhams, en rapport avec l'appréciation de plus d'un cinquième des indices boursiers MASI et MADEX. De fait, les indices moyens de performance des OPCVM actions et des OPCVM diversifiés ont enregistré en 2005 des hausses respectives de 28,6% et de 14,1%. Quant aux OPCVM obligations, qui avaient baissé de 4,3 milliards en 2004, ils ont enregistré un flux net de près d'un milliard de dirhams, du fait notamment de la baisse des taux d'intérêt servis sur les bons du Trésor à moyen et long termes.

A l'issue de l'année 2005, l'actif net global des OPCVM a augmenté de 4,3 milliards pour atteindre 85,3 milliards de dirhams dont 41,6% détenus par les entreprises non financières et les particuliers au lieu de 44,5% en 2004. Cette évolution est attribuable essentiellement à la baisse de leurs parts dans les OPCVM obligations et les OPCVM monétaires respectivement de 39,9% à 38% et de 62,7% à 58,9%. En revanche, leur part dans les OPCVM actions et diversifiés a augmenté de 33,5% à 35,5%.

◆ Les titres de sociétés

Les souscriptions nettes des agents non financiers en titres de sociétés existantes ou nouvellement créées ont atteint cette année 36,4 milliards de dirhams, montant en hausse de 24,8 milliards au lieu

de 2,6 milliards en 2004. Cette forte accélération est attribuable au net renforcement des fonds propres des sociétés à responsabilité limitée.

en millions de dirhams	2002	2003	2004	2005
Accroissement brut de capital	18.978	14.504	15.937	41.545
- Augmentations de capital	15.615	12.300	12.561	37.558
- S.A.	11.874	8.828	8.165	11.803
Apports en numéraire	7.267	4.858	3.763	6.095
Incorporation de réserves	2.027	2.010	1.868	2.406
Apports en nature	2.580	1.960	2.534	3.302
- S.A.R.L.	3.741	3.472	4.396	25.755
- Constitutions de sociétés	3.363	2.204	3.376	3.987
- S.A.	614	651	2.185	954
- S.A.R.L.	2.749	1.553	1.191	3.033
Diminutions de capital	- 3.784	- 5.436	- 4.263	-5.102
- S.A.	3.116	4.384	2.367	4.555
Réductions	1.641	2.116	1.169	2.266
Dissolutions et fusions	714	1.823	879	2.114
Transformations	761	445	319	175
- S.A.R.L.	668	1.052	1.896	547
Accroissement net de capital	15.194	9.068	11.674	36.443
Actions de sociétés privatisées	-	-	-	-

Les accroissements bruts de capital se sont élevés cette année à 41,5 milliards de dirhams au lieu de 15,9 milliards en 2004 et ont concerné 11.425 entreprises, dont 10.972 sociétés à responsabilité limitée et 453 sociétés anonymes. Le montant des augmentations de capital initiées par les sociétés existantes est passé de 12,6 milliards à 37,6 milliards de dirhams, consécutivement au renforcement de 25,8 milliards de dirhams des fonds propres des sociétés à responsabilité limitée, dont

17,9 milliards au titre de l'opération de relèvement du capital de la « Société de participation dans les télécommunications », filiale du groupe Vivendi. Quant aux augmentations de capital effectuées par les sociétés anonymes, elles ont totalisé 11,8 milliards de dirhams dont 6,1 milliards sous forme d'apports en numéraire, 2,4 milliards par incorporation de réserves et 3,3 milliards par des apports en nature.

Les capitaux affectés à la constitution de 8.868 sociétés en 2005, ont atteint 4 milliards de dirhams au lieu de 3,4 milliards un an auparavant. Cette évolution est attribuable aux apports en capital pour la création de sociétés à responsabilité limitée qui sont passés de 1,2 milliard à 3 milliards de dirhams, alors que ceux destinés aux sociétés anonymes sont revenus de 2,2 milliards à 954 millions de dirhams.

◆ L'épargne institutionnelle

A fin décembre 2005, l'épargne des agents non financiers gérée par les organismes de retraite et de prévoyance et les entreprises d'assurance est estimée à 142,6 milliards de dirhams, montant en hausse de 15,1 milliards au lieu de 13 milliards un an auparavant.

Les provisions techniques des organismes de retraite et de prévoyance ont ainsi augmenté de 10,4 milliards au lieu de 9,8 milliards de dirhams en 2004, totalisant 78,2 milliards dont 39,6 milliards constitués par les organismes gérés par la Caisse de dépôt et de gestion⁽¹⁾. Parallèlement, la Caisse nationale de sécurité sociale a accru d'un milliard ses dépôts auprès de la CDG, les portant à 16,7 milliards de dirhams, en liaison avec la révision des conditions de rémunération de ses dépôts et l'encaissement des cotisations au titre de l'Assurance maladie obligatoire.

(1) Il s'agit de la Caisse nationale de retraite et d'assurances (CNRA) et du Régime collectif d'allocation de retraites (RCAR)

Les compagnies d'assurance ont réalisé, en 2005, un chiffre d'affaires de 13,2 milliards, en augmentation de 906 millions de dirhams, par suite de la hausse de 383 millions des primes émises par la branche assurance-vie et capitalisation, dont la part est passée de 23,5% à 24,8%, celle de la branche assurance non-vie ayant en revanche baissé de 76% à 74,8%. Quant aux provisions techniques constituées par les sociétés d'assurance, elles sont estimées à 64,4 milliards de dirhams, montant en hausse de 4,7 milliards au lieu de 3,1 milliards une année auparavant.

L'année 2005 a été marquée par la publication d'un arrêté du ministre des finances et de la privatisation, pris en application des dispositions du Code des assurances, qui détermine les conditions d'exercice de l'activité d'assurance et de réassurance, les règles de contrôle auxquelles sont soumises les compagnies d'assurance, ainsi que les modalités de transfert des contrats de la clientèle d'une compagnie à une autre, de constitution et d'évaluation des provisions techniques. En outre, les autorités de tutelle ont fixé la part des primes que les sociétés d'assurance doivent céder à la Société centrale de réassurance.

Par ailleurs, les pouvoirs publics ont apuré en 2005 les arriérés de l'Etat à l'égard de la Caisse marocaine de retraite par l'émission, au profit de cette dernière, de bons du Trésor à moyen et long terme, pour un montant global de 11 milliards de dirhams, dont 6 milliards au titre de la contribution patronale de l'Etat dans les régimes de pensions civiles et militaires et 5 milliards représentant les déficits du régime des pensions militaires.

◆ Le bilan de Bank Al-Maghrib

Le bilan de Bank Al-Maghrib clôturé à fin décembre 2005, après répartition des bénéfices, a totalisé 170.481 millions de dirhams, marquant une hausse de 8.843,9 millions ou 5,5% après celle de 11,6% constatée l'année écoulée.

L'évolution ainsi relevée est attribuable, au niveau de l'actif, à la poursuite du renforcement des avoirs et placements en devises et, du côté du passif, à l'augmentation notable du volume des billets en circulation et des avoirs en comptes courants des banques.

◆ Actif

Avoirs et placements en or

Les avoirs et placements en or, d'un montant de 2.590,2 millions de dirhams, ont enregistré, au terme de l'année 2005, une hausse de 670,9 millions ou 35%, consécutivement à leur réévaluation, en avril 2005, sur la base d'un prix de 427,50 dollars US l'once.

Avoirs et placements en devises

Les avoirs et placements en devises ont atteint 148.089,4 millions de dirhams et ont marqué une progression de 15.076,8 millions ou 11,3%, après celle de 10,6% en 2004. Cette évolution trouve son origine principalement dans la poursuite de l'accroissement des recettes de voyages et des transferts des Marocains résidant à l'étranger, ainsi que dans la réalisation de l'opération de cession de 16% du capital de Maroc Telecom pour un montant global de 12,4 milliards de dirhams, dont 6,4 milliards en devises.

Avoirs auprès des organismes financiers internationaux

Les avoirs auprès des organismes financiers internationaux, chiffrés à 2.321,6 millions de dirhams, ont accusé une contraction de 223,1 millions ou 8,8%, imputable à la baisse des avoirs en droits de tirage spéciaux de 259,7 millions ou 26,3%, la tranche de réserve auprès du FMI étant passée de 1.293,5 millions à 1.320,6 millions, du fait de sa réévaluation.

Concours financiers à l'Etat

Les concours financiers alloués à l'Etat ressortent, à fin décembre 2005, à 5.500 millions, montant correspondant à l'encours des avances conventionnelles ventilé comme suit :

250	millions de dirhams au titre de l'avance conventionnelle	du 12 mars	1964
250	millions de dirhams au " " "	du 31 déc.	1967
500	millions de dirhams au " " "	du 7 mai	1970
1.000	millions de dirhams au " " "	du 13 mars	1974
2.000	millions de dirhams au " " "	du 13 oct.	1977
1.500	millions de dirhams au " " "	du 9 avril	1980

Les créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Les créances sur les établissements de crédit et assimilés sont revenues, à fin décembre 2005, à 9,3 millions de dirhams au lieu de 62,2 millions un an auparavant, les banques n'ayant pas eu recours à la banque centrale en fin d'année.

Autres actifs

Regroupant principalement les comptes «débiteurs divers», de régularisation et d'encaissement, le total du poste des «autres actifs» est revenu à 9.371,4 millions contre 15.448,5 millions de dirhams en 2004.

Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées qui comprennent principalement les titres de participation et les immobilisations incorporelles et corporelles, se sont chiffrées, à fin 2005, à 2.599,1 millions de dirhams, en accroissement de 218,2 millions ou 9,2%.

◆ Passif

Billets en circulation

La valeur des billets en circulation s'est élevée, à l'issue de l'année 2005, à 91.812,5 millions de dirhams et a progressé de 10,1 milliards ou 12,4% au lieu de 4,7 milliards ou 6,1%. Imputable à l'accélération de la création monétaire en 2005, cette évolution a été amplifiée par le gonflement de la demande de billets de banque, en relation avec les préparatifs de Aid Al Adha, qui ont coïncidé avec la fin de l'année.

La ventilation des billets en circulation selon leur valeur faciale se présente, au terme de l'année 2005, comme suit :

9.578.232	billets et 1/2 de	10 dirhams	DH	95.782.325,00
59.301.155	billets	de 20 dirhams.....	DH	1.186.023.100,00
39.195.425	billets	de 50 dirhams.....	DH	1.959.771.250,00
372.568.369	billets et 1/2 de	100 dirhams.....	DH	37.256.836.950,00
256.570.605	billets et 1/2 de	200 dirhams.....	DH	51.314.121.100,00
Total				DH 91.812.534.725,00

Circulation métallique

D'une fin d'année à l'autre, la valeur des pièces métalliques en circulation s'est accrue de 111,1 millions de dirhams ou 7% pour atteindre 1.692,6 millions à fin 2005. Leur répartition par catégorie de pièces se présente comme suit :

- Or

14.033	pièces commémoratives	de 250 dirhams.....DH	3.508.250,00
2.012	pièces commémoratives	de 500 dirhams.....DH	1.006.000,00

- Argent

27.309	pièces commémoratives	de 50 dirhams.... DH	1.365.450,00
9.143	pièces commémoratives	de 100 dirhams... DH	914.300,00
3.932	pièces commémoratives	de 150 dirhams... DH	589.800,00
19.786	pièces commémoratives	de 200 dirhams ... DH	3.957.200,00

- Nickel

256.212.041	pièces de 50 centimes	DH 128.106.020,50
474.008.308	pièces de 1 dirham	DH 474.008.308,00
80.637.764	pièces de 5 dirhams	DH 403.188.820,00
52.233.708	pièces de 10 dirhams	DH 522.337.080,00
26.014.712	pièces de 2 dirhams	DH 52.029.424,00

- Bronze d'aluminium

229.225.682	pièces de 5 centimes	DH 11.461.284,10
275.285.570	pièces de 20 centimes	DH 55.057.114,00
348.230.147	pièces de 10 centimes	DH 34.823.014,70

- Aluminium

24.062.517	pièces de 1 centime	DH 240.625,17
------------	---------------------------	---------------

Total DH 1.692.592.690,47

Engagements en or et en devises

Les engagements en or et en devises ont totalisé 2.182,7 millions de dirhams et ont augmenté de 610,2 millions ou 38,8%, en relation principalement avec la constitution de soldes créditeurs additionnels au titre des comptes en devises des non résidents.

Engagements en dirhams convertibles

Les engagements en dirhams convertibles se sont élevés à 223,2 millions de dirhams et se sont inscrits en hausse de 16,6 millions ou 8% et ce, parallèlement à l'accroissement des avoirs des banques étrangères de 1,6 million à 18,1 millions de dirhams.

Dépôts et engagements en dirhams

Les dépôts et engagements en dirhams, d'un montant de 61.440,1 millions, ont marqué une hausse de 460,5 millions de dirhams ou 0,8%. Cette évolution recouvre un accroissement des avoirs des banques de 1,3 milliard ou 2,8%, consécutivement à la constitution d'un solde créditeur additionnel de 5,9 milliards au titre des comptes courants et d'une diminution de ceux des comptes de reprise de liquidités et de facilité de dépôt de 4,6 milliards. Pour leur part, les avoirs en compte de la clientèle particulière se sont accrus de 757,3 millions et ceux du Trésor de 161,7 millions. Quant aux dépôts des administrations et des établissements publics, chiffrés à 13.771,7 millions, ils ont accusé une contraction de 1,7 milliard ou 11,1%, imputable principalement à la diminution des avoirs du Fonds Hassan II pour le développement économique et social.

Autres passifs

Les éléments constituant les autres passifs sont revenus à 6.495,8 millions de dirhams en 2005, en baisse de 3,2 milliards ou 32,7%.

Allocations de droits de tirage spéciaux

La contre-valeur des allocations en droits de tirage spéciaux est passée, d'une fin d'année à l'autre, de 433,6 millions à 1.132,8 millions de dirhams, par suite de leur réévaluation en 2005.

Capitaux propres et assimilés

Les capitaux propres et assimilés ont totalisé 5.501,3 millions de dirhams à fin 2005, dont 500 millions représentant le capital.

Le bénéfice net de l'exercice, après prélèvement de 979,5 millions au titre de l'impôt sur les sociétés, ressort à 1.083,1 millions de dirhams contre 1.424,5 millions l'exercice précédent.

**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS
DE L'EXERCICE 2005**

BILAN DE BANK AL-MAGHRIB À FIN DÉCEMBRE 2005 (après répartition des bénéfiques)

ACTIF		PASSIF	
	En dirhams		En dirhams
Avoirs et placements en or	2.590.236.964,95	Billets et monnaies en circulation	93.505.127.415,47
Avoirs et placements en devises	148.089.362.066,32	- Billets	91.812.534.725,00
- Avoirs et placements auprès des banques étrangères	48.396.375.756,49	- Monnaies	1.692.592.690,47
- Bons du Trésor étrangers et assimilés	98.379.626.407,41	Engagements en or et en devises	2.182.705.748,02
- Autres avoires en devises	1.313.359.902,42	- Engagements en or	-
Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux	2.321.639.323,80	- Engagements en devises	2.182.705.748,02
- Souscription au FMI-Tranche de réserve	1.320.652.890,16	Engagements en dirhams convertibles	223.230.979,62
- Avoirs en DTS	728.326.202,39	- Engagements envers les organismes financiers internationaux	197.012.453,27
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe	272.660.231,25	- Autres engagements	26.218.526,35
Concours financiers à l'État	5.500.000.000,00	Dépôts et engagements en dirhams	61.440.100.205,56
- Avances conventionnelles	5.500.000.000,00	- Compte courant du Trésor public	162.822.213,40
- Avances au titre de facilités de caisse	-	- Dépôts et engagements envers les banques marocaines	46.056.454.904,84
- Autres concours financiers	-	. Comptes courants	45.056.454.904,84
Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains	9.329.379,43	. Comptes de reprise de liquidités	-
- Valeurs reçues en pension	-	. Comptes de facilités de dépôt	1.000.000.000,00
- Avances aux banques	-	- Dépôts des administrations et des Etablissements publics	13.771.709.884,59
- Autres créances	9.329.379,43	- Autres comptes	1.449.113.202,73
Bons du Trésor- opérations d'open market	-	Autres passifs	6.495.691.385,25
Autres actifs	9.371.317.526,57	Allocations de droits de tirage spéciaux	1.132.799.154,21
- Débiteurs divers	8.294.637.706,66	Capitaux propres et assimilés	5.501.340.367,42
- Divers autres actifs	1.076.679.819,91	- Capital	500.000.000,00
Valeurs immobilisées	2.599.109.994,48	- Réserves	4.910.815.367,42
		- Provisions réglementées	90.525.000,00
Total de l'Actif	170.480.995.255,55	Total du Passif	170.480.995.255,55

COMPTE DE RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2005

	En dirhams
PRODUITS	
Intérêts perçus	3.759.014.755,43
Commissions perçues	146.383.093,33
Autres produits financiers	278.663.681,92
Produits divers	70.212.894,16
Reprise sur provisions	253.891.297,37
Produits non courants	47.353.818,95
I. Total des produits	4.555.519.541,16
CHARGES	
Dépenses de fonctionnement	712.151.913,21
Intérêts servis	839.248.879,33
Commissions servies	9.703.479,76
Autres charges financières	756.381.123,56
Dotations aux amortissements et provisions	155.639.723,66
Charges non courantes	19.775.943,31
Impôt sur les résultats	979.515.690,00
II. Total des charges	3.472.416.752,83
III. Bénéfice net avant répartition (I-II)	1.083.102.788,33

ANNEXES

I-1 - PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
(PRIX DU MARCHÉ DE L'ANNÉE 1980)

(En millions de dirhams)

Branches d'activité	2001	2002	2003	2004	2005*
Activités primaires	19.619	20.717	24.446	24.911	20.501
Agriculture, sylviculture et pêche	19.619	20.717	24.446	24.911	20.501
Activités secondaires	43.643	44.817	45.961	48.230	51.126
Industrie extractive	3.952	4.079	3.847	4.212	4.431
Énergie et eau ⁽¹⁾	7.250	7.468	7.382	8.208	9.711
Industrie manufacturière	25.792	26.641	27.627	28.456	29.196
Bâtiment et travaux publics	6.648	6.628	7.105	7.354	7.788
Activités tertiaires	55.705	57.519	59.320	62.453	65.405
Transports et communications	10.162	10.625	10.965	11.491	12.307
Commerce et DTI ⁽²⁾	30.216	31.395	32.687	35.030	36.648
dont : - Commerce	18.766	19.586	20.408	21.572	22.046
- DTI	11.449	11.809	12.279	13.458	14.602
Autres services ⁽³⁾	15.328	15.499	15.668	15.932	16.415
Produit intérieur brut marchand	118.967	123.053	129.728	135.594	137.032
Administrations publiques	24.428	24.916	26.412	27.173	28.563
Produit intérieur brut	143.395	147.969	156.140	162.767	165.560

I-2 - VARIATION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
(PRIX DU MARCHÉ DE L'ANNÉE 1980)

(Variations en pourcentage)

Branches d'activité	2001	2002	2003	2004	2005*
Activités primaires	27,6	5,6	18,0	1,9	-17,7
Agriculture, sylviculture et pêche	27,6	5,6	18,0	1,9	- 17,7
Activités secondaires	5,0	2,7	2,6	4,9	6,0
Industrie extractive	3,0	3,2	- 5,7	9,5	5,2
Énergie et eau ⁽¹⁾	7,9	3,0	- 1,2	11,2	18,3
Industrie manufacturière	4,2	3,3	3,7	3,0	2,6
Bâtiment et travaux publics	5,9	- 0,3	7,2	3,5	5,9
Activités tertiaires	2,0	3,3	3,1	5,3	4,7
Transports et communications	- 0,2	4,6	3,2	4,8	7,1
Commerce et DTI ⁽²⁾	3,1	3,9	4,1	7,2	4,6
dont : - Commerce	6,7	4,4	4,2	5,7	2,2
- DTI	- 2,2	3,1	4,0	9,6	8,5
Autres services ⁽³⁾	1,5	1,1	1,1	1,7	3,0
Produit intérieur brut marchand	6,6	3,4	5,4	4,5	1,1
Administrations publiques	4,6	2,0	6,0	2,9	5,1
Produit intérieur brut	6,3	3,2	5,5	4,2	1,7

(1) Combustibles solides, pétrole brut, raffinage de pétrole, électricité et eau.

(2) DTI : Droits et taxes à l'importation nets des subventions.

(3) Hébergement et restauration, autres services marchands non financiers, institutions financières, services bancaires imputés.

(*) Chiffres provisoires.

Source : Haut commissariat au plan (Direction de la comptabilité nationale).

VARIATION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT A PRIX CONSTANTS



I-3 - PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
(PRIX COURANTS)

(En millions de dirhams)

Branches d'activité	2001	2002	2003	2004	2005*
Activités primaires	59.657	64.141	69.978	70.398	64.696
Agriculture, sylviculture et pêche	59.657	64.141	69.978	70.398	64.696
Activités secondaires	118.653	120.622	125.219	134.797	137.032
Industrie extractive	7.429	7.314	6.437	7.228	8.197
Énergie et eau ⁽¹⁾	26.983	27.129	27.985	32.043	28.829
Industrie manufacturière	64.869	66.864	70.074	73.227	75.790
Bâtiment et travaux publics	19.372	19.314	20.724	22.299	24.216
Activités tertiaires	146.621	153.047	157.719	167.669	178.337
Transports et communications	26.259	28.673	29.619	31.456	34.601
Commerce et DTI ⁽²⁾	73.036	75.708	78.074	84.401	89.466
dont :- Commerce	44.989	47.149	49.789	53.075	55.039
- DTI	28.047	28.559	28.285	31.326	34.427
Autres services ⁽³⁾	47.326	48.666	50.026	51.812	54.269
Produit intérieur brut marchand	324.932	337.810	352.916	372.865	380.065
Administrations publiques	58.253	59.972	66.569	70.808	77.556
Produit intérieur brut	383.185	397.782	419.485	443.673	457.621

I-4 - VARIATION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
(PRIX COURANTS)

(Variations en pourcentage)

Branches d'activité	2001	2002	2003	2004	2005*
Activités primaires	21,8	7,5	9,1	0,6	-8,1
Agriculture, sylviculture et pêche	21,8	7,5	9,1	0,6	-8,1
Activités secondaires	4,9	1,7	3,8	7,6	1,7
Industrie extractive	1,9	-1,5	-12,0	12,3	13,4
Énergie et eau ⁽¹⁾	6,8	0,5	3,2	14,5	-10,0
Industrie manufacturière	4,2	3,1	4,8	4,5	3,5
Bâtiment et travaux public	5,9	-0,3	7,3	7,6	8,6
Activités tertiaires	3,5	4,4	3,1	6,3	6,4
Transports et communications	5,5	9,2	3,3	6,2	10,0
Commerce et DTI ⁽²⁾	3,4	3,7	3,1	8,1	6,0
dont : - Commerce	5,9	4,8	5,6	6,6	3,7
- DTI	0,3	1,8	- 1,0	10,8	8,5
Autres services ⁽³⁾	2,6	2,8	2,8	3,6	4,7
Produit intérieur brut marchand	7,0	4,0	4,5	5,7	1,9
Administrations publiques	15,4	3,0	11,0	6,4	9,5
Produit intérieur brut	8,2	3,8	5,5	5,8	3,1

(1) Combustibles solides, pétrole brut, raffinage de pétrole, électricité et eau.

(2) DTI : Droits et taxes à l'importation nets des subventions.

(3) Hébergement et restauration, autres services marchands non financiers, Institutions financières, services bancaires imputés.

(*) Chiffres provisoires.

Source : Haut commissariat au plan (Direction de la comptabilité nationale).

I-5 - COMPTE DE BIENS ET SERVICES
(PRIX COURANTS)

(En millions de dirhams)

	2002	2003	2004	2005*	Variations en %	
					2004	2005
					2003	2004
RESSOURCES						
Produit intérieur brut	397.782	419.485	443.673	457.621	5,8	3,1
Déficit en ressources	13.105	17.424	29.559	34.784	69,6	17,7
Importations de biens et services non facteurs	128.253	134.447	157.059	180.595	16,8	15,0
Exportations de biens et services non facteurs	115.148	117.023	127.500	145.812	9,0	14,4
Total des ressources disponibles	410.887	436.910	473.231	492.404	8,3	4,1
EMPLOIS						
Consommation finale nationale	320.570	335.827	362.141	373.586	7,8	3,2
- Ménages résidents	240.608	247.714	269.091	272.324	8,6	1,2
- Administrations publiques	79.962	88.113	93.050	101.262	5,6	8,8
Investissement	90.317	101.082	111.090	118.819	9,9	7,0
Formation brute de capital fixe	91.142	100.498	109.083	115.918	8,5	6,3
Variation des stocks	- 825	+ 584	+ 2.007	+ 2.900	-	-
Total des emplois	410.887	436.910	473.231	492.404	8,3	4,1

I-6 - LE REVENU NATIONAL BRUT DISPONIBLE ET SON AFFECTATION
(PRIX COURANTS)

(En millions de dirhams)

	2002	2003	2004	2005*	Variations en %	
					2004	2005
					2003	2004
Produit intérieur brut	397.782	419.485	443.673	457.621	5,8	3,1
Revenus nets reçus de l'extérieur	29.381	32.662	38.110	45.923	16,7	20,5
Revenu national brut disponible	427.163	452.147	481.783	503.544	6,6	4,5
Consommation finale nationale	320.570	335.827	362.141	373.586	7,8	3,2
Épargne nationale brute	106.593	116.320	119.641	129.958	2,9	8,6
Affectation du revenu national brut disponible	427.163	452.147	481.783	503.544	6,6	4,5

(*)Chiffres provisoires.

Source : Haut commissariat au plan (Direction de la comptabilité nationale).

**I-7 - INVESTISSEMENT ET ÉPARGNE
(PRIX COURANTS)**

(En millions de dirhams)

	2002	2003	2004	2005*	Variations en %	
					2004	2005
					2003	2004
Épargne nationale brute	106.593	116.320	119.641	129.958	2,9	8,6
Transferts nets en capital reçus du reste du monde	- 67	- 97	- 71	- 43	-26,8	- 39,6
Besoin de financement	-	-	-	-	-	-
Total des ressources	106.526	116.223	119.571	129.915	2,9	8,7
Formation brute de capital fixe	91.142	100.498	109.083	115.918	8,5	6,3
Variation des stocks	- 825	+ 584	+ 2.007	+ 2.900	-	-
Capacité de financement	16.210	15.141	8.480	11.097	-	-
Total des emplois	106.526	116.223	119.571	129.915	2,9	8,7

(*)Chiffres provisoires.

Source : Haut commissariat au plan (Direction de la comptabilité nationale).

II-1 - CÉRÉALICULTURE

	Campagne 2003-2004			Campagne 2004-2005		
	Superficie (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)	Superficie (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)
Céréales principales						
Blé tendre.	1.953	35.151	18,0	1.907	21.024	11,0
Blé dur	1.111	20.248	18,2	1.059	9.407	8,9
Orge	2.324	27.603	11,9	2.180	11.021	5,1
Maïs	245	2.241	9,1	246	501	2,0
Total	5.633	85.243	15,1	5.392	41.953	7,8
Céréales secondaires						
dont : riz	3,5	221	63,1	6,3	427,0	67,8

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la programmation et des affaires économiques).

II-2 - CÉRÉALES (COMMERCIALISATION OFFICIELLE)

(En milliers de quintaux)

	Juin 2003 à mai 2004	Juin 2004 à mai 2005	Juin à décembre 2005
Blé tendre	15.015	18.599	14.680
Blé dur	236	206	120
Orge	102	76	20
Maïs	56	17	20
Total	15.409	18.898	14.840

Source : Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses.

II-3 - LÉGUMINEUSES

	Campagne 2003-2004			Campagne 2004-2005		
	Superficie (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)	Superficie (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)
Fèves	153	1.093	7,1	146	730	5,0
Pois chiches	72	419	5,8	76	323	4,2
Petits pois	38	259	6,8	36	143	3,9
Lentilles	52	325	6,3	49	147	3,0
Divers	50	316	6,3	43	145	3,4
Total	365	2.412	8,2	351	1.487	4,2

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.

II-4 - CULTURES MARAÎCHÈRES

	Oct. 2003 à Sept. 2004			Oct. 2004 à Sept. 2005		
	Superficie (1000 ha)	Production (1000 t)	Rendement (en t/ha)	Superficie (1000 ha)	Production (1000 t)	Rendement (en t/ha)
Cultures maraîchères de saison	230,0	5.000	21,7	232,0	4.800	20,7
Primeurs	27,5	1.353	49,2	28,5	1.297	45,5
Tomates	5,9	660	119,0	6,1	627	102,8
Pommes de terre	7,5	155	20,7	7,1	130	18,3
Autres fruits et légumes	14,1	538	38,2	15,3	540	35,3
Total	257,5	6.353	24,7	260,5	6.097	23,4

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-5 - EXPORTATION DE PRIMEURS

(En milliers de tonnes)

	Oct. 2002 à Sept. 2003	Oct. 2003 à Sept. 2004	Oct. 2004 à Sept. 2005
Tomates	186,1	220,6	236,7
Pommes de terre	41,0	50,6	45,0
Autres légumes	170,3	228,1	256,0
Total	397,4	499,3	537,7

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-6 - AGRUMES

(En milliers de tonnes)

	Oct.2002 à Juil.2003		Oct.2003 à Juil.2004		Oct.2004 à Juil.2005	
	Production	Exportation	Production	Exportation	Production	Exportation
Oranges	800	274	700	230	821	227
Clémentines	419	139	366	142	414	170
Divers	96	71	72	66	85	93
Total	1.315	484	1.138	438	1.320	490

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-7 - BETTERAVE À SUCRE ET PRODUCTION DE SUCRE

	Superficies récoltées (ha)	Récolte (tonnes)	Rendement (tonnes/ha)	Production de sucre*(tonnes)
Campagne 2003-2004				
Gharb	14.200	729.946	51,4	} 132.804
Loukkos	4.074	211.119	51,8	
Tadla	17.043	916.370	53,8	
Doukkala	19.586	1.088.051	55,6	
Moulouya	4.450	244.549	55,0	
Total	59.353	3.165.600	53,3	423.268
Campagne 2004-2005				
Gharb	17.577	716.139	40,7	} 119.657
Loukkos	5.563	158.108	28,4	
Tadla	19.994	1.248.332	62,4	
Doukkala	21.704	1.238.248	57,1	
Moulouya	4.367	223.833	51,3	
Total	69.205	3.584.660	51,8	417.975

(*) Données du Ministère de l'industrie, du commerce et de mise à niveau de l'économie.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-8 - CANNE À SUCRE ET PRODUCTION DE SUCRE

	Superficies récoltées (ha)	Production (tonnes)	Rendement (tonnes/ha)	Production de sucre* (tonnes)
2004				
Gharb	10.220	595.000	58,2	} 84.928
Loukkos	4.290	277.000	64,6	
Total	14.510	872.000	60,1	84.928
2005				
Gharb	9.217	527.802	57,3	} 53.828
Loukkos	4.167	258.452	62,0	
Total	13.384	786.254	58,7	53.828

(*) Données du Ministère de l'industrie, du commerce et de mise à niveau de l'économie.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-9 - OLÉICULTURE

(En milliers de tonnes)

	Récolte fin 2003 - début 2004	Récolte fin 2004 - début 2005*	Récolte fin 2005 - début 2006**
Production d'olives	1.000	500	700
Production d'huile	100	50	70

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-10 - OLÉAGINEUX

	Campagne 2003-2004			Campagne 2004-2005		
	Superficie récoltée (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)	Superficie récoltée (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)
Tournesol	63,8	347,0	5,4	53,3	182,0	3,4
Arachide	20,0	450,0	22,5	19,5	487,0	25,0

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-11 - VITICULTURE

	Année 2003		Année 2004		Année 2005	
	Superficie (ha)	Production (tonnes)	Superficie (ha)	Production (tonnes)	Superficie (ha)	Production (tonnes)
Raisins de table	39.600	257.000	39.400	216.000	39.400	231.000
Raisins de cuve	10.400	85.000	10.800	99.000	10.800	103.000
Total	50.000	342.000	50.200	315.000	50.200	334.000

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-12 - ÉLEVAGE⁽¹⁾

(En milliers de têtes)

	2003	2004*	2005**
Bovins	2.689	2.728	2.722
Ovins	16.758	17.026	16.872
Caprins	5.203	5.358	5.332
Total	24.650	25.112	24.926

(1) Il s'agit du recensement du cheptel effectué en mars et avril 2005.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la programmation et des affaires économiques).

II-13 - PRODUCTION DE VIANDE DISPONIBLE À LA CONSOMMATION

(En milliers de tonnes)

	2003	2004*	2005**
Viande rouge	313	316	400
Bovins	150	152	-
Ovins	105	106	-
Caprins	13	13	-
Autres et abats	45	45	-
Viande blanche	320	338	360

(-) Chiffres non disponibles.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de l'élevage).

II-14 - PÊCHES MARITIMES

(En milliers de tonnes)

	2004*	2005**
Production	892,2	929,9
Pêche hauturière	29,8	64,5
Pêche côtière	862,4	865,4
Consommation de produits frais	317,9	337,2
Transformation	532,0	520,6
Conserves	143,0	132,4
Farine et huile de poisson	360,4	340,6
Congélation	28,6	47,6
Exportation	280,8	352,6
Poisson frais et congelé	60,3	63,6
Crustacés et mollusques	48,9	78,2
Conserves	120,1	133,8
Farine et huile de poisson	51,5	77,0

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Sources : - Production : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes et Office national des pêches.
- Exportation : Office des changes.

III-1 - PRINCIPAUX PRODUITS MINIERES

(En milliers de tonnes)

	Production ⁽¹⁾			Exportation ⁽²⁾		
	2003	2004*	2005**	2003	2004*	2005**
Phosphates secs	22.877,0	25.369,0	27.254,0	11.010,0	11.828,3	13.306,9
Minerais non métalliques						
. Barytine	358,5	355,8	475,7	324,9	312,6	330,9
. Fluorine	81,2	112,1	114,7	72,8	103,1	79,7
. Sel	236,7	253,8	319,9	94,7	-	-
. Bentonite	67,7	85,4	54,4	60,9	-	-
Minerais métalliques						
. Zinc	136,4	146,2	151,3	209,3	179,8	220,6
. Plomb	54,8	44,7	59,9	26,7	33,0	30,6
. Fer	6,3	9,9	8,1	-	-	11,0
. Cuivre	17,5	14,2	12,7	19,8	12,4	14,8
. Manganèse	-	9,0	11,3	-	-	7,8

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : (1) Production : Ministère de l'énergie et des mines.

(2) Exportation : Office des changes.

III-2 - INDICE DE LA PRODUCTION MINIÈRE

(base 100 en 1992)

	Pondération	2003	2004*	2005**	Variations en %
					2005
					2004
Indice général	100,0	110,1	119,0	126,8	6,6
dont :					
- Phosphates	78,65	119,5	132,5	142,4	7,5
- Minerais métalliques	16,50	60,8	51,5	51,7	0,4

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Haut commissariat au plan (Direction de la statistique)

III-3 - BALANCE ÉNERGÉTIQUE

(en milliers de "tonnes équivalent-pétrole" T.E.P.)

	2003		2004*		2005**	
	Total	%	Total	%	Total	%
Consommation primaire	11.010	100	11.522	100	12.397	100
- Charbon	3.481	31,6	3.620	31,4	3.900	31,5
- Produits pétroliers	6.682	60,7	6.983	60,6	7.454	60,1
- Gaz naturel	46	0,4	52	0,5	410	3,3
- Électricité hydraulique, éolienne et importée	801	7,3	867	7,5	633	5,1
dont :						
Matières premières locales	730	100	624	100	576	100
- Anthracite	245	33,6	95	15,2	109	18,9
- Pétrole et gaz naturel	57	7,8	61	9,8	46	8,0
- Électricité hydraulique et éolienne	428	58,6	468	75,0	421	73,1
Déficit énergétique	10.280		10.898		11.821	
- En pourcentage de la consommation globale		93,4		94,6		95,4

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de l'énergie et des mines et Haut commissariat au plan
(Direction de la statistique).

III-4 - PRODUCTION D'ÉNERGIE

	2003	2004*	2005**	Variations en %
				2005 2004
Activité d'extraction				
Production de pétrole brut (1.000 t)	11,8	32,3	32,3	-
Production de gaz naturel (millions m³)	60,5	39,5	39,5	-
Activité de transformation				
Production des raffineries (1.000 t) ⁽¹⁾	4.182,0	5.676,0	6.352,0	11,9
Production nette d'énergie électrique (millions kWh)	15.341	16.410	18.701	14,0
dont : production concessionnelle (thermique et éolienne)	(9.563)	(10.158)	(12.260)	(20,7)

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

(1) A l'exclusion des produits non énergétiques (bitumes et lubrifiants).

Sources : Ministère de l'énergie et des mines et Office national de l'électricité.

III-5 - PRODUCTION D'ÉNERGIE EXPRIMÉE EN TONNES ÉQUIVALENT PÉTROLE (TEP)

En milliers de T.E.P.	2004*			2005**		
	Quantités	Variations en %	Structure	Quantités	Variations en %	Structure
Production totale ⁽¹⁾	9.943	21,7	100,0	11.215	12,8	100,0
dont :						
. Produits pétroliers ⁽²⁾	5.676	35,7	57,1	6.352	11,9	56,6
. Electricité	4.267	7,0	42,9	4.863	14,0	43,4

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

(1) La production totale d'énergie a été évaluée à partir des données du Ministère de l'énergie et des mines et de l'Office national de l'électricité et sur la base d'un coefficient de conversion de 0,26 TEP par 1000 kWh pour l'électricité.

(2) A l'exclusion des produits non énergétiques (bitumes et lubrifiants).

III-6 - CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE

	2003	2004*	2005**	Variations en %
				2005 2004
Produits pétroliers (1.000 t)	6.682	6.983	7.454	6,7
- Produits blancs	3.878	4.020	4.140	3,0
. Essence ordinaire	73	50	13	- 74,0
. Essence super	312	330	365	10,6
. Carburacteur	292	321	353	10,0
. Gasoil	3.138	3.287	3.384	3,0
. Divers	63	32	25	- 21,9
- Gaz liquéfiés	1.340	1.423	1.464	2,9
. Butane	1.226	1.288	1.330	3,3
. Propane	114	135	134	- 0,7
- Fuel-oil	1.464	1.540	1.850	20,1
. Quantités utilisées pour la production d'électricité	529	574	815	42,0
. Autres	935	966	1.035	7,1
Charbon (1.000 t)	5.340	5.510	5.938	7,8
. Quantités utilisées pour la production d'électricité	4.371	4.765	4.941	3,7
. Autres	969	745	997	33,8
Gaz naturel (millions m³)	61	68	539	692,6
dont : Consommation centrale de Tahaddart	-	-	348	-
Électricité ONE (millions kWh)	14.522	15.675	16.968	8,2
dont : apports extérieurs	1.437	1.535	815	- 46,9

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Sources : Ministère de l'énergie et des mines et Office national de l'électricité.

III-7 - CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE ⁽¹⁾

En milliers de tonnes équivalent pétrole (TEP)	2004*			2005**		
	Quantités	Variations en %	Structure en %	Quantités	Variations en %	Structure en %
Consommation finale d'énergie ⁽²⁾	11.026	3,9	100	11.758	6,6	100
. Produits pétroliers	6.458	4,3	58,6	6.688	3,6	56,9
dont :						
(gasoil)	(3.284)	(4,8)	(29,8)	(3.381)	(3,0)	(28,8)
. Électricité	4.076	7,9	37,0	4.412	8,2	37,5
. Charbon	492	-23,1	4,4	658	33,7	5,6

(1) La consommation finale d'énergie est égale à la consommation primaire diminuée, de la consommation de produits énergétiques par l'ONE.

(2) La consommation finale d'énergie est évaluée à partir des données du Ministère de l'énergie et des mines et de l'Office national de l'électricité, sur la base d'un coefficient de conversion de 0,26 TEP par 1000 kWh pour l'électricité et de 0,66 TEP par tonne pour le charbon.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

IV-1 - INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

(Base 100 en 1992)

	Pondération	Année 2003	Année 2004	Année 2005	Variations en %	
					2004	2005
					2003	2004
Industries alimentaires, boissons et tabacs	249	143,2	150,8	154,4	5,3	2,4
. Industries alimentaires ⁽¹⁾	184	145,3	152,2	158,3	4,7	4,0
. Boissons et tabacs	65	137,5	146,8	143,4	6,8	- 2,3
Industries du textile, de l'habillement et du cuir	223	110,5	110,0	107,7	- 0,5	- 2,1
. Produits textiles et bonneterie	113	98,6	100,1	99,2	1,5	- 0,9
. Habillement à l'exclusion des chaussures	90	120,8	119,5	114,7	- 1,1	- 4,0
. Cuir, articles et chaussures en cuir	20	130,9	123,7	123,5	- 5,5	- 0,2
Industries chimiques et parachimiques	218	152,8	157,0	161,7	2,7	3,0
. Produits de la chimie et de la parachimie	151	149,3	154,6	159,1	3,5	2,9
. Articles en caoutchouc et en plastique	30	130,7	127,3	114,0	- 2,6	- 10,4
. Papier et carton, imprimerie	37	185,0	190,9	210,8	3,2	10,4
Industries métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques	181	141,3	144,0	148,9	1,9	3,4
. Produits de l'industrie métallique de base	22	188,7	186,4	213,1	- 1,2	14,3
. Ouvrages en métaux à l'exclusion des machines	61	138,8	141,0	143,9	2,0	1,6
. Machines et matériel d'équipement	20	123,0	125,0	125,2	1,6	0,2
. Matériel de transport	41	134,1	139,5	138,5	4,0	- 0,9
. Matériel électrique et électronique	34	135,0	137,4	143,3	1,8	4,3
. Matériel de bureau, de mesure, d'optique et d'horlogerie	2	126,1	139,5	139,0	10,6	- 0,4
. Autres industries manufacturières	1	100,1	92,2	91,3	- 7,9	- 1,0
Bois et matériaux de construction	129	142,1	149,6	160,2	5,3	7,0
. Bois et articles en bois	21	126,0	135,9	136,6	7,9	0,5
. Transformation des minéraux de carrière	108	145,2	152,3	164,7	4,9	8,1
Ensemble des industries de transformation	1000	137,4	141,6	145,2	3,1	2,5

(1) Produits des industries alimentaires (branche 10) et autres produits des industries alimentaires (branche 11).
Source : Haut commissariat au plan (Direction de la statistique).

V-1 - ENTRÉES DE TOURISTES

	Année 2003	Année 2004	Année 2005	Variations
				2005 2004 (%)
I - Touristes de nationalité étrangère	2.483.812	2.987.101	3.289.010	+ 10,1
A. Tourisme de séjour	2.223.875	2.731.438	3.055.552	+ 11,9
Pays d'Union Européenne	1.777.264	2.221.083	2.490.772	+ 12,1
dont :				
. France	916.147	1.167.088	1.337.204	+ 14,6
. Espagne	231.156	317.119	367.811	+ 16,0
. Allemagne	129.391	146.269	144.200	- 1,4
. Royaume-Uni	134.009	169.152	193.552	+ 14,4
. Italie	100.001	112.807	120.955	+ 7,2
Autres pays d'Europe	103.171	112.564	117.383	+ 4,3
Amériques	107.877	127.974	140.194	+ 9,5
dont :				
. États-Unis	64.445	76.889	82.980	+ 7,9
. Canada	27.606	31.321	36.825	+ 17,6
. Argentine	3.433	5.001		
Moyen-Orient (*)	69.067	74.873	81.376	+ 8,7
Maghreb	73.225	81.969	93.549	+ 14,1
Autres pays d'Afrique	39.547	50.554	60.001	+ 18,7
Asie	34.743	39.993	44.907	+ 12,3
Autres pays	18.981	22.428	27.370	+ 22,0
B. Tourisme de croisière	259.937	255.663	233.458	- 8,7
II - Ressortissants marocains résidant à l'étranger	2.537.396	2.769.132	2.787.825	+ 0,7
Total	5.021.208	5.756.233	6.076.835	+ 5,6

(*) Y compris l'Égypte

Source : Ministère du tourisme

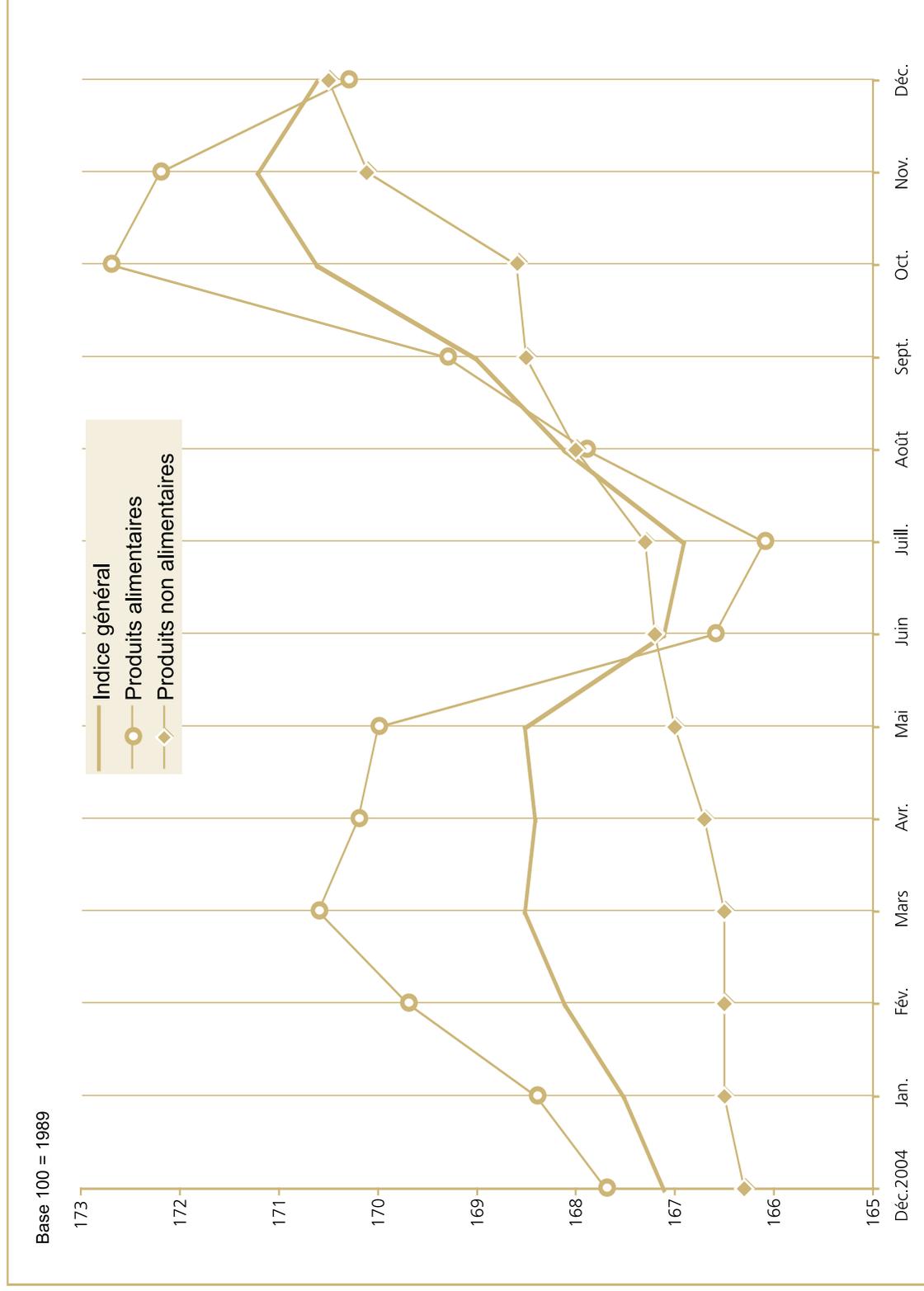
VI-1 - INDICE DU COÛT DE LA VIE (385 ARTICLES)

(Base 100 en 1989)

Groupes	2004		2005												Variations en %		
	Moy. annuelle	Déc	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Moy. annuelle	Déc.05 Déc.04	2005* 2004*
Produits alimentaires	169,0	167,7	168,4	169,7	170,6	170,2	170,0	166,6	166,1	167,9	169,3	172,7	172,2	170,3	169,5	+ 1,6	+ 0,3
dont :																	
Céréales et produits à base de céréales	145,7	146,5	146,5	146,8	146,9	147,0	146,8	146,7	146,7	146,8	146,9	147,1	147,4	147,9	147,0	+ 1,0	+ 0,9
Lait, produits laitiers et oeufs	143,1	146,2	144,0	143,4	143,4	143,4	143,3	142,0	141,8	146,1	147,6	152,8	150,1	149,1	145,6	+ 2,0	+ 1,7
Corps gras	146,9	149,3	152,9	153,7	153,8	154,0	151,8	151,6	152,1	152,3	154,2	156,0	156,6	162,2	154,3	+ 8,6	+ 5,0
Viandes	188,9	189,9	188,8	187,7	187,2	185,8	182,7	180,9	181,0	182,9	183,0	182,7	182,5	181,9	183,9	- 4,2	- 2,6
Poissons frais	178,9	184,5	179,6	179,2	187,5	188,8	183,9	176,2	172,9	182,0	182,1	193,8	189,4	181,4	183,1	- 1,7	+ 2,3
Légumes frais	183,5	181,9	188,4	201,4	209,7	195,0	167,4	157,6	158,7	164,7	178,1	203,9	200,3	195,0	185,0	+ 7,2	+ 0,8
Fruits frais	230,4	163,6	170,8	182,2	180,5	212,1	292,0	250,5	234,9	222,0	217,3	224,3	225,5	189,2	216,8	+15,6	- 5,9
Produits non alimentaires	165,3	166,3	166,5	166,5	166,5	166,7	167,0	167,2	167,3	168,0	168,5	168,6	170,1	170,5	167,8	+ 2,5	+ 1,5
Habillement	169,2	169,6	169,9	170,0	170,1	169,9	169,9	170,3	170,3	170,5	170,5	171,0	171,2	171,1	170,4	+ 0,9	+ 0,7
Habitation	169,8	170,8	171,2	171,5	171,6	171,8	171,9	171,9	172,1	172,3	172,3	172,4	172,5	172,6	172,0	+ 1,1	+ 1,3
Équipement ménager	140,6	141,1	141,1	141,2	141,3	141,3	141,2	141,3	141,6	142,7	142,9	142,9	143,0	143,2	142,0	+ 1,5	+ 1,0
Soins médicaux	149,3	150,7	150,7	150,7	150,8	150,8	150,8	150,9	151,0	151,0	151,0	151,0	151,4	151,4	151,0	+ 0,5	+ 1,1
Transport et communications	165,1	167,4	167,4	167,4	167,4	167,5	169,5	169,7	169,7	173,6	175,3	175,4	183,7	184,9	172,6	+ 10,5	+ 4,5
Loisirs et culture	172,4	173,6	173,6	173,5	173,5	173,5	173,5	173,5	173,5	173,5	174,5	175,2	175,1	175,4	174,0	+ 1,0	+ 0,9
Autres biens et services	174,6	175,2	175,1	175,3	175,4	175,5	175,6	175,8	175,9	176,2	176,3	176,2	177,3	178,7	176,1	+ 2,0	+ 0,9
Indice général	167,1	167,1	167,5	168,1	168,5	168,4	168,5	167,1	166,9	168,1	169,0	170,6	171,2	170,6	168,7	+ 2,1	+ 1,0

(*) Moyenne annuelle.
Source : Haut commissariat au plan (Direction de la statistique).

INDICE DU COÛT DE LA VIE - Année 2005



VI-2 - INDICE DES PRIX À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (*)

(Base 100 : 1997)

	Pondérations en %	Moyenne 2004	2005					Variations en %	
			1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	Moyenne	2004	2005
								2003	2004
Industries alimentaires	28,9	105,9	105,7	105,1	105,0	105,6	105,4	+ 1,7	- 0,5
Industrie du tabac	3,1	113,6	116,1	116,1	116,1	116,1	116,1	+ 0,2	+ 2,2
Industrie textile	6,5	97,2	96,9	96,9	96,9	96,9	96,9	- 0,4	- 0,3
Industrie de l'habillement	6,7	96,8	96,8	96,2	95,9	95,4	96,1	-	- 0,7
Industrie du cuir et de la chaussure	1,6	97,2	97,2	97,2	97,2	98,1	97,4	+ 0,2	+ 0,2
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	1,8	100,3	100,3	102,3	103,3	103,3	102,3	+ 2,8	+ 2,0
Industrie du papier et du carton	2,6	88,2	87,6	88,0	87,6	87,0	87,6	- 1,3	- 0,7
Edition, imprimerie, reproduction	1,4	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	-	-
Raffinage du pétrole	13,3	152,9	166,6	200,5	238,1	247,5	213,2	+15,0	+ 39,4
Industrie chimique	13,1	109,0	112,9	119,5	122,3	122,8	119,4	+13,5	+ 9,5
Industrie du caoutchouc et des plastiques	2,0	92,8	92,7	95,0	96,3	96,5	95,1	- 1,6	+ 2,5
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	5,9	106,2	103,8	111,4	111,6	111,3	109,5	- 0,2	+ 3,1
Métallurgie	3,2	111,3	121,0	122,4	124,0	124,3	122,9	+ 7,0	+ 10,4
Travail des métaux	3,0	103,8	106,6	106,6	106,7	106,7	106,7	+ 1,2	+ 2,8
Fabrication de machines et équipements	0,9	93,8	94,0	88,9	88,9	88,5	90,1	+ 3,4	- 3,9
Fabrication de machines et appareils électriques	2,0	110,3	115,1	114,9	114,6	114,6	114,8	+ 7,3	+ 4,1
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	0,5	93,4	93,4	93,4	93,4	93,4	93,4	-	-
Fabrication d'instruments médicaux, de précision d'optique et d'horlogerie	0,1	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	-	-
Industrie automobile	2,5	99,7	100,6	101,1	101,3	101,3	101,1	+ 0,1	+ 1,4
Fabrication d'autres matériels de transport	0,1	95,8	100,5	99,9	99,9	99,9	100,1	+ 0,5	+ 4,5
Fabrication de meubles, industries diverses	0,9	108,1	108,0	108,0	108,0	108,0	108,0	+ 1,0	- 0,1
Indice général	100	110,4	113,1	118,8	124,3	125,7	120,5	+ 4,9	+ 9,1

(*) Indice calculé sur la base des prix hors taxe, sortie usine.
Source : Haut commissariat au plan (Direction de la statistique).

VI-3 - INDICATEURS DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE

(Population en milliers et taux en %)

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Année 2004	Année 2005	Variations absolues 2005/2004 ⁽²⁾	Année 2004	Année 2005	Variations absolues 2005/2004 ⁽²⁾	Année 2004	Année 2005	Variations absolues 2005/2004 ⁽²⁾
Population totale	16.408	16.716	+ 308	13.414	13.473	+ 59	29.822	30.189	+ 367
Population âgée de 15 ans et plus	12.129	12.435	+ 306	8.806	8.946	+ 140	20.935	21.381	+ 446
Population active âgée de 15 ans et plus	5.554	5.622	+ 68	5.461	5.518	+ 57	11.015	11.140	+ 125
dont : - Population occupée	4.533	4.593	+ 60	5.289	5.320	+ 31	9.822	9.913	+ 91
- Population en chômage	1.021	1.029	+ 8	172	198	+ 26	1.193	1.226	+ 34
Taux d'activité⁽¹⁾	45,8	45,2	- 0,6	62,0	61,7	- 0,3	52,6	52,1	- 0,5
Taux de chômage	18,4	18,3	- 0,1	3,2	3,6	0,4	10,8	11,0	0,2
• Selon le sexe									
Hommes	16,6	16,3	- 0,3	3,9	4,6	0,7	10,6	11,8	0,2
Femmes	24,3	24,8	0,5	1,4	1,4	0,0	11,4	11,6	0,2
• Selon l'âge									
15 à 24 ans	33,2	32,7	- 0,5	5,0	5,7	0,7	15,4	15,7	0,3
25 à 34 ans	26,0	26,0	0,0	4,1	4,5	0,4	16,4	16,5	0,1
35 à 44 ans	10,4	11,3	0,9	1,7	2,5	0,8	7,0	7,8	0,8
45 ans et plus	3,8	3,6	- 0,2	0,7	0,7	0,0	2,2	2,1	- 0,1
• Selon le diplôme									
Sans diplôme	10,5	10,0	- 0,5	2,0	2,5	0,5	5,0	5,2	0,2
Ayant un diplôme	25,6	25,6	0,0	10,7	10,2	- 0,5	22,6	22,4	- 0,2

(1) Population active âgée de 15 ans et plus rapportée à la population âgée de 15 ans et plus.

(2) Pour les taux, il s'agit d'une variation en points de pourcentage.

Source : Haut commissariat au plan (Direction de la statistique).

VI-4 - ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SELON LES BRANCHES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE⁽¹⁾

(En milliers de personnes)

Branches d'activité	Année 2004	Année 2005	Variations	
			absolues	en %
Agriculture, forêt et pêche	4.498	4.505	+ 8	+ 0,2
Industries (y compris l'artisanat)	1.250	1.227	- 22	- 1,8
Bâtiment et travaux publics	662	705	+ 43	+ 6,6
Commerce	1.247	1.281	+ 34	+ 2,7
Transports et communications	347	380	+ 33	+ 9,5
Administration générale et services sociaux fournis à la collectivité	916	897	- 20	- 2,2
Autres services	895	911	+ 17	+ 1,9
Activités mal désignées	7	7	-	-
Total	9.822	9.913	+ 91	+ 0,9

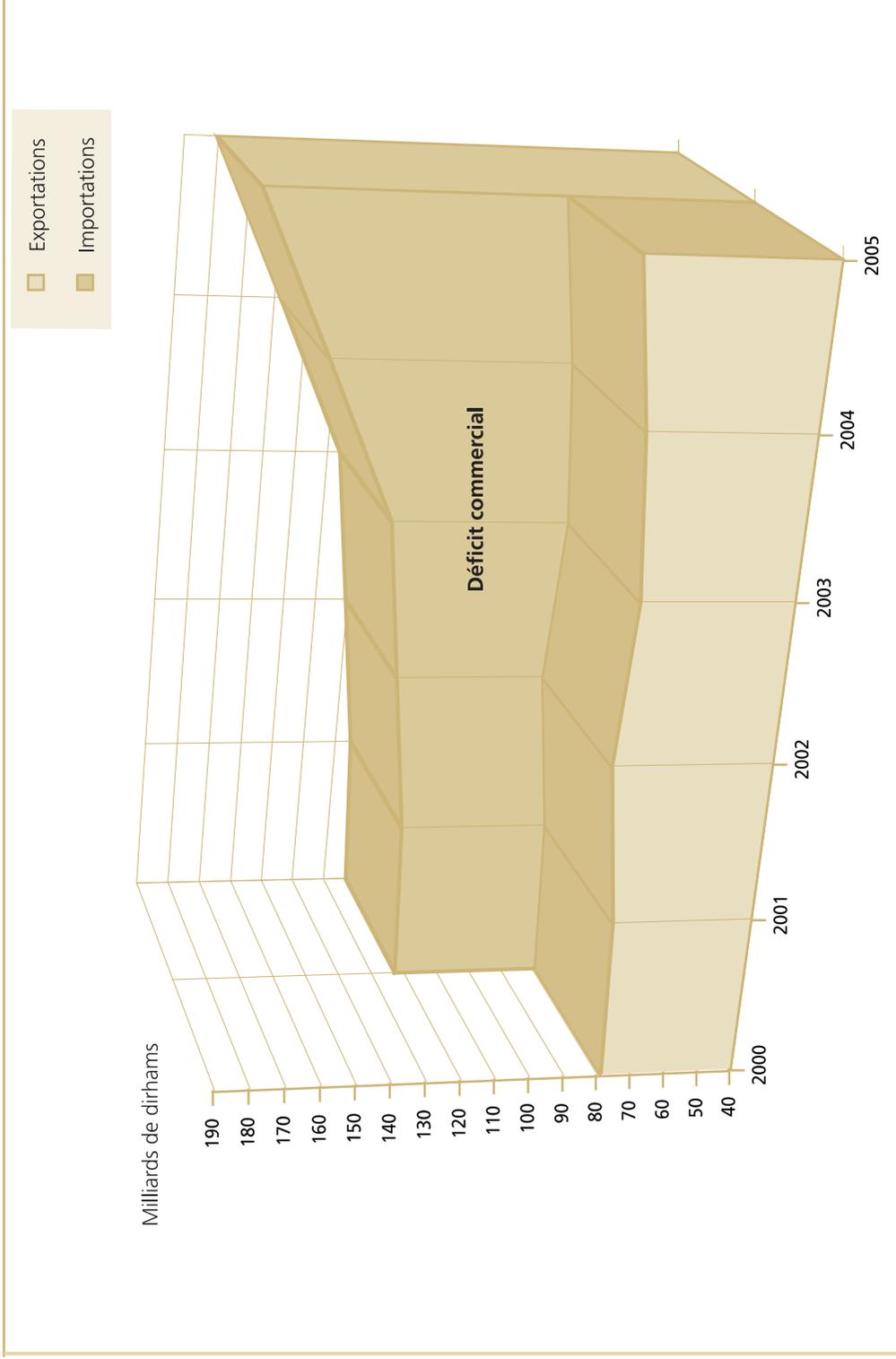
(1) Il s'agit de l'emploi des personnes âgées de 15 ans et plus.
Source : Haut commissariat au plan (Direction de la statistique).

VII-1 - STRUCTURE DES TRANSACTIONS COMMERCIALES

Part en % par catégorie de produits	Importations		Exportations	
	Année 2004	Année 2005	Année 2004	Année 2005
Produits alimentaires, boissons et tabacs	8,6	8,6	17,7	19,8
Produits énergétiques et lubrifiants	16,6	21,8	2,0	2,5
Produits bruts	6,8	6,3	9,8	11,0
Demi-produits ⁽¹⁾	23,5	22,2	26,5	27,8
Produits finis	44,5	41,1	44,0	38,9
- Biens d'équipement	22,1	20,4	7,6	6,5
- Biens de consommation	22,4	20,7	36,4	32,4
Total	100	100	100	100

(1) Y compris l'or industriel.

ECHANGES COMMERCIAUX AVEC L'EXTERIEUR



VII-2 - IMPORTATIONS PAR PRINCIPAUX PRODUITS

Poids en milliers de tonnes; Valeur en millions de dirhams	Année 2004*		Année 2005**		Variations			
	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids		Valeur	
					1000 t	%	Montants	%
Produits alimentaires, boissons et tabacs	5.496	13.606	6.678	15.479	1.182	21,5	1.873	13,8
Blé	2.644	4.941	2.632	4.147	-12	-0,5	-794	-16,1
Maïs	1.223	1.789	1.620	2.068	397	32,5	279	15,6
Orge	200	275	767	1.102	567	283,5	827	300,7
Sucre	601	1.093	614	1.330	13	2,2	237	21,7
Produits laitiers	52	950	59	1.173	7	13,5	223	23,5
Thé	46	647	50	750	4	8,7	103	15,9
Café	33	261	29	309	-4	-12,1	48	18,4
Tabacs	11	635	10	739	-1	-9,1	104	16,4
Autres produits	686	3.015	897	3.861	211	30,8	846	28,1
Produits énergétiques et lubrifiants	14.136	26.214	15.644	39.269	1.508	10,7	13.055	49,8
Huile brute de pétrole	6.098	14.539	7.055	23.947	957	15,7	9.408	64,7
Produits pétroliers raffinés	2.496	8.512	2.812	11.508	316	12,7	2.996	35,2
Charbon	5.542	3.163	5.777	3.814	235	4,2	651	20,6
Énergie électrique	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits bruts	5.260	10.794	5.634	11.437	374	7,1	643	6,0
Huiles végétales	365	1.933	376	1.835	11	3,0	-98	-5,1
Graines et fruits oléagineux	456	1.332	609	1.623	153	33,6	291	21,8
Bois bruts	770	2.042	817	2.297	47	6,1	255	12,5
Fibres textiles et coton	35	493	39	443	4	11,4	-50	-10,1
Soufre brut	3.012	1.941	3.085	1.831	73	2,4	-110	-5,7
Autres produits	622	3.053	708	3.408	86	13,8	355	11,6
Demi-produits ⁽¹⁾	5.092	37.000	5.290	40.083	198	3,9	3.083	8,3
Produits chimiques	822	4.768	891	5.077	69	8,4	309	6,5
Matières colorantes et désinfectants	43	1.386	41	1.275	-2	-4,7	-111	-8,0
Engrais naturels et chimiques	729	1.277	503	1.080	-226	-31,0	-197	-15,4
Fer et acier	1.328	5.071	1.411	5.340	83	6,3	269	5,3
Autres produits métallurgiques et sidérurgiques	502	4.797	555	5.788	53	10,6	991	20,7
Matières plastiques	359	4.154	377	4.898	18	5,0	744	17,9
Papiers et cartons	277	2.255	289	2.429	12	4,3	174	7,7
Fils de fibres et de coton	44	1.238	43	1.156	-1	-2,3	-82	-6,6
Autres produits	988	12.054	1.180	13.040	192	19,4	986	8,2
Biens d'équipement agricoles	32	1.229	30	1.336	-2	-6,3	107	8,7
Biens d'équipement industriels	433	33.678	524	35.448	91	21,0	1.770	5,3
Machines et appareils divers	49	6.248	61	7.182	12	24,5	934	14,9
Matériels à broyer	26	1.127	29	1.447	3	11,5	320	28,4
Machines textiles	4	465	7	664	3	75,0	199	42,8
Matériel d'extraction	24	838	31	1.134	7	29,2	296	35,3
Outils et machines outils	12	657	12	647	-	-	-10	-1,5
Réservoirs, bouteilles et fûts métalliques	29	851	28	889	-1	-3,4	38	4,5
Appareils de coupure électrique.	9	1.622	8	1.524	-1	-11,1	-98	-6,0
Générateurs et moteurs électriques	5	321	6	328	1	20,0	7	2,2
Appareils électriques de téléphonie et émetteurs de télécommunication	3	1.655	4	1.750	1	33,3	95	5,7
Fils et câbles pour l'électricité	22	1.846	24	2.059	2	9,1	213	11,5
Avions	-	1.113	-	1.190	-	-	77	6,9
Voitures industrielles	45	2.515	58	3.352	13	28,9	837	33,3
Autres produits	205	14.420	256	13.282	51	24,9	-1.138	-7,9
Biens de consommation	625	35.400	660	37.242	35	5,6	1.842	5,2
Médicaments	5	2.168	5	2.380	-	-	212	9,8
Tissus de fibres et de coton	89	7.585	86	7.115	-3	-3,4	-470	-6,2
Ouvrages en matières plastiques	41	1.706	41	1.694	-	-	-12	-0,7
Appareils récepteurs de télécommunication	27	3.550	27	3.855	-	-	305	8,6
Voitures de tourisme	51	3.904	65	5.028	14	27,5	1.124	28,8
Pièces détachées pour voitures de tourisme	26	834	29	965	3	11,5	131	15,7
Autres produits	386	15.653	407	16.205	21	5,4	552	3,5
Total	31.074	157.921	34.460	180.294	3.386	10,9	22.373	14,2

(1) Y compris l'or industriel.
 (*) Chiffres révisés.
 (**) Chiffres provisoires.
 Source : Office des changes.

VII-3 - EXPORTATIONS PAR PRINCIPAUX PRODUITS

Poids en milliers de tonnes; Valeur en millions de dirhams	Année 2004*		Année 2005**		Variations			
	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids		Valeur	
					1000 t	%	Montants	%
Produits alimentaires, boissons et tabacs	1.585	15.582	1.691	18.669	106	6,7	3.087	19,8
Agrumes	426	2.234	560	2.995	134	31,5	761	34,1
Primeurs	435	2.399	364	2.294	-71	-16,3	-105	-4,4
Fruits frais	85	774	119	967	34	40,0	193	24,9
Crustacés, mollusques et coquillages	49	2.657	78	3.781	29	59,2	1.124	42,3
Poissons frais	60	1.350	64	1.566	4	6,7	216	16,0
Poissons en conserve	120	3.148	134	3.621	14	11,7	473	15,0
Conserves de légumes et de fruits	101	1.325	86	1.235	-15	-14,9	-90	-6,8
Farine de poissons	24	148	55	311	31	129,2	163	110,1
Autres produits	285	1.547	231	1.899	-54	-18,9	352	22,8
Produits énergétiques et lubrifiants	958	1.762	903	2.316	-55	-5,7	554	31,4
Produits bruts d'origine animale et végétale	245	2.579	247	3.336	2	0,8	757	29,4
Huile végétale+raffinée	24	482	32	1.017	8	33,3	535	111,0
Pâte à papier	97	359	121	498	24	24,7	139	38,7
Plantes et fleurs	11	173	13	239	2	18,2	66	38,2
Agar-agar	1	176	1	173	-	-	-3	-1,7
Lièges	11	112	9	70	-2	-18,2	-42	-37,5
Boyaux	4	310	5	363	1	25,0	53	17,1
Autres produits	97	967	66	976	-31	-32,0	9	0,9
Produits bruts d'origine minérale	14.737	6.053	18.626	7.111	3.889	26,4	1.058	17,5
Phosphates	11.828	3.729	13.307	4.553	1.479	12,5	824	22,1
Minerai de zinc	180	343	221	544	41	22,8	201	58,6
Plomb et cuivre	45	221	46	223	1	2,2	2	0,9
Ferraille de fonte, fer et acier	407	756	306	563	-101	-24,8	-193	-25,5
Autres minerais	2.277	1.004	4.746	1.228	2.469	108,4	224	22,3
Demi-produits ⁽¹⁾	5.417	23.286	5.441	26.269	24	0,4	2.983	12,8
Acide phosphorique	2.170	6.320	2.181	7.620	11	0,5	1.300	20,6
Engrais naturels et chimiques	2.032	3.822	1.911	3.943	-121	-6,0	121	3,2
Composants électroniques (transistors)	7	5.511	2	5.492	-5	-71,4	-19	-0,3
Plomb et argent bruts	22	488	50	872	28	127,3	384	78,7
Cuirs et peaux	-	125	-	50	-	-	-75	-60,0
Tôles	134	834	130	879	-4	-3,0	45	5,4
Autres produits	1.052	6.186	1.167	7.413	115	10,9	1.227	19,8
Biens d'équipement	87	6.649	57	6.098	-30	-34,5	-551	-8,3
Bandages et pneumatiques	5	140	2	60	-3	-60,0	-80	-57,1
Sous-systèmes électroniques	-	108	-	133	-	-	25	23,1
Fils et câbles pour l'électricité	30	3.649	30	3.315	-	-	-334	-9,2
Autres produits	52	2.752	25	2.590	-27	-51,9	-162	-5,9
Biens de consommation	238	31.985	226	30.559	-12	-5,0	-1.426	-4,5
Vêtements confectionnés	77	18.676	70	17.637	-7	-9,1	-1.039	-5,6
Articles de bonneterie	51	7.641	48	6.795	-3	-5,9	-846	-11,1
Chaussures	10	1.470	11	1.670	1	10,0	200	13,6
Tapis	2	143	2	138	-	-	-5	-3,5
Tissus de fibres et de coton	5	369	5	360	-	-	-9	-2,4
Autres produits	93	3.686	90	3.959	-3	-3,2	273	7,4
Total	23.267	87.896	27.191	94.358	3.924	16,9	6.462	7,4

(1) Y compris l'or industriel.
(*) Chiffres révisés.
(**) Chiffres provisoires.
Source : Office des changes.

VII-4 - RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉCHANGES

(En millions de dirhams)

	Importations C.A.F.		Exportations F.O.B.		Soldes	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
EUROPE	106.524	114.954	68.220	71.136	- 38.304	- 43.818
Union européenne(*)	88.670	93.997	65.331	67.413	-23.339	-26.584
France	29.148	32.838	29.521	28.563	373	- 4.275
Espagne	19.246	19.826	15.358	16.974	- 3.888	- 2.852
Allemagne	9.329	8.544	3.004	2.838	- 6.325	- 5.706
Italie	10.312	11.034	4.100	4.900	- 6.212	- 6.134
Grande Bretagne	5.217	4.084	6.710	5.857	1.493	1.773
Pays-Bas	2.621	3.499	2.025	2.772	- 596	- 727
U.E. Belgo-luxembourgeoise	2.889	3.145	2.068	2.704	- 821	- 441
Autres pays de l' U.E.	9.908	11.027	2.545	2.805	- 7.363	- 8.222
Autres pays de l'Europe	17.854	20.957	2.889	3.723	- 14.965	- 17.234
Russie	9.263	12.191	772	1.224	- 8.491	- 10.967
Turquie	3.221	3.525	570	799	- 2.651	- 2.726
ASIE	28.536	38.676	7.352	9.550	-21.184	- 29.126
Pays du Moyen-Orient	12.874	19.695	1.620	2.220	-11.254	- 17.475
Arabie Saoudite	8.468	12.200	520	750	- 7.948	- 11.450
Iran	2.454	5.007	345	347	- 2.109	- 4.660
Emirats Arabes Unis	476	870	121	256	- 355	- 614
Jordanie	20	41	128	139	108	98
Autres	1.456	1.577	506	728	- 950	- 849
Autres pays d'Asie	15.662	18.981	5.732	7.330	- 9.930	- 11.651
Japon	3.174	3.175	647	995	- 2.527	- 2.180
Inde	1.090	1.336	3.001	3.846	1.911	2.510
Pakistan	116	127	698	914	582	787
Chine	6.602	9.390	441	625	- 6.161	- 8.765
Autres	4.680	4.953	945	950	- 3.735	- 4.003
AMÉRIQUE	15.686	15.760	7.009	6.484	- 8.677	- 9.276
États-Unis	6.501	6.069	3.419	2.492	- 3.082	- 3.577
Canada	1.402	1.865	412	632	- 990	- 1.233
Brésil	3.961	4.015	2.312	2.296	- 1.649	- 1.719
Mexique	62	118	557	423	495	305
Argentine	2.234	2.287	31	161	- 2.203	- 2.126
Autres	1.526	1.406	278	480	- 1.248	- 926
AFRIQUE	6.275	10.379	3.677	5.608	- 2.598	- 4.771
Egypte	863	1.422	211	202	- 652	- 1.220
Pays de L'U.M.A	2.613	4.805	1.379	1.218	- 1.234	- 3.587
Algérie	1.430	3.073	359	447	- 1.071	- 2.626
Tunisie	753	1.106	533	408	- 220	- 698
Libye	411	618	289	171	- 122	- 447
Mauritanie	19	8	198	192	179	184
Autres	2.799	4.152	2.087	4.188	- 712	36
OCÉANIE ET DIVERS	900	525	1.638	1.580	738	1.055
Total	157.921	180.294	87.896	94.358	-70.025	-85.936

(*) Y compris les 10 nouveaux membres.
Source : Office des changes.

VIII-1 - BALANCE DES PAIEMENTS AVEC L'ÉTRANGER

(En millions de dirhams)

	Année 2004*			Année 2005**		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
A. COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES	196.373,1	187.821,8	+8.551,3	221.612,4	210.473,1	+11.139,3
Biens	87.900,5	145.406,1	-57.505,6	94.358,0	166.043,0	-71.685,0
- Marchandises générales	56.884,5	126.452,9	-69.568,4	63.679,0	146.485,3	-82.806,3
- Biens importés sans paiement et réexportés après transformation	30.469,0	18.906,9	+11.562,1	29.889,5	19.465,2	+10.424,3
- Achats de biens dans les ports	547,0	46,3	+500,7	789,5	92,5	+697,0
Services	59.479,7	30.559,5	+28.920,2	71.934,1	34.017,4	+37.916,7
- Transports	9.089,6	12.181,4	-3.091,8	11.515,2	14.002,3	-2.487,1
- Voyages	34.793,8	5.078,3	+29.715,5	40.927,0	5.447,2	+35.479,8
- Services de communication	3.021,5	427,5	+2.594,0	3.942,0	396,3	+3.545,7
- Services d'assurance	836,4	723,4	+113,0	635,1	709,8	-74,7
- Redevances et droits de licence	143,9	325,1	-181,2	113,5	402,8	-289,3
- Autres services aux entreprises	8.006,4	6.097,3	+1.909,1	10.147,6	6.510,3	+3.637,3
- Services fournis ou reçus par les administrations publiques NCA	3.588,1	5.726,5	-2.138,4	4.653,7	6.548,7	-1.895,0
Revenus	4.488,5	10.486,6	-5.998,1	6.165,1	9.014,8	-2.849,7
- Revenus des investissements privés	535,2	6.091,4	-5.556,2	993,6	4.943,2	-3.949,6
- Revenus des investissements et des emprunts publics	3.953,3	4.395,2	-441,9	5.171,5	4.071,6	+1.099,9
Transferts courants	44.504,4	1.369,6	+43.134,8	49.155,2	1.397,9	+47.757,3
- Publics	1.692,6	475,4	+1.217,2	2.410,8	330,0	+2.080,8
- Privés	42.811,8	894,2	+41.917,6	46.744,4	1.067,9	+45.676,5
B. COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	37.278,6	26.546,9	+10.731,7	51.465,1	38.511,5	+12.953,6
1. Capital	-	70,7	-70,7	0,5	42,7	-42,2
- Transfert des migrants	-	70,7	-70,7	0,5	42,7	-42,2
2. Opérations financières	37.278,6	26.476,2	+10.802,4	51.464,6	38.468,8	+12.995,8
Secteur privé	29.066,6	8.128,7	+20.937,9	36.756,2	22.218,1	+14.538,1
- Crédits commerciaux	11.184,3	3.906,2	+7.278,1	6.133,7	4.666,3	+1.467,4
- Prêts et investissements étrangers au Maroc	15.686,0	3.938,5	+11.747,5	28.014,3	14.327,6	+13.686,7
- Prêts et investissements marocains à l'étranger	9,6	284,0	-274,4	904,7	3.224,2	-2.319,5
- Monnaie fiduciaire et dépôts	2.186,7	-	+2.186,7	1.703,5	-	+1.703,5
Secteur public	8.212,0	18.347,5	-10.135,5	14.708,4	16.250,7	-1.542,3
- Prêts	8.212,0	18.347,5	-10.135,5	14.708,4	16.250,7	-1.542,3
C. ÉCART STATISTIQUE	-	2.493,0	-2.493,0	-	3.160,9	-3.160,9
TOTAL	233.651,7	216.861,7	16.790,0	273.077,5	252.145,5	20.932,0

NCA : non compris ailleurs.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Office des changes.

VIII - 2 - POSITION EXTERIEURE GLOBALE

(En millions de dirhams)	2003			2004			Position nette 2004	
	Avoirs	Engagements	Position nette	Avoirs	Engagements	Position nette	Variations	Variations
							en valeur	en %
Investissements directs	4.902,0	149.677,1	-144.775,1	5.551,1	163.393,4	-157.842,3	-13.067,2	-8,3
Investissements marocains à l'étranger	4.902,0		4.902,0	5.551,1		5.551,1	649,1	-11,7
Investissements étrangers au Maroc		149.677,1	-149.677,1		163.393,4	-163.393,4	-13.716,3	-8,4
Capital social	4.546,2	140.324,4	-135.778,2	4.027,2	153.469,5	-149.442,3	-13.664,1	-9,1
Autres capitaux	355,8	9.352,7	-8.996,9	1.523,9	9.923,9	-8.400,0	596,9	7,1
Investissements de portefeuille	1.018,0	7.350,7	-6.332,7	1.283,6	14.131,4	-12.847,8	-6.515,1	-50,7
Titres étrangers	1.018,0		1.018,0	1.283,6		1.283,6	265,6	-20,7
Titres marocains		7.350,7	-7.350,7		14.131,4	-14.131,4	-6.780,7	-48,0
Actions et autres titres de participation	1.018,0	6.992,6	-5.974,6	1.283,6	13.795,3	-12.511,7	-6.537,1	-52,2
Obligations et autres titres de créance		358,1	-358,1		336,1	-336,1	22,0	6,5
Autres investissements	11.418,0	146.827,5	-135.409,5	10.034,7	139.586,6	-129.551,9	5.857,6	4,5
Crédits commerciaux	3.409,6	3.167,5	242,1	3.701,2	6.122,0	-2.420,8	-2.662,9	-110,0
Prêts	5.279,4	138.546,4	-133.267,0	5.047,6	127.949,6	-122.902,0	10.365,0	8,4
Administrations publiques		78.923,0	-78.923,0		70.356,4	-70.356,4	8.566,6	12,2
Banques	5.279,4	7.460,0	-2.180,6	5.047,6	5.563,6	-516,0	1.664,6	322,6
Autres secteurs		52.163,4	-52.163,4		52.029,6	-52.029,6	133,8	0,3
- Secteur public		39.641,0	-39.641,0		39.390,0	-39.390,0	251,0	0,6
- Secteur privé		12.522,4	-12.522,4		12.639,6	-12.639,6	-117,2	-0,9
Monnaie fiduciaire et dépôts	2.059,2	5.113,6	-3.054,4	599,6	5.515,0	-4.915,4	-1.861,0	-37,9
Autorités monétaires (engagements)		1.183,0	-1.183,0		1.787,0	-1.787,0	-604,0	-33,8
Autres secteurs	1.836,5			365,3		365,3		-100,0
Secteur public	1.824,9			269,4		269,4		-100,0
Secteur privé	11,6			95,9		95,9		-100,0
Banques	222,7	3.930,6	-3.707,9	234,3	3.728,0	-3.493,7	214,2	6,1
- Comptes en dirhams convertibles des non-résidents		3.603,0	-3.603,0		3.352,0	-3.352,0	251,0	7,5
- Comptes en dirhams convertibles des résidents	222,7		222,7	234,3		234,3	11,6	-5,0
- Autres engagements		327,6	-327,6		376,0	-376,0	-48,4	-12,9
Autres avoires	669,8		669,8	686,3		686,3	16,5	-2,4
Avoirs de réserve	131.979,0	131.979,0	131.979,0	149.580,0	149.580,0	149.580,0	17.601,0	-11,8
Or monétaire	1.960,0		1.960,0	1.960,0		1.960,0	0,0	0,0
Droits de tirage spéciaux	983,0		983,0	988,0		988,0	5,0	-0,5
Position de réserve FMI	1.294,0		1.294,0	1.294,0		1.294,0	0,0	0,0
Devises étrangères	127.742,0		127.742,0	145.338,0		145.338,0	17.596,0	-12,1
Position extérieure nette	149.317,0	303.855,3	-154.538,3	166.449,4	317.111,4	-150.662,0	3.876,3	2,6

Source : Office des changes.

IX-1 - COURS DE CHANGE DES PRINCIPALES DEVISES COTÉES PAR BANK AL-MAGHRIB
- Cours virement -

Fin de période	2004												2005																		
	Moyenne annuelle	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moyenne annuelle	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moyenne annuelle		
1 euro - EUR	Achat	11,177	11,086	11,120	11,078	11,069	10,972	10,927	10,935	10,952	10,921	10,920	10,870	10,876	11,022																
	Vente	11,245	11,152	11,186	11,145	11,135	11,038	10,993	11,000	11,018	10,987	10,986	10,936	10,941																	
1 dollar E.U.- USD	Achat	8,1931	8,5057	8,3906	8,5321	8,5642	8,8937	9,0472	9,0223	8,9618	9,0671	9,0708	9,2409	9,2217	8,8650																
	Vente	8,2424	8,5568	8,4410	8,5834	8,6156	8,9472	9,1016	9,0765	9,0157	9,1216	9,1253	9,2964	9,2771																	
1 dollar canadien - CAD	Achat	6,8041	6,8575	6,8241	7,0348	6,8349	7,0731	7,3849	7,3438	7,5389	7,7643	7,7185	7,9236	7,9197	7,3242																
	Vente	6,8450	6,8987	6,8651	7,0771	6,8760	7,1156	7,4292	7,3880	7,5842	7,8110	7,7649	7,9712	7,9673																	
1 livre sterling - GBP	Achat	15,835	16,043	16,132	16,096	16,354	16,211	16,214	15,863	16,038	16,016	16,124	15,943	16,117	16,117																
	Vente	15,930	16,140	16,229	16,193	16,452	16,308	16,312	15,958	16,134	16,112	16,221	16,039	15,954																	
1 franc suisse - CHF	Achat	7,2435	7,1588	7,2314	7,1515	7,2068	7,1364	7,0491	7,0021	7,0738	7,0174	7,0653	7,0158	7,0183	7,1183																
	Vente	7,2870	7,2018	7,2748	7,1945	7,2501	7,1793	7,0915	7,0442	7,1163	7,0595	7,1078	7,0580	7,0407																	
100 yens japonais - GPY	Achat	7,9980	8,2240	8,0531	7,9863	8,1556	8,2307	8,1613	8,0441	8,0418	8,0081	7,8180	7,7261	7,8333	8,0566																
	Vente	8,0460	8,2734	8,1015	8,0343	8,2046	8,2802	8,2103	8,0924	8,0902	8,0562	7,8649	7,7726	7,8803																	

X-1 - SITUATION DES RESSOURCES ET DES CHARGES DU TRÉSOR

(En millions de dirhams)

	Janvier - Décembre* 2004	Janvier - Décembre 2005
I. RESSOURCES ORDINAIRES	117.481	131.436
Recettes fiscales	97.563	110.253
Impôts directs	36.402	43.241
Droits de douane	11.412	12.409
Impôts indirects (1)	44.254	48.234
Enregistrement et timbre	5.495	6.369
Recettes non fiscales	16.427	17.272
Monopoles et exploitations	7.135	5.491
Revenus du domaine	169	194
Autres recettes	3.915	4.688
Privatisation	5.208	6.899
Recettes de certains comptes spéciaux	3.491	3.911
II. CHARGES	132.597	151.693
Dépenses ordinaires	105.098	126.739
Fonctionnement	79.613	98.151
dont dépenses de personnel	(56.559)	(62.020)
Intérêts de la dette publique	17.586	17.319
. intérieure	(15.059)	(14.930)
. extérieure	(2.527)	(2.389)
Subventions des prix	7.899	11.269
SOLDE ORDINAIRE	+ 12.384	+ 4.698
Dépenses d'investissement	21.403	20.084
Solde des comptes spéciaux du Trésor	- 6.097	- 4.870
DÉFICIT BUDGÉTAIRE	- 15.116	- 20.257
En % du P.I.B.	(-3,4)	(-4,4)
III. VARIATION DES ARRIÉRÉS	2.087	- 8.403
BESOIN DE FINANCEMENT (I-II+III)	- 13.029	- 28.660
FINANCEMENT NET	13.029	28.660
Financement extérieur	- 6.417	- 1.428
Emprunts extérieurs	4.691	9.313
Amortissements	- 11.108	- 10.741
Financement intérieur	19.446	30.008
Financement bancaire	- 5.882	4.473
- Bank Al-Maghrib	(- 792)	(1.104)
- Banques	(- 5.090)	(3.369)
Financement non bancaire	25.328	25.615
- Sur le marché des capitaux	17.287	33.930
- Dépôts monétaires au Trésor et au C.C.P	9	703
- Autres dépôts	8.032	- 9.018

(1) Y compris la part du produit de la TVA versée aux collectivités locales.

(*) Chiffres révisés.

Sources : Ministère des finances et de la privatisation.
Bank Al-Maghrib.

X-2 - ÉVOLUTION DES RECETTES ORDINAIRES DU TRÉSOR

(En millions de dirhams)

	Janvier - Décembre* 2004	Janvier - Décembre 2005	Variations en %
RECETTES FISCALES	97.563	110.253	+ 13,0
Impôts directs	36.402	43.241	+ 18,8
Impôt sur les sociétés	15.828	19.328	+ 22,1
Impôt général sur le revenu	19.679	22.748	+ 15,6
Autres	895	1.165	+ 30,2
Droits de douane	11.412	12.409	+ 8,7
Impôts indirects	44.254	48.234	+ 9,0
Taxe sur la valeur ajoutée	29.447	32.653	+ 10,9
- Intérieure	(12.620)	(12.813)	+ 1,5
- Importation	(16.827)	(19.840)	+ 17,9
Taxes intérieures de consommation	14.807	15.581	+ 5,2
- Produits énergétiques	(8.509)	(9.002)	+ 5,8
- Tabacs	(5.139)	(5.345)	+ 4,0
- Autres	(1.159)	(1.235)	+ 6,6
Enregistrement et timbre	5.495	6.369	+ 15,9
RECETTES NON FISCALES	16.427	17.272	+ 5,1
Monopoles et exploitations	7.135	5.491	- 23,0
Domaines	169	194	+ 14,8
Autres recettes	3.915	4.688	+ 19,7
Privatisation	5.208	6.899	+ 32,5
RECETTES DE CERTAINS COMPTES SPÉCIAUX	3.491	3.911	+ 12,0
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	117.481	131.436	+ 11,9

(*) Chiffres révisés.

Source : Ministère des finances et de la privatisation.

X-3 - PRÉVISIONS DE DÉPENSES DU BUDGET GÉNÉRAL

(En millions de dirhams)

	Loi de finances 2003	Loi de finances 2004	Loi de finances 2005
Dépenses de fonctionnement	78.250	81.047	101.637
Dépenses de personnel	52.340	53.567	59.382
Matériel et interventions	13.370	14.227	15.412
Charges communes	9.340	8.140	23.423
dont subventions des prix ⁽¹⁾	(3.213)	(1.590)	(4.290)
Dépenses imprévues et dotations provisionnelles	3.200	5.113	3.420
Dépenses de la dette	41.759	41.626	39.389
Dette intérieure	25.846	30.184	29.078
Dette extérieure	15.913	11.442	10.311
Dépenses d'équipement ⁽²⁾	19.547	19.195	19.040
Dépenses totales	139.556	141.868	160.066

(1) Compte non tenu des subventions prévues au titre du Fonds de soutien des prix.

(2) Crédits ouverts par la loi de finance compte non tenu des reports.

Source : Ministère des finances et de la privatisation.

X-4 - PRÉVISIONS DE RECETTES DU BUDGET GÉNÉRAL

(En millions de dirhams)

	Loi de finances 2003	Loi de finances 2004	Loi de finances 2005
Recettes fiscales	82.360	83.898	89.739
- Impôts directs	31.170	33.230	37.170
- Droits de douane	12.729	10.890	11.083
- Impôts indirects	33.407	34.442	35.977
dont produits pétroliers	(9.545)	(8.849)	(8.123)
- Enregistrement et timbre	5.054	5.336	5.509
Recettes non fiscales	19.027	19.467	19.981
- Monopoles et exploitations	4.945	5.676	5.869
- Revenus du domaine	176	177	277
- Produits divers	1.106	1.064	1.045
- Recettes en atténuation de dépenses	300	550	790
- Privatisation	12.500	12.000	12.000
Recettes d'emprunt	35.382	38.003	49.720
- Extérieures	4.982	6.203	7.720
- Intérieures	30.400	31.800	42.000
Recettes totales	136.769	141.368	159.440

Source : Ministère des finances et de la privatisation.

XI-1 - ÉVOLUTION DE LA LIQUIDITÉ BANCAIRE

(En millions de dirhams)	Variations mensuelles 2005 ⁽¹⁾												
	Déc. 2004	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Encours												
Monnaie "Banque centrale"	132.779	-5.134	-8.913	+3.267	-587	+2.869	-2.750	+ 544	-23	-3.683	-70	-2.076	+ 76
- Billets et monnaies	82.928	-3.128	+477	+759	- 210	+ 75	- 546	-2.273	-4.239	+701	+ 252	- 1.331	+ 224
- Comptes des banques ⁽³⁾	33.277	+4.317	-5.390	+2.645	-1.202	+ 359	- 783	-2.571	+1.398	- 2.356	+ 957	-1.557	-1.291
- Comptes du Trésor ⁽⁴⁾	13.139	-8.409	-3.533	+ 86	+1.284	+2.495	-1.941	+5.187	+2.729	-1.474	- 284	+ 343	+ 881
- Comptes de dépôt en devises des banques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Autres	3.435	+2.086	- 467	- 223	- 459	- 60	+ 520	+ 201	+ 89	- 554	- 995	+ 469	+ 262
Avoirs nets de change de Bank Al-Maghrib	132.858	+7.123	+1.311	+1.912	+ 861	-3.739	-6.568	+ 204	+5.277	+4.926	+ 612	- 915	+2.294
Swap de change	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Concours directs de Bank Al-Maghrib au Trésor	6.221	-181	-341	+63	+725	- 635	- 92	+ 306	- 293	+ 160	- 231	+ 404	- 181
Créances diverses de Bank Al-Maghrib	11.243	+1.159	+15	+10	-965	-3.355	+ 3	+ 104	0	+ 188	+ 67	- 300	+ 308
Autres facteurs	- 11.799	-1.812	-96	-186	+585	+4.307	+ 211	-748	-11	- 525	+ 674	+ 283	- 325
Total ⁽²⁾	- 5.744	+1.155	- 8.024	+5.066	+619	-553	- 9.196	+410	+4.950	+1.066	+1.052	- 2.604	+2.172
Interventions de Bank Al-Maghrib sur le marché monétaire	- 5.744	- 1.155	+8.024	- 5.066	- 619	+553	+9.196	- 410	-4.950	-1.066	-1.052	+2.604	-2.172
Facilités à l'initiative de Bank Al-Maghrib	- 781	+180	+1.689	- 2.588	+960	+290	+1.750	+1.700	-2.950	- 250	0	0	0
- Avances à 7 jours sur appels d'offres ⁽⁵⁾	0	0	+1.088	-1.088	0	0	+1.500	+1.700	-2.950	- 250	0	0	0
- Reprises de liquidités à 7 jours ⁽⁵⁾	- 781	+180	+601	-1.500	+960	+290	+ 250	0	0	0	0	0	0
- Open market ⁽⁵⁾	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Swap de change ⁽⁵⁾	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilités à l'initiative des banques	- 4.963	- 1.335	+6.335	- 2.478	- 1.579	+263	+7.446	- 2.110	- 2.000	- 816	- 1.052	+2.604	- 2.172
- Avances à 24 heures ⁽⁶⁾	0	0	+ 200	- 200	0	0	+3.690	- 2.110	- 1.580	0	0	+ 316	- 316
- Facilité de dépôt à 24 heures ⁽⁶⁾	- 4.963	- 1.335	+6.135	- 2.278	- 1.579	+263	+3.756	0	- 420	- 816	- 1.052	+2.288	- 1.856

(1) Variations des encours mensuels moyens, eux-mêmes calculés à partir des encours hebdomadaires.

(2) Le signe (+) signifie un effet expansif et le signe (-) un impact restrictif sur la liquidité bancaire.

(3) Les avoirs en comptes des banques sont constitués en quasi-totalité de la réserve monétaire.

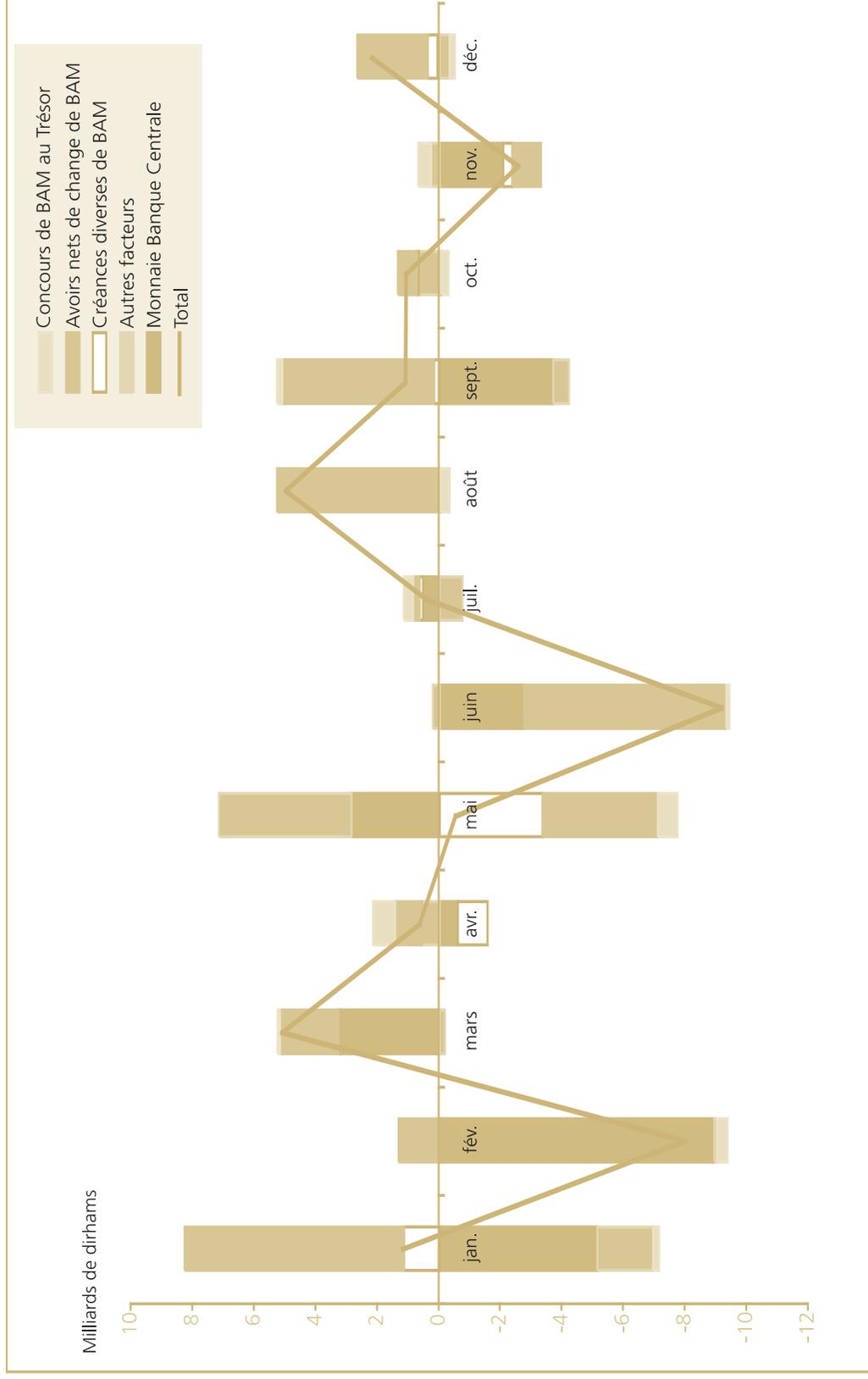
(4) Y compris le solde créditeur du Fonds Hassan II pour le développement économique et social.

(5) A travers ces mécanismes, Bank Al-Maghrib vise à maintenir le taux interbancaire à un niveau proche du taux directeur.

(6) Le taux des avances à 24 heures et de la facilité de dépôt, à l'initiative des banques, représentent respectivement les limites supérieure et inférieure du corridor à l'intérieur duquel doit fluctuer le taux interbancaire.

Source : Bank Al-Maghrib

**IMPACT MENSUEL DES FACTEURS DE LA LIQUIDITÉ BANCAIRE
(Moyenne des fins de semaines - Année 2005)**



XI-2 - INTERVENTIONS DE BANK AL-MAGHRIB SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

(En millions de dirhams)

Année 2005 (moyenne quotidienne de la semaine)	Facilités à l'initiative de Bank Al-Maghrib				Facilités à l'initiative des banques		Total
	Avances à 7 jours sur appels d'offres	Reprises de liquidités	Open market	Swap de change	Avances à 24 heures	Facilité de dépôt à 24 heures	
30 déc. 04 au 05 janvier 2005	-	-844	-	-	-	- 3.759	-4.603
6 au 12 janvier	-	-800	-	-	3	- 9.525	-10.322
13 au 19 janvier	-	-804	-	-	-	- 8.399	-9.203
20 au 26 janvier	-	-800	-	-	-	- 3.541	-4.341
27 janvier au 2 février	-	-	-	-	-	-	-
3 au 9 février	-	-	-	-	457	-	457
10 au 16 février	2.143	-	-	-	171	-	2.314
17 au 23 février	1.850	-	-	-	-	- 279	1.571
24 février au 2 mars	-	-	-	-	-	-	-
3 au 9 mars	-	- 1.500	-	-	-	- 100	-1.600
10 au 16 mars	-	- 1.500	-	-	-	- 2.043	-3.543
17 au 23 mars	-	-2.000	-	-	-	-2.240	-4.240
24 au 30 mars	-	-1.000	-	-	-	-1.714	-2.714
31 mars au 6 avril	-	-1.000	-	-	-	-2.314	-3.314
7 au 13 avril	-	-700	-	-	-	-2.995	-3.695
14 au 20 avril	-	-500	-	-	-	-8.125	-8.625
21 au 27 avril	-	-500	-	-	-	-2.294	-2.794
28 avril au 4 mai	-	-	-	-	-	-858	-858
5 au 11 mai	-	-	-	-	-	-6.904	-6.904
12 au 18 mai	-	-500	-	-	-	-7.540	-8.040
19 au 25 mai	-	-500	-	-	-	-2.371	-2.871
26 mai au 1er juin	-	-	-	-	-	-	-
2 au 8 juin	-	-	-	-	2.730	-	2.730
9 au 15 juin	1.000	-	-	-	6.947	-	7.947
16 au 22 juin	2.500	-	-	-	3.674	-	6.174
23 au 29 juin	2.500	-	-	-	1.744	-	4.244
30 juin au 6 juillet	3.000	-	-	-	-	-143	2.857
7 au 13 juillet	2.500	-	-	-	2.073	-	4.573
14 au 20 juillet	3.000	-	-	-	1.711	-	4.711
21 au 27 juillet	3.000	-	-	-	1.953	-	4.953
28 juillet au 3 août	4.500	-	-	-	-	-	4.500
4 au 10 août	-	-	-	-	-	-	-
11 au 17 août	-	-	-	-	-	-387	-387
18 au 24 août	-	-	-	-	-	-604	-604
25 au 31 août	1.000	-	-	-	53	-186	867
1er au 7 septembre	-	-	-	-	-	-370	-370
8 au 14 septembre	-	-	-	-	-	-629	-629
15 au 21 septembre	-	-	-	-	-	-5.113	-5.113
22 au 28 septembre	-	-	-	-	-	-257	-257
29 septembre au 5 octobre	-	-	-	-	-	-357	-357
6 au 12 octobre	-	-	-	-	-	-2.831	-2.831
13 au 19 octobre	-	-	-	-	-	-5.593	-5.593
20 au 26 octobre	-	-	-	-	-	-2.167	-2.167
27 octobre au 2 novembre	-	-	-	-	-	-429	- 429
3 au 9 novembre	-	-	-	-	2	-	2
10 au 16 novembre	-	-	-	-	560	-	560
17 au 23 novembre	-	-	-	-	714	-	714
24 au 30 novembre	-	-	-	-	-	-	-
1er au 7 décembre	-	-	-	-	-	-714	-714
8 au 14 décembre	-	-	-	-	-	-971	-971
15 au 21 décembre	-	-	-	-	-	-6.723	-6.723
22 au 28 décembre	-	-	-	-	-	-	-
29 au 31 décembre 2005	-	-	-	-	-	-667	-667
Moyenne	509	-244	0	0	430	- 1.757	-1.062

Source : Bank Al-Maghrib

XI-3 - TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Année 2005	Taux d'intervention de Bank Al-Maghrib				Taux du marché interbancaire	
	Avances à 7 jours (appels d'offres)	Reprises de liquidités à 7 jours (appels d'offres)	Avances à 24 heures	Facilité de dépôt à 24 heures	Moyenne mensuelle	Fin de mois
Janvier	3,25	2,50	4,25	2,25	2,34	2,52
Février	3,25	2,50	4,25	2,25	2,98	2,35
Mars	3,25	2,50	4,25	2,25	2,33	2,30
Avril	3,25	2,50	4,25	2,25	2,33	2,49
Mai	3,25	2,50	4,25	2,25	2,32	2,45
Juin	3,25	2,50	4,25	2,25	4,31	3,21
Juillet	3,25	2,50	4,25	2,25	3,76	3,49
Août	3,25	2,50	4,25	2,25	2,76	2,25
Septembre	3,25	2,50	4,25	2,25	2,26	2,27
Octobre	3,25	2,50	4,25	2,25	2,27	2,41
Novembre	3,25	2,50	4,25	2,25	3,29	2,96
Décembre	3,25	2,50	4,25	2,25	2,40	2,26

Source : Bank Al-Maghrib

XI-4 TAUX DES DÉPÔTS CHEZ LES BANQUES
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

	Année 2004		Année 2005	
	Janvier - juin	Juillet - Décembre	Janvier - juin	Juillet - Décembre
Dépôts chez les banques				
Comptes à vue	non rémunérés	non rémunérés	non rémunérés	non rémunérés
Comptes sur carnets ⁽¹⁾	2,49 (minimum)	2,35 (minimum)	2,27 (minimum)	2,28 (minimum)
Autres comptes	Taux libre	Taux libre	Taux libre	Taux libre

(1) A compter de janvier 2005, le taux de rémunération minimum des comptes sur carnets est égal au taux moyen pondéré des bons du Trésor à 52 semaines, émis par adjudication au cours du semestre précédent, diminué de 50 points de base.

Source : Bank Al-Maghrib.

XI-5 TAUX DES DÉPÔTS CHEZ LA CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Période	Janv. - Juin 2004	Juil. - Déc.2004	Janv. - Juin 2005	Juil. - Déc. 2005
Livrets de la Caisse d'épargne nationale ⁽¹⁾	2,30	2,10	1,55	1,50

(1) A partir de janvier 1998, le taux de rémunération des dépôts en comptes sur livrets de la Caisse d'épargne nationale est égal au taux moyen des bons du Trésor à 5 ans, émis par adjudication au cours du semestre précédent, minoré de 250 points de base.

Source : Bank Al-Maghrib.

XI-6 - TAUX D'INTÉRÊT MOYEN PONDÉRÉ DES COMPTES ET BONS À ÉCHÉANCE FIXE
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Année 2005	TMP* des dépôts à 6 mois	TMP* des dépôts à 12 mois	TMP* des dépôts à 6 et 12 mois
Janvier	3,16	3,50	3,34
Février	3,12	3,50	3,33
Mars	3,17	3,51	3,35
Avril	3,14	3,50	3,35
Mai	3,31	3,58	3,46
Juin	3,37	3,51	3,42
Juillet	3,30	3,47	3,39
Août	3,16	3,56	3,47
Septembre	3,24	3,50	3,42
Octobre	3,19	3,50	3,38
Novembre	3,31	3,54	3,43
Décembre	3,29	3,61	3,48

(*) Taux moyen pondéré.
Source : Bank Al-Maghrib.

XI-7 - TAUX DES BONS DU TRÉSOR À 6 MOIS⁽¹⁾
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Période	Oct. - Déc. 2004	Janv. - Mars 2005	Avril - Juin 2005	Juil. - Sept. 2005	Oct. - Déc. 2005
- Bons du Trésor à 6 mois ⁽²⁾	2,70	2,60	2,60	2,60	2,90

(1) Émission permanente.

(2) À compter de juillet 2002, le taux de rémunération des bons à 6 mois est égal au taux moyen des bons du Trésor à 26 semaines, émis par adjudication au cours du trimestre précédent, majoré de 25 points de base.

Source : Bank Al-Maghrib.

XI-8 - TAUX MOYEN PONDÉRÉ DES BONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR ADJUDICATION
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Années	Bons à 13 semaines	Bons à 26 semaines	Bons à 52 semaines	Bons à 2 ans	Bons à 5 ans	Bons à 10 ans	Bons à 15 ans	Bons à 20 ans
2004								
Janvier	-	3,20	3,56	-	4,81	-	5,86	-
Février	3,04	3,15	3,38	3,75	4,58	5,22	5,82	-
Mars	2,95	3,04	3,22	3,68	4,53	5,21	5,82	-
Avril	-	2,79	3,00	3,60	4,48	5,20	5,80	6,10
Mai	-	-	2,93	3,51	4,36	5,17	5,77	-
Juin	2,40	2,50	2,75	-	4,21	5,07	5,69	-
Juillet	2,37	-	2,63	3,10	4,09	4,97	5,59	6,07
Août	2,42	2,45	2,80	3,09	4,01	4,95	5,57	6,08
Septembre	2,36	2,40	2,76	-	3,95	4,91	5,55	-
Octobre	2,27	2,35	2,62	3,00	4,00	4,89	5,52	6,08
Novembre	2,28	2,34	2,75	3,00	4,00	4,89	5,51	6,08
Décembre	-	-	2,75	-	4,04	4,89	5,51	6,10
2005								
Janvier	2,34	2,40	2,86	3,05	4,04	4,92	5,51	6,10
Février	-	-	2,78	-	4,04	4,89	5,49	6,08
Mars	-	-	-	-	4,00	4,82	5,41	-
Avril	-	-	2,69	-	-	4,76	5,34	6,00
Mai	-	-	2,66	3,04	3,95	4,75	5,32	6,00
Juin	-	-	-	-	3,98	4,74	5,29	5,98
Juillet	-	-	-	-	3,98	4,74	5,30	-
Août	2,55	2,68	3,07	-	3,93	4,77	5,33	-
Septembre	-	-	3,08	-	3,95	4,76	5,35	6,00
Octobre	-	-	3,03	-	3,91	4,73	5,32	5,97
Novembre	-	-	2,98	-	3,95	4,73	5,27	5,93
Décembre	-	-	-	3,31	3,95	4,74	5,28	-

**XI-9 - TAUX D'ÉMISSION DES TITRES DE CRÉANCES NÉGOCIABLES
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)**

	2004	2005
Certificats de dépôt		
à 10 jours	-	-
De plus de 10 jours à 3 mois non inclus	-	-
De 3 mois à 6 mois non inclus	-	-
De 6 mois à 12 mois non inclus	-	-
De 12 mois à 18 mois non inclus	-	3,55
De 18 mois à 2 ans non inclus	-	-
De 2 ans à 3 ans non inclus	-	-
De 3 ans à 5 ans non inclus	3,85	3,85 à 4,10
De 5 ans à 7 ans non inclus	4,60	4,60
à 7 ans	-	-
Bons de sociétés de financement		
De plus de 2 ans à 3 ans non inclus	3,80 à 5,55	-
De 3 ans à 5 ans non inclus	3,65 à 7,00	3,90 à 4,80
De 5 ans à 7 ans non inclus	5,30 à 6,03	4,85 à 5,20
à 7 ans	-	-
Billets de trésorerie		
à 10 jours	2,70 à 3,20	-
De plus de 10 jours à 3 mois non inclus	2,70 à 3,70	3,30
De 3 mois à 6 mois non inclus	2,70 à 3,95	2,95 à 3,40
De 6 mois à 1 an non inclus	3,10 à 3,55	2,75 à 3,75
à 1 an	3,30 à 3,45	3,10 à 3,90

Source : Bank Al-Maghrib.

**XI-10 - TAUX DES BONS ET OBLIGATIONS ÉMIS SUR LE MARCHÉ OBLIGATAIRE
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)**

Durée des titres	2004	2005
- 3 ans	5,15	-
- 5 ans	4,60 - 5,54	4,92
- 7 ans	5,46	4,54 - 5,55
- 8 ans	-	-
- 10 ans	-	-
- 15 ans	5,32 ⁽¹⁾ - 6,95	-
- 25 ans	-	4,16

1) Il s'agit d'émissions garanties par l'Etat.

Source : Bank Al-Maghrib.

XI-11 - TAUX DE BASE BANCAIRES AFFICHÉS PAR LES PRINCIPALES BANQUES
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Taux de base bancaires	2004	2005
- Crédits à l'exportation	7,00	7,00
- Crédits à court terme	7,25	7,25
- Crédits à moyen terme	7,25	7,25
- Crédits à long terme	8,25	8,25

XI-12 - TAUX DÉBITEURS
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Année 2005	1er trimestre		2ème trimestre		3ème trimestre		4ème trimestre	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Crédits à l'exportation	7,00	10,00	7,00	10,00	7,00	10,00	7,00	10,00
Autres crédits à court terme	7,00	11,50	7,00	11,50	7,00	11,50	7,00	11,50
Crédits à moyen terme (PME/PMI)	7,00	11,00	7,00	11,00	7,00	11,00	7,00	11,00
Autres crédits à moyen terme	7,25	12,00	7,25	12,00	7,25	12,00	7,25	12,00
Crédits à long terme	7,50	12,50	7,50	12,50	7,50	12,50	7,50	12,50

Source : Bank Al-Maghrib.

XI-13 - TAUX MAXIMUM DES INTÉRÊTS CONVENTIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Périodes	Oct. 03 -	Avril -	Oct. 04 -	Avril -	Oct 05 -	Avril -
	Mars 04	Sept. 04	Mars 05	Sept. 05	Mars 06	Sept. 06
TMP* des banques	8,08	8,09	7,88	7,83	7,60	7,58
TMP* des sociétés de financement	12,76	12,72	12,35	12,10	11,86	11,40
TMP* de l'ensemble des établissements de crédit	8,76	8,72	8,48	8,38	8,15	8,06
Taux maximum des intérêts conventionnels ⁽¹⁾	14,02	13,95	13,57	13,41	13,04	12,90

(*) Taux moyen pondéré.

(1) TMP des établissements de crédit x 1,60 à partir du mois d'octobre 1999.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-1- LES AGRÉGATS DE MONNAIE

(En millions de dirhams)

Composantes	Fin décembre 2004			Fin décembre 2005		
	Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles	
		Montants	%		Montants	%
Monnaie fiduciaire	79.715	4.825	6,4	89.304	9.589	12,0
Monnaie scripturale	196.056	19.809	11,2	227.212	31.156	15,9
Total M1	275.771	24.634	9,8	316.516	40.745	14,8
Placements à vue (M2 - M1)	52.918	5.075	10,6	59.147	6.229	11,8
Total M2	328.689	29.709	9,9	375.663	46.974	14,3
Placements à terme (M3 - M2)	87.741	381	0,4	99.094	11.353	12,9
Total M3	416.430	30.090	7,8	474.757	58.327	14,0

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-2 - LES AGRÉGATS DE PLACEMENTS LIQUIDES ⁽¹⁾

(En millions de dirhams)

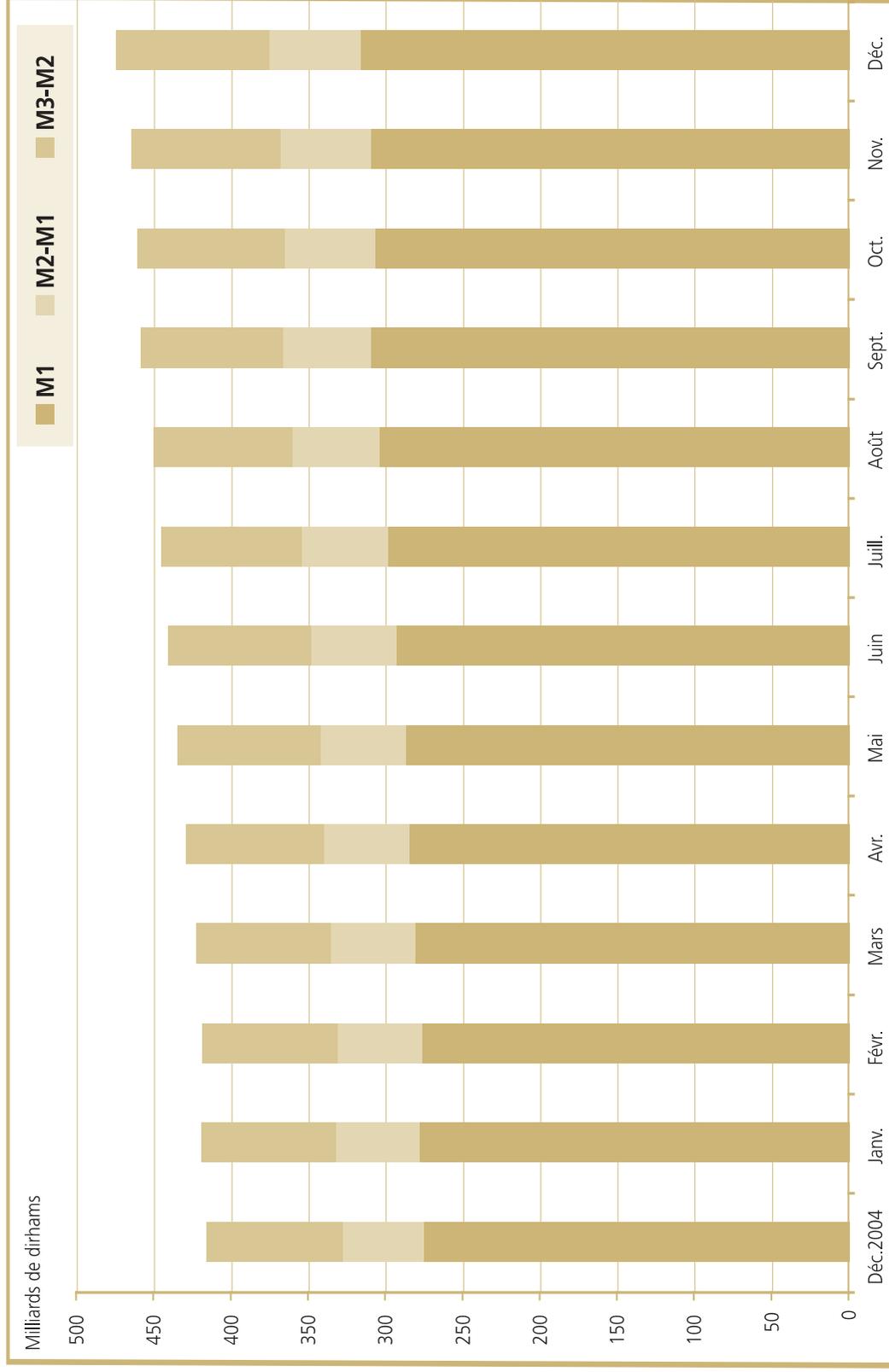
Composantes	Fin décembre 2004			Fin décembre 2005		
	Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles	
		Montants	%		Montants	%
PL 1	5.000	- 3.093	- 38,2	5.539	539	10,8
PL 2 ⁽²⁾	11.478	} 7.165	} 27,1	9.369	- 2.109	- 18,4
PL 3	22.110			23.065	955	4,3
PL 4	2.408	656	37,4	3.069	661	27,5
Total PL	40.996	4.728	13,0	41.042	46	0,1

(1) Souscriptions des entreprises non financières et des particuliers.

(2) D'après l'article 4 de l'arrêté du ministre des finances et de la privatisation n° 2062-04 du 6/12/2004, les "OPCVM monétaires" sont ceux dont la totalité de l'actif, hors titres "d'OPCVM monétaires" et liquidités, est en permanence investi en titres de créances. De plus, au moins 50% de l'actif susvisé est en permanence investi en titres de créances de durée initiale ou résiduelle inférieure à un an.

Source : Bank Al-Maghrib.

AGREGATS DE MONNAIE
(Encours de fin de mois - Année 2005)



XII-3 - ÉVOLUTION MENSUELLE DE L'AGRÉGAT M1

(En millions de dirhams)

Composantes	2004	2005											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Monnaie fiduciaire	79.715	82.291	81.229	80.673	81.239	81.225	81.906	85.710	87.835	86.603	87.721	86.989	89.304
Monnaie scripturale	196.056	196.504	195.849	200.560	203.884	206.038	211.252	213.163	216.527	223.197	219.804	223.010	227.212
Total M1	275.771	278.795	277.078	281.233	285.123	287.263	293.158	298.873	304.362	309.800	307.525	309.999	316.516

Source : Bank Al-Maghrib

XII-4 - ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE

(En millions de dirhams)

Composantes	2004	2005											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Billets en circulation	81.707	84.910	83.423	82.859	83.305	83.430	84.074	87.811	90.542	88.785	89.927	89.782	91.812
Monnaies divisionnaires	1.582	1.585	1.591	1.592	1.597	1.600	1.604	1.617	1.641	1.661	1.674	1.686	1.693
Sous-total	83.289	86.495	85.014	84.451	84.902	85.030	85.678	89.428	92.183	90.446	91.601	91.468	93.505
<i>à déduire :</i> <i>Encaisses des banques</i> <i>et des comptables publics</i>	<i>3.574</i>	<i>4.204</i>	<i>3.785</i>	<i>3.778</i>	<i>3.663</i>	<i>3.805</i>	<i>3.772</i>	<i>3.718</i>	<i>4.348</i>	<i>3.843</i>	<i>3.880</i>	<i>4.479</i>	<i>4.201</i>
Total de la monnaie fiduciaire	79.715	82.291	81.229	80.673	81.239	81.225	81.906	85.710	87.835	86.603	87.721	86.989	89.304

Source : Bank Al-Maghrib

XII-5 - ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA MONNAIE SCRIPTURALE

(En millions de dirhams)

Composantes	2004	2005											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Monnaie scripturale													
Comptes créditeurs à vue auprès de Bank Al-Maghrib	1.664	1.356	1.972	2.857	3.578	2.508	1.857	1.824	1.691	2.954	2.804	2.821	2.362
Comptes créditeurs à vue auprès des banques	185.783	186.579	185.219	188.989	191.565	194.718	200.344	202.118	205.645	210.980	207.579	210.824	215.538
Total des dépôts à vue auprès du système bancaire	187.447	187.935	187.191	191.846	195.143	197.226	202.201	203.942	207.336	213.934	210.383	213.645	217.900
Comptes créditeurs à vue auprès du Service des chèques postaux	2.923	2.883	2.972	3.028	3.055	3.126	3.365	3.535	3.505	3.577	3.735	3.679	3.626
Comptes créditeurs à vue auprès du Trésor	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686
Total des dépôts au Trésor et au service des Chèques postaux	8.609	8.569	8.658	8.714	8.741	8.812	9.051	9.221	9.191	9.263	9.421	9.365	9.312
Total de la monnaie scripturale	196.056	196.504	195.849	200.560	203.884	206.038	211.252	213.163	216.527	223.197	219.804	223.010	227.212

Source : Bank Al-Maghrib

XII-6 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES COMPTES CRÉDITEURS À VUE AUPRÈS DES BANQUES

(En millions de dirhams)

Composantes	2004	2005											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Comptes de chèques dont : M.R.E	123.594 (45.730)	124.706 (46.401)	125.260 (46.129)	126.570 (46.799)	128.434 (47.368)	129.359 (47.773)	129.157 (48.883)	135.488 (50.145)	138.485 (49.685)	139.274 (50.323)	141.159 (49.982)	143.114 (50.649)	145.766 (51.108)
Comptes courants	49.823	49.778	48.894	49.111	49.844	51.677	57.070	54.308	55.318	58.321	54.307	54.646	58.182
Autres dépôts	12.366	12.095	11.065	13.308	13.287	13.682	14.117	12.322	11.842	13.385	12.113	13.064	11.590
Total	185.783	186.579	185.219	188.989	191.565	194.718	200.344	202.118	205.645	210.980	207.579	210.824	215.538

Source : Bank Al-Maghrib

XII-7 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES AGRÉGATS M2 ET M3

(En millions de dirhams)

Composantes	2004	2005											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
M1	275.771	278.795	277.078	281.233	285.123	287.263	293.158	298.873	304.362	309.800	307.525	309.999	316.516
Placements à vue (M2-M1)	52.918	53.587	54.113	54.778	55.142	55.382	55.658	55.874	56.467	57.152	57.892	58.518	59.147
. Comptes d'épargne auprès des banques	43.569	44.182	44.593	44.945	45.243	45.404	45.608	45.784	46.286	46.885	47.522	48.035	48.575
. Comptes sur livrets auprès de la Caisse d'épargne nationale (CEN)	9.349	9.405	9.520	9.833	9.899	9.978	10.050	10.090	10.181	10.267	10.370	10.483	10.572
Total M2	328.689	332.382	331.191	336.011	340.265	342.645	348.816	354.747	360.829	366.952	365.417	368.517	375.663
Placements à terme (M3-M2)	87.741	87.370	87.837	86.931	89.293	92.754	92.497	90.586	90.237	92.104	95.455	96.766	99.094
. Certificats de dépôt ⁽¹⁾	99	99	99	99	236	236	236	236	236	236	236	236	326
. Comptes à terme et bons à échéance fixe dont M.R.E.	87.642 (36.009)	87.271 (36.341)	87.738 (36.638)	86.832 (36.448)	89.057 (36.474)	92.518 (36.489)	92.261 (36.047)	90.350 (35.393)	90.001 (35.947)	91.868 (36.457)	95.219 (36.603)	96.530 (36.675)	98.768 (37.005)
Total M3	416.430	419.752	419.028	422.942	429.558	435.399	441.313	445.333	451.066	459.056	460.872	465.283	474.757

(1) Souscriptions des entreprises non financières et des particuliers.

Source : Bank Al-Maghrib

XII-8 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES AGRÉGATS DE PLACEMENTS LIQUIDES⁽¹⁾

(En millions de dirhams)

Composantes	2004	2005											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
PL 1													
. Bons du Trésor à 6 mois	1.398	1.398	1.398	1.398	1.398	1.398	1.398	1.398	1.398	1.398	1.398	1.398	943
. Bons du Trésor négociables ⁽²⁾	2.883	2.240	3.242	3.510	2.247	2.230	2.507	3.756	2.704	2.235	2.188	3.070	3.830
. Billets de Trésorerie	-	-	-	-	-	51	51	51	51	51	65	65	65
. Bons émis par les sociétés de financement	719	729	726	715	715	715	714	662	658	702	701	701	701
Total PL 1	5.000	4.367	5.366	5.623	4.360	4.394	4.670	5.867	4.811	4.386	4.352	5.234	5.539
PL 2													
. Titres émis par les OPCVM monétaires ⁽³⁾	11.478	11.362	11.075	11.354	13.677	11.157	8.928	10.133	11.830	11.377	10.981	11.416	9.369
Total PL 2	11.478	11.362	11.075	11.354	13.677	11.157	8.928	10.133	11.830	11.377	10.981	11.416	9.369
PL 3													
. Titres émis par les OPCVM obligations court, moyen et long terme	22.110	23.909	23.996	23.146	22.314	23.631	20.873	22.387	24.738	21.978	23.128	23.461	23.065
Total PL 3	22.110	23.909	23.996	23.146	22.314	23.631	20.873	22.387	24.738	21.978	23.128	23.461	23.065
PL 4													
. Titres émis par les OPCVM actions et les OPCVM diversifiés	2.408	2.513	2.363	2.377	2.395	2.464	2.258	2.506	2.440	2.618	2.423	2.961	3.069
Total PL 4	2.408	2.513	2.363	2.377	2.395	2.464	2.258	2.506	2.440	2.618	2.423	2.961	3.069
Total PL	40.996	42.151	42.800	42.500	42.746	41.646	36.729	40.893	43.819	40.359	40.884	43.072	41.042

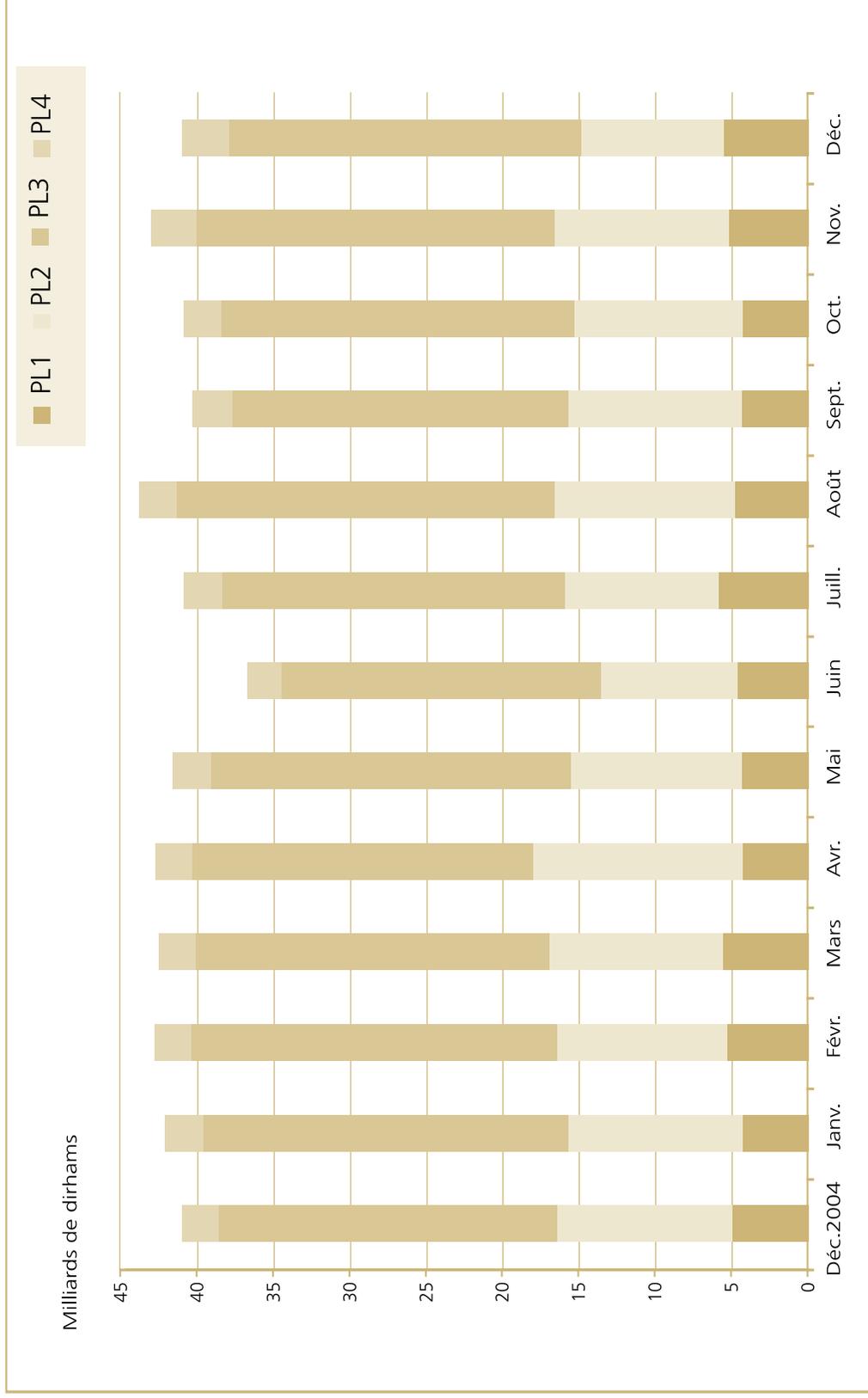
(1) Souscriptions des entreprises non financières et des particuliers.

(2) Encours des emprunts nationaux et des bons du Trésor émis par adjudications.

(3) D'après l'article 4 de l'arrêté du ministre des finances et de la privatisation n° 2062-04 du 6/12/2004, les "OPCVM monétaires" sont ceux dont la totalité de l'actif hors titres "d'OPCVM monétaires" et liquidités, est en permanence investi en titres de créances. De plus, au moins 50% de l'actif susvisé est en permanence investi en titres de créances de durée initiale ou résiduelle inférieure à un an.

Source : Bank Al-Maghrib

**AGRÉGATS DE PLACEMENTS LIQUIDES (PL)
(Encours de fin de mois - Année 2005)**



XII-9 - LES CONTREPARTIES DE L'AGRÉGAT M3

(En millions de dirhams)

Composantes	Fin décembre 2004			Fin décembre 2005		
	Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles	
		Montants	%		Montants	%
Avoirs extérieurs nets ⁽¹⁾						
. de Bank Al-Maghrib	135.401	13.318	10,9	150.227	14.826	10,9
. des banques	9.040	3.930	76,9	15.672	6.632	73,4
Total (I)	144.441	17.248	13,6	165.899	21.458	14,9
Crédit intérieur global						
A. Créances sur l'État⁽¹⁾						
. Créances de Bank Al-Maghrib	- 7.977	- 792	11,0	- 7.289	688	- 8,6
. Créances des banques	72.033	- 5.090	- 6,6	75.391	3.358	4,7
. Créances des entreprises non financières et des particuliers ⁽²⁾	8.609	10	0,1	9.312	703	8,2
Sous-total	72.665	- 5.872	- 7,5	77.414	4.749	6,5
B. Concours à l'économie ⁽¹⁾						
. Crédits de Bank Al-Maghrib	11.302	- 175	- 1,5	7.697	- 3.605	- 31,9
. Concours des banques ⁽³⁾	251.441	16.910	7,2	284.333	32.892	13,1
Sous-total	262.743	16.735	6,8	292.030	29.287	11,1
C. Contrepartie des avoirs en comptes sur livrets auprès de la Caisse d'épargne nationale⁽⁴⁾	9.349	1.153	14,1	10.572	1.223	13,1
Total (A+B+C)	344.757	12.016	3,6	380.016	35.259	10,2
A déduire : Ressources à caractère non monétaire^{(5) (6)}	57.114	- 1.392	- 2,4	57.801	687	1,2
Crédit intérieur à caractère monétaire (II)	287.643	13.408	4,9	322.215	34.572	12,0
Total des contreparties (I+II)	432.084	30.656	7,6	488.114	56.030	13,0
Solde des éléments divers ⁽⁷⁾	- 15.654	- 566		- 13.357	2.297	
Total de l'agrégat M 3	416.430	30.090	7,8	474.757	58.327	14,0

(1) Voir le détail des composantes des avoirs extérieurs nets, des créances sur l'État et des concours à l'économie respectivement dans les tableaux XII-11, XII-12 et XII-13.

(2) Contrepartie des dépôts auprès de la Trésorerie générale et du Service des chèques postaux recensés dans la monnaie scripturale.

(3) Y compris les crédits accordés aux établissements publics.

(4) Les ressources collectées par la Caisse d'épargne nationale sont déposées auprès de la Caisse de dépôt et de gestion. Elles ne peuvent faire l'objet d'une répartition entre les créances sur l'État et les concours à l'économie.

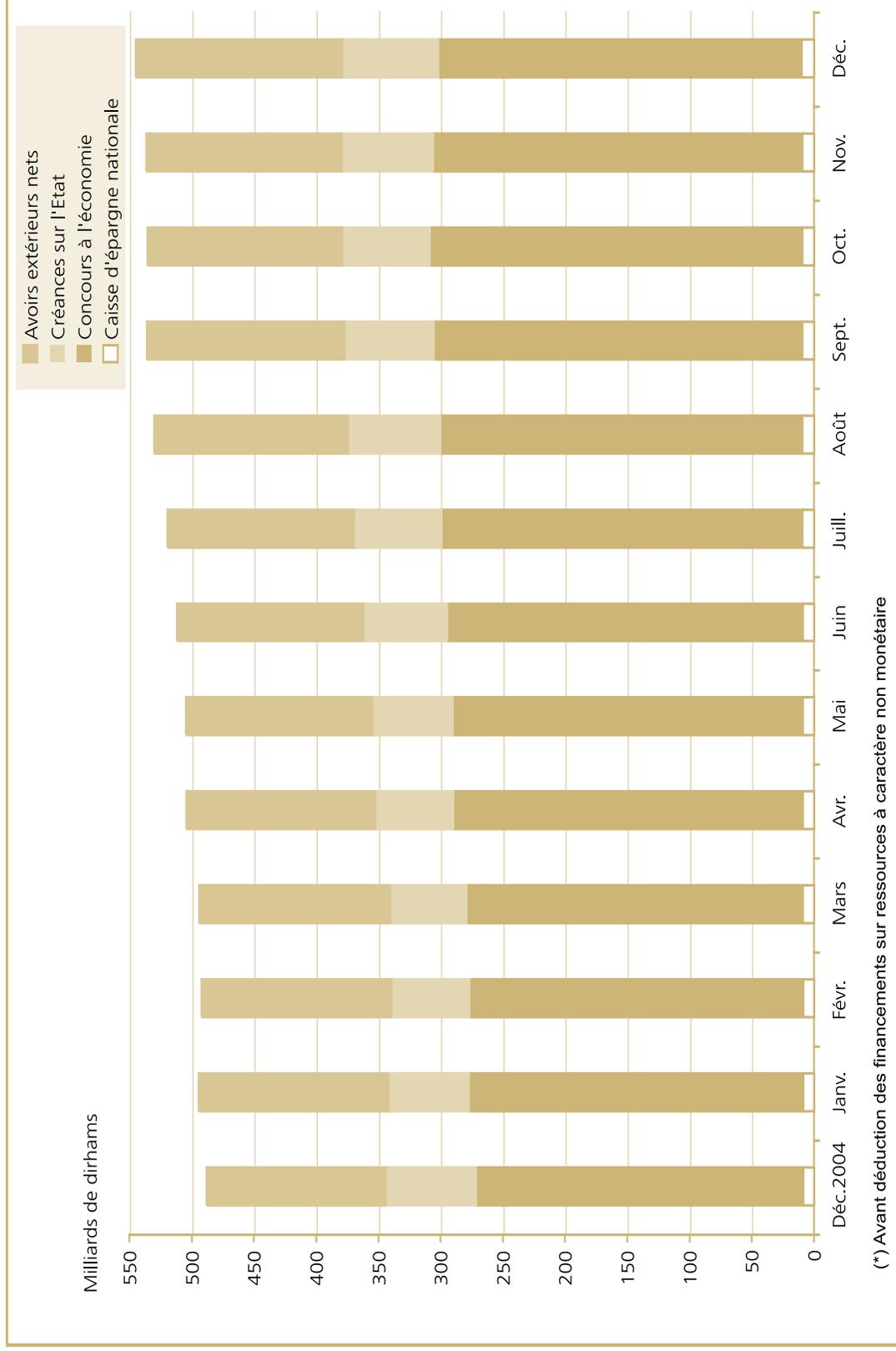
(5) Emprunts intérieurs et extérieurs contractés par les banques (voir ressources des banques annexe XIV-1).

(6) Excédent des fonds propres (capital et réserves) sur le total des immobilisations et du portefeuille de titres de participation.

(7) Excédent des autres éléments du passif du système bancaire sur les autres éléments de son actif.

Source : Bank Al-Maghrib.

CONTREPARTIES DE M3 (*)
Encours de fin de mois - Année 2005



(*) Avant déduction des financements sur ressources à caractère non monétaire

XII-10 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES CONTREPARTIES DE M3

(En millions de dirhams)

Composantes	2004	2005												
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Avoirs extérieurs nets ⁽¹⁾														
. de Bank Al-Maghrib	135.401	140.798	142.230	143.813	141.450	137.337	133.968	135.650	142.071	144.816	144.409	143.755	150.227	
. des banques	9.040	12.082	10.711	9.985	10.411	12.820	15.901	14.638	13.803	14.107	12.216	13.151	15.672	
Total (I)	144.441	152.880	152.941	153.798	151.861	150.157	149.869	150.288	155.874	158.923	156.625	156.906	165.899	
CRÉDIT INTÉRIEUR GLOBAL														
A. Créances sur l'État ⁽¹⁾														
. Créances de Bank Al-Maghrib	-7.977	-17.987	-18.717	-17.067	-16.212	-15.791	-13.093	-10.121	-6.881	-9.539	-10.939	-9.733	-7.289	
. Créances des banques	72.033	73.937	72.718	69.883	70.136	71.097	71.502	70.982	71.950	72.031	72.068	73.977	75.391	
. Créances des particuliers et des entreprises non financières ⁽²⁾	8.609	8.569	8.658	8.714	8.741	8.812	9.051	9.221	9.191	9.263	9.421	9.365	9.312	
Sous-total	72.665	64.519	62.659	61.530	62.665	64.118	67.460	70.082	74.260	71.755	70.550	73.609	77.414	
B. Concours à l'économie ⁽¹⁾														
. Crédits de Bank Al-Maghrib	11.302	11.295	11.320	11.027	11.012	7.724	7.686	7.703	7.662	7.680	7.652	7.681	7.697	
. Concours des banques ⁽³⁾	251.441	257.331	256.860	258.873	269.647	273.585	277.776	282.320	283.134	288.430	291.433	288.633	284.333	
Sous-total	262.743	268.626	268.180	269.900	280.659	281.309	285.462	290.023	290.796	296.110	299.085	296.314	292.030	
C. Contrepartie des avoirs en comptes sur livrets auprès de la Caisse d'épargne nationale ⁽⁴⁾	9.349	9.405	9.520	9.833	9.899	9.978	10.050	10.090	10.181	10.267	10.370	10.483	10.572	
Total (A+B+C)	344.757	342.550	340.359	341.263	353.223	355.405	362.972	370.195	375.237	378.132	380.005	380.406	380.016	
A déduire : Ressources à caractère non monétaire	57.114	52.828	51.996	53.561	55.164	55.712	56.291	60.415	64.458	63.967	61.769	58.620	57.801	
. Emprunts contractés par les banques ⁽⁵⁾	15.733	13.343	11.544	11.843	13.444	13.306	13.254	17.121	20.449	18.620	16.396	13.404	11.706	
. Provisions constituées par les banques	33.572	33.671	34.129	34.845	34.953	34.830	34.810	35.091	35.198	36.106	36.033	35.163	34.838	
. Fonds propres nets de Bank Al-Maghrib et des banques ⁽⁶⁾	7.809	5.814	6.323	6.873	6.767	7.576	8.227	8.203	8.811	9.241	9.340	10.053	11.257	
CRÉDIT INTÉRIEUR A CARACTÈRE MONÉTAIRE (II)	287.643	289.722	288.363	287.702	298.059	299.693	306.681	309.780	310.779	314.165	318.236	321.786	322.215	
TOTAL DES CONTREPARTIES (I+II)	432.084	442.602	441.304	441.500	449.920	449.850	456.550	460.068	466.653	473.088	474.861	478.692	488.114	
Solde des éléments divers ⁽⁷⁾	-15.654	-22.850	-22.276	-18.558	-20.362	-14.451	-15.237	-14.735	-15.587	-14.032	-13.989	-13.409	-13.357	
AGRÉGAT M 3	416.430	419.752	419.028	422.942	429.558	435.399	441.313	445.333	451.066	459.056	460.872	465.283	474.757	

(1) Voir le détail des composantes des avoirs extérieurs nets, des créances sur l'État et des concours à l'économie respectivement dans les annexes XII-11, XII-12 et XII-13.

(2) Contrepartie des dépôts auprès de la Trésorerie générale et du Service des chèques postaux recensés dans la monnaie scripturale.

(3) Y compris les crédits accordés aux établissements publics.

(4) Les ressources collectées par la Caisse d'épargne nationale sont déposées auprès de la Caisse de dépôt et de gestion. Elles ne peuvent faire l'objet d'une répartition entre les créances sur l'État et les concours à l'économie.

(5) Emprunts intérieurs et extérieurs contractés par les banques (voir ressources des banques annexe XIV-1).

(6) Excédent des fonds propres (capital et réserves) sur le total des immobilisations et du portefeuille de titres de participation.

(7) Excédent des autres éléments du passif du système bancaire sur les autres éléments de son actif.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-11 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES AVOIRS EXTÉRIEURS

(En millions de dirhams)

Composantes	2004	2005											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
A. Avoirs extérieurs bruts de Bank Al-Maghrib													
. Avoirs en or	1.960	1.960	1.960	1.960	2.590	2.590	2.590	2.590	2.590	2.590	2.590	2.590	2.590
. Avoirs en devises convertibles	132.946	138.414	139.779	141.422	138.589	134.563	131.281	133.120	139.459	142.528	142.147	141.653	148.002
. Avoirs en D.T.S	988	948	944	944	883	893	897	835	836	792	723	727	728
. Souscription au F.M.I. tranche de réserve	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.321
. Souscription au Fonds Monétaire Arabe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Avoirs en devises inconvertibles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	137.188	142.616	143.977	145.620	143.356	139.340	136.062	137.839	144.179	147.204	146.754	146.264	152.641
B. Engagements extérieurs de Bank Al-Maghrib													
. Comptes des organismes internationaux	192	192	192	192	192	192	196	196	192	192	192	192	197
. Autres engagements	1.595	1.626	1.555	1.615	1.714	1.811	1.898	1.993	1.916	2.196	2.153	2.317	2.217
Sous-total	1.787	1.818	1.747	1.807	1.906	2.003	2.094	2.189	2.108	2.388	2.345	2.509	2.414
I. Total des avoirs extérieurs nets de Bank Al-Maghrib (A-B)	135.401	140.798	142.230	143.813	141.450	137.337	133.968	135.650	142.071	144.816	144.409	143.755	150.227
C. Avoirs extérieurs bruts des banques ⁽¹⁾	12.392	15.792	14.314	14.248	14.265	17.560	20.051	19.034	17.547	17.985	16.016	16.683	20.213
D. Engagements extérieurs des banques ⁽²⁾	3.352	3.710	3.603	4.263	3.854	4.740	4.150	4.396	3.744	3.878	3.800	3.532	4.541
II. Total des avoirs extérieurs nets des banques (C-D)	9.040	12.082	10.711	9.985	10.411	12.820	15.901	14.638	13.803	14.107	12.216	13.151	15.672
Total des avoirs extérieurs nets (I+II)	144.441	152.880	152.941	153.798	151.861	150.157	149.869	150.288	155.874	158.923	156.625	156.906	165.899

1) Il s'agit des avoirs en devises des banques et de leurs dépôts en devises chez leurs correspondants étrangers. Les dépôts des banques en devises auprès de Bank Al-Maghrib, qui constituent des créances sur un établissement résident, sont exclus de leurs avoirs extérieurs

(2) Il s'agit essentiellement des comptes créditeurs des correspondants étrangers auprès des banques et des comptes créditeurs à vue et à terme des non-résidents.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-12 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES CRÉANCES SUR L'ÉTAT

(En millions de dirhams)

Composantes	2004	2005											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
I. Créances de Bank Al-Maghrib													
A. Créances propres de Bank Al-Maghrib													
. Avances à l'État ⁽¹⁾	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500
. Traités douaniers et obligations cautionnées prises en pension	769	-	-	-	-	-	-	-	564	-	-	-	-
. Chèques pris à l'escompte	961	1.666	554	1.100	832	1.416	1.307	694	1.043	1.139	567	511	802
. Dépôts de Bank Al-Maghrib auprès du Service des chèques postaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total brut	7.230	7.166	6.054	6.600	6.332	6.916	6.807	6.194	7.107	6.639	6.067	6.011	6.302
. à déduire :													
. Avoirs des comptes publics ⁽²⁾	15.207	25.153	24.771	23.667	22.544	22.707	19.900	16.315	13.988	16.178	17.006	15.744	13.591
Total net	-7.977	-17.987	-18.717	-17.067	-16.212	-15.791	-13.093	-10.121	-6.881	-9.539	-10.939	-9.733	-7.289
B. Bons du Trésor acquis sur le marché secondaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (I)	-7.977	-17.987	-18.717	-17.067	-16.212	-15.791	-13.093	-10.121	-6.881	-9.539	-10.939	-9.733	-7.289
II. Créances des banques													
. Portefeuille d'effets publics	71.770	73.698	72.492	69.692	69.888	70.845	71.223	70.738	71.678	71.590	71.733	73.583	75.090
. Dépôts des banques auprès du Trésor et du Service des chèques postaux	263	239	226	191	248	252	279	244	272	441	335	394	301
Sous-total (II)	72.033	73.937	72.718	69.883	70.136	71.097	71.502	70.982	71.950	72.031	72.068	73.977	75.391
III. Créances des particuliers et des entreprises non financières													
. Contrepartie des dépôts auprès du Trésor et du Service des chèques postaux	8.609	8.569	8.658	8.714	8.741	8.812	9.051	9.221	9.191	9.263	9.421	9.365	9.312
Sous-total (III)	8.609	8.569	8.658	8.714	8.741	8.812	9.051	9.221	9.191	9.263	9.421	9.365	9.312
Total des créances sur l'État (I+II+III)	72.665	64.519	62.659	61.530	62.665	64.118	67.460	70.082	74.260	71.755	70.550	73.609	77.414

(1) Avances conventionnelles et facilités de caisse.

(2) Billets et monnaies détenus par les comptes publics ainsi que les comptes du Trésor et du Fonds Hassan II pour le développement économique et social auprès de Bank Al-Maghrib.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-13 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES CONCOURS À L'ÉCONOMIE⁽¹⁾

(En millions de dirhams)

Composantes	2004	2005											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
A. Crédits accordés aux entreprises et aux particuliers⁽²⁾	227.523	232.612	232.945	234.841	244.999	247.824	254.083	257.150	257.114	261.484	262.339	261.337	257.433
. Comptes débiteurs et crédits de trésorerie	71.107	70.573	70.740	71.572	80.624	81.377	84.369	85.842	83.756	86.418	87.940	87.454	83.542
. Crédits à l'équipement	47.270	51.819	51.535	51.673	51.470	52.098	53.876	54.391	55.099	55.660	54.589	53.903	53.854
. Crédits immobiliers	45.571	45.813	46.467	48.657	48.152	49.081	50.187	51.606	53.181	54.516	55.169	55.917	56.902
. Crédits à la consommation	9.861	10.080	10.008	10.098	10.149	10.288	10.597	10.742	10.728	10.880	10.829	10.715	10.723
. Créances diverses sur la clientèle	5.644	5.459	5.167	5.422	5.700	6.224	6.101	6.015	5.943	5.781	5.435	4.931	7.121
. Créances en souffrance ⁽³⁾	48.070	48.868	49.028	47.419	48.904	48.756	48.953	48.554	48.407	48.229	48.377	48.417	45.291
B. Concours aux sociétés de financement	20.897	21.505	21.169	21.274	21.991	23.101	22.742	24.041	24.383	24.568	24.681	24.325	23.896
. Crédits	19.767	20.409	20.090	20.222	20.936	22.025	21.648	22.953	23.338	23.456	23.501	22.841	22.385
. Bons des sociétés de financement détenus par les banques	1.130	1.096	1.079	1.052	1.055	1.076	1.094	1.088	1.045	1.112	1.180	1.484	1.511
C. Portefeuille de titres de placement des banques⁽⁴⁾	3.021	3.214	2.746	2.758	2.657	2.660	951	1.129	1.637	2.378	4.413	2.971	3.004
I. Total des concours des banques (A+B+C)	251.441	257.331	256.860	258.873	269.647	273.585	277.776	282.320	283.134	288.430	291.433	288.633	284.333
II. Crédits de Bank Al-Maghrib	11.302	11.295	11.320	11.027	11.012	7.724	7.686	7.703	7.662	7.680	7.652	7.681	7.697
Total (I+II)	262.743	268.626	268.180	269.900	280.659	281.309	285.462	290.023	290.796	296.110	299.085	296.314	292.030

(1) La répartition des concours à l'économie est issue de la nouvelle situation comptable des banques élaborée depuis janvier 2000, date d'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire.

(2) Y compris les crédits accordés aux établissements publics.

(3) Créances pré-douteuses, créances douteuses et créances compromises.

(4) Souscriptions des banques aux titres émis par les entreprises non bancaires.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-14 - AGRÉGATS DE MONNAIE ET DE PLACEMENTS LIQUIDES 1982-2005

(En millions de dirhams)

Encours à fin décembre	Agrégat M3			Agrégat M2			Agrégat M1			Agrégats de placements liquides			
	Agrégat M2		Total	M2		Placements à vue ⁽¹⁾	M3		PL 1 ⁽³⁾	PL 2 ⁽⁴⁾	PL 3 ⁽⁵⁾	PL 4 ⁽⁶⁾	Total
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale		=			=						
			Placements à terme ⁽²⁾		M1 + Placements à vue		M2 + Placements à terme						
1982	12.023	17.584	29.607	1.735	31.342	7.654	38.996	336	-	-	-	336	
1983	13.635	20.345	33.980	2.259	36.239	10.227	46.466	351	-	-	-	351	
1984	14.770	22.305	37.075	2.744	39.819	11.373	51.192	359	-	-	-	359	
1985	16.194	26.570	42.764	3.136	45.900	14.416	60.316	2.641	-	-	-	2.641	
1986	18.694	31.361	50.055	4.160	54.215	15.851	70.066	6.229	-	-	-	6.229	
1987	20.003	34.718	54.721	5.891	60.612	16.485	77.097	9.612	-	-	-	9.612	
1988	21.913	40.335	62.248	7.573	69.821	18.867	88.688	10.308	-	-	-	10.308	
1989	24.814	44.460	69.274	9.317	78.591	21.441	100.032	13.485	-	-	-	13.485	
1990	29.543	53.115	82.658	11.491	94.149	24.883	119.032	15.739	-	-	-	15.739	
1991	34.269	60.352	94.621	14.051	108.672	31.190	139.862	14.504	-	-	-	14.504	
1992	35.744	64.939	100.683	14.913	115.596	37.467	153.063	15.564	-	-	-	15.564	
1993	37.202	68.576	105.778	15.959	121.737	43.986	165.723	16.837	-	-	-	16.837	
1994	41.021	76.163	117.184	18.685	135.869	47.464	183.333	21.849	-	-	-	21.849	
1995	43.154	81.329	124.483	21.279	145.762	52.494	198.256	22.910	-	-	8	22.918	
1996	46.447	84.346	130.793	23.466	154.259	57.283	211.542	23.158	-	220	1.696	25.074	
1997	48.662	92.198	140.860	25.983	166.843	64.121	230.964	19.821	-	2.708	3.057	25.586	
1998	50.644	99.628	150.272	29.523	179.795	65.114	244.909	18.488	-	9.154	6.590	34.232	
1999	56.713	110.815	167.528	33.069	200.597	69.389	269.986	15.298	-	18.630	5.423	39.351	
2000	58.169	123.094	181.263	35.240	216.503	76.281	292.784	11.420	-	12.722	3.214	27.356	
2001	66.025	144.087	210.112	39.581	249.693	84.294	333.987	13.906	-	17.111	1.936	32.953	
2002	69.556	159.522	229.078	43.097	272.175	83.337	355.512	8.839	-	29.696	1.247	39.782	
2003	74.890	176.247	251.137	47.843	298.980	87.360	386.340	8.093	-	26.423	1.752	36.268	
2004	79.715	196.056	275.771	52.918	328.689	87.741	416.430	5.000	11.478	22.110	2.408	40.996	
2005	89.304	227.212	316.516	59.147	375.663	99.094	474.757	5.539	9.369	23.065	3.069	41.042	

(1) Comptes d'épargne auprès des banques et sur livrets auprès de la Caisse d'épargne nationale.

(2) Comptes et bons à échéance fixe auprès des banques et certificats de dépôt souscrits par les particuliers et les entreprises non financières.

(3) Bons du Trésor à 6 mois émis dans le public et titres de créances négociables (bons du Trésor, bons des sociétés de financement et billets de trésorerie) souscrits par les personnes physiques et les entreprises non financières.

(4) D'après l'article 4 de l'arrêté du ministre des finances et de la privatisation n° 2062-04 du 6/12/2004, les "OPCVM monétaires" sont ceux dont la totalité de l'actif hors titres "d'OPCVM monétaires" et liquidités, est en

permanence investi en titres de créances. De plus, au moins 50% de l'actif sous-jeté est en permanence investi en titres de créances de durée initiale ou résiduelle inférieure à un an.

(5) Actifs émis par les OPCVM obligataires (depuis 1995) et acquis par les personnes physiques et les entreprises non financières.

(6) Actifs émis par les OPCVM actions et OPCVM diversifiés (depuis 1995) et acquis par les personnes physiques et les entreprises non financières.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-15 - CONTREPARTIES DE M3 1982-2005

(En millions de dirhams)

Encours à fin décembre	Crédit intérieur à caractère monétaire										Total des contreparties de M3 (+II)	Solde des éléments divers ⁽¹⁾	
	Crédit intérieur global												
	Avoirs extérieurs nets				Concours à l'économie								
	Créances sur l'État		Ressources à caractère non monétaire (à déduire)		de Bank Al-Maghrib		des banques		Total (A+B+C)				Total (II)
de Bank Al-Maghrib	des banques	des entreprises non financières et particuliers ⁽¹⁾	Total (A)	de Bank Al-Maghrib	des banques	Total (B)	Contrepartie des avoirs en comptes auprès de la C.E.N. ⁽²⁾ (C)	Total (A+B+C)					
Total (I)													
1982	743	48	1.844	19.365	682	26.406	27.088	552	47.005	7.324	39.681	40.472	- 1.476
1983	- 56	35	1.715	25.062	1.034	30.169	31.203	626	56.891	9.094	47.797	47.776	- 1.310
1984	300	70	1.926	25.890	1.675	34.557	36.232	719	62.841	10.523	52.318	52.688	- 1.496
1985	972	137	2.028	29.964	3.079	39.311	42.390	780	73.134	12.219	60.915	62.024	- 1.708
1986	1.705	- 18	2.301	36.997	5.184	43.184	48.368	897	86.262	15.285	70.977	72.664	- 2.598
1987	2.985	228	2.925	40.001	5.835	46.588	52.423	1.053	93.477	17.750	75.727	78.940	- 1.843
1988	4.292	254	4.347	47.115	6.033	52.411	58.444	1.236	106.795	21.011	85.784	90.330	- 1.642
1989	3.951	137	4.988	53.303	6.699	59.418	66.117	1.428	120.848	22.703	98.145	102.233	- 2.201
1990	16.600	612	5.208	51.300	6.814	71.000	77.814	1.663	130.777	27.483	103.294	120.506	- 1.474
1991	24.435	637	6.274	53.736	6.845	87.850	94.695	1.917	150.348	32.144	118.204	143.276	- 3.414
1992	31.504	590	6.151	57.502	7.001	99.079	106.080	2.150	165.732	40.301	125.431	157.525	- 4.462
1993	36.900	735	6.532	62.763	7.045	104.747	111.792	2.342	176.897	45.480	131.417	169.052	- 3.329
1994	40.753	299	6.783	69.715	7.307	114.796	122.103	2.754	194.572	48.072	146.500	187.552	- 4.219
1995	32.348	426	6.789	78.187	7.619	128.982	136.601	3.292	218.080	49.854	168.226	201.000	- 2.744
1996	35.214	166	8.032	81.637	7.386	142.056	149.442	3.866	234.945	54.172	180.773	216.153	- 4.611
1997	40.355	294	8.073	86.369	7.395	152.029	159.424	4.553	250.346	53.144	197.202	237.851	- 6.887
1998	42.710	316	6.652	84.510	7.390	168.495	175.885	5.330	265.725	54.721	211.004	254.030	- 9.121
1999	58.884	207	7.711	76.033	7.192	185.905	193.097	5.721	274.851	58.611	216.240	275.331	- 5.345
2000	52.651	2.034	8.172	85.934	7.471	200.553	208.024	6.208	300.166	58.534	241.632	296.317	- 3.533
2001	99.264	2.685	8.285	78.329	8.304	208.647	216.951	6.576	301.856	60.875	240.981	342.930	- 8.943
2002	104.490	6.290	8.358	80.697	9.747	216.474	226.221	7.312	314.230	60.011	254.219	364.999	- 9.487
2003	122.083	5.110	8.599	78.537	11.477	234.531	246.008	8.196	332.741	58.506	274.235	401.428	- 15.088
2004	135.401	9.040	8.609	72.665	11.302	251.441	262.743	9.349	344.757	57.114	287.643	432.084	- 15.654
2005	150.227	15.672	9.312	77.414	7.697	284.333	292.030	10.572	380.016	57.801	322.215	488.114	- 13.357

(1) Contrepartie des dépôts auprès de la Trésorerie générale et du Service des chèques postaux recensés dans la monnaie scripturale.

(2) Les ressources collectées par la Caisse d'épargne nationale sont déposées auprès de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG). Elles ne peuvent faire l'objet d'une répartition entre les créances sur l'État et les concours à l'économie.

(3) Excédent des autres éléments du passif du système bancaire sur les éléments de son actif.

Source : Bank Al-Maghrib.

XIII-1- MOUVEMENTS DE FONDS AUX GUICHETS DE BANK AL-MAGHRIB

(En millions de dirhams)

	2003		2004		2005	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
Janvier	6.180	6.323	5.182	10.011	5.692	8.899
Février	5.502	6.593	7.550	4.179	7.151	5.670
Mars	5.913	5.238	7.246	6.279	7.444	6.873
Avril	6.161	6.254	6.612	7.124	6.558	7.009
Mai	5.886	5.626	6.507	5.793	7.056	7.204
Juin	5.193	6.127	6.025	6.736	6.357	7.006
Juillet	5.443	9.710	5.487	9.771	6.104	9.853
Août	6.040	8.112	7.023	9.112	8.016	10.771
Septembre	7.961	5.478	8.667	6.037	8.728	6.993
Octobre	7.209	6.853	6.778	6.679	6.616	7.771
Novembre	4.462	5.220	6.614	6.665	7.472	7.319
Décembre	7.418	7.075	7.425	7.763	6.904	8.941
Total	73.368	78.609	81.116	86.149	84.098	94.309

Source : Bank Al-Maghrib.

**XIII-2- LES ÉCHANGES EN CHAMBRES DE COMPENSATION ET PAR LE BIAIS
DU SYSTÈME INTERBANCAIRE MAROCAIN DE TÉLÉCOMPENSATION (SIMT)**

2005	Nombre d'opérations (en milliers)			Montants bruts (en millions de dirhams)				Taux de rejet en nombre (en %)	
	Effets	Chèques	Total	Effets	Chèques	Virements	Total	Effets	Chèques
Janvier	113	1.609	1.722	6.465	42.946	49.124	98.535	18,8	2,2
Février	107	1.659	1.766	6.728	41.504	40.586	88.818	19,8	2,2
Mars	131	2.062	2.193	7.430	50.509	44.898	102.837	25,6	2,0
Avril	105	1.761	1.866	6.218	47.166	45.940	99.324	19,4	2,0
Mai	124	2.082	2.206	8.254	54.992	55.838	119.084	19,9	1,9
Juin	116	1.971	2.087	7.054	51.680	50.625	109.358	18,8	1,9
Juillet	109	1.865	1.974	6.251	52.356	53.607	112.214	18,0	2,1
Août	121	1.791	1.912	8.339	48.476	57.736	114.551	17,8	2,2
Septembre	102	1.851	1.953	7.930	50.065	57.342	115.337	19,3	2,0
Octobre	101	1.742	1.843	7.339	45.028	58.534	110.901	19,8	2,1
Novembre	106	1.701	1.807	7.498	43.163	52.094	102.755	19,4	2,0
Décembre	115	1.949	2.064	7.110	52.949	69.690	129.750	18,5	2,0
Total	1.350	22.043	23.393	86.616	580.834	636.014	1.303.464	19,6	2,0

Source : Bank Al-Maghrib.

XIV-1- TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES DE L'ENSEMBLE DES BANQUES

(En millions de dirhams)

	Décembre 2003	Décembre 2004	Décembre 2005
EMPLOIS			
Valeurs en caisse et avoirs liquides	40.448	49.207	50.983
dont : Billets étrangers et chèques en devises	(345)	(326)	(403)
Dépôts en dirhams auprès de Bank Al-Maghrib	(35.826)	(44.707)	(45.389)
Dépôts auprès du Trésor et du Service des chèques postaux	(657)	(263)	(301)
Avoirs auprès des banques et prêts aux banques	3.495	3.114	6.507
Correspondants étrangers et assimilés	8.368	12.066	19.810
Portefeuille de bons du Trésor	76.466	71.770	75.090
Crédits à l'économie ⁽¹⁾	231.270	247.290	279.818
Portefeuille de titres de transactions et de placement autres que les fonds d'État	10.964	12.213	13.467
- Certificats de dépôt acquis par les banques	295	267	719
- Bons et obligations B.N.D.E., C.I.H., C.N.C.A. et F.E.C. souscrits par les banques	7.408	7.795	8.233
- Bons de sociétés de financement détenus par les banques	889	1.130	1.511
- Titres émis par les entreprises non bancaires	2.372	3.021	3.004
Portefeuille de titres de participation et emplois assimilés	14.902	15.905	13.981
Immobilisations	11.532	12.575	13.032
Excédent des emplois divers sur les ressources diverses	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS	397.445	424.140	472.688
RESSOURCES			
Comptes créditeurs à vue en dirhams de la clientèle	166.454	185.783	215.538
. Comptes de chèques	109.515	123.594	145.766
(Comptes de chèques des marocains résidant à l'étranger)	(40.252)	(45.730)	(51.108)
. Comptes courants	46.039	49.823	58.182
. Autres dépôts	10.900	12.366	11.590
Comptes sur carnets	39.647	43.569	48.575
Comptes à terme et bons à échéance fixe	87.145	87.642	98.768
Certificats de dépôt	2.204	1.191	1.493
dont : Souscriptions des entreprises non financières et des particuliers	(215)	(99)	(326)
Comptes créditeurs à vue et à terme en devises des non résidents	881	595	688
Engagements des banques envers les autres banques	12.633	12.668	16.290
Emprunts nets auprès des organismes financiers ⁽²⁾	1.558	3.347	2.498
Correspondants étrangers et assimilés	2.722	2.757	3.853
Emprunts obligataires en dirhams	6.702	5.431	4.355
Emprunts extérieurs à long terme	10.814	6.130	4.405
Recours auprès de Bank Al-Maghrib	0	3	0
Provisions	29.235	33.572	34.838
Fonds propres	32.482	33.923	35.863
Excédent des ressources diverses sur les emplois divers	4.968	7.529	5.524
TOTAL DES RESSOURCES	397.445	424.140	472.688

(1) Y compris les crédits accordés aux sociétés de financement et aux établissements publics.

(2) Y compris les opérations de pensions avec les O.P.C.V.M.

Source : Bank Al-Maghrib.

**XIV-2- TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES DES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT
A LA CONSOMMATION**

(En millions de dirhams)

	Décembre 2003	Décembre 2004	Décembre 2005
EMPLOIS			
Immobilisations	438	567	604
Crédits	21.570	23.322	25.119
Débiteurs divers et comptes de régularisation	434	501	621
Avoirs liquides	321	757	718
Total	22.763	25.147	27.062
RESSOURCES			
Capitaux propres et assimilés	2.972	3.080	3.435
Provisions	3.661	4.029	3.811
Dettes de financement	11.130	11.785	13.213
Créditeurs divers et comptes de régularisation	1.324	1.726	2.551
Comptes de Trésorerie	3.676	4.527	4.052
Total	22.763	25.147	27.062

Source : Bank Al-Maghrib.

XIV-3- TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES DES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT-BAIL

(En millions de dirhams)

	Décembre 2003	Décembre 2004	Décembre 2005
EMPLOIS			
Immobilisations	82	87	94
Crédits	13.750	15.454	18.017
Débiteurs divers et comptes de régularisation	148	184	176
Avoirs liquides	88	87	72
Total	14.068	15.812	18.359
RESSOURCES			
Capitaux propres et assimilés	1.216	1.269	1.447
Provisions	1.253	1.398	1.397
Dettes de financement	8.775	10.825	12.708
Créditeurs divers et comptes de régularisation	1.245	1.075	1.579
Comptes de Trésorerie	1.579	1.245	1.228
Total	14.068	15.812	18.359

Source : Bank Al-Maghrib.

XV-1 - ENCOURS DES PRÊTS ET EMPRUNTS SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE INTERBANCAIRE
(FIN DE MOIS)

(En millions de dirhams)

Encours de fin de mois	2005													
	2004	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moyenne
Prêts des banques	1.011	3.127	3.454	1.920	1.460	5.655	4.810	2.100	1.667	2.261	2.541	856	1.152	2.584
Prêts de la C.D.G.	82	-	36	-	-	21	-	-	153	-	-	-	-	18
Prêts des autres intervenants (1)	207	3	2	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Total des prêts	1.300	3.130	3.492	1.921	1.462	4.831	4.831	2.100	1.820	2.261	2.541	856	1.152	2.602
Emprunts des banques	973	3.130	1.892	1.914	1.460	5.641	4.822	2.100	1.820	2.082	2.541	856	1.077	2.445
Emprunts de la C.D.G.	251	-	1.600	7	2	14	9	-	-	179	-	-	75	157
Emprunts des autres intervenants	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des emprunts	1.300	3.130	3.492	1.921	1.462	5.655	4.831	2.100	1.820	2.261	2.541	856	1.152	2.602
Taux d'intérêt														
. Moyenne quotidienne	2,40	2,34	2,98	2,33	2,33	2,32	4,31	3,76	2,76	2,26	2,27	3,29	2,40	2,78
. Fin de mois	2,39	2,52	2,35	2,30	2,49	2,45	3,21	3,50	2,25	2,27	2,41	2,96	2,26	2,58

(1) Caisse Marocaine des Marchés, Dar Addamane et Caisse Centrale de Garantie.
Source : Bank Al-Maghrib.

XV-2 - LES SOUSCRIPTIONS DE BONS DU TRÉSOR PAR VOIE D'ADJUDICATION

(En millions de dirhams)

Maturités	Année 2004						Année 2005					
	Banques	C.D.G.	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total	Banques	C.D.G.	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total
13 semaines	2.338	37	-	-	1	2.376	450	-	-	-	-	450
26 semaines	1.950	194	-	-	-	2.144	626	-	-	-	-	626
52 semaines	8.922	4.276	1.147	200	3.000	17.545	8.670	2.074	-	-	100	10.844
Total court terme (I)	13.210	4.507	1.147	200	3.001	22.065	9.746	2.074	-	-	100	11.920
2 ans	3.340	917	66	-	-	4.323	1.200	200	-	-	-	1.400
5 ans	13.287	8.327	745	30	6	22.395	3.092	700	-	5.404	1.945	11.141
Total moyen terme (II)	16.627	9.244	811	30	6	26.718	4.292	900	-	5.404	1.945	12.541
10 ans	7.544	2.786	223	-	-	10.553	9.409	2.697	-	4.937	4.720	21.763
15 ans	7.870	5.345	-	50	-	13.265	13.215	5.795	-	-	4.829	23.839
20 ans	2.560	35	-	-	-	2.595	4.970	3.184	-	25	1.312	9.491
Total long terme (III)	17.974	8.166	223	50	-	26.413	27.594	11.676	-	4.962	10.861	55.093
Total (I+II+III)	47.811	21.917	2.181	280	3.007	75.196	41.632	14.650	-	10.366	12.906	79.554

Source : Bank Al-Maghrib.

XV-3- TAUX D'INTÉRÊT DES BONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR ADJUDICATION

Maturités	Année 2004			Année 2005		
	Taux minimum	Taux maximum	Taux moyen pondéré	Taux minimum	Taux maximum	Taux moyen pondéré
13 semaines	2,25	3,04	2,42	2,34	2,55	2,48
26 semaines	2,34	3,20	2,65	2,40	2,70	2,61
52 semaines	2,42	3,80	3,03	2,61	3,10	2,89
2 ans	2,99	3,77	3,44	3,04	3,31	3,22
5 ans	3,95	5,02	4,50	3,91	4,06	3,97
10 ans	4,89	5,23	5,10	4,72	4,93	4,78
15 ans	5,50	5,86	5,68	5,26	5,52	5,34
20 ans	6,06	6,10	6,08	5,92	6,10	5,99

Source : Bank Al-Maghrib.

XV-4 - ENCOURS DES BONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR ADJUDICATION

(En millions de dirhams)

Maturités	Année 2004						Année 2005					
	Banques	C.D.G. ⁽¹⁾	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total	Banques	C.D.G. ⁽¹⁾	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total
13 semaines	-	-	20	990	-	1.010	-	-	-	-	-	-
26 semaines	395	-	95	663	-	1.153	300	170	-	-	-	470
52 semaines	4.754	1.764	1.970	3.990	3.414	15.892	2.243	560	4.715	326	8.064	
Total court terme (I)	5.149	1.764	2.085	5.643	3.414	18.055	2.543	730	4.715	326	8.534	
2 ans	3.047	2.747	3.959	2.557	301	12.611	2.412	773	1.340	149	4.824	
5 ans	29.451	4.043	27.171	21.180	2.004	83.849	25.102	27.794	16.427	9.281	83.974	
Total moyen terme (II)	32.498	6.790	31.130	23.737	2.305	96.460	27.514	28.567	17.767	9.430	88.798	
10 ans	12.310	7.598	21.077	13.401	1.113	55.499	17.882	8.715	16.563	9.616	76.044	
15 ans	9.057	8.442	15.323	8.098	1.273	42.193	13.271	12.796	12.949	7.726	66.031	
20 ans	29	-	2.060	505	25	2.619	1.270	228	4.532	104	12.111	
Total long terme (III)	21.396	16.040	38.460	22.004	2.411	100.311	32.423	21.739	34.044	17.446	154.186	
Total (I+II+III)	59.043	24.594	71.675	51.384	8.130	214.826	62.480	77.831	56.526	27.202	251.518	

(1) Non compris l'encours des bons du Trésor des organismes de prévoyance gérés par la C.D.G.
Source : Bank Al-Maghrib.

XV-5 - ENCOURS DES TITRES DE CRÉANCES NÉGOCIABLES
(PAR CATÉGORIE DE SOUSCRIPTEUR INITIAL)

(En millions de dirhams)

Catégorie de titres	Année 2004					Année 2005				
	Etablissements de crédit et CDG	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total	Etablissements de crédit et CDG	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total
Certificats de dépôt	463	248	369	99	1.179	319	296	541	326	1.482
Bons des sociétés de financement	2.688	718	1.458	719	5.583	2.794	473	1.054	701	5.021
Billets de trésorerie	758	2	1.951	-	2.711	1.433	4	1.476	65	2.978
Total	3.909	968	3.778	818	9.473	4.546	773	3.071	1.092	9.481

Source : Bank Al-Maghrib.

XV-6- INDICATEURS BOURSIERS

(En millions de dirhams)

Date	Chiffre d'affaires	Capitalisation	Indice (*)	
1999	Décembre	12.038,7	138.051	777,08
2000	Décembre	6.832,5	114.881	658,43
2001	Décembre	5.009,7	104.740	609,74
2002	Décembre	9.545,6	87.175	2.980,44
2003	Décembre	11.388,8	115.507	3.943,51
2004	Janvier	1.122,2	120.557	4.115,93
	Février	4.391,0	127.015	4.336,40
	Mars	5.220,4	131.023	4.473,30
	Avril	2.827,0	135.347	4.620,91
	Mai	2.017,8	133.040	4.544,78
	Juin	15.322,4	137.178	4.498,88
	Juillet	3.766,7	141.753	4.514,72
	Août	859,7	143.817	4.580,44
	Septembre	2.244,4	141.610	4.510,17
	Octobre	2.462,3	114.668	3.806,15
	Novembre	1.509,4	118.514	3.933,81
	Décembre	30.004,4	206.517	4.521,98
2005	Janvier	1.434,1	207.591	4.562,27
	Février	4.855,6	203.305	4.446,24
	Mars	1.775,9	200.631	4.385,68
	Avril	56.064,3	205.023	4.474,70
	Mai	4.095,2	211.727	4.686,97
	Juin	2.136,4	211.049	4.669,70
	Juillet	10.989,3	223.691	4.902,46
	Août	5.683,4	231.976	5.099,02
	Septembre	3.750,3	234.833	5.111,39
	Octobre	5.357,9	241.132	5.278,51
	Novembre	4.333,4	253.535	5.560,16
	Décembre	48.041,3	252.326	5.539,13

(*) A compter du premier janvier 2002, l'indice général de la Bourse des valeurs (I G B) a été remplacé par le MASI qui intègre toutes les valeurs cotées et a pour base 1000 au 31 décembre 1991.

Source : Bourse de Casablanca.

XVI-1 - RÉPARTITION DES ACTIFS FINANCIERS DES AGENTS NON FINANCIERS PAR CATÉGORIE D'INSTRUMENTS

(En millions de dirhams)

	Encours de fin d'année			Variations (flux)	
	2003	2004*	2005	2004	2005
A. Avoirs liquides	257.851	282.504	324.252	+ 24.653	+ 41.748
- Billets et monnaies	74.890	79.715	89.304	+ 4.825	+ 9.589
- Dépôts à vue	182.961	202.789	234.948	+19.828	+32.159
. Système bancaire	165.279*	184.795	215.124	+19.516	+30.329
. Trésor et C.C.P.	8.599	8.609	9.312	+ 10	+ 703
. Autres dépôts à vue ⁽¹⁾	9.083	9.385	10.512	+ 302	+ 1.127
B. Placements à vue et à court terme	138.498	143.405	158.049	+ 4.907	+ 14.644
- Comptes sur carnets	47.843	52.918	59.147	+ 5.075	+ 6.229
. Système bancaire	39.647	43.569	48.575	+ 3.922	+ 5.006
. Caisse d'épargne nationale	8.196	9.349	10.572	+ 1.153	+ 1.223
- Dépôts à terme	85.637	87.491	97.951	+ 1.854	+ 10.460
. Comptes et bons à échéance fixe auprès du système bancaire	85.637	87.491	97.870	+ 1.854	+ 10.379
. Titres de créances négociables à court terme	-	-	81	-	+ 81
- Bons du Trésor à court terme	5.018	2.996	951	- 2.022	- 2.045
. Bons à 6 mois dans le public	2.998	1.398	943	- 1.600	- 455
. Adjudications	2.020	1.598	8	- 422	- 1.590
C. Placements à moyen terme	2.863	1.816	3.075	-1.047	+ 1.259
- Bons du Trésor à moyen terme	1.941	1.012	2.084	- 929	+ 1.072
. Emprunts nationaux à 3 et 5 ans	730	-	-	- 730	-
. Adjudications	952	753	1.833	- 199	+ 1.080
. Autres bons à moyen terme	259	259	251	-	- 8
- Titres de créances négociables à moyen terme	922*	804	991	- 118	+ 187
D. Titres d'O.P.C.V.M.	28.175	35.995	35.503	+ 7.820	- 492
- OPCVM monétaires	-	11.478	9.369	+ 11.478	- 2.109
- OPCVM obligations court, moyen et long terme	26.423	22.110	23.065	- 4.313	+ 955
- OPCVM actions	718	1.216	1.386	+ 498	+ 170
- OPCVM diversifiés	1.034	1.191	1.683	+ 157	+ 492
E. Épargne institutionnelle	114.546	127.525	142.617	+ 12.979	+ 15.092
- Fonds des organismes de retraite et de prévoyance	57.936	67.782	78.183	+ 9.846	+ 10.401
dont : - C.N.R.A. et R.C.A.R. ⁽²⁾	(26.606)	(34.698)	(39.566)	(+8.092)	(+4.868)
- CNSS	(15.108)	(15.725)	(16.726)	(+617)	(+1.001)
- Provisions techniques des compagnies d'assurance	56.610	59.743	64.434**	+ 3.133	+ 4.691
Sous-total	541.933	591.245	663.496	+ 49.312	+ 72.251
F. Titres de sociétés⁽³⁾				+ 11.674	+ 36.443
- Titres nouvellement émis				+ 11.674	+ 36.443
- Actions de sociétés privatisées				-	-
Total				+ 60.986	+ 108.694
G. Ajustement⁽⁴⁾				- 4.769	+ 791
Total des flux de placements nets				+ 56.217	+ 109.485

(1) Il s'agit essentiellement des dépôts à vue non institutionnels auprès de la C.D.G.

(2) CNRA : Caisse nationale de retraite et d'assurances.

RCAR : Régime collectif d'allocation de retraites.

(3) Les données chiffrées relatives au stock d'actions détenues par les agents non financiers n'étant pas disponibles, seules sont prises en compte les acquisitions additionnelles de titres de sociétés, soit sur le marché primaire, soit à l'occasion des opérations de privatisation.

(4) Ce poste permet de tenir compte des changements intervenus dans la composition de l'actif net des OPCVM, en excluant les opérations relatives aux actions effectuées sur le marché secondaire.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres estimés.

Source : Bank Al-Maghrib.

XVI-2- REPARTITION DES PLACEMENTS DES AGENTS NON FINANCIERS PAR NATURE D'EMETTEUR

(En millions de dirhams)

Circuits de collecte	Encours de fin d'année			Variations (flux)	
	2003	2004*	2005	2004	2005
- Système bancaire	290.764*	315.940	361.940	+ 25.176	+ 46.000
- Sociétés de financement	721*	719	701	- 2	- 18
- Circuit du Trésor et de la Post	23.754	21.966	22.919	- 1.788	+ 953
- C.D.G. et services gérés ⁽¹⁾	35.689	44.083	50.078	+ 8.394	+ 5.995
- Organismes d'assurances et de prévoyance	87.940	92.827	103.051	+ 4.887	+ 10.224
dont : - Compagnies d'assurance	(56.610)	(59.743)	(64.434)**	(+3.133)	(+4.691)
- CNSS	(15.108)	(15.725)	(16.726)	(+617)	(+1.001)
- OPCVM	28.175	35.995	35.503	+ 7.820	- 492
Total des placements auprès des intermédiaires financiers	467.043	511.530	574.192	+ 44.487	+ 62.662
- Marché des titres de sociétés ⁽²⁾				+ 11.674	+ 36.443
Ajustement ⁽³⁾				- 4.769	+ 791
Total des fonds mobilisés				+ 51.392	+ 99.896
Encaisses en billets et monnaies	74.890	79.715	89.304	+ 4.825	+ 9.589
Total				+ 56.217	+109.485

(1) Caisse de dépôt et de gestion, Régime collectif d'allocation des retraites (R.C.A.R.) et Caisse nationale de retraite et d'assurances (C.N.R.A.).

(2) Les données chiffrées relatives au stock d'actions détenues par les agents non financiers n'étant pas disponibles, seules sont prises en compte les acquisitions additionnelles de titres de sociétés, soit sur le marché primaire, soit à l'occasion des opérations de privatisation.

(3) Ce poste permet de tenir compte des changements intervenus dans la composition de l'actif net des OPCVM, en excluant les opérations relatives aux actions effectuées sur le marché secondaire.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres estimés.

Source : Bank Al-Maghrib.

XVI-3- EMPLOIS EN CONTREPARTIE DES ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS PAR LES AGENTS NON FINANCIERS

(En millions de dirhams)

	Encours de fin d'année			Variations (flux)	
	2003	2004*	2005	2004	2005
- I . Financement intérieur de l'économie					
A. Financement du Trésor	-	-	-	+ 5.537	+ 28.268
- Par les intermédiaires financiers	-	-	-	+ 8.478	+ 28.538
. Financement de Bank Al-Maghrib	- 7.185	- 7.977	- 7.289	- 792	+ 688
. Dépôts au Trésor et au C.C.P.	657	263	301	- 394	+ 38
. Portefeuille d'effets publics des banques	76.466	71.770	75.090	- 4.696	+ 3.320
. Portefeuille d'effets publics des OPCVM	41.840	44.946	49.898	+ 3.106	+ 4.952
. Port. d'effets pub. des investisseurs institutionnels	84.971	96.020	105.268	+ 11.049	+ 9.248
. Portefeuille d'effets publics des autres intermédiaires financiers	1.860	2.065	12.357	+ 205	+ 10.292
. Acquisition d'actions d'entreprises publiques privatisées ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
- Par les entreprises et les particuliers	-	-	-	- 2.941	- 270
. Dépôts au Trésor et au C.C.P.	8.599	8.609	9.312	+ 10	+ 703
. Bons à 6 mois	2.998	1.398	943	- 1.600	- 455
. Emprunts nationaux	730	-	-	- 730	-
. Adjudications	2.972*	2.351	1.841	- 621	- 510
. Autres bons du Trésor ⁽²⁾	259	259	251	-	- 8
B. Financement des collectivités publiques	5.403	5.421	5.426	+ 18	+ 5
- Crédits du Fonds d'équipement communal	5.403	5.421	5.426	+ 18	+ 5
C. Financement des entreprises et des particuliers	-	-	-	+ 27.413	+ 66.596
- Par les intermédiaires financiers	263.935	279.674	309.762	+ 15.739	+ 30.088
. Crédits	257.316	273.674	304.312	+ 16.358	+ 30.638
. Portefeuille d'obligations	6.619	6.000	5.450	- 619	- 550
- Par émission de titres	-	-	-	+ 11.674	+ 36.508
. Billets de trésorerie	-	-	65	-	+ 65
. Titres de sociétés ⁽³⁾	-	-	-	+ 11.674	+ 36.443
Total du financement intérieur de l'économie	-	-	-	+ 32.968	+ 94.869
dont : - Financement intermédié	-	-	-	+ 24.235	+ 58.631
- Financement direct	-	-	-	+ 8.733	+ 36.238
II. Avoirs nets en devises	127.193	144.441	165.899	+ 17.248	+ 21.458
III. Autres emplois nets⁽⁴⁾				+ 6.001	- 6.842
Total des emplois (I+II+III)				+ 56.217	+109.485

(1) Les données relatives aux transactions effectuées sur le marché secondaire n'étant pas disponibles, seules sont prises en compte les acquisitions initiales.

(2) Bons d'équipement et souscriptions en emploi du compte capital.

(3) Les données chiffrées relatives au stock d'actions détenues par les agents non financiers n'étant pas disponibles, seules sont prises en compte les émissions nouvelles de titres de sociétés.

(4) Différence entre le total des placements des agents non financiers (annexe XVI-1) et le total des emplois (I+II).

(*) Chiffres révisés.

Source : Bank Al-Maghrib.

SOMMAIRE

◆ **Sommaire**

Note introductive	3
L'environnement international	13
La production nationale	22
. L'agriculture, l'élevage et la pêche	25
. Les mines	31
. L'énergie	33
. Les industries de transformation	35
. Le tourisme	40
La demande	45
Les prix	49
La population et l'emploi	55
Les échanges commerciaux avec l'étranger	60
Les relations financières avec l'étranger	70
Les finances publiques	83
La monnaie	
. La politique monétaire	92
. Les agrégats de monnaie	101
. Les systèmes et instruments de paiement	112
Le crédit	123
Les établissements de crédit	132
Le marché des capitaux	141
L'épargne financière	147
Le bilan de Bank Al-Maghrib	154

◆ **Sommaire des encadrés**

Encadré 1 : L'indicateur de l'inflation sous-jacente	50
Encadré 2 : Parts de marché du Maroc dans l'Union européenne	67
Encadré 3 : Le livre des procédures fiscales	85
Encadré 4 : Opération de départ volontaire à la retraite	88
Encadré 5 : Choix de la valeur de référence	100
Encadré 6 : Classification des agrégats de placements liquides	105
Encadré 7 : La norme spéciale de diffusion des données	111
Encadré 8 : Aspects fonctionnels du SRBM	118
Encadré 9 : Campagne nationale de sensibilisation pour le renforcement de la crédibilité du chèque	119
Encadré 10 : Campagne nationale de sensibilisation pour une meilleure utilisation de la carte bancaire	121
Encadré 11 : Les trois piliers de Bâle II	132
Encadré 12 : Nouvelle loi bancaire	139

◆ **Sommaire des annexes statistiques**

- Comptes de la nation	I-1 à I-7
- Production de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	II-1 à II-15
- Production minière	III-1 et III-2
- Production et consommation d'énergie	III-3 à III-7
- Indices de la production industrielle	IV-1
- Entrées de touristes	V-1
- Indices des prix	VI-1 et VI-2
- Indicateurs de l'emploi et du chômage	VI-3 et VI-4
- Commerce extérieur	VII-1 à VII-4
- Balance des paiements	VIII-1 et VIII-2
- Taux de change	IX-1
- Finances publiques	X-1 à X-4
- Liquidité bancaire et taux d'intérêt	XI-1 à XI-13
- Agrégats de la monnaie et des placements liquides	XII-1 à XII-8
- Contreparties de l'agrégat M3	XII-9 à XII-15
- Mouvements de fonds aux guichets de Bank Al-Maghrib et échanges en chambres de compensation	XIII-1 et XIII-2
- Tableaux des emplois et des ressources des banques et des sociétés de financement	XIV-1 à XIV-3
- Marché des capitaux	XV-1 à XV-6
- Placements financiers et leur emploi	XVI-1 à XVI-3

◆ **Sommaire des graphiques**

- Variation du PIB
- Indice du coût de la vie
- Echanges commerciaux avec l'extérieur
- Impact mensuel des facteurs autonomes de la liquidité bancaire
- Agrégats de monnaie
- Agrégats de placements liquides (PL)
- Contreparties de M3

Dépôt légal : 2006/1375
I S B N 9981 - 873 - 39 - X
I S S N 1114 - 4114